

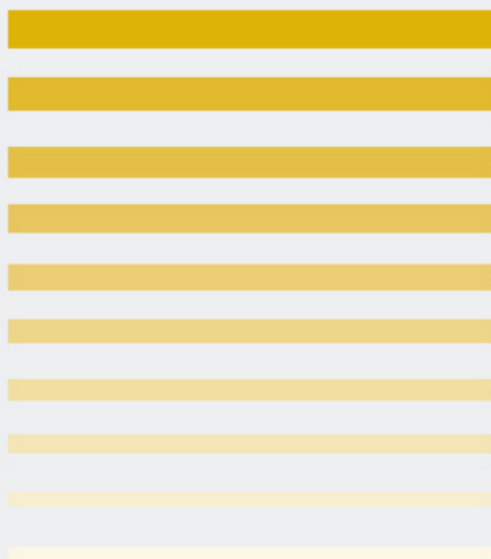


Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 10 - Numéro 24

20 juin 2013



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2013

ISSN 17104149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	4
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Bureau de décision et de révision	8
2.1 Rôle d'audiences	
2.2 Décisions	
3. Distribution de produits et services financiers et Services monétaires	29
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires	
3.7 Avis d'audiences	
3.8 Décisions administratives et disciplinaires	
3.9 Autres décisions	
4. Indemnisation	76
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	

4.5 Fonds d'assurance-dépôts	
4.6 Autres décisions	
5. Institutions financières	83
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés	97
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Agréments et autorisations de mise en marché de dérivés	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées	194
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	

Liste des acronymes et abréviation :

Autorité :	Autorité des marchés financiers instituée en vertu de la LAMF
BDR :	Bureau de décision et de révision
CSF :	Chambre de la sécurité financière
ChAD :	Chambre de l'assurance de dommages instituée en vertu de la LDPSF
OAR :	Organismes d'autorégulation et organismes dispensés de reconnaissance à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la surveillance de l'Autorité
OCRCVM :	Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Bureau de décision et de révision

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

2.1 RÔLES D'AUDIENCES



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
1.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Marc Belzile, Marie-Claude Belzile, Caroline Bouchard et Les Assurances Claude Belzile inc. (<i>Norman Ross avocat inc.</i>) M Banque Royale du Canada, Caisse Desjardins de Rimouski et Caisse Desjardins du Bic	2013-019	Claude St Pierre	20 juin 2013 9 h 30	Contestation d'une décision rendue <i>ex parte</i>
2.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Claude Lemay, Claude Lemay consultant inc. (<i>Woods s.e.n.c.r.l.</i>) I Barbara Bernier (<i>Miller Thomson Pouliot s.e.n.c.r.l.</i>) I Jean-Pierre Perreault (<i>Greenspoon Perreault, s.e.n.c.r.l.</i>) I Daniel L'Heureux, 9248-8543 Québec inc. et Nosfinances.com (<i>Shurman Longo Grenier, Avocats</i>) M Banque de Montréal, Caisse Desjardins des Bois-Francs, Banque Nationale du Canada et TD Canada Trust	2012-045	Alain Gélinas Claude St Pierre	21 juin 2013 14 h 30	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
3.	D Autorité des marchés financiers <i>(Girard et al.)</i> I Daniel L'Heureux, 9248-8543 Québec inc. et Nosfinances.com inc. <i>(M^{re} Claude Lemay)</i> M Caisse Desjardins du Grand-Coteau et Caisse Populaire Hochelaga-Maisonneuve	2011-031	Alain Gélinas	21 juin 2013 14 h 30	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage
4.	D Autorité des marchés financiers <i>(Girard et al.)</i> I Des Ormes Assurance inc. et Johanne Légaré	2013-016	Alain Gélinas	21 juin 2013 14 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, de mesure de redressement, de mesure propre au respect de la loi et de suspension d'inscription <i>Audience pro forma</i>
5.	D Autorité des marchés financiers <i>(Girard et al.)</i> I Jean-Louis Kègle et Les Entreprises D.P.P. inc. M Caisse Desjardins Godefroy	2012-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	26 juin 2013 9 h 30	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
6.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Carole Morinville, Carole Morinville, représentante autonome, 9068-3442 Québec inc., faisant affaires sous la dénomination sociale d'Agence Carole Morinville et 9074-5613 Québec inc. M Banque Nationale du Canada et Banque TD Canada Trust M Litwin Boyadjian inc. (<i>Stein & Stein inc.</i>)	2010-028	Claude St Pierre	4 juillet 2013 9 h 30	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage
7.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Archer Or inc., Guy Gravel Guy Bégin, Paul Vigneault et Helga Leuthe (<i>M^e Hanh-Bao Lam</i>) M TD Canada Trust	2011-002	Alain Gélinas Claude St Pierre	8 juillet 2013 9 h 30	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage

RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
8.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Robert Morin, Roger Éthier, Incase Finance inc. et Vivre-Entreprise en soins de santé (<i>BCF s.e.n.c.r.l.</i>) M Gestion M.E.R.R. inc., Les Résidences Desjardins (St-Sauveur) inc., Bilodeau Spécialiste en chaussure inc., Pantero Technologies inc., Banque Canadienne Impériale de Commerce et Banque HSBC du Canada IT Labelle Marquis inc. (<i>Kaufman Laramée s.e.n.c.r.l.</i>)	2011-021	Alain Gélinas	8 juillet 2013 9 h 30	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage
9.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Windermere Capital (Canada) inc. et Christopher D. Wright (<i>Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l.</i>)	2013-012	Claude St Pierre	10 juillet 2013 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives <i>Audience pro forma</i>
10.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Gestion de Fonds O'Leary, S.E.C. (<i>Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l.</i>)	2013-018	Alain Gélinas	10 juillet 2013 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives <i>Audience pro forma</i>



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
11.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Les services de gestion CCFL inc.	2013-009	Alain Gélinas Claude St Pierre	11 juillet 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, de mesure propre au respect de la loi, de conditions à l'inscription et de radiation d'inscription
12.	R Gérald Dugré, Claudette Rivard et Micheline Mac Dermott R Josette Stanké et Jean Leclerc (<i>Irving Mitchell Kalichman, s.e.n.c.r.l./l.l.p.</i>) I Gestion Guychar (Canada) inc., 177889 Canada inc., 3330575 Canada inc. et 3965121 Canada Inc. (<i>Rock, Vleminckz, Dury, Lanctôt et Associés</i>) I Guy Charron, Richard Lanthier et Huguette Gauthier (<i>M^e Pascal A. Pelletier</i>) M Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) M Caisse Populaire de Rosemont et Banque de Montréal	2007-005 2007-008	Alain Gélinas	12 juillet 2013 10 h	Demandes de levées partielles de blocages



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
13.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Les Assurances du Bon Quartier inc. et Danny Napier	2013-007	Claude St Pierre	16 juillet 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, mesure de redressement, mesure propre au respect de la loi, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et radiation d'inscription
14.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Les Investissements Rivemont inc.	2013-017	Alain Gélinas	17 juillet 2013 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives <i>Audience pro forma</i>
15.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Jacques Gauthier (<i>Woods s.e.n.c.r.l.</i>)	2013-014	Alain Gélinas	14 août 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative <i>Audience pro forma</i>
16.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I MWM Assurances inc. et Pierre Mercier (<i>Tremblay Bois Migneault Lemay s.e.n.c.r.l.</i>)	2013-008	Alain Gélinas Claude St Pierre	5 septembre 2013 9 h 30	Demande d'imposition de pénalité administrative, de mesure propre au respect de la loi, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant et suspension d'inscription



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
17.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I MWM Assurances inc. et Pierre Mercier (<i>Tremblay Bois Migneault Lemay s.e.n.c.r.l.</i>)	2013-008	Alain Gélinas Claude St Pierre	6 septembre 2013 9 h 30	Demande d'imposition de pénalité administrative, de mesure propre au respect de la loi, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant et suspension d'inscription
18.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Gestion de portefeuille Tahar Mansour inc. et Tahar Mansour (<i>Charbonneau Avocats conseils</i>)	2012-027	Claude St Pierre	16 septembre 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative et retrait des droits conférés à l'inscription
19.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Gestion de portefeuille Tahar Mansour inc. et Tahar Mansour (<i>Charbonneau Avocats conseils</i>)	2012-027	Claude St Pierre	17 septembre 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative et retrait des droits conférés à l'inscription
20.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Gestion de portefeuille Tahar Mansour inc. et Tahar Mansour (<i>Charbonneau Avocats conseils</i>)	2012-027	Claude St Pierre	18 septembre 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative et retrait des droits conférés à l'inscription



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
21.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Gestion de portefeuille Tahar Mansour inc. et Tahar Mansour (<i>Charbonneau Avocats conseils</i>)	2012-027	Claude St Pierre	19 septembre 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative et retrait des droits conférés à l'inscription
22.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Gestion de portefeuille Tahar Mansour inc. et Tahar Mansour (<i>Charbonneau Avocats conseils</i>)	2012-027	Claude St Pierre	20 septembre 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative et retrait des droits conférés à l'inscription
23.	D Autorité des marchés financiers (<i>Girard et al.</i>) I Vilaron Compagnie et Simon Vodovos	2013-015	Claude St Pierre	26 septembre 2013 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, d'interdiction d'opérations sur valeurs et de mesures propres au respect de la loi



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
24.	D Autorité des marchés financiers <i>(Girard et al.)</i> I Daniel Pharand <i>(Ravinsky Ryan Lemoine, s.e.n.c.r.l./LLP)</i> I Jacques Gagnon <i>(Brouillette & Associés, s.e.n.c.r.l.)</i> I Fier Cap Diamant S.E.C., Éric Dupont et Louise Blais <i>(Norton Rose s.e.n.c.r.l./s.r.l.)</i> I Louis Paquet <i>(Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l., s.r.l.)</i>	2012-032	Alain Gélinas Claude St Pierre	20 janvier 2014 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, conditions à l'inscription et suspension
25.	D Autorité des marchés financiers <i>(Girard et al.)</i> I Daniel Pharand <i>(Ravinsky Ryan Lemoine, s.e.n.c.r.l./LLP)</i> I Jacques Gagnon <i>(Brouillette & Associés, s.e.n.c.r.l.)</i> I Fier Cap Diamant S.E.C., Éric Dupont et Louise Blais <i>(Norton Rose s.e.n.c.r.l./s.r.l.)</i> I Louis Paquet <i>(Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l., s.r.l.)</i>	2012-032	Alain Gélinas Claude St Pierre	21 janvier 2014 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, conditions à l'inscription et suspension



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
26.	D Autorité des marchés financiers <i>(Girard et al.)</i> I Daniel Pharand <i>(Ravinsky Ryan Lemoine, s.e.n.c.r.l./LLP)</i> I Jacques Gagnon <i>(Brouillette & Associés, s.e.n.c.r.l.)</i> I Fier Cap Diamant S.E.C., Éric Dupont et Louise Blais <i>(Norton Rose s.e.n.c.r.l./s.r.l.)</i> I Louis Paquet <i>(Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l., s.r.l.)</i>	2012-032	Alain Gélinas Claude St Pierre	22 janvier 2014 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, conditions à l'inscription et suspension
27.	D Autorité des marchés financiers <i>(Girard et al.)</i> I Daniel Pharand <i>(Ravinsky Ryan Lemoine, s.e.n.c.r.l./LLP)</i> I Jacques Gagnon <i>(Brouillette & Associés, s.e.n.c.r.l.)</i> I Fier Cap Diamant S.E.C., Éric Dupont et Louise Blais <i>(Norton Rose s.e.n.c.r.l./s.r.l.)</i> I Louis Paquet <i>(Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l., s.r.l.)</i>	2012-032	Alain Gélinas Claude St Pierre	23 janvier 2014 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, conditions à l'inscription et suspension



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
28.	D Autorité des marchés financiers <i>(Girard et al.)</i> I Daniel Pharand <i>(Ravinsky Ryan Lemoine, s.e.n.c.r.l./LLP)</i> I Jacques Gagnon <i>(Brouillette & Associés, s.e.n.c.r.l.)</i> I Fier Cap Diamant S.E.C., Éric Dupont et Louise Blais <i>(Norton Rose s.e.n.c.r.l./s.r.l.)</i> I Louis Paquet <i>(Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l., s.r.l.)</i>	2012-032	Alain Gélinas Claude St Pierre	24 janvier 2014 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, conditions à l'inscription et suspension
29.	D Autorité des marchés financiers <i>(Girard et al.)</i> I Daniel Pharand <i>(Ravinsky Ryan Lemoine, s.e.n.c.r.l./LLP)</i> I Jacques Gagnon <i>(Brouillette & Associés, s.e.n.c.r.l.)</i> I Fier Cap Diamant S.E.C., Éric Dupont et Louise Blais <i>(Norton Rose s.e.n.c.r.l./s.r.l.)</i> I Louis Paquet <i>(Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l., s.r.l.)</i>	2012-032	Alain Gélinas Claude St Pierre	27 janvier 2014 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, conditions à l'inscription et suspension



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
30.	D Autorité des marchés financiers <i>(Girard et al.)</i> I Daniel Pharand <i>(Ravinsky Ryan Lemoine, s.e.n.c.r.l./LLP)</i> I Jacques Gagnon <i>(Brouillette & Associés, s.e.n.c.r.l.)</i> I Fier Cap Diamant S.E.C., Éric Dupont et Louise Blais <i>(Norton Rose s.e.n.c.r.l./s.r.l.)</i> I Louis Paquet <i>(Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l., s.r.l.)</i>	2012-032	Alain Gélinas Claude St Pierre	28 janvier 2014 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, conditions à l'inscription et suspension
31.	D Autorité des marchés financiers <i>(Girard et al.)</i> I Daniel Pharand <i>(Ravinsky Ryan Lemoine, s.e.n.c.r.l./LLP)</i> I Jacques Gagnon <i>(Brouillette & Associés, s.e.n.c.r.l.)</i> I Fier Cap Diamant S.E.C., Éric Dupont et Louise Blais <i>(Norton Rose s.e.n.c.r.l./s.r.l.)</i> I Louis Paquet <i>(Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l., s.r.l.)</i>	2012-032	Alain Gélinas Claude St Pierre	29 janvier 2014 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, conditions à l'inscription et suspension

Le 20 juin 2013

Légende :

D : Partie demanderesse I : Partie intimée R : Partie requérante
M : Partie mise en cause IT : Partie intervenante

Coordonnées :

Salle d'audience : Salle Paul Fortugno
500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : (514) 873-2211 Télécopieur : (514) 873-2162
Courriel : secretariat@bdr.gouv.qc.ca

2.2 DÉCISIONS**BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2010-023

DÉCISION N° : 2010-023-013

DATE : Le 3 juin 2013

EN PRÉSENCE DE : **M^e ALAIN GÉLINAS**
M^e CLAUDE ST PIERRE

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

c.

RAPHAËL HUPPÉ

et

JOHANNE LEPAGE

et

NICHOLAS PETRELLA

et

VIDA PHARMA INTERNATIONAL CORPORATION

et

MANON CHIASSON

et

EFFECTIVE CONTROL CORPORATION

Parties intimées

et

BANQUE DE MONTRÉAL

et

BANQUE ROYALE DU CANADA

Parties mises en cause

ORDONNANCE DE PROLONGATION DE BLOCAGE ET MODE SPÉCIAL DE SIGNIFICATION

[art. 249 et 250, *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V.-1.1, art. 93, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2 et art. 16, *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision*, (2004) 136 G.O. II, 4695]

Ève Demers, stagiaire en droit et M^e Mélanie Anne Lemelin
(Girard et al.)
Procureures de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 30 mai 2013

DÉCISION

[1] Le 22 juin 2010, l'Autorité des marchés financiers (l'« *Autorité* ») a, dans le cadre d'une audience *ex parte*, saisi le Bureau de décision et de révision (le « *Bureau* ») d'une demande afin qu'il prononce une ordonnance de blocage et une interdiction d'opérations sur valeurs.

[2] Le 29 juin 2010, le Bureau a prononcé la décision n° 2010-023-001¹ à l'encontre des intimés et mises en cause suivants, le tout en vertu des articles 249 et 265 de la *Loi sur les valeurs mobilières*² et des articles 93 et 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*³ :

Intimés

- Raphaël Huppé;
- Johanne Lepage;
- Nicholas Petrella;
- Vida Pharma International Corporation;
- Manon Chiasson; et
- Effective Control Corporation;

Mises en cause

- Banque de Montréal; et
- Banque Royale du Canada⁴.

[3] Le 22 octobre 2010⁵, le Bureau a prolongé l'ordonnance de blocage pour une période prédéterminée, soit jusqu'au 30 novembre 2010, afin de permettre aux intimés d'être présents à une audience qui a été fixée au 10 novembre 2010, suivant la demande des intimés. Suite à cette audience, le Bureau a, le 19 novembre 2010⁶, prolongé l'ordonnance de blocage initiale pour une période de 120 jours.

[4] À la demande de l'Autorité, le Bureau a prolongé l'ordonnance de blocage initiale aux dates suivantes :

- le 17 mars 2011⁷;
- le 11 juillet 2011⁸;
- le 2 novembre 2011⁹;
- le 28 février 2012¹⁰;
- le 21 juin 2012¹¹;

¹ *Autorité des marchés financiers c. Huppé*, 2010 QCBDR 49.

² L.R.Q., c. V-1.1.

³ L.R.Q., c. A-33.2.

⁴ La décision du 29 juin 2010 du Bureau fut rectifiée le 13 septembre 2010, à la demande de l'Autorité, pour qu'elle vise Effective Control Corporation plutôt que Contrôle transport Effectif.

⁵ *Autorité des marchés financiers c. Huppé*, 2010 QCBDR 86.

⁶ *Autorité des marchés financiers c. Huppé*, 2010 QCBDR 99.

⁷ *Autorité des marchés financiers c. Huppé*, 2011 QCBDR 27.

⁸ *Autorité des marchés financiers c. Huppé*, 2011 QCBDR 61.

⁹ *Autorité des marchés financiers c. Huppé*, 2011 QCBDR 101.

¹⁰ *Autorité des marchés financiers c. Huppé*, 2012 QCBDR 26.

- le 16 octobre 2012¹²; et
- le 7 février 2013¹³.

[5] Le 1^{er} mai 2013, l'Autorité a demandé au Bureau de prolonger l'ordonnance de blocage initiale. Les parties ont été convoquées à une audience devant avoir lieu le 30 mai 2013.

L'AUDIENCE

[6] L'audience a eu lieu à la date prévue en présence des procureures de l'Autorité. Les intimés et mises en cause ne se sont pas présentés et n'étaient pas représentés à l'audience, quoique l'avis leur ait été dûment signifié.

[7] La procureure de l'Autorité a mentionné que l'Autorité a intenté une poursuite pénale à l'égard de Raphaël Huppé comportant 77 constats d'infractions. Elle a souligné que le procès pénal a été fixé au 2 décembre 2013.

[8] Elle a indiqué que les motifs initiaux qui ont amené le Bureau à prononcer son ordonnance de blocage originale dans le présent dossier existent toujours et que l'enquête se poursuit. Elle a noté que les intimés ne se sont pas présentés à l'audience pour contester que les motifs initiaux existent toujours.

[9] Elle a demandé au Bureau de prolonger le blocage, considérant que l'enquête se poursuit et que les motifs initiaux existent toujours. À cet égard, elle a plaidé que l'enquête s'étend au-delà de la collecte d'informations et inclut les mesures prises pour l'application de la loi.

[10] Finalement, elle a demandé que le tribunal accorde un mode spécial de signification de la décision à intervenir, afin qu'elle puisse être signifiée à l'intimée Effective Control Corporation, au moyen de la publication d'un communiqué de presse sur le site Internet de l'Autorité.

[11] Elle a également demandé au Bureau d'autoriser un mode spécial de signification pour les futures procédures ou décisions à l'égard de l'intimé Raphaël Huppé, au moyen de la publication d'un communiqué de presse sur le site Internet de l'Autorité. Elle a noté que par le passé la signification à cet intimé s'était effectuée, la plupart du temps, sous l'huys de la porte.

L'ANALYSE

[12] Lors d'une demande de prolongation de blocage, le Bureau peut l'accorder si les intimés n'arrivent pas à établir que les motifs de l'ordonnance initiale ont cessé d'exister. Le Bureau se penche également sur la continuité de l'enquête. En vertu de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, le fardeau repose sur les intimés de démontrer que les motifs initiaux ont cessé d'exister.

[13] Aucun des intimés n'était présent à l'audience. Ils ont donc fait défaut d'établir que les motifs initiaux ont cessé d'exister. De plus, la procureure de l'Autorité a indiqué que des chefs d'accusation ont été déposés à l'égard de l'intimé Raphaël Huppé. Des procédures pénales sont en cours.

[14] Rappelons ici que dans la décision du Bureau dans le dossier *Gestion Guychar inc.*¹⁴, il a été établi que l'enquête comprend non seulement la collecte d'informations, mais aussi les procédures qui peuvent être engagées suivant cette collecte.

[15] Il convient donc d'accorder la prolongation de l'ordonnance de blocage demandée par l'Autorité, vu que les motifs initiaux sont toujours existants, que les intimés ne se sont pas présentés pour contester ce fait et que des procédures pénales ont été entreprises à l'égard de Raphaël Huppé.

¹¹ *Autorité des marchés financiers c. Huppé*, 2012 QCBDR 65.

¹² *Autorité des marchés financiers c. Huppé*, 2012 QCBDR 112.

¹³ *Autorité des marchés financiers c. Huppé*, 2013 QCBDR 12.

¹⁴ *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc.*, 2010 QCBDR 13.

[16] Enfin, le Bureau accueille la demande de l'Autorité pour un mode spécial de signification de la présente décision à l'égard de la société intimée Effective Control Corporation.

[17] Quant à la demande pour un mode spécial de signification par communiqué de presse des futures procédures ou décisions au présent dossier à l'égard de l'intimé Raphaël Huppé, le Bureau n'est pas prêt à l'accueillir pour le moment. L'Autorité n'a pas démontré que la signification à la dernière adresse connue de l'intimé occasionne des difficultés justifiant la décision demandée à cet égard.

LA DÉCISION

[18] Le Bureau de décision et de révision accorde la demande de prolongation de l'ordonnance de blocage prononcée le 29 juin 2010, telle que rectifiée le 13 septembre 2010 et prolongée depuis¹⁵; il autorise également un mode spécial de signification, le tout en vertu de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, du 2^e alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et de l'article 16 du *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision*¹⁶.

PAR CES MOTIFS, LE BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION :

- **ORDONNE** à Vida Pharma International Corporation, faisant également affaires sous les noms de Vida Pharma International, WESPP International et 6972012 Canada inc., de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, à quelque endroit que ce soit, y compris auprès de la mise en cause Banque de Montréal, succursale située au 2831, rue Masson à Montréal (Québec), H1Y 1W8, notamment au compte de banque portant le numéro 1029041 (succursale 01691), de même que dans tout coffret de sûreté;
- **ORDONNE** à Raphaël Huppé et à la mise en cause Banque de Montréal, succursale située au 2831, rue Masson à Montréal (Québec), H1Y 1W8, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'ils détiennent ou dont ils ont la garde au nom de Vida Pharma International Corporation, Vida Pharma International, WESPP International et 6972012 Canada inc., notamment dans le compte portant le numéro 1029041, de même que dans tout coffret de sûreté;
- **ORDONNE** à Effective Control Corporation, faisant également affaires sous les noms de ECC Networks et ECC Réseautique, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, notamment auprès de la mise en cause Banque Royale du Canada, succursale située au 141, boulevard De Mortagne, Boucherville, Québec (J4B 6G4), notamment dans le compte n° 00901-1016161, de même que dans tout coffret de sûreté;
- **ORDONNE** à Raphaël Huppé et à la mise en cause, Banque Royale du Canada, succursale située au 141, boulevard De Mortagne, Boucherville, Québec (J4B 6G4), de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'ils détiennent ou dont ils ont la garde au nom d'Effective Control Corporation, faisant également affaires sous les noms de ECC Networks et ECC Réseautique notamment dans le compte n° 00901-1016161, de même que dans tout coffret de sûreté;
- **AUTORISE** la signification de la présente décision à la société intimée Effective Control Corporation au moyen de la parution d'un communiqué sur le site Internet de l'Autorité, à l'adresse suivante : www.lautorite.qc.ca.

[19] Conformément à l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, la présente ordonnance de blocage entre en vigueur à la date à laquelle elle est prononcée, pour une période de 120 jours, renouvelable, à moins qu'elle ne soit modifiée ou abrogée avant l'échéance de ce terme.

¹⁵ Précitées, note 7 à 13.

¹⁶ (2004) 136 G.O. II, 4695.

Fait à Montréal, le 3 juin 2013.

(S) Alain Gélinas

M^e Alain Gélinas, président

(S) Claude St Pierre

M^e Claude St Pierre, vice-président

BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTREAL

DOSSIER N° : 2009-041

DÉCISION N° : 2009-041-022

DATE : Le 30 mai 2013

EN PRÉSENCE DE : M^e ALAIN GÉLINAS

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

c.

BARTOLOMEO TORINO

Partie intimée

DÉCISION SUR MODE SPÉCIAL DE SIGNIFICATION

[art. 16 du *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision*, (2004) 136 G.O. II, 4695 et art. 94 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2]

[1] **CONSIDÉRANT** que l'Autorité des marchés financiers a, le 30 mai 2013, saisi le Bureau de décision et de révision d'une demande pour obtenir un mode spécial de signification de la décision du 27 mai 2013 pour l'intimé Bartolomeo Torino;

[2] **CONSIDÉRANT** que l'huissier s'est déplacé à deux reprises au domicile connu de Bartolomeo Torino et qu'aucune personne n'était présente pour recevoir signification de la décision;

[3] **CONSIDÉRANT** l'impossibilité de signifier à Bartolomeo Torino ou à une personne raisonnable à son domicile et qu'il n'y a aucune boîte aux lettres ni espace pour permettre la signification sous l'huis de la porte;

[4] **CONSIDÉRANT** l'article 16 du *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision*¹ et l'article 94 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*² :

[5] **PAR CONSÉQUENT**, le Bureau de décision et de révision :

AUTORISE la signification de la décision du 27 mai 2013, portant le numéro 2009-041-021, à Bartolomeo Torino en fixant un exemplaire de celle-ci à la porte extérieure principale du domicile de ce dernier situé au [...], Terrebonne (Québec) [...].

Fait à Montréal, le 30 mai 2013.

(s) Alain Gélinas

M^e Alain Gélinas, président

¹ (2004) 136 G.O. II, 4695.

² L.R.Q., c. A-33.2.

3.

Distribution de produits et services financiers et Services monétaires

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires
 - 3.7 Avis d'audiences
 - 3.8 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.9 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Angulo	Hernan	Placements financière Sun Life (Canada) inc.	2013-06-14
Auclair	Marianne	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-12
Audet	Isabelle	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-18
Aurousseau	Marc	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-18
Badan	Joel	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-17
Beaulieu	Louise	Fonds d'investissement Royal inc.	2013-06-14
Bédard	Geneviève	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-13
Belanger	Nicole	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-17
Béliveau	Josette	Placements Banque Nationale inc.	2013-06-13
Berthiaume	Luc	Courtage Direct Banque Nationale inc.	2013-06-07
Blais	Hélène	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-18
Boulay	Julien	Placements Banque Nationale inc.	2013-06-17
Bourassa	Nathalie	Placements Banque Nationale inc.	2013-06-13
Brunelle	Stéphanie	Fonds d'éducation Héritage inc.	2013-06-18
Charbonneau	Yan	Services en placements Peak	2013-06-13
Chicoine	Caroline	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-12
Cisse	Mariame	Placements Banque Nationale inc.	2013-06-14
Cliche	Vincent	Placements Scotia inc.	2013-06-17
Coulombe	Gaétan	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-17
Couture	Antoine	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-18
Cundari	Tania	Services d'investissement TD inc.	2013-06-14
Cuplowsky	Naomi	BMO investissements inc.	2013-06-18
Davidson	James	Fundex Investments Inc.	2013-06-18
Delisle	Jacques	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-12
Denault	Lucie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-12
Descôteaux	Nathalie	Investia services financiers inc.	2013-06-18
Desgagné	Roger	Placements Banque Nationale inc.	2013-06-14
Desgroseilliers	Eric	Placements Banque Nationale inc.	2013-06-13
Desmarais	Gregory	Placements Banque Nationale inc.	2013-06-12
Dia	Oumar Mamadou	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-13
Dubeau-Filteau	Pauline	Placements CIBC inc.	2013-06-14
Duchesne	Jérémy	Manulife Securities Investment Services Inc.	2013-06-18

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Duchesneau	Dominique	BMO Ligne d'action Inc.	2013-06-14
Dupuis	Claudine	Services financiers groupe Investors inc.	2013-06-18
El Gharbaoui	Youness	Placements Banque Nationale inc.	2013-06-14
El Kazak	Zaher	Placements Banque Nationale inc.	2013-06-14
Enea	Luca	Placements Scotia inc.	2013-06-17
Favreau	Martin	Investia services financiers inc.	2013-06-12
Gagné	Nathalie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-17
Gagnon	Chantale	Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.	2013-06-03
Gallagher	Linda	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-13
Garant	Jean-Sébastien	Sigma Alpha Capital inc.	2013-06-14
Gendron	Marie-Claude	Placements CIBC inc.	2013-06-13
Georgantakis	Emmanuel	Fonds d'investissement Royal inc.	2013-06-14
Ghozzi	Malek	Placements Banque Nationale inc.	2013-06-13
Godin	Roméo	Investia services financiers inc.	2013-06-14
Gosselin	Daniel	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-17
Guédo	Marie	Services financiers groupe Investors inc.	2013-06-13
Guindon	Jacques	Placements Banque Nationale inc.	2013-06-17
Houle	Julie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-18
Joseph	Sahayanathan	La première financière du savoir inc.	2013-06-18
Khayati	Adil	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-12
Komiche	Jamal	Placements financière Sun Life (Canada) inc.	2013-06-18
Kubow	Robert Anthony	Intéactive Courtage Canada Inc.	2013-06-14
Lacroix	Martin	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2013-06-14
Lapierre	André	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2013-06-18
Laprise	Normand	Placements financière Sun Life (Canada) inc.	2013-06-18
Laroche	Angèle	Placements Banque Nationale inc.	2013-06-12
Leblanc	Valérie	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2013-06-12
Lessard	François-Xavier	Placements Banque Nationale inc.	2013-06-18
Lévesque	Pascale	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-18
Live	Luc	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-18
Mailloux	Johanne	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-12
Malenfant	Diane	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-18
Maltais	Marilyn	Placements Banque Nationale inc.	2013-06-13
Marchand	Lisa	Gestion Universitas inc.	2013-06-18

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Martel	Josée	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-18
Martel	Patrick	Services financiers groupe Investors inc.	2013-06-18
Masri	Chawki	Services financiers groupe Investors inc.	2013-06-18
Mathieu	Maureen	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-12
Mavroukas	Johnny	Placements Scotia inc.	2013-06-17
Mcquillen	Matthew	GE marchés financiers (Canada) ltee	2013-06-14
Michaud	Edith	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-18
Morissette	Yan	Services en placements Peak	2013-06-18
Morissette	Gérard	Placements financière Sun Life (Canada) inc.	2013-06-18
Morissette	Louis	Valeurs mobilières Desjardins inc.	2013-06-05
Nait Ali	Mahdi	Placements financière Sun Life (Canada) inc.	2013-06-18
Nammour-Talbot	Mélissa	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-12
Noël	Julie	Gestion Universitas inc.	2013-06-13
Paradis	Isabelle	Placements financière Sun Life (Canada) inc.	2013-06-12
Pellerin	Chantal	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-17
Pelletier	Karl Hugo	Placements Banque Nationale inc.	2013-06-13
Perreault	Pierrette	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-17
Picard	Nicole	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-18
Pierre Louis	Hugues Robenson	Services financiers groupe Investors inc.	2013-06-12
Pilon	Gisèle	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2013-06-12
Pilote	Marie-Paule	Placements financière Sun Life (Canada) inc..	2013-06-14
Pin	Mylène	Services financiers groupe Investors inc.	2013-06-13
Plante	Lynda	Investia services financiers inc.	2013-06-12
Poirier	Nathalie	Services financiers groupe Investors inc.	2013-06-14
Pronovost	Murielle	Placements CIBC inc.	2013-06-12
Racine	Jean-François	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-18
Ratcliff	Kevin Kethley	Valeurs mobilières Dundee ltée	2013-05-30
Renaudin	François-Xavier Régis-Marie Yves	Financière Banque Nationale Inc.	2013-06-07
Rivas-Torres	Efren Junior	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-18
Robesco	Diane	Fonds d'investissement HSBC (Canada) inc.	2013-06-17
Rooney	Matthew Patrick T.	TD Waterhouse Canada inc.	2013-06-01
Rouleau	Aline	Services financiers groupe Investors inc.	2013-06-13

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Routhier	Diane	Placements Banque Nationale inc.	2013-06-12
Sabourin	Jean-Michel	Placements Banque Nationale inc.	2013-06-13
Sayegh	Marie-Andrée	BMO Nesbitt Burns Inc.	2013-06-06
Simard	Karine	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-12
St-Germain	Pierre	Services d'investissement Quadrus ltée	2013-06-13
St-Pierre	Julie	Placements Banque Nationale inc.	2013-06-13
Subramaniam	Gajalakshumy	BLC services financiers inc.	2013-06-12
Tchassom	Louis	La première financière du savoir inc.	2013-06-17
Temmar	Abderrahmane Nacim	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2013-06-18
Toupin	Hélène	Placements Banque Nationale inc.	2013-06-17
Triantopoulos	Sammy	Services d'investissement TD inc.	2013-06-12
Zhu	Jing Bo	Services financiers groupe Investors inc.	2013-06-12
Zocli	Coffi	Placements Banque Nationale inc.	2013-06-12

Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Bastien-Bouchard	Julien	Conseillers en gestion globale State Street ltée.	2013-06-14
Koebler	Markus	Gestion de placements Eterna inc.	2013-06-18
Lussier	Pierre	Sipar inc.	2013-06-18
Senecal	Denis	Conseillers en gestion globale State Street ltée.	2013-06-14

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veuillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6, et les mentions spéciales, de C et E.

Disciplines et catégories de disciplines		Mentions spéciales
1a	Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b	Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a	Assurance collective de personnes	
2b	Régime d'assurance collective	
2c	Régime de rentes collectives	
3a	Assurance de dommages (Agent)	
3b	Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c	Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a	Assurance de dommages (Courtier)	
4b	Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c	Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a	Expertise en règlement de sinistres	
5b	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	
5c	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises	
6a	Planification financière	

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
104295	BOUCHER, CHANTAL	5B	2013-06-13
104960	BOYER, YVAN	3A	2013-06-14
105361	BROUILLETTE, LOUISE	6A	2013-06-17
110180	DI TOMASSO, SOPHIE	5A	2013-06-14
113156	GAGNÉ, HÉLÈNE	6A	2013-06-17

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
119968	LAVICTOIRE, MARC	1A	2013-06-17
120878	LEGACEY, ANNE	5A	2013-06-13
122771	POULIOT, JOHANNE	4B	2013-06-12
123187	MASSÉ, JEAN-PIERRE	5A	2013-06-14
123839	MICHAUD, EDITH	6A	2013-06-12
124306	MOREAU, SYLVIE	4A	2013-06-12
129121	ROBICHAUD, JEAN-PAUL	1A	2013-06-12
130758	SÉVIGNY, ALAIN	3A	2013-06-17
132414	THIBAUT, JOHANNE	4A	2013-06-17
135468	LABELLE, NICOLE	3B	2013-06-18
137105	TRÉPANIER, SYLVIE	5A	2013-06-12
141651	BLOUIN, ÉDITH	4A	2013-06-12
142053	GAETANO, SISTINA	4B	2013-06-14
147628	TREMPE, BENOIT	1A	2013-06-12
148401	SAVARD, YANNICK	5B	2013-06-13
168649	ST-PIERRE, GUY	4C	2013-06-12
168820	GOULET, MARIE-EVE	1A	2013-06-12
168958	PINARD, JULIE	1A	2013-06-17
170136	LAVERGNE, RENÉE	4B	2013-06-18
175146	DUMONT, NANCY	5B	2013-06-13
177617	GAUTHIER, GINO	1A	2013-06-17
182205	LALANDE, MÉLISSA	4B	2013-06-17
184568	CHAMBERLAND, JESSY	3B	2013-06-18
186696	PAQUET, RICHARD	4A	2013-06-12
186829	GIRARD, ERIC	2B	2013-06-12
187319	BLAIS, JANICK	3B	2013-06-13
188150	NÉRON, JOSIANNE	3B	2013-06-18
188831	BEAUDIN, CAROLINE	1B	2013-06-17
189273	CHAPUT, JULIE	3B	2013-06-18
189599	CAPISTRAN-PETIT, ALEXANDRE	4A	2013-06-18
189635	CHARLES, EMMANUEL	1A	2013-06-12
190578	BROCHU, JESSICA	1A	2013-06-17
190890	HOULD, JEAN	2B	2013-06-18
191140	LAPRISE, NORMAND	1A	2013-06-12
192147	SOW, IBRAHIMA	4B	2013-06-17

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
192352	CHENEL, JULIEN	5B	2013-06-13
192862	SIMARD, ANNIE	4B	2013-06-14
192999	DELORME, ISABELLE	4B	2013-06-14
193278	GOSSELIN, ISABELLE	4A	2013-06-17
194050	ABOU-SABHA, JOSEPH	4B	2013-06-13
194631	GIROUX, MANON	1A	2013-06-12
194715	BRADSHAW, LEONARD	4A	2013-06-13
195601	PROPHETE, VANESSA	3B	2013-06-17
195798	D. NEPTON, NATHALIE	4C	2013-06-17
196213	CORMIER, SYLVIE	1B	2013-06-14
196274	RIOUX, MARIE-SOLEIL	1B	2013-06-14
196382	PAIEMENT, CHARLES-EMILE	1A	2013-06-17
196498	TRÉPANIER, SIMON	1A	2013-06-13
196764	LAMONTAGNE, JESSICA	3B	2013-06-12
196976	LO MAGLIO, SANDRA	1A	2013-06-17
197058	MORIN, MARC-ANDRÉ	1A	2013-06-17
197517	NAIT ALI, MAHDI	1A	2013-06-17
197601	KHERBOUCHE, FATIHA	1A	2013-06-17
197681	PROVOST, MAUDE	1A	2013-06-17
197702	BROCHU, MICHAËL	1A	2013-06-17
197844	VEILLEUX, MARYLÈNE	1B	2013-06-13
197848	SADKI, NADIA	1A	2013-06-17

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
Trust Banque Nationale inc.	Wood	Dennis	2013-06-12

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
Sipar Inc	Leclers	Serge	2013-06-18
Sipar Inc	Côté	Philippe	2013-06-18
Trust Banque Nationale inc.	Wood	Dennis	2013-06-12

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
Trust Banque Nationale inc.	Wood	Dennis	2013-06-12

3.5.2 Les cessations d'activités

Aucune information.

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de la décision
Presima inc.	Zabierek	Peter	2013-06-18

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de la décision
Presima inc.	Zabierek	Peter	2013-06-18

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de la décision
Presima inc.	Zabierek	Peter	2013-06-18

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Aucune information.

3.6 PERMIS D'EXPLOITATION D'ENTREPRISES DE SERVICES MONÉTAIRES

3.6.1 Nouveaux permis d'exploitation

Numéro de permis	Nom de l'entreprise	Catégories	Date d'émission
900057	Tempo I-Transfer Canada corp.	Change de devises Transfert de fonds	2013-03-14
900086	Elite Forex inc.	Change de devises	2013-04-11
900087	9261-0278 Québec inc.	Change de devises	2013-04-11
900103	Calgary foreign exchange	Change de devises Émission ou rachat de chèque de voyage, de mandats ou de traites Transfert de fonds	2013-04-11
900105	Cité-Forex (2006) inc.	Change de devises	2013-04-24
900116	Les Chèques Accès Insta-Cash inc.	Encaissement de chèques	2013-04-22
900104	9037-3622 Québec inc.	Change de devises	2013-04-24
900053	Limex inc.	Change de devises	2013-04-22
900113	Monther Mouhammad Redha	Change de devises	2013-04-22
900063	9221-6738 Québec inc.	Change de devises	2013-04-30
900072	Travelex Canada limitée	Change de devises	2013-04-24
900154	Mohamad Jafar Razi	Change de devises	2013-04-25
900070	Agence Arylo inc.	Encaissement de chèques	2013-04-29
900077	Gestion Tetragex Canada inc.	Change de devises	2013-04-29
900107	9128-9488 Québec inc.	Change de devises	2013-04-30
900036	Téléphonez-moi inc.	Change de devises	2013-06-04
900078	Services financiers Globex 2000 inc.	Change de devises Transfert de fonds	2013-06-04

3.6.2 Les cessations d'activités

Aucune information.

3.7 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.8 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

3.8.1 Autorité

Aucune information.

3.8.2 BDR

Les décisions prononcées par le Bureau de décision et de révision sont publiées à la section 2.2 du bulletin.

3.8.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.8.3.1 Comité de discipline de la CSF

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-0939

DATE : 13 juin 2013

LE COMITÉ : M ^e François Folot	Président
M. Pierre Décarie	Membre
M ^{me} Monique Puech	Membre

CAROLINE CHAMPAGNE, ès qualités de syndique de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

MATHIEU ROY, conseiller en sécurité financière, (n° de certificat 161590, BDNI 1645781)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

[1] Le 11 février 2013, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière s'est réuni au siège social de la Chambre sis au 300, rue Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal, et a procédé à l'audition d'une plainte disciplinaire portée contre l'intimé ainsi libellée :

LA PLAINTÉ

« 1. À Greenfield Park, le ou vers le 2 mars 2011, l'intimé a contrefait la signature de L.C. sur un formulaire d'autorisation d'Épargne Placements Québec, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de*

CD00-0939

PAGE : 2

produits et services financiers (L.R.Q., c. D-9.2) 11, 16 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

2. À Greenfield Park, le ou vers le 2 mars 2011, l'intimé a complété un formulaire d'autorisation pour le compte de l'adhérente L.C., à l'insu de cette dernière et sans son autorisation, laissant ainsi faussement croire qu'elle lui permettait d'obtenir auprès d'Épargne Placements Québec certaines informations relatives à son portefeuille de titres, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2) 11, 16 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

3. À Greenfield Park, le ou vers le 18 février 2011, l'intimé a contrefait la signature de R.D. sur un formulaire d'autorisation d'Épargne Placements Québec, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2) 11, 16 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

4. À Greenfield Park, le ou vers le 18 février 2011, l'intimé a complété un formulaire d'autorisation pour le compte de l'adhérent R.D., à l'insu de ce dernier et sans son autorisation, laissant ainsi faussement croire qu'il lui permettait d'obtenir auprès d'Épargne Placements Québec certaines informations relatives à son portefeuille de titres, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2) 11, 16 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

5. À Greenfield Park, le ou vers le 18 février 2011, l'intimé a contrefait la signature de M.A. sur un formulaire d'autorisation d'Épargne Placements Québec, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2) 11, 16 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

6. À Greenfield Park, le ou vers le 18 février 2011, l'intimé a complété un formulaire d'autorisation pour le compte de l'adhérente M.A., à l'insu de cette dernière et sans son autorisation, laissant ainsi faussement croire qu'elle lui permettait d'obtenir auprès d'Épargne Placements Québec certaines informations relatives à son portefeuille de titres, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2) 11, 16 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

7. À Greenfield Park, le ou vers le 2 mars 2011, l'intimé a contrefait la signature de D.D. sur un formulaire d'autorisation d'Épargne Placements Québec, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2) 11, 16 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

8. À Greenfield Park, le ou vers le 2 mars 2011, l'intimé a complété un formulaire d'autorisation pour le compte de l'adhérent D.D., à l'insu de ce dernier

CD00-0939

PAGE : 3

et sans son autorisation, laissant ainsi faussement croire qu'il lui permettait d'obtenir auprès d'Épargne Placements Québec certaines informations relatives à son portefeuille de titres, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2) 11, 16 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

9. À Greenfield Park, le ou vers le 2 mars 2011, l'intimé a contrefait la signature de E.L. sur un formulaire d'autorisation d'Épargne Placements Québec, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2) 11, 16 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

10. À Greenfield Park, le ou vers le 2 mars 2011, l'intimé a complété un formulaire d'autorisation pour le compte de l'adhérente E.L., à l'insu de cette dernière et sans son autorisation, laissant ainsi faussement croire qu'elle lui permettait d'obtenir auprès d'Épargne Placements Québec certaines informations relatives à son portefeuille de titres, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2) 11, 16 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3). »

[2] Alors que la plaignante était représentée par son procureur, M^e Alain Galarneau, l'intimé était absent et non représenté.

PLAIDOYER DE CULPABILITÉ

[3] Ce dernier avait toutefois fait tenir, le 8 février 2013, à la secrétaire du comité ainsi qu'au procureur de la plaignante un courriel où, tout en reconnaissant sa culpabilité à l'endroit de tous les chefs d'accusation contenus à la plainte, il indiquait qu'il ne serait pas présent lors de l'audition du 11 février 2013.

[4] Interrogé sur ses communications avec l'intimé, M^e Galarneau déclara avoir eu des échanges avec ce dernier et l'avoir informé des sanctions que la plaignante entendait réclamer à son endroit. Il ajouta que l'intimé l'avait avisé de son intention de déposer un plaidoyer de culpabilité à l'égard de tous et chacun des dix (10) chefs d'accusation contenus à la plainte.

CD00-0939

PAGE : 4

[5] Il termina en affirmant que lors de rencontres en août 2011 et en janvier 2012 avec l'enquêteur du bureau de la syndique, l'intimé avait admis à ce dernier les fautes qui lui sont reprochées et en réclamant, compte tenu des circonstances, l'autorisation de procéder « ex parte ».

[6] Le comité acquiesça à sa demande.

PREUVE ET REPRÉSENTATIONS DE LA PLAIGNANTE

[7] Le procureur de la plaignante débuta en versant au dossier une importante preuve documentaire, cotée SP-1 à SP-15.

[8] À l'aide de celle-ci, il décrivit le contexte factuel rattaché aux infractions.

[9] Puis, après avoir souligné le plaidoyer de culpabilité déposé par l'intimé, il résuma les événements en indiquant que ce dernier avait préparé et rempli, à l'insu des cinq (5) consommateurs mentionnés à la plainte, et sans leur consentement, des formulaires afin d'obtenir d'Épargne Placements Québec des informations personnelles et privilégiées relatives à leurs portefeuilles de titres, complétant ensuite lesdits formulaires au moyen de signatures contrefaites.

[10] Il signala que s'étant alors enregistré auprès d'Épargne Placements Québec à titre de représentant des consommateurs en cause, l'intimé s'était vu accorder par l'institution une légère « commission de maintien ». Il précisa que ce dernier avait, à cet égard, touché au total une somme de 460,01 \$.

[11] Puis, après avoir indiqué que l'intimé, en exercice depuis 2004, n'avait aucun antécédent disciplinaire, il proposa au comité de reconnaître ce dernier coupable de

CD00-0939

PAGE : 5

tous et chacun des dix (10) chefs d'accusation et d'ordonner, à titre de sanction sous chacun d'eux, sa radiation temporaire pour une période de trois (3) mois, à être purgée de façon concurrente.

[12] Il ajouta de plus réclamer la publication de la décision et la condamnation de l'intimé au paiement des déboursés.

[13] Il mentionna qu'avant de formuler ses recommandations, il avait tenu compte de la nature des infractions ainsi que de leur gravité objective.

[14] Il indiqua que même si les gestes fautifs de l'intimé n'avaient causé aucun préjudice aux consommateurs concernés, ce dernier avait, en agissant tel qu'il lui était reproché, manqué d'intégrité, une des qualités essentielles à l'exercice de la profession.

[15] Il souligna que l'intimé avait utilisé de l'information que lui avaient antérieurement confiée de façon confidentielle les consommateurs en cause, notamment leur numéro d'assurance sociale, pour obtenir de façon illicite de nouvelles informations confidentielles sur eux.

[16] Tout en reconnaissant l'absence d'intention frauduleuse de l'intimé, il rappela que ce dernier avait néanmoins agi dans son intérêt personnel, à la recherche de bénéfices pour lui-même.

[17] Il termina en citant, à l'appui de ses recommandations, quelques décisions antérieures du comité qu'il commenta.

CD00-0939

PAGE : 6

MOTIFS ET DISPOSITIF

[18] Compte tenu de la preuve offerte par la plaignante et du plaidoyer de culpabilité déposé par l'intimé, ce dernier sera reconnu coupable de tous et chacun des dix (10) chefs d'accusation contenus à la plainte.

[19] Relativement à la sanction, les éléments suivants méritent d'être mentionnés.

[20] L'intimé a été inscrit à titre de représentant en assurance de personnes à compter du 16 septembre 2004. Le ou vers le 27 mai 2005, il a obtenu un certificat de courtage en épargnes collectives.

[21] Il n'a aucun antécédent disciplinaire.

[22] Il a admis à l'enquêteur du bureau de la syndique les faits qui lui sont reprochés.

[23] Il a, à la première occasion, enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'égard de tous et chacun des dix (10) chefs d'accusation portés contre lui.

[24] Rien n'indique que les clients concernés auraient en conséquence de ses agissements subi un quelconque préjudice de réelle importance.

[25] La gravité objective des infractions qu'il a commises est néanmoins indéniable.

[26] Ce dernier a rempli, à cinq (5) reprises, à l'insu des consommateurs en cause et sans leur consentement, des formulaires d'autorisation, afin d'obtenir d'Épargne Placements Québec des informations personnelles relatives à leurs portefeuilles de titres (chefs 2, 4, 6, 8 et 10) et a complété ceux-ci au moyen de signatures contrefaites (chefs 1, 3, 5, 7 et 9).

CD00-0939

PAGE : 7

[27] Dans l'affaire *Brazeau*¹ la Cour du Québec a émis les principes qui doivent guider le comité dans l'imposition des sanctions dans les cas de contrefaçon.

[28] La Cour y a indiqué : « Le fait d'imiter les signatures et de les utiliser est en soi un geste grave qui justifie une période de radiation. Cette période de radiation sera plus ou moins longue toutefois selon que la personne concernée pose ces gestes avec une intention frauduleuse ou non. »²

[29] En cette affaire, la Cour du Québec a imposé au représentant, reconnu coupable de contrefaçon, mais ayant agi sans intention malveillante, une période de radiation temporaire de deux (2) mois à être purgée de façon concurrente sous chacun des deux (2) chefs d'accusation portés contre lui.

[30] Par ailleurs, dans l'affaire *Yee*³ citée par le procureur de la plaignante, la représentante, reconnue coupable de sept (7) chefs d'accusation de contrefaçon, mais qui n'était pas non plus animée d'une intention frauduleuse, a été condamnée par notre comité à une radiation temporaire de trois (3) mois.

[31] En l'espèce, même si l'intimé n'apparaît pas avoir été motivé par une quelconque volonté frauduleuse, en recherchant et obtenant au moyen de signatures contrefaites des informations personnelles sur les consommateurs en cause, il a manqué de probité.

[32] Sa motivation tenait à l'obtention d'avantages indus pour lui-même. En se procurant l'information recherchée, il pouvait plus facilement solliciter les

¹ *Maurice Brazeau c. Chambre de la sécurité financière*, 2006 QCCP 11715.

² Paragraphe 36.

³ *Nathalie Lelièvre c. Jasmine Sue Teng Yee*, CD00-0849, décision sur culpabilité et sanction en date du 26 août 2011.

CD00-0939

PAGE : 8

consommateurs en cause sans compter qu'il touchait une légère commission de maintien de la part d'Épargne Placements Québec.

[33] Enfin, il faut aussi signaler que même si l'intimé a en fin de compte admis à l'enquêteur du bureau de la syndique les infractions qui lui sont reprochées, selon l'information transmise au comité, il se serait d'abord contenté, lors de leur première rencontre, de ne lui avouer qu'une seule infraction, soit celle pour laquelle il détenait de l'information. Questionné sur le sujet, il aurait alors déclaré à ce dernier ne pas avoir agi de la sorte à l'égard d'autres personnes. La poursuite de son enquête a toutefois permis à l'enquêteur de découvrir que l'intimé avait agi de la même façon à l'égard de quatre (4) autres consommateurs. Interrogé à nouveau, l'intimé, après avoir d'abord nié ces faits, est finalement passé aux aveux, et ce, relativement aux quatre (4) consommateurs mentionnés aux chefs 3 à 10.

[34] Aussi, après analyse et considération des éléments tant objectifs que subjectifs qui lui ont été présentés, le comité est d'avis que la condamnation de l'intimé, tel que recommandé par le procureur de la plaignante, à une radiation temporaire de trois (3) mois sous chacun des dix (10) chefs d'accusation contenus à la plainte, à être purgée de façon concurrente, serait une sanction juste et appropriée, adaptée à l'infraction ainsi que respectueuse des principes d'exemplarité et de dissuasion dont il ne peut faire abstraction.

[35] Enfin, la publication de la décision ayant pour objectif la protection du public, en l'absence de motifs qui pourraient le justifier de s'écarter des règles habituelles, le comité ordonnera celle-ci.

CD00-0939

PAGE : 9

[36] Par ailleurs, le représentant reconnu coupable par le comité devant, à moins de circonstances exceptionnelles, assumer le paiement des déboursés nécessaires au traitement de la plainte portée contre lui, le comité condamnera l'intimé au paiement des déboursés.

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :

PREND acte du plaidoyer de culpabilité de l'intimé sous chacun des dix (10) chefs d'accusation contenus à la plainte;

DÉCLARE l'intimé coupable des chefs d'accusation 1 à 10 contenus à la plainte;

ET PROCÉDANT SUR SANCTION :

ORDONNE la radiation temporaire de l'intimé pour une période de trois (3) mois à être purgée de façon concurrente sous tous et chacun des dix (10) chefs d'accusation contenus à la plainte;

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de faire publier aux frais de l'intimé un avis de la présente décision dans un journal où l'intimé a son domicile professionnel ou dans tout autre lieu où il a exercé ou pourrait exercer sa profession conformément à l'article 156(5) du *Code des professions*, L.R.Q. chap. C-26;

CD00-0939

PAGE : 10

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés, y compris les frais d'enregistrement conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions*, L.R.Q. chap. C-26.

(s) François Folot

M^e FRANÇOIS FOLOT

Président du comité de discipline

(s) Pierre Décarie

M. PIERRE DÉCARIE

Membre du comité de discipline

(s) Monique Puech

M^{me} MONIQUE PUECH

Membre du comité de discipline

M^e Alain Galarneau

POULIOT, CARON, PREVOST, BELISLE, GALARNEAU

Procureurs de la partie plaignante

L'intimé est absent et non représenté.

Date d'audience : 11 février 2013

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-0950

DATE : 14 juin 2013

LE COMITÉ : M ^e François Folot	Président
M. Marc Binette, Pl. Fin.	Membre
M. Réal Veilleux, A.V.A., Pl. Fin.	Membre

NATHALIE LELIÈVRE, ès qualités de syndique adjointe de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

JOHANNE LEFEBVRE (certificat 120792)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU CODE DES PROFESSIONS, LE COMITÉ A PRONONCÉ L'ORDONNANCE SUIVANTE :

- **Ordonnance de non-divulgence, de non-publication, de non-diffusion et de non-accessibilité de l'ensemble des pièces produites au dossier ainsi que du nom des consommateurs visés par la plainte disciplinaire et des informations permettant de les identifier.**

[1] Le 25 février 2013, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière s'est réuni au siège social de la Chambre sis au 300, rue Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal, et a procédé à l'audition d'une plainte disciplinaire amendée portée contre l'intimée ainsi libellée :

CD00-0950

PAGE : 2

LA PLAINTÉ

« 1. À Montréal, entre juillet 2010 et janvier 2012, l'intimée, s'est appropriée et/ou a détourné, pour ses fins personnelles, la somme approximative de 57 900 \$ à partir du compte de R.L., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 17, 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3), 160 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1), 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (c. D-9.2, r.7.1.);

2. À Montréal, entre avril 2009 et janvier 2010, l'intimée, s'est appropriée et/ou a détourné, pour ses fins personnelles, la somme approximative de 57 765 \$ à partir du compte de la succession F.L., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 17, 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3), 160 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1), 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (c. D-9.2, r.7.1.);

3. À Montréal, entre janvier 2010 et avril 2012, l'intimée, s'est appropriée et/ou a détourné, pour ses fins personnelles, la somme approximative de 122 060 \$ à partir du compte de l'organisme M.J.A, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 17, 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3), 160 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1), 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (c. D-9.2, r.7.1.);

4. À Montréal, le ou vers le 19 mars 2009, l'intimée, a confectionné un faux certificat de dépôt à terme au nom de R.L., pour un montant de 170 250 \$, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 160 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1), 11, 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3), 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (c. D-9.2, r.7.1);

5. À Montréal, le ou vers le 18 novembre 2009, l'intimée, a confectionné un faux certificat de dépôt à terme au nom de R.L., pour un montant de 120 000 \$, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 160 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1), 11, 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3), 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (c. D-9.2, r.7.1.);

6. À Montréal, le ou vers le 12 juin 2009, l'intimée, a détourné la somme approximative de 300 000 \$ du compte Grand Livre de la Caisse A.C.,

CD00-0950

PAGE : 3

contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 160 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1), 11, 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3), 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (c. D-9.2, r.7.1.);

7. À Montréal, le ou vers le 15 juin 2009, l'intimée, a détourné la somme approximative de 300 000 \$ des comptes de l'organisme M.J.A., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 160 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1), 11 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3), 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (c. D-9.2, r.7.1.);

8. À Montréal, le ou vers le 19 mars 2010, l'intimée, a détourné la somme approximative de 11 492 \$ des comptes de l'organisme M.J.A., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 160 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1), 11, 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3), 6, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (c. D-9.2, r.7.1.) »

[2] L'intimée, radiée provisoirement par notre comité le 7 septembre 2012, était absente mais représentée par son procureur, M^e Robert Delorme.

[3] Quant à la plaignante, elle était représentée par son procureur, M^e Jean-François Noisieux.

PREUVE DES PARTIES SUR CULPABILITÉ

[4] En plus de verser au dossier une importante preuve documentaire qui fut cotée P-1 à P-21, la plaignante fit entendre, au soutien de la plainte, M^e Brigitte Poirier, directrice des enquêtes à la Chambre de la sécurité financière, ainsi que M^{me} Carole Ayotte, conseillère aux Caisses Desjardins.

[5] Quant à l'intimée, elle ne déposa aucune preuve.

CD00-0950

PAGE : 4

[6] Les parties soumirent ensuite au comité leurs plaidoiries.

DEMANDE DES PARTIES

[7] Après la présentation de leurs plaidoiries, les parties, afin de s'éviter des déplacements, sollicitèrent du comité l'autorisation de lui transmettre immédiatement leurs représentations sur sanction, pour valoir dans le cas où, après avoir évalué la preuve, le comité devait conclure à la culpabilité de l'intimée.

[8] Le comité acquiesça à leur demande et elles lui soumirent alors leurs dites représentations.

REPRÉSENTATIONS DES PARTIES SUR SANCTION

- Représentations de la plaignante

[9] La plaignante, par l'entremise de son procureur, débuta ses représentations en indiquant qu'advenant une déclaration de culpabilité, ses instructions étaient de réclamer la radiation permanente de l'intimée sous tous et chacun des huit (8) chefs d'accusation contenus à la plainte amendée ainsi que la publication de la décision et la condamnation de cette dernière au paiement des déboursés.

[10] Au soutien de ses recommandations, elle déposa un cahier d'autorités qu'elle commenta.

[11] Elle poursuivit en soulignant au comité qu'il était confronté à des fautes multiples et répétées de la part de l'intimée, que celles-ci s'étaient échelonnées sur une période

CD00-0950

PAGE : 5

de quelques années et qu'elles lui avaient procuré des « avantages » personnels considérables (au-delà de 400 000 \$).

[12] Ajoutant ensuite que l'intimée avait avoué celles-ci tant à l'enquêteur du Bureau de la syndique qu'à son employeur, elle insista sur leur gravité objective, signalant de plus qu'elles étaient de nature à discréditer la profession.

[13] Elle résuma la situation en déclarant que l'intimée avait agi à la recherche d'avantages personnels, que ses détournements et/ou appropriations de fonds étaient prémédités, et qu'elle avait tenté de camoufler ceux-ci au moyen de la préparation de faux documents.

[14] Commentant les chefs 1, 2 et 3, elle affirma que les fautes y reprochées à l'intimée étaient parmi les plus sérieuses qu'un représentant puisse commettre, qu'elles allaient au cœur de l'exercice de la profession et devaient être sanctionnées par la radiation permanente.

[15] Relativement aux chefs d'accusation 4 et 5, elle indiqua que ces chefs reprochaient à l'intimée la fabrication de faux relevés dans le but de camoufler des appropriations et/ou détournements et que dans de telles circonstances ces chefs devraient également être sanctionnés par des ordonnances de radiation permanente.

[16] Enfin, relativement aux infractions de détournements mentionnés aux chefs 6, 7 et 8, elle rappela que l'intimée avait détourné les sommes en cause de façon à « boucher les trous qu'elle avait elle-même creusés » en s'appropriant de fonds appartenant à des clients et, puisqu'il s'agissait d'un exercice de camouflage relatif à

CD00-0950

PAGE : 6

des infractions d'appropriation de fonds, la radiation permanente sous ces chefs s'imposait aussi.

- **Représentations de l'intimée**

[17] Le procureur de l'intimée débuta ses représentations en indiquant qu'il n'avait aucun commentaire à faire relativement à la « sanction globale » réclamée par la plaignante, soit la radiation permanente de l'intimée. Il ajouta qu'il n'avait rien de particulier non plus à déclarer au sujet de ses recommandations relativement aux chefs d'accusation 1, 2 et 3.

[18] Il laissa cependant entendre que concernant les autres chefs, bien que ceci n'allait rien changer « au final » pour l'intimée, il y aurait peut-être lieu pour le comité de faire certaines distinctions.

[19] Il indiqua qu'à des fins de respect des principes de cohérence et de parité des sanctions, afin d'éviter que la « valeur ou l'importance relative de chaque infraction » soit « perdue » dans une recommandation générale pour l'ensemble des chefs, il suggérerait au comité, dans le cas des chefs 4 et 5 (liés à la confection de faux documents), de condamner l'intimée à une radiation temporaire d'un an (à être purgée de façon concurrente) plutôt qu'à une radiation permanente tel que suggéré par la plaignante.

[20] Il mentionna que le comité devait se poser la question à savoir si même dans le contexte applicable au cas en l'espèce, la fabrication de faux documents pouvait justifier une radiation permanente.

CD00-0950

PAGE : 7

[21] Relativement aux chefs 6, 7 et 8, faisant état de détournements plutôt que d'appropriations de fonds, il suggéra au comité d'imposer à l'intimée une radiation temporaire de deux (2) ans (à être purgée de façon concurrente).

[22] Il affirma que des radiations temporaires d'un an sous les chefs de préparation de faux documents (chefs 4 et 5) et de deux (2) ans sous les chefs relatifs à des détournements (chefs 6, 7 et 8) ne constitueraient pas à son avis des sanctions « insignifiantes », ajoutant que la radiation permanente ne devrait être ordonnée que dans les cas les plus graves.

[23] Il termina ses représentations en rappelant au comité que l'intimée avait pleinement collaboré à l'enquête de la syndique.

MOTIFS ET DISPOSITIF

- La culpabilité

[24] Au moyen de la preuve non contredite qu'elle a présentée au comité, la plaignante est parvenue à se décharger de son fardeau de preuve sous chacun des huit (8) chefs d'accusation portés contre l'intimée.

[25] L'intimée sera donc déclarée coupable sous les chefs d'accusation 1 à 8 contenus à la plainte amendée.

CD00-0950

PAGE : 8

- **La sanction**

[26] Au plan de la sanction, il convient d'abord de mentionner que :

- l'intimée a été inscrite à titre de représentante de courtier en épargne collective et en parts permanentes des Caisses populaires et d'économie Desjardins pour le compte de Les Services d'investissement fiduciaire Desjardins inc. à compter du 5 janvier 1999;
- à la suite des agissements qui lui sont reprochés, elle a, pour cause, été congédiée, le ou vers le 3 mai 2012, par son employeur, la Caisse Desjardins A.C.

[27] Il faut de plus signaler qu'outre l'absence d'antécédents disciplinaires, l'absence de contestation de la plainte et sa collaboration à l'enquête de la syndique, peu ou pas de facteurs atténuants peuvent être invoqués en sa faveur.

[28] Enfin, les facteurs aggravants suivants méritent d'être soulignés :

- la gravité objective des infractions en cause, l'intimée s'étant, de façon préméditée, frauduleusement approprié de sommes importantes;
- des infractions multiples, graves et répétitives;
- des fautes qui vont au cœur de l'exercice de la profession;
- l'absence d'hésitation chez l'intimée à recourir lorsque nécessaire à ses fins à des tromperies ou à la supercherie;

CD00-0950

PAGE : 9

- des fautes qui portent atteinte à la confiance du public envers les représentants;
- des infractions de nature telle que la protection du public risquerait d'être compromise s'il lui était permis de continuer à exercer la profession.

Chefs 1, 2 et 3

[29] La preuve relativement à ces chefs a en effet révélé qu'au cours d'une période de trois (3) ans environ, l'intimée s'est approprié une somme totalisant plus de 235 000 \$ appartenant à des clients.

Chefs 4 et 5

[30] La preuve relativement à ces chefs a révélé que l'intimée, dans le but de camoufler des appropriations de fonds ayant servi à payer, notamment, ses cartes de crédit, a confectionné à deux (2) reprises de faux certificats de dépôt à terme au nom d'un client, pour des montants, dans le premier cas de 170 250 \$ et dans le second de 120 000 \$.

Chefs 6, 7 et 8

[31] La preuve relativement à ces chefs a révélé que l'intimée a détourné des montants considérables, dans le premier cas du compte Grand Livre de l'institution où elle travaillait, et dans les deux (2) autres, des comptes d'un organisme sans but lucratif. Les détournements avaient pour objet de camoufler ses appropriations de fonds et d'éviter à l'intimée d'être démasquée.

CD00-0950

PAGE : 10

[32] L'ensemble des comportements fautifs de l'intimée ne comportait rien d'improvisé, ils étaient plutôt le fruit de démarches préméditées et structurées.

[33] L'intimée a utilisé les connaissances qu'elle avait du système de fonctionnement des Caisses Desjardins et de la caisse qui l'employait pour frauder celle-ci et/ou ses clients.

[34] Les appropriations et détournements se sont échelonnés sur quelques années et lui ont profité considérablement.

[35] Au moyen d'actes réfléchis et planifiés, elle a commis des infractions parmi les plus sérieuses qui puissent être reprochées à un représentant.

[36] Il y a un lien de connexité important entre la confection par l'intimée de faux certificats de dépôt à terme, les détournements, et les actes d'appropriation de fonds. Toutes ces infractions constituent un ensemble inspiré du même dessein frauduleux.

[37] Aussi, dans de telles circonstances, le comité croit devoir se conformer aux recommandations de la plaignante et ordonnera la radiation permanente de l'intimée sous tous et chacun des chefs d'accusation contenus à la plainte.

[38] Enfin, aucun motif ne lui ayant été exposé qui le justifierait de se dispenser d'ordonner la publication de la décision ou de condamner l'intimée au paiement des déboursés, le comité ordonnera la publication de la décision et condamnera l'intimée au paiement des déboursés.

CD00-0950

PAGE : 11

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :

DÉCLARE l'intimée coupable sous tous et chacun des chefs d'accusation 1 à 8 contenus à la plainte amendée;

ET PROCÉDANT SUR SANCTION :

ORDONNE la radiation permanente de l'intimée sous tous et chacun des chefs 1 à 8 contenus à la plainte amendée;

CONDAMNE l'intimée au paiement des déboursés, y compris les frais d'enregistrement conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions*, L.R.Q. chap. C-26;

ET SI TANT EST QU'IL DOIVE LE FAIRE :

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de faire publier aux frais de l'intimée un avis de la présente décision dans un journal où l'intimée a son domicile professionnel ou dans tout autre lieu où elle a exercé ou pourrait exercer sa profession conformément à l'article 156 (5) du *Code des professions*, L.R.Q. chap. C-26.

CD00-0950

PAGE : 12

(s) François Folot

M^e FRANÇOIS FOLOT, avocat
Président du comité de discipline

(s) Marc Binette

M. MARC BINETTE, Pl. Fin.
Membre du comité de discipline

(s) Réal Veilleux

M. RÉAL VEILLEUX, A.V.A., Pl. Fin.
Membre du comité de discipline

M^e Jean-François Noiseux
BÉLANGER LONGTIN
Procureurs de la partie plaignante

M^e Robert Delorme
POUPART, DADOUR, TOUMA & ASSOCIÉS
Procureurs de la partie intimée

Date d'audience : 25 février 2013

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-0893

DATE : 18 juin 2013

LE COMITÉ : M ^e Janine Kean	Présidente
M. Philippe Bouchard, Pl. Fin.	Membre
M ^e Gabriel Carrière, Pl. Fin.	Membre

CAROLINE CHAMPAGNE, ès qualités de syndique de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

MAURO ANGELINI (numéro certificat 189205 et BDNI 2605211)

Partie intimée

DÉCISION SUR SANCTION

[1] Le 12 avril 2013, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière (le comité) s'est réuni à la Commission des lésions professionnelles sise au 500, boul. René-Lévesque Ouest, 18^e étage, à Montréal, pour procéder à l'audition sur sanction, à la suite de sa décision sur culpabilité rendue le 11 février 2013 sous l'unique chef d'accusation contenu à la plainte.

[2] L'intimé a été déclaré coupable de ne pas avoir agi avec intégrité en consultant le dossier de 12 clients de la Banque Toronto Dominion (T.D.), des comptes desquels des montants ont été retirés et transférés frauduleusement.

[3] Les parties ont recommandé conjointement d'ordonner la radiation permanente de l'intimé.

CD00-0893

PAGE : 2

[4] La procureure de la plaignante a déposé à l'appui de la recommandation deux décisions¹ antérieures rendues par le comité dans des affaires semblables.

ANALYSE ET MOTIFS

[5] La gravité objective des infractions commises ne fait aucun doute.

[6] À partir des dossiers confidentiels de la T.D., l'intimé a fourni des informations personnelles concernant les profils des clients à des personnes dont les mauvaises intentions ne pouvaient être ignorées. Il savait ou devait savoir que des actes criminels seraient commis en conséquence des informations qu'il transmettait. Il a d'ailleurs fait le suivi des transactions effectuées dans trois des dossiers récipiendaires de transfert d'argent.

[7] Ces fautes vont au cœur même de l'exercice de la profession et la discréditent.

[8] À part le fait que l'intimé n'a aucun antécédent disciplinaire, aucun autre élément n'a été invoqué au titre des facteurs atténuants. Toutefois, il n'y a aucune preuve d'un quelconque bénéfice personnel tiré par l'intimé.

[9] Dans les circonstances, la recommandation commune de radiation permanente paraît une sanction juste et raisonnable et cohérente avec les sanctions imposées par le comité pour des infractions de même nature.

[10] Le comité ordonnera en conséquence la radiation permanente de l'intimé, ne voyant aucun motif qui le justifierait de s'en dissocier.

¹ *Champagne c. El Mouftaquir*, CD00-0847, décision sur culpabilité et sanction du 31 août 2011; *Champagne c. Morin*, CD00-0815 et CD00-0871, décision sur culpabilité et sanction corrigée du 20 février 2012.

CD00-0893

PAGE : 3

[11] Le comité condamnera également l'intimé au paiement des déboursés.

[12] Quant à la publication de la décision, comme il s'est déjà exprimé notamment dans les affaires² *Wilson* et *Berthiaume*, le comité est d'avis qu'il n'y a pas lieu d'ordonner la publication de la décision lorsqu'il s'agit d'une radiation permanente, cette publication étant une obligation impérative pour la secrétaire du comité.

POUR CES MOTIFS, le comité de discipline :

ORDONNE la radiation permanente de l'intimé sous l'unique chef d'accusation de la plainte portée contre lui;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés, conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions* (L.R.Q. c. C-26).

(s) Janine Kean

M^e Janine Kean

Présidente du comité de discipline

(s) Philippe Bouchard

M. Philippe Bouchard, Pl. Fin.

Membre du comité de discipline

(s) Gabriel Carrière

M^e Gabriel Carrière, Pl. Fin.

Membre du comité de discipline

M^e Véronique Poirier
THERRIEN COUTURE AVOCATS s.e.n.c.r.l.
Procureurs de la partie plaignante

M^e Eddy Ménard
DUVAL LAUZON MÉNARD
Procureurs de la partie intimée

² *Thibault c. Wilson*, CD00-0669 décision sur sanction du 1^{er} août 2008; *Thibault c. Berthiaume*, CD00-0664, décision sur sanction du 22 octobre 2008.

CD00-0893

PAGE : 4

Date d'audience : Le 12 avril 2013

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

3.8.3.2 Comité de discipline de la ChAD

Aucune information.

3.8.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.8.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.9 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
 - 4.6 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis relatif à la désignation du Mouvement Desjardins à titre d'institution financière d'importance systémique intérieure

Contexte

Le présent avis constitue un complément aux diverses lignes directrices publiées par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), dont notamment les suivantes portant sur le maintien d'un capital suffisant ainsi que celles considérées comme les assises de l'encadrement prudentiel de l'Autorité :

- *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base*¹ – applicable aux coopératives de services financiers
- *Ligne directrice sur la gouvernance*²
- *Ligne directrice sur la gestion intégrée des risques*³
- *Ligne directrice sur la conformité*⁴

Institution financière d'importance systémique intérieure

Après la crise financière, les pays du G20 ont convenu de la nécessité d'encadrer les institutions financières de grande envergure qui pouvaient menacer la stabilité financière et la croissance économique. La Banque des règlements internationaux (« BRI ») par le biais du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (« Comité de Bâle ») s'est penchée sur l'encadrement des institutions financières qui ont un impact direct sur la stabilité financière mondiale⁵, qualifiée de « *Banques d'importance systémique mondiale* ». Le Comité de Bâle a également publié un document qui traite des institutions bancaires systémiques intérieures⁶ qualifiées de « *Banques d'importance systémique intérieure* (BIS') ». L'un des principes de ce document campe bien le fait que les autorités compétentes doivent instaurer une méthodologie pour évaluer le degré d'importance systémique de leurs institutions sur le plan intérieur.

Ainsi, le Comité de Bâle laisse aux autorités de réglementation compétentes la latitude nécessaire afin de considérer les caractéristiques et particularités du système financier qu'elles supervisent, permettant ainsi de définir un encadrement optimal des institutions sous leurs juridictions respectives.

¹ Autorité des marchés financiers, Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base, Janvier 2013.
http://www.lautorite.qc.ca/files/pdf/reglementation/lignes-directrices-insti-depot/ld_capital_coop_2012_final.pdf

² Autorité des marchés financiers, Ligne directrice sur la gouvernance, Avril 2009.

³ Autorité des marchés financiers, Ligne directrice sur la gestion intégrée des risques, Avril 2009.

⁴ Autorité des marchés financiers, Ligne directrice sur la conformité, Avril 2009.

⁵ Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, Banques d'importance systémique mondiale : méthodologie d'évaluation et exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes, Texte des Règles, Novembre 2011.

⁶ Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, Dispositif applicable aux banques d'importance systémique intérieure, Octobre 2012.

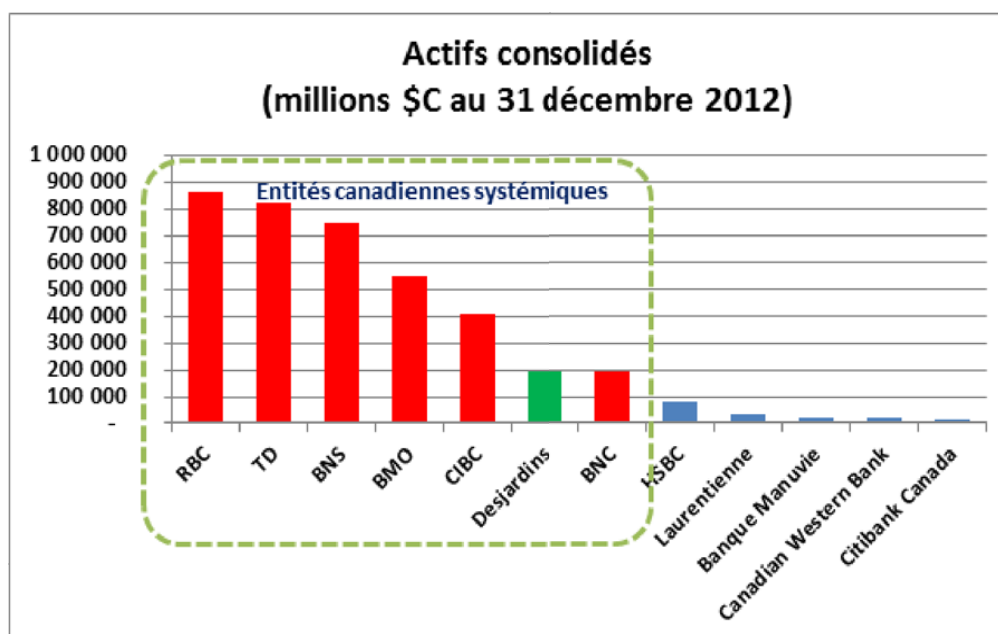
I. Critères d'évaluation des institutions financières d'importance systémique intérieure

La publication du Comité de Bâle mentionne que l'importance systémique intérieure doit être évaluée en tenant compte de l'impact que des difficultés financières ou une insolvabilité d'une institution financière pourrait avoir sur l'économie « locale ». Le Comité de Bâle propose donc des critères d'évaluation fortement corrélés aux répercussions systémiques.

Dans cette optique, l'Autorité a pris en considération les critères d'évaluation recommandés par le Comité de Bâle pour définir l'importance systémique intérieure des institutions de dépôts sous sa juridiction. Ces critères sont les suivants : la *taille*, l'*interdépendance*, la *complexité* et la *substituabilité* dans le système financier. En outre, compte tenu des caractéristiques propres aux institutions opérant sous sa juridiction, l'Autorité a ajouté un critère de *concentration régionale* des activités.

Les actifs consolidés du Mouvement Desjardins représentent 197 milliards de dollars canadiens. Selon le critère de la taille, le Mouvement Desjardins figure parmi les plus importantes institutions de dépôt au Canada (voir graphique 1⁷).

Graphique 1

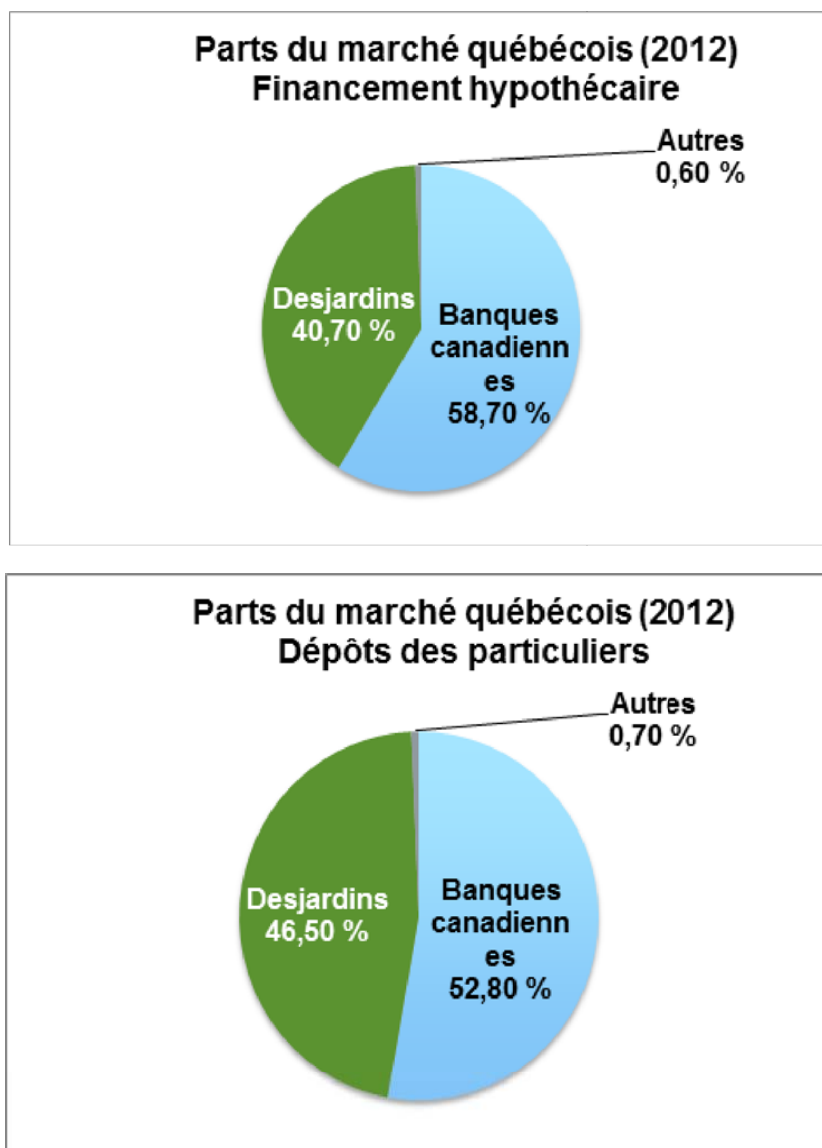


De plus, il importe de mentionner qu'au 31 décembre 2012, le Mouvement Desjardins comptait plus de 40 000 employés en plus de détenir au Québec 40.7 % des parts de marché des financements hypothécaires accordés et 46.5 % des dépôts des particuliers⁸ (voir graphique 2).

⁷ Source de données Bureau du surintendant des institutions financières et divulgations de Desjardins.

⁸ Institut de la statistique du Québec,
http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm_finnc/insti_finnc_coopr/statistique.htm

Graphique 2



Les résultats de l'analyse effectuée par l'Autorité confirment que le Mouvement Desjardins est une institution financière d'importance systémique intérieure (« IFIS^I »). Étant ainsi désigné par l'Autorité, le Mouvement Desjardins devra se conformer à un certain nombre d'orientations et de directives qui sont précisées ci-après. Ces grandes orientations visent une harmonisation avec les institutions systémiques intérieures déterminées par le régulateur fédéral tout en tenant compte de la nature coopérative du Mouvement Desjardins.

II. Cibles de fonds propres plus élevées pour l'absorption des pertes

En sa qualité d'IFIS¹, le Mouvement Desjardins se verra imposer, à compter du 1^{er} janvier 2016, une exigence supplémentaire de fonds propres de la catégorie 1a correspondant à 1 % des actifs pondérés en fonction des risques. Cette exigence additionnelle de 1 % corrobore les scénarios de pertes extrêmes possibles qui ont été évalués par l'Autorité et contribuera ainsi à réduire les coûts potentiels d'une insolvabilité du Mouvement Desjardins sur le système financier québécois.

Le Comité de Bâle laisse aux autorités de réglementation compétentes la latitude nécessaire afin de déterminer l'exigence additionnelle d'absorption des pertes en fonction des particularités du système financier sous sa juridiction. Ainsi, l'Autorité pourra revoir périodiquement cette exigence à la lumière des faits nouveaux en matière d'encadrement ainsi qu'en réponse aux constats dégagés de la surveillance prudentielle qu'elle effectue du Mouvement Desjardins.

En somme, le Mouvement Desjardins sera tenu de respecter des cibles de fonds propres de la catégorie 1a de 8 % à compter du 1^{er} janvier 2016.

III. Impacts sur les dispositions de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base

Le tableau suivant actualise les ajustements aux ratios de conservation de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* (Annexe 1-II de la version de janvier 2013) pour tenir compte du supplément de 1 % des actifs pondérés en fonction des risques en fonds propres de la catégorie 1a demandé aux IFIS¹. La cible de fonds propres pour le Mouvement Desjardins prenant effet à compter du 1^{er} janvier 2016 est exprimée uniquement sous forme d'éléments de fonds propres de la catégorie 1a, sans tenir compte du coussin de conservation.

Ratio de conservation des fonds propres minimaux en fonction du niveau des fonds propres de la catégorie 1a

2016	2017	2018	2019	Ratio de conservation
De 5,5 % à 5,656 %	De 5,5 % à 5,813 %	De 5,5 % à 5,969 %	De 5,5 % à 6,125 %	100 %
Plus de 5,656 % à 5,813 %	Plus de 5,813 % à 6,125 %	Plus de 5,969 % à 6,438 %	Plus de 6,125 % à 6,75 %	80 %
Plus de 5,813 % à 5,969 %	Plus de 6,125 % à 6,438 %	Plus de 6,438 % à 6,906 %	Plus de 6,75 % à 7,375 %	60 %
Plus de 5,969 % à 6,125 %	Plus de 6,438 % à 6,75 %	Plus de 6,906 % à 7,375 %	Plus de 7,375 % à 8,0 %	40 %
Plus de 6,125 %	Plus de 6,75 %	Plus de 7,375 %	Plus de 8,0 %	0 %

IV. Impacts à l'égard de la surveillance

Les principes directeurs du Cadre de surveillance⁹ de l'Autorité permettent de moduler les interventions de supervision en fonction de la nature des institutions, de leur taille, leur profil de risques ainsi que de leur complexité.

Les dispositions du Comité de Bâle préconisent une surveillance accrue des IFISⁱ compte tenu des impacts potentiels d'une éventuelle défaillance desdites institutions sur le système financier.

Le Mouvement Desjardins étant désigné comme IFISⁱ, l'Autorité intensifiera sa surveillance et, dans cette perspective :

- accentuera sa surveillance sur place et à distance, tant en termes de fréquence que d'intensité, et à cet effet le Mouvement Desjardins devra fournir des formes plus granulaires de rapports;
- exigera la mise en place de plans de retour à la viabilité et de résolution (« *Living Will* »), conformément aux attentes du Comité de Bâle;
- consolidera ses échanges avec le conseil d'administration et la haute direction du Mouvement Desjardins;
- recommandera l'adoption des approches avancées pour le calcul des exigences réglementaires de fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnel;
- exigera la mise en œuvre des diverses lignes directrices données par l'Autorité dès la publication de celles-ci, sans bénéficier d'un délai d'application;
- intensifiera son interaction avec les régulateurs nationaux et internationaux afin de coordonner sa surveillance du Mouvement Desjardins;
- développera un programme de simulation de crise conjoint avec les régulateurs nationaux.

V. Impacts à l'égard de la divulgation

À l'instar des autres institutions financières canadiennes qualifiées d'IFISⁱ par le régulateur fédéral, le Mouvement Desjardins devra également se conformer aux recommandations issues du « *Enhanced Disclosure Task Force* »¹⁰ du Conseil de la stabilité financière.

Le document publié par ce forum est essentiellement basé sur sept (7) principes fondamentaux de divulgation, lesquels visent l'amélioration de la divulgation des risques au sein des institutions financières. Ainsi, les informations divulguées devraient :

- être précises, équilibrées et compréhensibles pour tous les utilisateurs (les analystes, les investisseurs, les participants au marché, etc.);
- inclure de façon exhaustive, les activités importantes de l'institution ainsi que les risques qui y sont associés;

⁹ Autorité des marchés financiers, Cadre de surveillance des institutions financières, Octobre 2011.
<http://www.lautorite.qc.ca/files/pdf/reglementation/assurances-inst-depot/cadre-surveillance-2011-fr.pdf>

¹⁰ Enhanced Disclosure Task Force, Enhancing the Risk Disclosures of Banks, 29 October 2012.
https://www.financialstabilityboard.org/publications/r_121029.pdf

- être pertinentes;
- refléter la manière dont l'institution financière gère ses risques;
- être cohérentes d'une période à l'autre;
- être comparables avec les autres institutions financières;
- être fournies en temps opportun.

Les attentes de l'Autorité en matière de divulgation énoncées au chapitre 11 de sa Ligne directrice¹¹ sont complémentaires aux principes du Conseil de stabilité financière énumérés ci-dessus.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Hélène Samson
Direction des normes prudentielles
et des pratiques commerciales
Autorité des marchés financiers
Téléphone : (418) 525-0337, poste 4638
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Courrier électronique :
helene.samson@lautorite.qc.ca

Badye Essid
Direction de la surveillance des institutions de
dépôt
Autorité des marchés financiers
Téléphone : (514) 395-0337, poste 4603
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Courrier électronique :
badye.essid@lautorite.qc.ca

Le 19 juin 2013

¹¹ Autorité des marchés financiers, Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base, Janvier 2013.
http://www.lautorite.qc.ca/files/pdf/reglementation/lignes-directrices-insti-depot/ld_capital_coop_2012_final.pdf

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

Partenaire Réassurance Europe (Réassurance de personnes)

(autre nom utilisé par Partner Reinsurance Europe public limited company)

Avis de modification de permis

Loi sur les assurances, c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a modifié, en date du 3 juin 2013, le permis d'assureur de Partenaire Réassurance Europe (Réassurance de personnes) (autre nom utilisé par Partner Reinsurance Europe public limited company) aux seules fins d'y substituer son nom pour celui de Partenaire Réassurance Europe (Réassurance de personnes) (autre nom utilisé par Partner Reinsurance Europe SE). L'Autorité autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec, sous son nouveau nom, dans les catégories d'assurance suivantes :

- Assurance sur la vie*
- Assurance contre la maladie ou les accidents*

*Les activités sont limitées à la réassurance

Le représentant principal au Québec est madame Jocelyne Paul de Partner Reinsurance Europe Public Ltd, dont l'établissement d'affaires est situé au 1800, avenue McGill College, bureau 2000, Montréal (Québec) H3A 3J6.

Le siège de l'assureur est situé au 160 Shelbourne Road, 5th Floor, Block 1, The Oval, Dublin 4, Irlande.

Fait le 3 juin 2013

Autorité des marchés financiers

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Compagnie Trust CIBC Mellon

Révocation de permis délivré en vertu de la Loi sur l'assurance-dépôts

Loi sur l'assurance-dépôts, c. A-26

Avis est donné, par la présente, qu'étant donné que Compagnie Trust CIBC Mellon ne reçoit plus de dépôts depuis au moins trois ans, l'Autorité des marchés financiers révoque, de plein droit, le permis délivré en conformité avec la Loi sur l'assurance-dépôts, c. A 26.

Le siège de la société de fiducie est situé au 320 Bay Street, Toronto (Ontario) M5H 4A6.

À partir de la date de cet avis, Compagnie Trust CIBC Mellon n'est plus autorisée à solliciter et à recevoir des dépôts d'argent du public au Québec.

Fait le 10 juin 2013

Autorité des marchés financiers

Compagnie Trust CIBC Mellon

Avis de modification de permis

Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, c. S-29.01

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a modifié, en date du 10 juin 2013, le permis de Compagnie Trust CIBC Mellon, afin d'y ajouter la restriction « la société n'est pas autorisée à solliciter et à recevoir des dépôts d'argent du public au sens de la Loi sur l'assurance-dépôts (L.R.Q., c. A-26) et de son règlement d'application. »

Le représentant principal au Québec est monsieur Pierre Pilon, dont l'établissement d'affaires est situé au 1, Place Ville Marie, Bureau 2020, Montréal (Québec) H3B 2C4.

Le siège de la société de fiducie est situé au 320 Bay Street, Toronto (Ontario) H3B 2C4.

Fait le 10 juin 2013

Autorité des marchés financiers

Société de fiducie privée MD

Révocation de permis délivré en vertu de la Loi sur l'assurance-dépôts

Loi sur l'assurance-dépôts, c. A-26

Avis est donné, par la présente, qu'étant donné que Société de fiducie privée MD ne reçoit plus de dépôts depuis au moins trois ans, l'Autorité des marchés financiers révoque, de plein droit, le permis délivré en conformité avec la Loi sur l'assurance-dépôts, c. A 26.

Le siège de la société de fiducie est situé au 1870 Alta Vista Drive, Ottawa (Ontario) K1G 6R7.

À partir de la date de cet avis, Société de fiducie privée MD n'est plus autorisée à solliciter et à recevoir des dépôts d'argent du public au Québec.

Fait le 10 juin 2013

Autorité des marchés financiers

Société de fiducie privée MD

Avis de modification de permis

Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, c. S-29.01

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a modifié, en date du 10 juin 2013, le permis de société de fiducie de Société de fiducie privée MD, afin d'y ajouter la restriction « la société n'est pas autorisée à solliciter et à recevoir des dépôts d'argent du public au sens de la Loi sur l'assurance-dépôts (L.R.Q., c. A-26) et de son règlement d'application. »

Le représentant principal au Québec est monsieur Robert E. Charbonneau, dont l'établissement d'affaires est situé au 1000, rue De La Gauchetière Ouest, Bureau 900, Montréal (Québec) H3B 5H4.

Le siège de la société de fiducie est situé au 1870 Alta Vista Drive, Ottawa (Ontario) K1G 6R7.

Fait le 10 juin 2013

Autorité des marchés financiers

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

DÉCISION N° 2013-PDG-0103

Instruction donnée à la Fédération des caisses Desjardins du Québec en vertu de la Loi sur les coopératives de services financiers, L.R.Q., c. C-67.3 – Application de la surcharge de fonds propres de la catégorie 1a

Vu la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* donnée par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») en vertu du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 565 de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, L.R.Q., c. C-67.3 (la « LCSF »);

Vu l'obligation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (la « Fédération ») et de son réseau de suivre des pratiques de gestion saine et prudente en vertu de l'article 66 de la LCSF;

Vu le pouvoir de l'Autorité, en vertu de l'article 442 de la LCSF, de donner des instructions écrites à la Fédération concernant la suffisance du capital de base de son réseau, les éléments qui le composent et la proportion de ces éléments entre eux;

Vu le « Dispositif applicable aux banques d'importance systémique intérieure » (octobre 2012) élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire;

Vu les travaux de l'Autorité eu égard à l'importance systémique du Mouvement Desjardins pour le système financier québécois;

Vu la désignation par l'Autorité du Mouvement Desjardins comme institution financière d'importance systémique intérieure, tel qu'il appert de l'avis publié au Bulletin de l'Autorité le 20 juin 2013 [(2013) vol. 10, n° 24, B.A.M.F., section 5.1];

Vu la nécessité de donner une instruction à la Fédération et son réseau afin de prendre en considération l'impact systémique du Mouvement Desjardins;

Vu l'avis donné à la Fédération par l'Autorité le 18 juin 2013, en vertu de l'article 442 de la LCSF;

Vu la recommandation du surintendant de l'encadrement de la solvabilité;

En conséquence :

L'Autorité donne à la Fédération l'instruction lui appliquant, à compter du 1^{er} janvier 2016, une surcharge de fonds propres de la catégorie 1a établie à 1 % des actifs pondérés en fonction des risques.

Fait le 20 juin 2013.

Mario Albert

Président-directeur général

6.

Marchés de valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Agréments et autorisations de mise en marché de dérivés
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

6.2.1 Consultation

Aucune information.

6.2.2 Publication

Erratum

Règlement modifiant le Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus et ses concordants

Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans l'Avis de publication concernant le *Règlement modifiant le Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* et ses concordants, qui a été publié dans la section 6.2.2 du bulletin du 30 mai 2013 (Vol. 10, n° 21).

Dans la version française de l'avis, au troisième alinéa de la page 405 du bulletin, la phrase « Nous avons revu les modifications du Règlement 41-101 afin de préciser qu'un émetteur ne peut se prévaloir de cette dispense que si les conditions suivantes sont réunies :... » aurait dû se lire comme suit :

« Nous avons revu les modifications du Règlement 41-101 afin de préciser qu'un émetteur ne peut se prévaloir de cette dispense si les conditions suivantes sont réunies :... »

Le 20 juin 2013

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Aucune information.

6.5.2 Révocations d'interdiction

ProSep Inc.

Révoque la décision d'interdiction 2013-FIIC-0095, prononcée le 29 avril 2013, limitée à Gérard Caron, Paul Marc Coppinger, Benoît Crowe, Jacques L. Drouin, Claude Fontaine, Jean-François Fournier, David Howard Laidley, Richard Elliott Lint, Anthony Rustin et Joseph H. Wilson d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de ProSep Inc. parce que celui-ci a déposé ses états financiers annuels, son rapport de gestion annuel, sa notice annuelle et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 31 décembre 2012.

La révocation est prononcée le 12 juin 2013.

Décision n°: 2013-FIIC-0163

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds Fiera Stratégie diversifiée (parts de catégories A et F)	17 juin 2013	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Catégorie indice à faible volatilité canadien PowerShares	11 juin 2013	Ontario
Fonds indice à faible volatilité américain PowerShares		
Fonds de stabilité TD	14 juin 2013	Ontario
Fonds des marchés émergents à faible volatilité TD	14 juin 2013	Ontario
Fonds américain à faible volatilité TD		
Fonds d'actions internationales TD		
Portefeuille équilibré de retraite TD		
Portefeuille conservateur de retraite TD		
Fonds américain de revenu mensuel TD		
Fonds des marchés émergents à faible volatilité TD	14 juin 2013	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds d'actions internationales TD		
Fonds américain à faible volatilité TD		
Portefeuille équilibré de retraite TD		
Portefeuille conservateur de retraite TD		
Fonds équilibré à rendement cible TD		
Fonds conservateur à rendement cible TD		
Fonds de revenu fixe TD		
Fonds américain de revenu mensuel TD – \$ CA		
Fonds équilibré sécuritaire canadien Manuvie	17 juin 2013	Ontario
Fonds équilibré mondial Manuvie		
Catégorie de revenus privilégiés Manuvie		
Fonds de revenu en Dollars US à taux variable Manuvie		
Fonds de placement international Manuvie		
Portefeuille Gestion de la volatilité mondiale Manuvie		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds IA Clarington d'obligations (parts de séries A, F, I, L, O et X)	14 juin 2013	Québec
Fonds IA Clarington marché monétaire (parts séries A, B, DA, DF, I, L, O, Q et X)		- Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds IA Clarington d'obligations à court terme (parts de séries A, F et I)		- Manitoba
Fonds IA Clarington d'obligations rendement réel (parts séries A, F, I, L et O)		- Ontario
Fonds IA Clarington tactique d'obligations (parts de séries A, F, I, L et O)		- Nouveau-Brunswick
Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés (parts de séries A, E, E5, F, F5, I, L, L5, O et T5)		- Nouvelle-Écosse
Fonds IA Clarington canadien de dividendes (parts de séries A, F, F6, I, T6 et X)		- Île-du-Prince-Édouard
Fonds IA Clarington stratégique de revenu (parts de séries A, E, E6, F, F6, F8, I, L, L6, L8, O, T6, T8 et Y)		- Terre-Neuve et Labrador
Fonds IA Clarington dividendes croissance (parts de séries E6, F6, F10, I, L6, L10, O, T6 et T10)		- Territoires du Nord-Ouest
Fonds IA Clarington stratégique de revenu d'actions (parts de séries A, E, E6, F, F6, I, L, L6, O, T6 et Y)		- Yukon
Fonds IA Clarington tactique de revenu (parts de séries A, E, E6, F, F6, F8, I, L, L6, L8, O, T6, T8 et X)		- Nunavut
Fonds IA Clarington équilibré à revenu mensuel (parts de séries F6, F8, I, O, T6, T8 et X)		
Fonds IA Clarington mondial de dividendes (parts de séries F6, I, O, T6 et T8)		
Fonds IA Clarington mondial tactique de revenu (parts de séries A, F, F6, F8, I, L, L6, L8, O, T6 et T8)		
Fonds IA Clarington canadien équilibré (parts de séries A, F, F5, I, L, L5, O et T5)		
Fonds IA Clarington Actions canadiennes modéré (parts de séries A, F, F5, I, L, L5, O et T5)		
Fonds IA Clarington canadien de croissance (parts de séries A, F et I)		
Fonds IA Clarington d'entreprises dominantes canadiennes (parts de séries A, F, I, L et O)		
Fonds IA Clarington de petites		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
capitalisations canadiennes (parts de séries A, F, I, L, O et X)		
Fonds IA Clarington ciblé équilibré (parts de séries A, E, E5, F, F5, I, L, L5, O et T5)		
Fonds IA Clarington américain dividendes croissance (<i>auparavant, le Fonds IA Clarington américain</i>) (parts de séries A, F, I et O)		
Fonds IA Clarington d'opportunités mondiales (parts de séries A, E, F, I, L et O)		
Fonds IA Clarington de valeur mondial (parts de séries A, F, I et O)		
Fonds Sarbit IA Clarington d'actions américaines (parts de séries A, F, F6, I, L, L6, O et T6)		
Fonds IA Clarington Inhance PSR Revenu mensuel (parts de séries F6, I, T6 et V)		
Portefeuille Prudent Distinction (parts de séries A, M et O)		
Portefeuille Modéré Distinction (parts de séries A, L, LM, M et O)		
Portefeuille Équilibré Distinction (parts de séries A, L, LM, M et O)		
Portefeuille Croissance Distinction (parts de séries A, L, LM, M et O)		
Portefeuille Audacieux Distinction (parts de séries A, M et O)		
Portefeuille Revenu mensuel Distinction (parts de séries I, M6, M8, O et T6)		
Portefeuille IA Clarington Inhance PSR Prudent (parts de série T6)		
Portefeuille IA Clarington Inhance PSR Équilibré (parts de séries A, I, O et T6)		
Portefeuille IA Clarington Inhance PSR Croissance (parts de séries A, F et V)		
Catégorie d'actions du Fonds secteur Clarington Inc. :		
Catégorie IA Clarington Revenu à court terme (actions de série A)		
Catégorie IA Clarington tactique d'obligations (actions de séries A, F, F5, L,		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
L5 et T5) Catégorie IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés (actions de séries A, E, E5, F, F5, L, L5 et T5) Catégorie IA Clarington stratégique de revenu (actions de séries A, E, E6, F, F6, F8, L, L6, L8, T6 et T8) Catégorie IA Clarington dividendes croissance (actions de séries F6, F10, T6 et T10) Catégorie IA Clarington tactique de revenu (actions de séries A, E, E6, F, F6, F8, L, L6, L8, T6 et T8) Catégorie IA Clarington mondiale tactique de revenu (actions de séries A, F, F6, F8, L, L6, L8, T6 et T8) Catégorie IA Clarington canadienne équilibrée (actions de séries A, E, E5, F, F5, L, L5 et T5) Catégorie IA Clarington Actions canadiennes modérée (actions de séries A, E, E5, F, F5, L, L5 et T5) Catégorie IA Clarington canadienne de croissance (actions de série A) Catégorie IA Clarington d'entreprises dominantes canadiennes (actions de séries A et F) Catégorie IA Clarington de petites capitalisations canadiennes (actions de séries A et F) Catégorie IA Clarington énergie (actions de séries A et F) Catégorie IA Clarington ciblée équilibrée (actions de séries A, E, E5, F, F5, L, L5 et T5) Catégorie IA Clarington ciblée actions canadiennes (actions de séries A, E, E5, F, F5, I, L, L5, O et T5) Catégorie IA Clarington Opportunités mondiales (actions de séries A, E, F et L) Catégorie Sarbit IA Clarington d'actions américaines (non couverte) (actions de séries A, E, F, F6, L, L6 et T6)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie Sarbit IA Clarington d'opportunités activistes (actions de séries A, E, F et I)		
Catégorie Prudente Distinction (actions de séries A et M)		
Catégorie Modérée Distinction (actions de séries A et M)		
Catégorie Équilibrée Distinction (actions de séries A et M)		
Catégorie Croissance Distinction (actions de séries A et M)		
Catégorie Audacieuse Distinction (actions de séries A et M)		
Catégorie Revenu mensuel Distinction (actions de séries M6, M8 et T6)		
Catégorie IA Clarington Inhance PSR Actions canadiennes (actions de séries A, F, I et V)		
Catégorie IA Clarington Inhance PSR Actions mondiales (actions de séries A, F, I et V)		
Valeant Pharmaceuticals International, Inc.	17 juin 2013	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Activeindex Reit Class	14 juin 2013	Alberta
Groppe Tactical Energy Class		
Middlefield Canadian Dividend Growth Class		
Middlefield Canadian High Yield Class		
Middlefield Global Agriculture Class		
Middlefield Global Infrastructure Fund		
Middlefield Income Plus Class		
Middlefield Precious Metals Class		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Middlefield Short-Term Income Class Middlefield Uranium Focused Metals Class		
Canadian Real Estate Investment Trust	18 juin 2013	Ontario
Catégorie de ressources canadiennes Qwest energy Catégorie équilibrée tactique mondiale Qwest (<i>auparavant, Catégorie liée aux tendances inflationnistes et déflationnistes Qwest</i>)	13 juin 2013	Colombie-Britannique
First Asset DEX Government Bond Barbell Index ETF First Asset DEX Corporate Bond Barbell Index ETF First Asset DEX All Canada Bond Barbell Index ETF	18 juin 2013	Ontario
Fonds North Growth Canadian Equity Fonds North Growth U.S. Equity Advisor	17 juin 2013	Colombie-Britannique

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
BMO Fonds d'obligations BMO Fonds canadien de revenu mensuel diversifié BMO Fonds de revenu à taux variable	18 juin 2013	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
BMO Fonds mondial diversifié		
BMO Fonds d'obligations de sociétés échelonnées		
BMO Portefeuille FNB à rendement cible amélioré		
BMO Portefeuille FNB à rendement cible		
BMO Fonds mondial de rendement absolu		
BMO Fonds de dividendes nord-américains		
BMO Fonds mondial science et technologie		
BMO Fonds mondial à petite capitalisation		
BMO Fonds de métaux précieux		
BMO Fonds indice-actions en dollars US		
BMO Catégorie mondiale énergie		
BMO Catégorie mondiale d'actions		
BMO Catégorie Portefeuille FNB croissance		
BMO Catégorie Chine élargie		
Catégorie Mackenzie Sentinelle Canadien rendement à court terme	14 juin 2013	Ontario
Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie		
Catégorie Portefeuille revenu prudent Symétrie		
Catégorie Portefeuille prudent Symétrie		
Catégorie Portefeuille croissance Symétrie		
Catégorie Portefeuille croissance modérée Symétrie		
Fonds canadien de revenu mensuel Frontières	14 juin 2013	Ontario
Fonds d'obligations mondiales Frontières		
Fonds commun d'obligations internationales Impérial	14 juin 2013	Ontario
Fonds de valeur mondial Renaissance	14 juin 2013	Ontario
Fonds synthétique de forte capitalisation américaine	12 juin 2013	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	12 juin 2013	29 septembre 2011
Banque Canadienne Impériale de Commerce	12 juin 2013	29 septembre 2011
Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 juin 2013	29 septembre 2011
Banque de Montréal	12 juin 2013	5 avril 2013
Banque de Montréal	12 juin 2013	5 avril 2013
Banque de Montréal	13 juin 2013	5 avril 2013
Banque Nationale du Canada	12 juin 2013	8 juin 2012
Banque Nationale du Canada	12 juin 2013	8 juin 2012
Banque Nationale du Canada	12 juin 2013	8 juin 2012
Fonds de placement immobilier H&R	17 juin 2013	3 avril 2013
La Banque Toronto-Dominion	12 juin 2013	11 juin 2011
Société Financière Manuvie	17 juin 2013	18 juillet 2012

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Victory Nickel Inc.

Vu le placement de droits de Victory Nickel Inc. (l'« émetteur ») visé par la notice d'offre datée du 14 juin 2013 (la « notice d'offre ») déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »);

Vu le dépôt par l'émetteur en date du 17 septembre 2012, de l'avis prévu au paragraphe 2.1 a) du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (le « Règlement 45-106 »);

Vu la lettre d'opposition émise par l'Autorité en date du 19 septembre 2012 relativement au placement prévu à la notice d'offre;

Vu le respect par l'émetteur des conditions prévues à l'article 2.1 du Règlement 45-106;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c.A-33.2.

En conséquence, l'Autorité accepte les renseignements fournis par l'émetteur relativement au placement de 452 294 860 droits de souscription, tel que prévu à la notice d'offre.

Fait à Montréal, le 14 juin 2013.

(s) *Louis Auger*
Louis Auger
Directeur du financement des sociétés

Numéro de projet SEDAR : 1961085

Décision n°: 2013-FS-0086

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Amex Exploration inc.	2013-05-10 et 2013-05-15	422 unités	422 000 \$	26	1	2.3
Banque de Montréal	2013-05-21	Billets	10 277 000 \$	1	0	2.3
Banque Royale du Canada	2013-05-08	42 500 titres	4 259 775 \$	0	6	2.3
Banque Royale du Canada	2013-05-23	20 000 titres de séries 5P	2 000 000 \$	0	1	2.3
BHP Billiton Finance Limited	2013-05-14	Billets	749 557 500 \$	8	58	2.3
Colwood City Centre Limited Partnership	2013-05-13 au 2013-05-17	340 000 billets de catégorie II	340 000 \$	1	3	2.3
Emerald Oil Inc.	2013-05-17	120 000 actions ordinaires	751 200 \$	1	0	2.3
Exploration Lounor inc.	2013-05-21	2 000 000 d'actions ordinaires et 1 000 000 bons de souscription	100 000 \$	1	0	2.3
Falco Pacific Resource Group Inc.	2013-05-15	2 670 500 d'actions accréditives	1 068 200 \$	5	3	2.3
Flemish Gold Corp.	2013-05-16	52 500 000 unités	5 250 000 \$	1	20	2.3 / 2.10

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Les Ressources Threegold Inc.	2013-05-17	30 000 actions ordinaires	9 000 \$	2	0	2.13
Marketo, Inc.	2013-05-22	180 000 actions ordinaires	2 417 922 \$	2	5	2.3
Mid Americas Corp.	2013-02-15	5 000 000 actions ordinaires	2 000 \$	1	0	2.5
Mines d'Or et de Cuivre Newbaska Ltée	2013-05-27	461 030 actions ordinaires	46 103 \$	3	2	2.14
MoSys, Inc.	2013-05-14	755 000 actions ordinaires	3 064 696 \$	1	2	2.3
Nielsen Holdings N.V.	2013-05-17	10 000 actions ordinaires	359 500 \$	1	0	2.3
Phoenix Capital Fund - US, A Mutual Fund Trust	2013-05-06, 2013-05-07, 2013-05-08, 2013-05-10, 2013-05-14, 2013-05-15	49 413 parts de fiducie de catégorie A	247 065 \$	8	14	2.9
Phoenix Capital Fund- US, A Mutual Fund Trust	2013-03-04, 2013-03-07, 2013-03-11, 2013-03-13	60 337 unités de catégorie A	301 685 \$	14	12	2.9
Plomberie Mario Thivierge Inc.	2012-09-14	20 actions ordinaires	20 \$	2	0	2.5

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Redstone Capital Corporation	2013-05-08 et 2013-05-14	935 obligations à taux fixe de série A, 255 de série B, 579 de série C, 300 de série F, 600 de série G, 647 de série H, 1 680 de série I et 1 670 de série J	666 600 \$	9	21	2.9
Redstone Capital Corporation	2013-04-16 et 2013-04-23	3 454 obligations de série A, 270 de série C, 200 de série E, 100 de série F, 250 de série G, 1 860 de série H et 200 de série I	633 400 \$	1	17	2.3 / 2.9
Redstone Investment Corporation	2013-05-20	Obligations	847 700 \$	1	11	2.3 / 2.9
Ressources Géoméga Inc.	2013-05-10	250 000 actions ordinaires	40 000 \$	1	0	2.3
Ressources Majescor Inc.	2013-05-17	2 000 000 unités	100 000 \$	0	1	2.3
Ressources Sirios Inc.	2013-05-29	621 384 actions accréditatives, 710 000 unités	151 780 \$	15	0	2.3 / 2.5

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
SecureCare Investments Inc	2013-05-14, 2013-05-17, 2013-05-21	440 obligations à taux fixe, série A, 405,59384 obligations à taux fixe, série B, 80 obligations à taux fixe, série C, 178,727 obligations à taux fixe, série D, 426 obligations à taux fixe, série E, 824,74 obligations à taux fixe, série F	2 355 061 \$	28	58	2.3 / 2.9
Société d'épargne des autochtones du Canada	2013-04-18 et 2013-04-24	50 obligations	50 000 \$	2	0	2.9
Sonic Automotive, Inc.	2013-05-06	Billets de premier rang	6 945 705 \$	1	5	2.3
Tenet Healthcare Corporation	2013-05-15	Billets de premier rang	32 044 950 \$	1	2	2.3
TerraX Minerals Inc.	2013-05-08	6 786 085 unités	1 357 217 \$	25	17	2.3 / 2.5
Tornier N.V.	2013-05-15	350 000 actions ordinaires	5 750 500 \$	1	0	2.3
TriState Capital Holdings, Inc.	2013-05-14	50 000 actions ordinaires	583 500 \$	1	1	2.3
Walton CA Highland Falls Investment Corporation	2013-04-04	29 568 actions ordinaires de catégorie B sans droit de vote, obligations non-garanties	1 182 720 \$	3	45	2.3 / 2.9

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Alliance International Large Cap Growth Fund	2012-01-06 au 2012-04-30	9 439,90 parts	158 969 \$	1	0	2.3
Altairis Long/Short Levered (Canada)	2012-04-30 au 2012-12-31	700 000 parts	70 000 000 \$	1	0	2.3
Brandes Canada Emerging Markets Equity Unit Trust	2012-05-23, 2012-07-31	1 004 531,07 parts	10 200 000 \$	2	0	2.3
Bridgewater Pure Alpha Fund II, Ltd.	2012-01-01 au 2012-12-31	432 698,05 actions	443 560 945 \$	1	4	2.3
Bridgewater Pure Alpha Major Markets II, Ltd.	2012-01-01 au 2012-12-31	79 961,29 actions	85 093 750 \$	2	3	2.3
Bridgewater Short Term Investment Fund I, LLC.	2012-01-01 au 2012-12-31	16 263 102,67 parts	191 325 000 \$	1	0	2.3
Caisse commune d'actions canadiennes – Défensive IA Clarington	2012-01-01 au 2012-12-31	349 272 parts	4 352 888 \$	208	26	2.3
Caisse commune d'actions canadiennes – Qualité IA Clarington	2012-01-01 au 2012-12-31	85 359 parts	659 631 \$	56	4	2.3
Caisse commune d'actions privilégiées canadiennes IA Clarington	2012-01-01 au 2012-12-31	307 015 parts	2 677 194 \$	101	12	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Caisse commune d'obligations IA Clarington	2012-01-01 au 2012-12-31	268 884 parts	2 994 563 \$	108	18	2.3
Caisse commune du marché monétaire IA Clarington	2012-01-01 au 2012-12-31	1 017 822 parts	10 198 455 \$	293	32	2.3
Canadian Dollar Liquidity Fund	2012-01-01 au 2012-12-31	933 854 405 parts	933 854 405 \$	1	2	2.3
Fischer Investments Emerging Markets Equity Unit Trust Fund	2012-01-01 au 2012-12-31	4 353 594, 47 parts	37 331 350 \$	3	0	2.3
Fischer Investments Global Small Cap Unit Trust Fund	2012-12-03	680 000 parts	6 800 000 \$	1	0	2.3
Fonds commun d'actions américaines diversifiée LODH OPUS	2012-01-11 au 2012-01-18	77 878,49 parts	914 055 \$	1	0	2.3
Fonds commun de revenu fixe LODH OPUS	2012-01-18	1 563 parts	16 573 \$	1	0	2.3
Fonds commun équilibré Lombard Odier OPUS	2012-02-15 au 2012-12-24	3 067 300,69 parts	42 558 918 \$	1	0	2.3
Fonds Orientation Finance Caméléon, Alpha	2012-01-01 au 2012-12-31	Parts	719 989 \$	65	0	2.3
Fonds Orientation Finance Valeur, Performance	2012-01-01 au 2012-12-31	Parts	1 559 259 \$	81	0	2.3
Formula Growth Hedge Fund	2012-01-01 au 2012-12-31	938 521,09 parts	9 685 869 \$	28	12	2.3 / 2.5 / 2.10

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Good Opportunities Fund	2012-01-01 au 2012-12-31	317 357,75 parts	3 406 367 \$	2	33	2.3
Greystone Balanced Fund	2012-01-01 au 2012-12-31	8 188 285,35 parts	138 056 460 \$	2	20	2.3
Greystone Canadian Equity Fund	2012-01-01 au 2012-12-31	13 203 167,32 parts	288 621 559 \$	5	66	2.3
Greystone Canadian Fixed Income Fund	2012-01-01 au 2012-12-31	30 053 835,17 parts	332 319 495 \$	2	57	2.3
Greystone EAFE Plus Fund	2012-01-01 au 2012-12-31	2 788 330,31 parts	19 512 543 \$	3	37	2.3
Greystone Money Market Fund	2012-01-01 au 2012-12-31	131 615 717,4 1 parts	1 316 157 171 \$	2	46	2.3
Greystone Mortgage Fund	2012-01-01 au 2012-12-31	10 974 874,32 parts	122 381 864 \$	1	13	2.3
Greystone US Equity Fund	2012-01-01 au 2012-12-31	6 434 073,37 parts	73 709 758 \$	2	45	2.3
OxAM Quant Fund Limited	2012-02-01 au 2012-06-01	346 508 actions	344 778 804 \$	2	3	2.3
PIMCO Canada Canadian CorePLUS Bond Trust	2012-01-03 au 2012-12-31	1 709 696,66 parts	186 479 800 \$	3	8	2.3
PIMCO Canada Canadian CorePLUS Long Bond Trust	2012-01-09 au 2012-12-28	606 839,20 parts	62 867 850 \$	1	2	2.3
Sanford Bernstein Core Plus Bond Fund	2012-01-23 au 2012-12-27	1 531 698 parts	41 875 687 \$	3	6	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Sanford C. Bernstein Global Blend Equity Fund	2012-01-03 au 2012-09-19	142 492,13 parts	2 589 339 \$	3	0	2.3
Sanford C. Bernstein Global Strategic Value Fund	2012-01-19 au 2012-09-18	13 778,93 parts	161 580 \$	1	0	2.3
Sanford C. Bernstein Global Value Equity Fund	2012-01-03 au 2012-12-17	27 196,56 parts	423 176 \$	1	0	2.3
Sanford C. Bernstein International Value Equity (Cap-weighted, Unhedged) Fund	2012-01-10 au 2012-12-28	325 408,20 parts	5 367 827 \$	1	3	2.3
SSgA Active Canadian Universe Bond Fund	2012-01-01 au 2012-12-31	59 440,64 parts	606 301 \$	1	0	2.3
SSgA Canadian Short Term Investment Fund	2012-01-01 au 2012-12-31	61 196 831,72 parts	611 968 317 \$	6	9	2.3
SSgA Enhanced Canadian Long Term Bond Fund	2012-01-01 au 2012-12-31	3 963 837,74 parts	45 717 397 \$	3	9	2.3
SSgA Enhanced Canadian Short Term Bond Fund	2012-01-01 au 2012-12-31	3 514 885,11 parts	36 127 622 \$	2	3	2.3
SSgA MA Canadian Equity Index Plus Fund	2012-01-01 au 2012-12-31	7 399 681,12 parts	83 502 666 \$	1	3	2.3
SSgA MA S&P 500 Stock Index Futures Fund	2012-01-01 au 2012-12-31	3 517 149,04 parts	24 849 499 \$	1	0	2.3
SSgA MA S&P/TSX Capped Composite Index Fund	2012-01-01 au 2012-12-31	4 124 536,70 parts	36 317 871 \$	1	6	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
SSgA S&P 500 Index Fund for Canadian Pension Plans	2012-01-01 au 2012-12-31	2 816 294,43 parts	173 822 174 \$	5	27	2.3
SSgA S&P 500 Index Hedged to Canadian Dollars for Canadian Pension Plans	2012-01-01 au 2012-12-31	14 102 093,53 parts	121 062 051 \$	2	6	2.3
SSgA S&P/TSX Composite Index Fund	2012-01-01 au 2012-12-31	39 187 502,46 parts	284 998 150 \$	4	17	2.3

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Teranga Gold Corporation

Vu la demande présentée par Teranga Gold Corporation (« Teranga ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 4 juin 2013 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V 1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 3.1(2) et 6.1 du *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat* (le « Règlement 62 104 »);

Vu les termes définis suivants :

« dispense temporaire » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 3.1(2) du Règlement 62-104 d'établir une version française de la note d'information;

« note d'information » : la note d'information de Teranga portant sur l'offre, y compris les documents qui y sont intégrés par renvoi, ainsi que tout avis de changement ou de modification s'y rapportant;

« offre » : l'offre publique d'achat que Teranga entend lancer pour acquérir les titres;

« Oromin » : Oromin Explorations Ltd., l'émetteur visé par l'offre;

« titres » : la totalité des actions ordinaires émises et en circulation d'Oromin;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A 33.2;

Vu la demande visant à obtenir la dispense temporaire;

Vu les considérations suivantes :

1. Teranga est un émetteur assujetti dans toutes les provinces du Canada à l'exception du Québec;
2. Oromin est un émetteur assujetti en Colombie Britannique, en Alberta, au Manitoba et en Ontario;
3. Teranga entend lancer l'offre et déposer la note d'information le 11 juin 2013;
4. l'offre prévoira un délai de 35 jours au cours duquel les porteurs pourront déposer leurs titres;
5. Teranga a démontré que le processus de traduction de la note d'information a débuté en temps opportun;
6. Teranga n'est pas en mesure de compléter la traduction de la note d'information d'ici le lancement de l'offre;

Vu les déclarations faites par Teranga.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense temporaire aux conditions suivantes :

1. un sommaire de la note d'information en version française sera déposé auprès de l'Autorité au moment du dépôt de la note d'information en version anglaise et sera transmis aux porteurs de titres d'Oromin résidant au Québec simultanément à la transmission de la note d'information en version anglaise; et
2. la version française de la note d'information sera déposée auprès de l'Autorité et transmise aux porteurs de titres d'Oromin résidant au Québec dès que possible, mais au minimum 35 jours avant la date d'expiration de l'offre.

Fait à Montréal, le 7 juin 2013.

Louis Auger
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2013-FS-0082

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet

www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.7 AGRÉMENTS ET AUTORISATIONS DE MISE EN MARCHÉ DE DÉRIVÉS

Aucune information.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Aucune information.

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Kolombo Technologies Ltée

Révoque partiellement l'interdiction 2008-MC-0878 prononcée le 22 septembre 2008 visant les opérations sur les titres de Kolombo Technologies Ltée de façon à permettre à Coroux Inc. de céder à Francine Perryman 420 384 actions ordinaires de l'émetteur pour les motifs suivants :

1. Francine Perryman désire acquérir 420 384 actions ordinaires et elle est informée du fait que ces titres ne peuvent être revendus tant que l'interdiction visant les opérations sur ces titres sera en vigueur;
2. la requête de Coroux Inc. ne porte pas atteinte à la protection des épargnants.

De plus, la directrice permet à tout courtier inscrit de fournir ses services, si nécessaire, aux fins d'effectuer ladite opération et permet à l'agent de transfert ou au secrétaire de Kolombo Technologies Ltée, d'effectuer toutes les procédures nécessaires pour compléter cette opération.

La levée partielle est prononcée le 12 juin 2013

Décision n°: 2013-FIIC-0165

Specialty Foods Group Income Fund

Révoque partiellement l'interdiction 2009-FIIC-0238 prononcée le 23 septembre 2009 visant les opérations sur les titres de Specialty Foods Group Income Fund de façon à permettre à Laura Zemelman de céder à Allan Zemelman 1 200 actions de l'émetteur pour les motifs suivants :

1. Allan Zemelman désire acquérir 1 200 actions et il est informé du fait que ces titres ne peuvent être revendus tant que l'interdiction visant les opérations sur ces titres sera en vigueur;
2. la requête de Laura Zemelman ne porte pas atteinte à la protection des épargnants.

De plus, la directrice permet à tout courtier inscrit de fournir ses services, si nécessaire, aux fins d'effectuer ladite opération et permet à l'agent de transfert ou au secrétaire de Specialty Foods Group Income Fund, d'effectuer toutes les procédures nécessaires pour compléter cette opération.

La levée partielle est prononcée le 12 juin 2013

Décision n°: 2013-FIIC-0164

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Aucune information.

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION*RAPPORTS TRIMESTRIELS*

	Date du document
BRP INC.	2013-04-30
GROUPE BIKINI VILLAGE INC.	2013-05-04
HECLA MINING COMPANY	2013-03-31
IMMUNOTEC INC.	2013-04-30
MINERAUX RARES QUEST LTEE	2013-04-30
MRRM INC.	2013-05-31
PREMIUM INCOME CORPORATION	2013-04-30
RESSOURCES VANTEX LTEE	2013-04-30
SONOMA CAPITAL INC.	2013-04-30

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CAPITAL PRO-EGAUX INC.	2013-02-28
HANWEI ENERGY SERVICES CORP.	2013-03-31
MAGNUM HUNTER RESOURCES CORPORATION	2012-12-31
MINES CANCOR INC.	2013-03-31
TECHNOLOGIES D-BOX INC.	2013-03-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CAPITAL PRO-EGAUX INC.	2013-02-28
HANWEI ENERGY SERVICES CORP.	2013-03-31
MAGNUM HUNTER RESOURCES CORPORATION	2012-12-31
MINES CANCOR INC.	2013-03-31
TECHNOLOGIES D-BOX INC.	2013-03-31

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
CHATEAU INC. (LE)	
GIANT EXPLORATION INC.	
INTERNATIONAL DATACASTING CORPORATION	
WILLIAMS CREEK GOLD LIMITED	
49 NORTH RESOURCES INC.	

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
DIFFERENCE CAPITAL FINANCIAL INC.	2012-12-31
FIDUCIE AVANTAGE A COURT TERME CI (#3673)	2013-03-31

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
FIDUCIE D'OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE SIGNATURE (#3673)	2013-03-31
FIDUCIE DE GESTION DU REVENU AVANTAGE SELECT (#3673)	2013-03-31
FIDUCIE DE RENDEMENT DIVERSIFIE SIGNATURE (#3673)	2013-03-31
FIDUCIE DE REVENU CAMBRIDGE (#3673)	2013-03-31
FONDS DE GESTION D'ACTIONS INTERNATIONALES SELECT (#3673)	2013-03-31
FONDS DE GESTION D'ACTIONS AMERICAINES SELECT (#3673)	2013-03-31
FONDS DE GESTION D'ACTIONS CANADIENNES SELECT (#3673)	2013-03-31
FONDS DE REVENU CI (#3673)	2013-03-31
GLV INC.	2013-03-31
HANWEI ENERGY SERVICES CORP.	2013-03-31
MAGNUM HUNTER RESOURCES CORPORATION	2012-12-31
TECHNOLOGIES D-BOX INC.	2013-03-31
TRUE NORTH COMMERCIAL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2012-12-31

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS CONFORMES (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles SEDI

À partir du 1^{er} novembre 2010, le délai de dépôt d'une déclaration d'initié passera donc à cinq jours civils (sauf pour les déclarations initiales).

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI	
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	45 : Contrepartie d'un bien
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	46 : Contrepartie de services
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de % des titres d'un émetteur assujetti (Loi sur les valeurs mobilières du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation.	47 : Acquisition ou aliénation par don
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	50 : Attribution d'options
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	51 : Levée d'options
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	52 : Expiration d'options
NATURE DE L'OPÉRATION	53 : Attribution de bons de souscription
Généralités	54 : Exercice de bons de souscription
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	55 : Expiration de bons de souscription
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	56 : Attribution de droits de souscription
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	57 : Exercice de droits de souscription
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	58 : Expiration de droits de souscription
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	59 : Exercice au comptant
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	Dérivés émis par un tiers
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
35 : Dividende en actions	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
36 : Conversion ou échange	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
37 : Division ou regroupement d'actions	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
38 : Rachat – annulation	Divers
40 : Vente à découvert	90 : Changements relatifs à la propriété
	97 : Autres
	99 : Correction d'information
	NATURE DE L'EMPRISE
	D : Propriété directe
	I : Propriété indirecte
	C : Contrôle
	AUTRES MENTIONS
	O : Opération originale
	M : Première modification
	M' : Deuxième modification
	M" : Troisième modification, etc.
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).

* : L'astérisque en regard d'un solde de clôture signifie que l'initié ou son agent déposant a aussi indiqué un solde calculé par lui-même lorsque l'opération a été déposée.

AVIS

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée ci-dessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais. Le personnel de l'Autorité rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières, déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec dans un délai de 10 jours, sauf dans certains cas précis. Ces opérations doivent être rapportées de façon exacte et claire. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Aastra Technologies Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Shen, Francis Nelson	4, 5		O	2013-06-14	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(40 000)	20.6000	0
Shen Capital Corporation	PI		O	2013-06-14	I	90 - Changements relatifs à la propriété	40 000	20.6000	1 226 111
Agellan Commercial Real Estate Investment Trust									
<i>Parts</i>									
Camenzuli, Francis Xavier	4, 7, 5		O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	9.1700	19 000
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.5700	19 400
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 300	9.5900	23 700
AgJunction Inc. (formerly Hemisphere GPS Inc.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Heiniger, Richard Wayne	4								
Rick & Debra Heiniger	PI		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 500	0.9500	349 500
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 500	0.9500	378 000
			O	2013-06-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.9500	379 000
			O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.9500	394 000
			O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.9500	395 000
Air Canada									
<i>Class B Voting Shares</i>									
Careen, Nick	5		O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 575)	2.4800	0
Verschuren, Annette Marie	4		O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	2.4100	40 000
AIRBOSS OF AMERICA CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dodd, Robert William	5	R	O	2007-01-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 055)	3.6850	29 527
		R	O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	7.1000	49 979
AirlQ Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gibbs, Donald	4, 5		O	2013-06-14	D	45 - Contrepartie d'un bien	1 300 000	0.0500	2 952 500
Mosaic Capital Partners LP	3		O	2013-06-14	D	45 - Contrepartie d'un bien	2 000 000	0.0500	4 249 999
Algoma Central Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wight, Greg D.	5		O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 310	14.1500	78 296
Alimentation Couche-Tard Inc.									
<i>Unité d'action différée</i>									
Bourque, Nathalie	4		O	2013-06-11	D	46 - Contrepartie de services	31	57.5200	
			M	2013-06-11	D	46 - Contrepartie de services	31	57.5200	2 005
Kau, Mélanie	4		O	2013-05-30	D	46 - Contrepartie de services	14	59.0700	
			M	2013-05-30	D	46 - Contrepartie de services	28	59.0700	
			M'	2013-05-30	D	46 - Contrepartie de services	29	59.0700	16 877
			O	2013-06-11	D	46 - Contrepartie de services	31	57.5200	
			M	2013-06-11	D	46 - Contrepartie de services	31	57.5200	16 908
Turmel, Jean	4		O	2013-06-11	D	46 - Contrepartie de services	30	57.5200	
			M	2013-06-11	D	46 - Contrepartie de services	30	57.5200	27 442
<i>Unité d'action fictive</i>									
Gaustad, Lars	7		O	2013-04-23	D	46 - Contrepartie de services	1 727	59.2500	
			M	2013-04-23	D	46 - Contrepartie de services	1 767	59.2500	4 123
Høidahl, Hans-Olav	7		O	2013-04-23	D	46 - Contrepartie de services	1 631	59.2500	
			M	2013-04-23	D	46 - Contrepartie de services	2 175	59.2500	5 075
Madsen, Jørn	7		O	2013-04-23	D	46 - Contrepartie de services	2 175	59.2500	
			M	2013-04-23	D	46 - Contrepartie de services	2 013	59.2500	4 697
Palm, Jonas	7		O	2013-04-23	D	46 - Contrepartie de services	1 767	59.2500	

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié Porteur inscrit									
			M	2013-04-23	D	46 - Contrepartie de services	1 491	59.2500	3 479
Romer, Karen	7		O	2013-04-23	D	46 - Contrepartie de services	2 013	59.2500	
			M	2013-04-23	D	46 - Contrepartie de services	944	59.2500	2 202
Rosén, Sverre	7		O	2013-04-23	D	46 - Contrepartie de services	1 491	59.2500	
			M	2013-04-23	D	46 - Contrepartie de services	1 727	59.2500	3 741
Støkken, Thomas	7		O	2013-04-23	D	46 - Contrepartie de services	944	59.2500	
			M	2013-04-23	D	46 - Contrepartie de services	1 727	59.2500	4 029
Strand, Ina	7		O	2013-04-23	D	46 - Contrepartie de services	1 727	59.2500	
			M	2013-04-23	D	46 - Contrepartie de services	1 631	59.2500	3 806
Allied Properties Real Estate Investment Trust									
<i>Parts</i>									
Cunningham, Gordon R.	4								
Fairmoor	PI		O	2013-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	32.1900	11 596
Jacobs, Wayne Lester	5		O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	31.1880	110 658
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 000)	31.2190	97 658
			O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	31.3720	114 658
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 067)	32.0027	91 591
Altus Group Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Turrin, Liana	5		O	2012-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29	7.6100	
			M	2012-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	29	7.6100	1 529
			O	2012-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27	8.2500	
			M	2012-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	27	8.2500	1 556
			O	2013-01-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27	8.4300	
			M	2013-01-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	27	8.4300	1 583
Anthem Resources Incorporated (formerly Virginia Energy Resources Inc.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ingram, Robert Ingram	4		O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	91 000	0.0700	635 026
Matthews, Robert V.	5		O	2013-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0750	387 839
Netolitzky, Ronald Kort	4, 5		O	2013-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	240 000	0.0750	2 613 539
			O	2013-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.0760	2 513 539
ARC Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hearn, Timothy James	4								
RBC Wealth Mgmt Calgary - T Hearn	PI		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	26.5500	15 000*
Argent Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Prokop, Brian	4		O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 700	10.1400	57 299
Kathryn Nunn	PI		O	2013-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	10.1300	26 228
Argent NSX inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
van Hoof, Johannes Henricus Cornelis	4, 5, 3								
Van Hoof Industrial Holdings Ltd.	PI		O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	96 000	0.0400	11 929 100
			O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	34 000	0.0400	11 963 100
Argex Titane Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Garson, Anthony	4		O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	1.0000	0
Arianne Phosphate Inc.									
<i>Options</i>									
Pillay, Siva	4		O	2013-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2013-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2013-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2013-06-03	D	50 - Attribution d'options	200 000	1.2500	200 000
Pinney, Steven Lee	4		O	2013-06-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			200 000
Arsenal Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
MacKay, Ronald Neil 101029936 Saskatchewan Ltd.	4 PI		O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 000	0.4300	4 647 900
Atrium Innovations Inc.									
Actions ordinaires									
Dupont, Éric 9143-5842 Québec inc.	4 PI		O	2013-06-11	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 111	14.6400	18 111
Le fonds de croissance Cap Diamant Inc.	PI		O	2013-06-11	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(5 555)	14.6400	7 778
			O	2013-06-12	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 222)		5 556
			O	2013-06-13	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 222)	14.6400	3 334
			O	2013-06-13	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 112)		2 222
			O	2013-06-14	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 111)		1 111
Aurora Oil & Gas Limited									
Loan Secured by Pledge (limited recourse) matures Mar. 15/16									
Stewart, Jonathan Kingsley	4, 5		O	2011-02-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2012-12-10	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		1*
Loan Secured by Pledge (limited recourse) matures Mar. 24/16									
Dowland, Graham Treffina Joyce Dowland	4, 5 PI		O	2011-02-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2012-12-20	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		1*
Australian Banc Income Fund									
Parts - Class A									
Murdoch, W. Neil Murdoch Family Trust	5 PI		O	2011-03-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.5000	1 000
AutoCanada Inc.									
Deferred share units									
Barefoot, Gordon Ronald	4, 7		O	2013-06-17	D	35 - Dividende en actions	10		1 368*
Cumming, Christopher David	4		O	2013-06-17	D	35 - Dividende en actions	19		2 635*
DesRosiers, Dennis Stephan	4		O	2013-06-17	D	35 - Dividende en actions	11		1 582*
Ross, Michael	4		O	2013-06-17	D	35 - Dividende en actions	18		2 604*
Salmon, Robin Daniel Adam	4		O	2013-06-17	D	35 - Dividende en actions	7		1 005*
Restricted share units									
Orysiuk, Thomas Louis	7, 6		O	2013-06-17	D	35 - Dividende en actions	291		41 363*
Priestner, Patrick John	7, 6, 3		O	2013-06-17	D	35 - Dividende en actions	277		39 234*
Rose, Stephen Richard Edward	5		O	2013-06-17	D	35 - Dividende en actions	184		25 977*
Avigilon Corporation									
Actions ordinaires									
Bardua, Bradley Dean	5		O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 330	16.2300	33 230*
Fernandes, Alexander	4, 5		O	2013-06-11	D	51 - Exercice d'options	380 000	1.0000	1 090 000
			O	2013-03-19	D	51 - Exercice d'options	120 000	1.0000	710 000
Jaako, Harry	4		O	2011-10-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-10	D	51 - Exercice d'options	100 000	1.0000	100 000
			O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	17.6901	70 000
			O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	17.5862	65 000
			O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	17.5000	62 000
Odium Brown ITF Barbara Jaako	PI		O	2011-10-31	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	17.5200	3 000
Odium Brown ITF Harry Jaako	PI		O	2011-10-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	17.6804	5 000
Jung, Wan	4, 5		O	2013-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(53 200)	17.6700	2 304 601
Lila Jung	PI		O	2013-06-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(90 000)	17.6200	585 300
Options									
Bardua, Bradley Dean	5	R	O	2013-04-05	D	50 - Attribution d'options	50 000	11.2400	200 000*
Fernandes, Alexander	4, 5		O	2013-06-11	D	51 - Exercice d'options	(380 000)	1.0000	300 000
		R	O	2013-04-05	D	50 - Attribution d'options	100 000	11.2400	680 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
		R	O	2013-03-19	D	51 - Exercice d'options	(120 000)	1.0000	580 000
Jaako, Harry	4		O	2013-06-10	D	51 - Exercice d'options	(100 000)		0
Marginson, Bruce	4	R	O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	100 000	1.0000	200 000
Axia NetMedia Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Blake, Mark	5		M	2007-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	2.7500	
			M	2008-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	2.8200	
			M	2008-06-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.5600	
			M	2008-07-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 029	4.0700	2 029
			M	2008-09-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 931	2.8100	4 960
			M	2008-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	1.4000	11 960
			M	2009-05-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 248	1.9400	16 208
			M	2009-09-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 704	1.6400	22 912
			M	2010-08-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 514	1.3700	30 426
			M	2010-08-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 591	1.8700	37 017
			O	2007-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2007-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2007-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 306		62 668
			O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17 500		80 168
			O	2013-01-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	818	1.2600	80 986
			O	2013-01-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	759	1.3591	81 745
			O	2013-02-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	741	1.3917	82 486
			O	2013-03-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	719	1.4337	83 205
			O	2013-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	688	1.5000	83 893
			O	2013-03-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	640	1.6110	84 533
			O	2013-04-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	633	1.6300	85 166
			O	2013-04-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	702	1.4700	85 868
			O	2013-05-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	748	1.3795	86 616
			O	2013-05-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	692	1.4900	87 308
Mark Blake	PI	R	O	2007-02-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	2.7500	
			O	2008-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	2.8200	
			O	2008-06-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.5600	
			O	2008-07-25	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 029	4.0700	
			O	2008-09-09	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 931	2.8100	
			O	2008-11-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	1.4000	
			O	2009-05-12	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 248	1.9400	
			O	2009-09-24	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 704	1.6400	
			O	2010-08-12	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 514	1.3700	
			O	2010-08-12	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 591	1.8700	
RRSP	PI		M'	2007-02-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	2.7500	16 182
			M'	2008-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	2.8200	18 882
			M'	2008-06-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.5600	23 882
			O	2007-11-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2007-11-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 182
Hartsliel, Alan Guy	5		O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14 054		59 241
			O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	35 266		94 507
			O	2013-01-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 674	1.2600	96 181
			O	2013-01-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 552	1.3591	97 733
			O	2013-02-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 516	1.3917	99 249
			O	2013-03-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 471	1.4337	100 720
			O	2013-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 406	1.5000	102 126
			O	2013-03-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 309	1.6110	103 435
			O	2013-04-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 294	1.6300	104 729
			O	2013-04-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 435	1.4700	106 164
			O	2013-05-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 529	1.3795	107 693
			O	2013-05-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 416	1.4900	109 109

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
Hua, Corinne	5		M	2008-09-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 665	2.8100	4 506
			M	2009-05-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 996	1.9400	8 502
			M	2009-09-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 339	1.6400	14 841
			M	2010-08-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 105	1.4400	21 946
			M	2010-08-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 470	1.8700	29 416
			O	2007-07-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2007-07-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2007-07-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M''	2007-07-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 841
			O	2011-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 386		53 328
			O	2012-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16 793		70 121
			O	2013-01-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	843	1.2600	70 964
			O	2013-01-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	782		71 746
			O	2013-02-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	763		72 509
			O	2013-03-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	741		73 250
			O	2013-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	708		73 958
			O	2013-03-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	660		74 618
			O	2013-04-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	652		75 270
			O	2013-04-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	723		75 993
			O	2013-05-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	770	1.3795	76 763
			O	2013-05-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	713	1.4900	77 476
Corinne Hua	PI		O	2008-09-09	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 665	2.8100	
			O	2009-05-12	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 996	1.9400	
			O	2009-09-24	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 339	1.6400	
			O	2010-08-12	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 105	1.4400	
			O	2010-08-12	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 470	1.8700	
Sigler, Murray	5		O	2013-05-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 529	1.3795	164 245
			O	2013-05-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 416	1.4900	165 661
Options									
Blake, Mark	5		M	2009-02-06	D	50 - Attribution d'options	25 000	2.1200	75 000
			M	2011-11-07	D	52 - Expiration d'options	(50 000)	3.1700	25 000
			O	2007-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2007-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 000
Mark Blake	PI		O	2009-02-06	C	50 - Attribution d'options	25 000	2.1200	
			O	2011-11-07	C	52 - Expiration d'options	(50 000)	3.1700	
Hua, Corinne	5		M	2007-09-04	D	50 - Attribution d'options	50 000	5.3700	50 000
			M	2009-02-06	D	50 - Attribution d'options	25 000	2.1200	75 000
			M	2012-06-30	D	52 - Expiration d'options	(50 000)	5.3700	25 000
			O	2007-07-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2007-07-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Corinne Hua	PI		O	2007-09-04	C	50 - Attribution d'options	50 000	5.3700	
			O	2009-02-06	C	50 - Attribution d'options	25 000	2.1200	
			O	2012-06-30	C	52 - Expiration d'options	(50 000)	5.3700	
Restricted Share Units									
Blake, Mark	5		M	2012-04-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 683	1.5396	1 683
			O	2007-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Mark Blake	PI		O	2012-04-27	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 683	1.5396	
Hua, Corinne	5		M	2012-06-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 971	1.5301	6 971
			O	2007-07-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2007-07-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Corinne Hua	PI		O	2012-06-08	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 971	1.5301	
Banque de Montréal									
Actions ordinaires									
Rotenberg, Joanna Michelle	5								
Computershare Trust Company of Canada	PI		O	2013-06-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 360
Deferred Share Units									
Rotenberg, Joanna Michelle	5		O	2013-06-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 077

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
Options									
Rotenberg, Joanna Michelle	5		O	2013-06-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 174
Restricted Share Units									
Rotenberg, Joanna Michelle	5		O	2013-06-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 723
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA									
Actions ordinaires									
Bazin, Jean	4		O	2013-06-07	D	46 - Contrepartie de services	253	44.3934	
			M	2013-06-10	D	46 - Contrepartie de services	253	44.3934	6 052
Barisan Gold Corporation									
Actions ordinaires									
Dyczkowski, Karen	5		O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0550	117 625
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 500	0.0550	134 125
Baytex Energy Corp.									
Actions ordinaires									
Brussa, John Albert	4		O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	37.9500	274 625
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	37.9400	275 125
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	38.0000	285 125
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	37.9600	285 325
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 600	37.9700	289 925
Darcy, Geoffrey James	5		O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	38.2500	9 188
BCE Inc.									
Actions ordinaires									
Simmonds, Robert	4		O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	44.2300	104 000
Watson, John	7		O	2013-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	45.4500	4 900
Bell Aliant Inc.									
Actions ordinaires									
Bell, Mary-Ann	5								
BMO	PI		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 024)	28.2400	0
Bellatrix Exploration Ltd.									
Actions ordinaires									
BLAIR, TIMOTHY	5		O	2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	350	5.2400	13 735
Brown, Edward John	5		O	2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	389	5.2400	117 986
Kathy Brown - RRSP	PI		O	2013-06-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	389	5.2400	36 948
Chisholm, Duncan Andre	5		O	2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	392	5.2400	6 077
Eshleman, Brent Andrew	5		O	2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	518	5.2400	80 892
Gress-Blue, Leanne K.	5		O	2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	486	5.2400	40 394
Nichol, Kelly Malcolm	5		O	2013-05-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	381	5.2400	381
Oicle, Russell G.	5		O	2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	691	5.2400	60 467
Smith, Raymond George	4		O	2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	723	5.2400	143 136
Ulmer, Garrett	5		O	2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	373	5.2400	16 046
Vucurevich, Steven	5		O	2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	486	5.2400	43 713
Woo, Ving Yee	5		O	2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	461	5.2400	352 992
Birchcliff Energy Ltd.									
Actions privilégiées Series C (Cumulative Redeemable)									
Cullen, Kenneth Norman	4								
CIBC Wood Gundy Spousal RRSP	PI		O	2011-02-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-14	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	4 600	25.0000	4 600
Pagano, Karen Ann	5								
GMP Securities LP	PI		O	2007-01-23	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-14	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 000	25.0000	1 000
Surbey, James William	5								
HSBC Securities (Canada) Inc.	PI		O	2005-01-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	23.5000	2 000
Bombardier Inc.									
Actions à droit de vote subalterne Classe B/ Class B Shares (Subordinate Voting)									

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
Bachant, Raymond	5		O	2013-06-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(30 821)	4.7423	80 015
Cedervall, Peter John Olov	5		O	2013-06-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(9 033)	4.7423	5 187
Martel, Eric	5		O	2013-06-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(14 797)	4.7423	36 710
Wennberg, Ake Bjorn	7		O	2013-06-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(18 111)	4.7423	133 137
White, Deanna	5		O	2013-06-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(19 750)	4.7423	0
Bonavista Energy Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hamilton, Glenn A.	5		O	2013-06-17	D	51 - Exercice d'options	18 000	8.9600	89 285
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 000)	14.7500	71 285
Spence, Harold R.	5		O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	10 000	8.9600	210 888
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	14.3700	200 888
<i>Common Share Rights (TURIPS)</i>									
Hamilton, Glenn A.	5		O	2013-06-17	D	51 - Exercice d'options	(18 000)	8.9600	88 750
Spence, Harold R.	5		O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	8.9600	61 375
Boston Pizza Royalties Income Fund									
<i>Parts</i>									
Boston Pizza Royalties Income Fund	1		O	2013-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	5 400	23.2611	90 400
			O	2013-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	7 100	23.1611	97 500
			O	2013-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	7 100	23.1986	104 600
Brand Leaders Income Fund									
<i>Parts</i>									
Kovacs, Michael	4, 5		O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	11.3500	3 600
Brookfield Office Properties Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clark, Christie James Beckett	4								
SPOUSE	PI		O	2013-06-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 814	17.1800	8 094
Brookfield Property Partners L.P.									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Brookfield Asset Management Inc.	3								
BPY (2013) Corp.	PI		O	2013-06-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75	21.2600	720 139
			O	2013-06-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 300	21.6800	737 439
Calfrac Well Services Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Leier, Chad Jeremy	5		O	2013-06-10	D	51 - Exercice d'options	1 250	28.0300	1 250*
			O	2013-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 250)	30.6000	0
			O	2013-06-10	D	51 - Exercice d'options	400	21.5700	400*
			O	2013-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	30.6000	0
			O	2013-06-10	D	51 - Exercice d'options	625	20.7400	625*
			O	2013-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(625)	30.6000	0
<i>Options 2004 Stock Option Plan</i>									
Leier, Chad Jeremy	5		O	2013-06-10	D	51 - Exercice d'options	(1 250)	28.0300	30 900*
			O	2013-06-10	D	51 - Exercice d'options	(400)	21.5700	30 500*
			O	2013-06-10	D	51 - Exercice d'options	(625)	20.7400	29 875*
Calian Technologies Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Calian Technologies Ltd	1		O	2013-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	20.0000	1 400
			O	2013-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	19.9300	2 500
			O	2013-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	20.0500	3 900
			O	2013-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(3 900)		0
			O	2013-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	20.0000	1 400
			O	2013-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	19.7500	51 400
			O	2013-06-19	D	38 - Rachat ou annulation	(51 400)		0
Gauthier, Jacqueline	5		O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	19.8400	16 350
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(850)	19.8500	15 500
Canaccord Financial Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Evans, Aeron Thomsley	7		O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	6.1700	41 201

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Saunders, Graham Edward	7								
Canaccord Capital Corporation	PI		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 200)	5.9800	300 983
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	5.9800	300 183
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	6.1500	290 183
			O	2013-06-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	6.2500	285 183
Canadian Natural Resources Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Doucet, Real J. H.	5		O	2013-06-18	D	51 - Exercice d'options	112 000	22.9800	388 992
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(112 000)	30.2800	276 992
Jocksch, Terry James	5		O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	29.9000	142 886
<i>Options</i>									
Doucet, Real J. H.	5		O	2013-06-18	D	51 - Exercice d'options	(112 000)	22.9800	480 500
Canadian Oil Sands Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bourne, Ian Alexander	4		O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 017	19.6500	21 070
LOWRY, Donald James	4		O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 638	19.6500	26 921
Shultz, C.E. (Chuck)	4		O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 017	19.6500	105 870
Twiss, Wesley R.	4		O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 017	19.6500	54 071
<i>Deferred Share Units</i>									
Grandey, Gerald Wayne	4		O	2013-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 636		14 080
Korpach, Arthur Neil	4		O	2013-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 107		1 107
Raiss, Sarah	4		O	2013-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 636		3 183
Read, John K.	4		O	2013-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 636		15 704
Sangster, Brant G.	4		O	2013-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 636		9 859
Zaozirny, John Brian	4		O	2013-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 636		15 704
Canadian Real Estate Investment Trust									
<i>Parts Real Estate Investment Trust Units</i>									
Canadian Real Estate Investment Trust	1		O	2013-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	43.9000	50 000
			O	2013-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	16 700	42.9700	66 700
			O	2013-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	22 682	42.6300	89 382
			O	2013-06-06	D	38 - Rachat ou annulation	10 618	42.7000	100 000
			O	2013-06-07	D	38 - Rachat ou annulation	(66 700)		33 300
			O	2013-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	22 682	42.6300	55 982
			O	2013-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(55 982)		0
Fisher, James David	4		O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	43.0010	6 738
Canadian Western Bank									
<i>Actions ordinaires</i>									
Eastwood, Michael Glen	5		O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	814	16.8930	970
<i>Options</i>									
Eastwood, Michael Glen	5		O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	16.8930	34 425
Canadian World Fund Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Smedley, Michael Allan	4		O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	3.5500	17 000
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	3.5500	15 000
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	3.5500	12 000
Canfor Pulp Products Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clark, Glen David	4		O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	8.4100	1 500
Canlan Ice Sports Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gellard, Michael F.	5		O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	2.7500	25 600*
			O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	2.8500	26 400*
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.7400	26 500*
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.7500	26 600*
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	2.8500	26 800*
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	275	3.0000	27 075*
St. Aubin, Joey	5		O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	350	3.0000	12 150*

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit Wu, Ivan C.	5		O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.8500	10 200*
CanWel Building Materials Group Ltd. (formerly, Canwel Holdings Corporation)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Doman, Amardeip Singh	4		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 800	2.4100	15 812 709
The Futura Corporation	PI		O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 700	2.4300	15 824 409
			O	2013-06-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	405 500	2.5000	16 229 909
Seguin, Marc	4		O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	2.4000	12 100
Capstone Mining Corp.									
<i>Options</i>									
Le Bel, Guy	5		O	2013-05-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2013-06-03	D	50 - Attribution d'options	116 000	2.2900	116 000*
Cardiome Pharma Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Archibald, Jennifer	5								
Christopher Michael Archibald	PI		O	2013-04-12	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(29 596)		7 399*
Grant, Sheila	5		O	2013-04-12	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(3 120)		780*
Hunter, William L.	4, 5		O	2013-04-04	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 040 000)		
			M	2013-04-12	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 040 000)		510 000*
RIEDER, ROBERT	4, 7		O	2013-04-12	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(135 277)		33 819*
Roberts, Peter W	4		O	2013-04-12	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 000)		500*
Shlevin, Harold	4		O	2013-04-12	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 000)		500*
<i>Options</i>									
Archibald, Jennifer	5		O	2013-04-12	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(275 141)		68 785*
Glickman, Richard	4		O	2013-04-12	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(188 000)		47 000*
Grant, Sheila	5		O	2013-04-12	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(238 001)		59 500*
Hunter, William L.	4, 5		O	2013-04-04	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 688 000)		
			M	2013-04-12	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 688 000)		422 000*
Lalji, Karim Fatehali	5		O	2013-04-12	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(596 444)		149 111*
RIEDER, ROBERT	4, 7		O	2013-04-12	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(338 400)		84 600*
Roberts, Peter W	4		O	2013-04-12	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(148 000)		37 000*
Shlevin, Harold	4		O	2013-04-12	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(148 000)		37 000*
Caribbean Utilities Company, Ltd.									
<i>Actions ordinaires Class A Ordinary Shares</i>									
Bothwell, John Bryan	4								
John Bryan Bothwell and Andrea C. Bothwell	PI		O	2013-06-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	121	10.3900USD	7 749
Hew, J.F. Richard	4, 5		O	2013-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	59	10.3900USD	4 017
J.F. Richard Hew with Sandy Hew	PI		O	2013-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	242	10.3900USD	15 447
Powell, Eddinton M.	4		O	2013-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	10.3900USD	677
Ritch, David E.	4		O	2013-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	10.3900USD	24 597
Small, Andrew	5		O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	14 000	8.7600USD	15 040
			O	2013-06-13	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(14 000)	10.4000USD	1 040
			O	2013-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14	10.3900USD	1 054
Thomson, Peter A.	4								
Peter A. Thomson for Christina Marie Thomson	PI		O	2013-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	46	10.3900USD	2 971
Peter A. Thomson for Monique E. Thomson	PI		O	2013-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	37	10.3900USD	2 370
Peter A. Thomson for Victoria Joy Thomson	PI		O	2013-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	57	10.3900USD	3 651
Valley Field Investments Ltd.	PI		O	2013-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	61	10.3900USD	3 903
Watler, David	5								
Monica Watler and David Watler	PI		O	2013-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	10.3900USD	375
<i>Options</i>									
Small, Andrew	5		O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	(14 000)	8.7600USD	0
Cascades inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lemaire, Sylvie	4								
Fiducie Ronald JPM Tremblay	PI		O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 300)	5.7000	42 952

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
Fiducie SJJ Lemaire inc.	PI		O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 300)	5.7000	42 952
Centerra Gold Inc.									
<i>Droits Restricted Share Units</i>									
Pressler, Sheryl	4		O	2013-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(3 653)	4.5300	0
Cequence Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Stewart, Michael Robert	5		O	2013-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13 314	1.6238	197 681
			O	2013-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 180)	1.9203	174 501
Cerro Grande Mining Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Seeley, Frederick D.	4		O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1000USD	76 750
Chartwell Retirement Residences									
<i>Parts de fiducie</i>									
Harris, Michael Deane	4								
Laura Harris	PI		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 900	9.7500	34 900
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	9.7400	36 300
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	9.7300	37 000
Sullivan, Karen Leslie	5								
William Sullivan	PI		O	2013-06-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	10.0900	3 270
Chemin de Fer Canadien Pacifique Limitée									
<i>Droits DSU</i>									
Prentice, Peter Eric James	4		O	2013-06-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			740
CI Financial Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
MacLeod, Mark D.	7		O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 038)	31.1200	40 000
Cineplex Inc.									
<i>Deferred Share Units</i>									
Banks, Jordan	4		O	2013-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	510		510
Bruce, Robert W.	4		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	510		6 450
Dea, Joan	4		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	328		6 080
Greenberg, Ian	4		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	510		6 450
Marwah, Sarabjit	4		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	619		6 559
Munk, Anthony	4		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	255		3 225
Sonshine, Edward	5		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	619		7 830
Steady, Robert Joseph	4		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	328		4 148
Yaffe, Phyllis	4		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	401		5 070
Cipher Pharmaceuticals Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Aigner, Stefan	4		O	2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	765	3.5300	40 377
Andrews, Larry	5		O	2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	510	3.5300	74 765
Claypool, William	4		O	2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	765	3.5300	127 014
Corriente Master Fund, LP	3		O	2013-06-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 100)	4.2837	2 568 729*
Evans, Norman Charles	5		O	2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	340	3.5300	67 240
Garriock, William Charles	4		O	2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	425	3.5300	20 930
McDole, Gerald P.	4		O	2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	680	3.5300	45 597
Clarke Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Rapps, Michael	4, 6, 5		O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	4.6000	20 200
<i>Débetures convertibles 6 Dec 2013 (CKI.DB.A)</i>									
Clarke Inc.	1								
Trustee of the Clarke Inc. Pension Plan	PI		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 25 000.00	97.7500	\$ 1 825 000.00*
			O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 4 000.00	97.7500	\$ 1 829 000.00*
Clemex Technologies Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
Forget, Clement	4, 5, 3		O	2013-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1400	4 615 333
CML HealthCare Inc.									
<i>Deferred Share Units</i>									
Barry, Gery J.	4	R	O	2013-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 848		19 253
Fairbrother, Joseph	4	R	O	2013-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 848		19 253
Fisher Jr., Robert P.	4	R	O	2013-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 848		36 878
Merrin, Patrice	4	R	O	2013-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 848		43 894
van der Velden, Peter	4	R	O	2013-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 848		9 352
Wiseman, Stephen R.	4	R	O	2013-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 848		19 253
CO2 Solutions Inc.									
<i>Options</i>									
Constantin, Catherine Anne	5		O	2013-06-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			49 300
Coastal Contacts Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bozikis, Nicholas	5		O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	25 000	1.8200	39 742
Hardy, Roger	4, 5, 3		O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	4.6237USD	3 430 394
VANDERKRUYK, TERRY	5		O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	50 000	1.8200	215 894
<i>Options</i>									
Bozikis, Nicholas	5		O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	1.8200	137 500
VANDERKRUYK, TERRY	5		O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	1.8200	187 500
COM DEV International Ltd.									
<i>Options</i>									
Calhoun, Gary	5		O	2013-06-10	D	50 - Attribution d'options	44 955	3.6700	243 916*
Dyck, Paul Michael	4		O	2013-06-10	D	50 - Attribution d'options	11 342	3.6700	64 709*
Pley, Michael Everett	5		O	2013-06-10	D	50 - Attribution d'options	100 795	3.6700	461 654*
Spurrett, Robert	2		O	2013-06-10	D	50 - Attribution d'options	24 330	3.6700	131 580*
Stajcer, Tony	2		O	2013-06-10	D	50 - Attribution d'options	10 742	3.6700	60 152*
Stuart, John	2		O	2013-06-10	D	50 - Attribution d'options	9 657	3.6700	52 513*
White, Dan	2		O	2013-06-10	D	50 - Attribution d'options	36 384	3.6700	205 830*
Williams, Michael Brian	2		O	2013-06-10	D	50 - Attribution d'options	35 059	3.6700	188 944*
<i>Performance Share Units</i>									
Adamson, James	4		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 362		8 073*
Barney, Glenn	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 625		20 790*
BONDAR, ROBERTA LYNN	4		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 362		4 266*
Calhoun, Gary	5		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 386		45 936*
Clark, Bruce	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 286		18 389*
Doran, Nigel Neil	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 219		23 682*
Dyck, Paul Michael	4		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 234		23 453*
Dykstra, Kelly	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 682		6 330*
Friesen, Kenneth Allan	5		O	2012-04-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 861		2 861*
HEALY, GREGORY	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 909		22 141*
Heffernan, William	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 689		20 773*
Inker, Craig	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 259		19 944*
KANE, JOSEPH	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 320		35 678*
Masotti, David	4		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 362		4 765*
McCabe, David	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 319		15 716*
Mississian, Marina	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 995		23 404*
Pley, Michael Everett	5		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 803		88 356*
Ramsden, Ronald	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 320		18 344*
Reidel, Terry	4		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 362		8 073*
Spurrett, Robert	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 567		24 166*
Stajcer, Tony	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 010		22 678*
Stuart, John	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 626		19 244*
White, Dan	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 738		37 942*
Wiesel, Jeffrey Martin	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 696		32 480*
Williams, Michael Brian	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 544		35 602*

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Restricted Share Units</i>									
Adamson, James	4		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 452		10 546*
Barney, Glenn	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 625		20 790*
BONDAR, ROBERTA LYNN	4		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 090		1 412*
Clark, Bruce	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 286		18 389*
Doran, Nigel Neil	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 219		23 682*
Dyck, Paul Michael	4		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 234		23 453*
Dykstra, Kelly	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 682		6 330*
Friesen, Kenneth Allan	5		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 861		12 262*
HEALY, GREGORY	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 909		22 141*
Heffernan, William	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 689		20 773*
Inker, Craig	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 259		15 866*
KANE, JOSEPH	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 320		35 678*
Masotti, David	4		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 087		6 033*
McCabe, David	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 319		15 716*
Mississian, Marina	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 995		23 404*
Ramsden, Ronald	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 320		18 344*
Reidel, Terry	4		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 452		11 039*
Spurrett, Robert	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 567		24 166*
Stajcer, Tony	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 010		22 678*
Stuart, John	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 206		19 824*
White, Dan	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 738		37 942*
Wiesel, Jeffrey Martin	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 696		32 480*
Williams, Michael Brian	2		O	2013-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 544		35 602*
Commercial Solutions Inc.									
<i>Deferred Share Units</i>									
Harrison, Kenneth	4		O	2013-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		43 765
Kruper, Daryl William	4		O	2013-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		30 000
MARTIN, ALAN	4		O	2013-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		43 765
Smith, Richard Henry	4		O	2013-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		31 377
Constellation Software Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Anzarouth, Bernard	5		O	2013-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 036	142.6496	143 046*
AUNE, Jon Brian	4								
CIBC Mellon Trust Company	PI		O	2013-06-10	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	336	142.6496	8 015
Bender, Jeffrey James	5								
Computershare	PI		O	2013-06-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 186	142.6496	112 583*
McKinnon, Ian Murray	4								
Computershare	PI		O	2013-06-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	169	142.6500	1 503
Pethakas, Steve	5								
Computershare RRSP	PI		O	2013-06-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	181	142.6496	918
Computershare Inv	PI		O	2013-06-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	124	142.6496	647
Salna, Dexter Jonas	5								
Compushare	PI		O	2013-06-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(4 595)	142.6500	
			M	2013-06-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 595	142.6500	14 946*
Compushare RRSP	PI		O	2013-06-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	175	142.6500	1 422*
Sucher, Benjamin	5								
Spousal RRSP	PI		O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	38	144.0000	176
TFSA	PI		O	2013-06-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	89	142.6500	156
Copper North Mining Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ramsey, Douglas James	5		O	2013-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.0550	225 000*
Corporation Cameco									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chad, Gary Michael Stanley	5		O	2013-04-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11	19.8400	54 533
		R	O	2013-05-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6)	19.9500	54 527
Gitzel, Tim Scott	5		O	2013-04-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	37	19.8400	40 468

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6)	21.3100	40 462
Isaac, Grant Everett	5		O	2013-04-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11	19.8400	5 418
Merasty, Gary	5		O	2013-04-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3	19.8400	2 276
Quinn, Sean Anthony	5		O	2013-04-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6	19.8400	10 774
Seitz, Kenneth Alvin	5		O	2013-04-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4	19.8400	3 779
Steane, Robert Albert	5		O	2013-04-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6	19.8400	28 175
Wong, Alice Louise	5		O	2013-04-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4	19.8400	18 478
Corporation Capital Quinto Real									
<i>Actions ordinaires Catégorie "A"</i>									
Goguen, Andre	4		O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1250	920 000
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1250	930 000
Corporation Financiere Power									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gratton, Robert	4								
4177487 Canada Inc.	PI		O	2013-06-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)	30.9238	1 290 709
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(86 400)	30.3177	1 204 309
			O	2013-06-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 400)	30.2443	1 194 909
			O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34 900)	30.4000	1 160 009
			O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(52 800)	30.4121	1 107 209
Crescent Point Energy Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Saxberg, Scott	4		O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)	36.5100	939 741
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	36.5200	938 841
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 100)	36.6000	930 741
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	36.6100	930 141
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	36.6200	929 241
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	36.6300	928 941
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	36.6400	927 141
Family Trust	PI		O	2009-07-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 246	35.6100	2 246
Oliver Lake LP	PI		O	2009-07-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	35.9322	2 700
Rachel Saxberg	PI		O	2009-07-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	35.5300	300
			O	2013-06-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	35.5100	2 500
Cymbria Corporation									
<i>Actions sans droit de vote Class A Shares</i>									
Cymbria Corporation	1		O	2013-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	16.7700	447 700
DANIER LEATHER INC.									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Danier Leather Inc.	1		O	2013-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	600	11.7900	8 400
Kahn, Stephen	4		O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	4 000	10.9600	9 000
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	11.8900	8 900
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	11.8000	8 600
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	11.6600	8 300
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	11.6000	7 300
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	11.5900	5 100
<i>Options</i>									
Kahn, Stephen	4		O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	10.9600	0
DELPHI ENERGY CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Angelidis, Tony	4, 5		O	2013-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 200	1.3900	761 347
Batteke, Hugo	5		O	2013-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 818	1.3900	195 931
Galvin, Michael	5		O	2013-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 895	1.3900	81 250
Hume, Rod Allan	5		O	2013-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 276	1.3900	177 947
Kohlhammer, Brian	5		O	2013-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 735	1.3900	152 073
Reid, David James	4, 5		O	2013-06-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 728	1.3900	247 668

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié Porteur inscrit									
Denison Mines Corp. (formerly International Uranium Corporation)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Korea Electric Power Corporation	3								
KEPCO Canada Energy Ltd.	PI		O	2009-06-23	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-18	I	36 - Conversion ou échange	142 000		142 000
KHNP Canada Energy Ltd.	PI		O	2009-06-23	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-18	I	36 - Conversion ou échange	106 500		106 500
KNF Canada Energy Ltd.	PI		O	2009-06-23	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-18	I	36 - Conversion ou échange	35 500		35 500
Detour Gold Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Donovan, Patrick Joseph	5		O	2013-06-11	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 000	8.7500	49 000
Mavor, James Whyte	5		O	2013-06-11	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	10 000	8.7500	15 000
Panneton, Gerald	4, 5		O	2013-06-11	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	11 000	8.7500	642 014
Pineault, Rachel Anne	5		O	2013-06-11	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	2 000	8.7500	2 800
Robertson, James Donald	5		O	2013-06-11	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	2 000	8.7500	12 885
Teevan, Derek	5		O	2013-06-11	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	10 000	8.7500	14 500
DiagnoCure Inc.									
<i>Options</i>									
Beaudry, Guillaume	5		O	2013-06-18	D	52 - Expiration d'options	(834)	0.4000	68 000
BOIVIN, FREDERIC	5		O	2013-06-18	D	52 - Expiration d'options	(5 000)	0.4000	130 000
Diagnos Inc.									
<i>Options</i>									
Massue, Marc-André	5		O	2013-06-18	D	50 - Attribution d'options	100 000		335 000*
			O	2013-06-09	D	52 - Expiration d'options	(100 000)		235 000
Difference Capital Financial Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brown, James	8		O	2013-06-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(90 000)		10 000
Johnson, Neil Allan	5		O	2013-06-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 801 314)		311 257
The RBK & C Trust	PI		O	2013-06-13	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 031 696)		114 632
Ditem Explorations Inc.									
<i>Options</i>									
Davies, Raymond	4		O	2009-03-27	D	50 - Attribution d'options	147 000		
			M	2009-03-27	D	50 - Attribution d'options	147 000		
			M'	2009-03-27	D	50 - Attribution d'options	147 000		
			M''	2009-03-27	D	50 - Attribution d'options	147 000		422 000
			O	2013-06-19	D	52 - Expiration d'options	(75 000)		342 000
savoie, raymond	4, 5		O	2012-02-09	D	52 - Expiration d'options	(550 000)		1 122 000
Dollarama Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Rossy, Neil George	4, 5		O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	68.0000	553 744
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	68.1000	554 644
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	68.1100	554 844
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	68.1200	555 244
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	68.1300	555 944
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	68.1400	560 944
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	68.1500	562 244
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	68.1700	563 044
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	68.1800	565 144
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	68.2200	565 344
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	68.2300	565 544
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	68.2400	565 644
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	68.2500	570 144
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 900	68.1200	574 044
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	68.1300	575 544
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	68.1400	576 344

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	68.1600	580 844
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	68.1900	581 444
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 100	68.2000	587 544
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	68.2050	588 344
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 800	68.2100	606 144
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	68.2200	606 344
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	68.2300	607 944
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	68.2400	609 044
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 400	68.2500	622 444
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	68.7500	622 944
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	69.4800	623 144
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	69.4900	623 344
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	69.5000	628 344
Thomas, John Huw	4		O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 600	68.3626	6 200
DragonWave Inc.									
<i>Options</i>									
O'Neill, Lori	4		O	2013-06-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	50 - Attribution d'options	14 500	2.8000	14 500
Dundee Corporation									
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Jacob, Ellis	4		O	2013-06-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	31 854		60 404
Dundee International Real Estate Investment Trust									
<i>Parts</i>									
Kuzmicki, Andre	7		O	2013-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			300
Dundee Precious Metals Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dundee Corporation	3		O	2013-06-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31 000	4.8180	31 159 807
			O	2013-06-10	D	54 - Exercice de bons de souscription	3 561 000	2.8500	34 720 807
<i>Bons de souscription</i>									
Dundee Corporation	3		O	2013-06-10	D	54 - Exercice de bons de souscription	(3 561 000)	2.8500	0
Eacom Timber Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chambers, Brian Edward	5		O	2013-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(24 500)	0.3800	0
Collins, Rick Nelson	5		O	2013-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(980 000)	0.3800	0
Doman, Jaspaul Rick Harbins	4, 5								
RRSP	PI		O	2013-06-14	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(337 500)	0.3800	0
RSP	PI		O	2013-06-14	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 600 000)	0.3800	0
Timber Country Investment Corporation	PI		O	2013-06-14	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(6 074 750)	0.3800	0
Gurandiano, Jay	4		O	2013-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 000 000)	0.3800	0
Hodgson, Christopher Douglas	4		O	2013-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(200 000)	0.3800	0
Lyons, Terrence	4		O	2013-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(600 000)	0.3800	0
			O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	1 000 000	1000000.0000	1 000 000
			O	2013-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 000 000)	0.3800	0
Masson, Gilles	4		O	2013-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(150 000)	0.3800	0
Reynolds, John	4		O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	300 000	0.2100	609 000
			O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	300 000	0.2500	909 000
			O	2013-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat,	(909 000)	0.3800	0

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Gainey Consultants Inc.	PI		O	2013-06-14	C	regroupement ou acquisition 22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(200 000)	0.3800	0
John Reynolds RRSP	PI		O	2013-06-14	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(7 000)	0.3800	0
<i>Options</i>									
Belisle, Patrick	5		O	2013-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(325 000)	0.2500	300 000
			O	2013-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(300 000)		0
Boileau, Stephane	5		O	2013-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(325 000)	0.2500	300 000
			O	2013-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(300 000)		0
Chambers, Brian Edward	5		O	2013-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(200 000)	0.2500	0
Collins, Rick Nelson	5		O	2013-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(500 000)	0.1200	1 100 000
			O	2013-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(700 000)	0.2500	400 000
			O	2013-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(400 000)		0
Curnock Cook, Jeremy Laurence	4		O	2013-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(162 500)	0.1200	825 000
			O	2013-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(412 500)	0.2500	412 500
			O	2013-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(412 500)		0
Doman, Jaspaul Rick Harbins	4, 5		O	2013-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(750 000)	0.1200	1 300 000
			O	2013-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(650 000)	0.2500	650 000
			O	2013-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(650 000)		0
GIRARD, Marc	5		O	2013-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(700 000)	0.2500	700 000
			O	2013-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(700 000)		0
Gurandiano, Jay	4		O	2013-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(600 000)	0.2500	600 000
			O	2013-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(600 000)		0
Hodgson, Christopher Douglas	4		O	2013-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(600 000)	0.2500	0
Kilgour, Jeffrey Clarence	5		O	2013-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(300 000)	0.2500	0
Lemky, Melvin Ralph	5		O	2013-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(350 000)	0.2500	340 000
			O	2013-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(340 000)		0
Lyons, Terrence	4		O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	(1 000 000)	0.2500	1 000 000
			O	2013-06-14	D	52 - Expiration d'options	(300 000)	0.6000	700 000
			O	2013-06-14	D	52 - Expiration d'options	(700 000)	0.6500	0
Masson, Gilles	4		O	2013-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(600 000)	0.2500	600 000
			O	2013-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(600 000)		0
Nicks, Brian David	5		O	2013-06-14	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(500 000)	0.2500	300 000
			O	2013-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(300 000)		0
Reynolds, John	4		O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	(300 000)	0.2100	600 000
			O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	(300 000)	0.2500	300 000
			O	2013-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(300 000)		0
Eastmain Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Robinson, Donald, James	4, 5		O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.2800	2 402 125

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Options</i>									
BEZEAU, JAMES LAWRENCE	5		O	2013-06-11	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.3300	950 000
Bryans, Ian James	4		O	2013-06-11	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.3300	300 000
Goldman, Jason Ira	5		O	2013-06-11	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.3300	300 000
Joyce, David K.	4		O	2013-06-11	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.3300	296 000
KOYLE, WILLIAM L.	4		O	2013-06-11	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.3300	300 000
Robinson, Donald, James	4, 5		O	2013-06-11	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.3300	1 400 000
EcoSynthetix Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
VanEgdom, Edward (Ted)	5		O	2013-06-12	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.0786	100 000
<i>Options</i>									
Bloembergen, Steven	5		O	2013-03-07	D	50 - Attribution d'options	25 295	3.3800	
			M	2013-03-07	D	50 - Attribution d'options	27 922	3.0600	1 205 994
			O	2013-06-12	D	50 - Attribution d'options	46 659	4.3200	
			M	2013-06-12	D	50 - Attribution d'options	46 659	4.3200	1 312 848
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 906	4.3200	1 316 754
De Jong, Ralph Lewis	5		O	2013-03-07	D	50 - Attribution d'options	12 390	3.3800	
			M	2013-03-07	D	50 - Attribution d'options	13 676	3.0600	60 926
			O	2013-06-12	D	50 - Attribution d'options	17 212	4.3200	
			M	2013-06-12	D	50 - Attribution d'options	17 212	4.3200	78 138
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 441	4.3200	79 579
Faye, Melissa Lynn	5		O	2013-03-07	D	50 - Attribution d'options	11 119	3.3800	
			M	2013-03-07	D	50 - Attribution d'options	12 274	3.0600	33 274
			O	2013-06-12	D	50 - Attribution d'options	15 039	4.3200	
			M	2013-06-12	D	50 - Attribution d'options	15 039	4.3200	48 313
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 259	4.3200	49 572
Greenall, Philip Anthony	5		O	2013-03-07	D	50 - Attribution d'options	16 151	3.3800	
			M	2013-03-07	D	50 - Attribution d'options	17 828	3.0600	59 828
			O	2013-06-12	D	50 - Attribution d'options	22 949	4.3200	
			M	2013-06-12	D	50 - Attribution d'options	22 949	4.3200	82 777
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 921	4.3200	84 698
Haire, Robert Martin	5		O	2013-03-07	D	50 - Attribution d'options	54 535	3.3800	
			M	2013-03-07	D	50 - Attribution d'options	60 199	3.0600	515 249
			O	2013-06-12	D	50 - Attribution d'options	82 949	4.3200	
			M	2013-06-12	D	50 - Attribution d'options	82 949	4.3200	598 198
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 944	4.3200	605 142
Richard, Diane Margaret	5		O	2013-03-07	D	50 - Attribution d'options	11 485	3.3800	
			M	2013-03-07	D	50 - Attribution d'options	12 678	3.0600	12 678
			O	2013-06-12	D	50 - Attribution d'options	66 926	4.3200	79 604
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 603	4.3200	85 207
van Ballegooie, Peter	5		O	2013-03-07	D	50 - Attribution d'options	18 230	3.3800	
			M	2013-03-07	D	50 - Attribution d'options	20 123	3.0600	83 123
			O	2013-06-12	D	50 - Attribution d'options	24 276	4.3200	107 399
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 032	4.3200	109 431
van Leeuwen, John	4, 5		O	2013-03-07	D	50 - Attribution d'options	204 643	3.3800	
			M	2013-03-07	D	50 - Attribution d'options	225 896	3.0600	5 708 800
			O	2013-06-12	D	50 - Attribution d'options	298 503	4.3200	6 007 303
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 990	4.3200	6 032 293
VanEgdom, Edward (Ted)	5		O	2013-03-07	D	50 - Attribution d'options	25 589	3.3800	
			M	2013-03-07	D	50 - Attribution d'options	28 246	3.0600	501 405
			O	2013-06-12	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.0786	401 405
			O	2013-06-12	D	50 - Attribution d'options	73 272	4.3200	474 677
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 134	4.3200	480 811
Edleun Group, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Goodman, Gary Michael	4		O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.2700	232 000
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2750	242 000

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tion	Re- tard	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Vision Capital Corporation	3		O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	83 000	0.2800	325 000
Vision Opportunity Fund Limited Partnership	PI		O	2013-06-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	185 000	0.2500	8 041 321*
Vision Opportunity Fund Limited Partnership 2	PI	R	O	2013-06-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	510 000	0.2500	4 559 534*
Vision Opportunity Fund Trust	PI	R	O	2013-06-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(695 000)	0.2500	3 132 732
E-L Financial Corporation Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Barron, John Christopher	4								
J. Christopher Barron R.R.I.F.	PI		O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	630.0000	500
Eldorado Gold Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Eldorado Gold Corporation	1								
Valiant Trust Company	PI		O	2013-06-10	C	38 - Rachat ou annulation	(10 450)		884 955
Xu, Hailong	5		O	2013-06-10	D	36 - Conversion ou échange	10 450	7.9300	10 450
<i>Restricted Share Units</i>									
Xu, Hailong	5								
Valiant Trust	PI		O	2013-06-10	I	36 - Conversion ou échange	(2 524)		28 823
			O	2013-06-10	I	36 - Conversion ou échange	(7 926)		20 897
Element Financial Corporation									
<i>Bons de souscription spéciaux</i>									
Campbell, Donald Paul	7		O	2012-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-18	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 925	10.1500	4 925
Marshall, Christopher Hugh	5								
RRSP of Chris Marshall	PI		O	2012-02-23	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-18	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 500	10.1500	1 500
Martin, Karen Lynne	5		O	2013-06-18	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	14 500	10.1500	14 500
Mulder, Henry John	7		O	2013-06-18	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	5 000	10.1500	5 000
Rotz, Stephen David	5								
Lorraine Rotz (Spouse)	PI		O	2013-06-18	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 775	10.1500	2 775
Encana Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Schopp, John	7, 5		O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	17.6550USD	3 783
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	17.6500USD	6 083
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	17.6593USD	6 283
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 400	17.6590USD	11 683
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	17.6700USD	13 683
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 900	17.6600USD	22 583
Shaw, Brian Gordon	4		O	2013-02-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 100	17.9800	6 100
			O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 900	17.9500	10 000
<i>Options</i>									
Suttles, Douglas James	4, 5		O	2013-06-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	50 - Attribution d'options	534 189	18.0000	534 189
			O	2013-06-13	D	50 - Attribution d'options	934 830	18.0000	1 469 019
<i>Restricted Share Units</i>									
Suttles, Douglas James	4, 5		O	2013-06-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	83 334		83 334
<i>Rights - Performance Share Unit Plan</i>									
Suttles, Douglas James	4, 5		O	2013-06-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	166 667		166 667
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	145 834		312 501
Energy Fuels Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Antony, Stephen	5		O	2013-06-13	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	250 000	0.1350USD	719 100
Bovaird, James Birks	4		O	2013-06-13	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	72 000	0.1400	195 290
Frydenlund, David C.	7		O	2013-06-13	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	178 571	0.1350USD	460 601
Moylan, Graham Gerald	5		O	2012-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié Porteur inscrit									
Patricio, Richard J	4		O	2013-06-13	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	714 286	0.1400	714 286
Roberts, Harold	7		O	2013-06-13	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	250 000	0.1400	386 000
Steele, Gary	5		O	2013-06-13	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	107 143	0.1350USD	207 143
Bons de souscription 2013									
Antony, Stephen	5		O	2006-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	125 000	0.1900	125 000
Bovaird, James Birks	4		O	2006-04-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	36 000	0.1900	36 000
Frydenlund, David C.	7		O	2012-06-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	89 285	0.1900	89 285
Moylan, Graham Gerald	5		O	2012-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	357 143	0.1900	357 143
Patricio, Richard J	4		M	2013-06-13	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	125 000	0.1900	125 000
			O	2012-02-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Roberts, Harold	7		O	2012-06-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	53 571	0.1900	53 571
Steele, Gary	5		O	2008-11-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	35 714	0.1900	35 714
Bons de souscription 2015									
Patricio, Richard J	4		O	2012-02-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	125 000	0.1900	
Enerplus Corporation									
Actions ordinaires									
Caza, Jo-Anne M.	5		O	2004-04-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22	37.2784	13 952*
Enseco Energy Services Corp.									
Actions ordinaires									
Ratushny, M. Scott	4		O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.3600	1 792 050*
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	41 500	0.4000	1 833 550
Entreprises Minières du Nouveau Monde Inc.									
Actions ordinaires									
Boileau, Julie	3		O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.1800	1 969 000
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.1750	1 969 500
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1800	1 972 500
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1800	1 982 500
Desaulniers, Eric	4, 5								
ED Exploration INC	PI		O	2013-06-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1800	455 500
Entreprises Minières Globex Inc.									
Actions ordinaires									
STOCH, JACK	4, 5, 3								
Jack Stoch Geoconsultant Services	PI		O	2013-06-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.3500	2 200 162*
EQ Inc.									
Actions ordinaires									
Lobo, Vernon	4, 6								
Vernon Lobo	PI		O	2013-06-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	415 000	0.0650	1 140 500
			O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0650	1 160 500
Ergoresearch Ltd.									
Actions ordinaires									
Petit, Frédéric	5		O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.5600	215 400*
Esperanza Resources Corp.									
Actions ordinaires									
O'Flaherty, Daniel	5		O	2013-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.6700	300 500*
Essential Energy Services Ltd.									
Actions ordinaires									
Amundson, Garnet K.	4, 5		O	2013-06-18	D	51 - Exercice d'options	250 000	2.6700	651 554
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250 000)		401 554
Michaleski, Robert B.	4		O	2013-06-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
NEWMAN, JEFFREY BURT	5		O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	60 000	2.6900	60 000
			O	2010-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-17	D	51 - Exercice d'options	50 000	2.6700	50 000
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)		0
			O	2013-06-18	D	51 - Exercice d'options	1 400	2.6700	1 400
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)		0
<i>Options</i>									
Amundson, Garnet K.	4, 5		O	2013-06-18	D	51 - Exercice d'options	(250 000)	2.6700	1 071 900
NEWMAN, JEFFREY BURT	5		O	2013-06-17	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	2.6700	685 000
			O	2013-06-18	D	51 - Exercice d'options	(1 400)	2.6700	683 600
Exploration Puma Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Robillard, Marcel	4, 5		O	2013-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.2400	987 000
			O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.2400	990 500
Exploration Typhon Inc.									
<i>Actions ordinaires catégorie "A"</i>									
Hecla Mining Company	3								
Aurizon Mines Ltd.	PI		O	2013-06-18	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	5 555 556	0.0900	8 722 294
Faircourt Gold Income Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Faircourt Asset Management Inc.	8		O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	5.0600	48 500
Fairfax Financial Holdings Limited									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Salsberg, Eric	7		O	2013-06-17	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(60)		86 336
Fiducie de Placement Immobilier Dundee									
<i>Parts de fiducie Series A</i>									
Kuzmicki, Andre	7		O	2013-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2013-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			200
Wiseman, Sheldon	7								
Gistex Inc.	PI		O	2013-05-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 100
RRSP	PI		O	2013-05-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 201
Fiducie de placement immobilier Fronsac									
<i>Options</i>									
Bazinet, Patrick	4		O	2013-06-10	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.2500	
		R	M	2013-06-10	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.2500	0
GRIMARD, MARTIN	4, 5		O	2013-06-10	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	0.2500	20 000
<i>Unités</i>									
Bazinet, Patrick	4	R	O	2011-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			362 025
			O	2013-06-10	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.2500	462 025
GRIMARD, MARTIN	4, 5		O	2013-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 000	0.2500	314 800
Finning International Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Guridi, Sebastian Tomas	5		O	2013-06-18	D	51 - Exercice d'options	4 565	14.6400	13 313
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	22.2600	8 813
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(65)	22.6300	8 748
			O	2013-06-18	D	51 - Exercice d'options	1 552	17.4300	10 300
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	22.6800	9 900
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	22.6700	9 600
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	22.6400	9 000
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35)	22.6300	8 965
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	22.6000	8 765
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17)	22.5600	8 748
Patterson, Christopher William	4		O	2013-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	350	22.7700USD	
			M	2013-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	325	22.7700USD	4 125
<i>Options</i>									
Cummings, David William	5		O	2013-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-17	D	50 - Attribution d'options	22 560	22.0000	22 560

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
Guridi, Sebastian Tomas	5		O	2013-06-18	D	51 - Exercice d'options	(13 606)		79 480
			O	2013-06-18	D	51 - Exercice d'options	(7 430)		72 050
Thomson, Scott	5		O	2013-05-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-17	D	50 - Attribution d'options	382 170	22.0000	382 170
<i>Parts Deferred Share Units</i>									
Turner, Bruce Lyndon	4		O	2013-06-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	830	22.2900	17 651
<i>Performance Share Units</i>									
Cummings, David William	5		O	2013-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 580		7 580
Thomson, Scott	5		O	2013-05-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	128 320		128 320
Firm Capital Mortgage Investment Corporation									
<i>Débetures convertibles 5.4 Debentures</i>									
Mair, Jonathon	4, 5		O	2011-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 200 000.00		\$ 200 000.00
First Quantum Minerals Ltd									
<i>Actions ordinaires</i>									
Harding, Robert J	4		M	2013-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	17.8000	15 000
			O	2013-05-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Actions ordinaires 49,266,624</i>									
Harding, Robert J	4		O	2013-05-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	17.8000	
Focus Graphite Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
York, Jeffrey	3		O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.5400	4 524 633
Fonds de placement immobilier BTB									
<i>Parts de fiducie</i>									
Cyr, Benoit	5		O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	4.5400	18 457
Léonard, Michel	4, 5		O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	4.5400	19 533
			O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	4.5300	20 033
Les Placements M.L. Léonard inc.	PI		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 700	4.5300	264 832
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	4.5400	265 132
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	4.5500	267 132
Polatos, Peter	4		O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	4.5500	82 127
Fonds de placement immobilier Cominar									
<i>Parts de fiducie</i>									
Bell, Mary-Ann	4		O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	21.4050	1 000
Fortress Paper Ltd.									
<i>Actions ordinaires Class A voting without par value</i>									
Wirasekara, Anil	4	R	O	2013-06-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	6.0500	22 300
		R	O	2013-06-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	6.0500	23 000
		R	O	2013-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	6.0300	25 000
Fortune Minerals Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Naik, Mahendra	4		O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.2400	223 000
Romaniuk, Michael Andrew	5		O	2013-06-11	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	150 000	0.2400	
			M	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	0.2400	190 000
<i>Options</i>									
Naik, Mahendra	4	R	O	2013-01-31	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.6000	810 000
FPI Granite Inc.									
<i>Deferred Share Units</i>									
Brody, Michael Lawrence	4		O	2013-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	420	37.1800	825
			O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	2	36.8700	827
Dey, Peter James	4		O	2013-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 648	37.1800	3 238
			O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	7	36.8700	3 245
Gilbertson, Barry Gordon	4		O	2013-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	908	37.1800	1 784
			O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	4	36.8700	1 788

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
Miller, Gerald	4		O	2013-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	420	37.1800	825
			O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	2	36.8700	827
Oran, Scott	4		O	2013-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	420	37.1800	825
			O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	2	36.8700	827
Voorheis, George Wesley Thomas	4		O	2013-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 219	37.1800	4 360
			O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	10	36.8700	4 370
<i>Restricted Share Units</i>									
De Aragon, John	5		O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	72	36.8700	15 256
Forsayeth, Michael Peter	5		O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	24	36.8700	5 168
Heslip, Thomas Hugh	4, 5		O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	177	36.8700	37 505
KUMER, LORNE	5		O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	12	36.8700	2 584
Tindale, Jennifer Sara	5		O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	12	36.8700	2 584
Galaxy Lithium One Inc.									
<i>Class A Shares</i>									
Galaxy Resources Limited	3		O	2012-07-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2012-07-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			127 032 469
Galaxy Resources Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Meloncelli, Andrew Leslie	5								
(Meloncelli Superannuation Fund) Meloncelli Investments Pty Ltd.	PI		O	2012-07-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2012-07-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			18 247
Readhead, Craig Leslie	4		O	2012-07-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2012-07-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			750 000
Ren, Xiaojian	4								
Creat Resources Holdings Limited (CRHL)	PI		O	2012-07-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2012-07-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			38 091 616
Wanless, Robert James	4		O	2012-07-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2012-07-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 300 740
<i>Options</i>									
Kwan, Kai Cheong	4		O	2012-07-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2012-07-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 000 000
Sobolewski, John Adam	5								
Melissa Sobolewski	PI		O	2012-07-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2012-07-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 200 000
Tse, Anthony Peter	4		O	2012-07-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2012-07-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 000 000
Genworth MI Canada Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pirol, Robert John	5		O	2013-06-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2
<i>Options</i>									
Pirol, Robert John	5		O	2013-06-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000
<i>Restricted Share Units</i>									
Pirol, Robert John	5		O	2013-06-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 114
Gluskin Sheff + Associates Inc.									
<i>Deferred Share Units</i>									
Beeston, Paul	5		O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	70		7 811
CARTY, DONALD	4		O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	88		9 662
Gobert, Wilfred Arthur	4		O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	111		12 206
Solway, Herbert	4		O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	147		16 241
Themens, Pierre-Andre	4		O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	115		12 644
Weiss, Robert Samson	4		O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	162		17 860
<i>Restricted Share Units</i>									
Freedman, Jeremy Mark	4, 5		O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	350		38 487
Leboff, Bruce	5		O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	175		19 267
Moody, Jeffrey	5		O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	269		29 537
Morris, David Roy	5		O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	62		6 864

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit Webb, William Reid	5		O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	124		13 650
Gold Reserve Inc.									
Options Stock Options COLEMAN, James Hayward	4		O	2013-06-11	D	50 - Attribution d'options	50 000		260 000
Great Canadian Gaming Corporation									
Actions ordinaires Poleschuk, Victor Paul	5		O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 000)	9.7000	5 000
Options Hart, Sarah J.	5		O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	(26 667)	2.6200	90 440
			O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	26 667	2.6200	117 107
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 667)		90 440
Great-West Lifeco Inc.									
Actions ordinaires Mahon, Paul	5		O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	20 000	19.4199	130 373
McFeetors, Raymond Lindsay	4, 5		O	2013-05-29	D	51 - Exercice d'options	300 000	19.4199	2 707 303
Options Common Share - Stock Options Mahon, Paul	5		O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	19.4199	522 900
McFeetors, Raymond Lindsay	4, 5	R	O	2013-05-29	D	51 - Exercice d'options	(300 000)	19.4199	1 500 000
Group Forage Major Drilling Group International Inc.									
Actions ordinaires DESROSIERS, JEAN CLAUDE	4		O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	7.1000	15 000
Options Balser, David	5		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	20 000		100 001
Breiner, Edward	4		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	6 000		72 600
Despres, Denis Leo	5		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	30 000		120 000
DESROSIERS, JEAN CLAUDE	4		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	6 000		84 000
Dymont, Fred J.	4		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	6 000		72 000
Fennell, David	4		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	(6 000)		
			M	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	6 000		42 600
Gibson, James Alexander	5		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	30 000		151 001
Johnson, Patrick Kelly	5		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	30 000		164 003
Larocque, Denis Joseph	5		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	45 000		570 000
McGuire, Francis Phillip	4, 5		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	90 000		930 000
McLeod-Seltzer, Catherine	4		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	6 000		78 000
Newburn, Robert John	5		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	45 000		435 000
Pisto, Larry	7		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	6 000		44 200
Rennie, Janice Gaye	4		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	6 000		78 000
Rodgers, Greig	7		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	6 000		18 000
Tennant, David Buchanan	4		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	6 000	7.0400	42 600
Zurel, Jo Mark	4		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	6 000		96 600
		R	O	2012-06-15	D	50 - Attribution d'options	6 000		90 600
Groupe Colabor Inc.									
Actions ordinaires Battersby, Jack	7		O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.2100	1 000
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	3.5700	1 300
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	3.5800	2 000
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	3.4900	3 100
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	3.5000	3 800
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	3.4800	4 000
Alison Battersby	PI		O	2009-08-25	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.2800	1 000
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	3.5800	1 300
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	3.5900	2 000
Elaine Battersby	PI		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.2600	1 000
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.5500	2 000
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	3.1000	4 000
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	3.5500	5 300

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	3.5600	5 400
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	3.5000	6 000
Groupe HNZ inc. (anciennement Groupe Hélicoptères Canadiens inc.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bergnach, Edward Peter	5		O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	21.0000	64 185
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	21.2000	62 185
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	21.0000	52 185
Groupe Odésia Inc									
<i>Options (actions ordinaires)</i>									
BROSSEAU, ANDRE	4		O	2013-06-18	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.2000	475 000
Perrault, Michael	4		O	2013-06-17	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.2000	525 000
VIOLLO, Vittorio	4		O	2013-06-17	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.2000	525 000
Groupe SNC-Lavalin Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
RATE, Charles	5		O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	18 000	31.5900	25 500
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 000)	44.2900	7 500
			O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	6 000	37.5300	13 500
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	44.2900	7 500
<i>Options</i>									
RATE, Charles	5		O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	(18 000)	31.5900	117 200
			O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	37.5300	111 200
Guyana Goldfields Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
galassi, peter claudel llo	5		O	2013-06-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>									
Bondy, Robert Allan	4		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.4800	200 000
Chauvin, Jean-Pierre	4		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.4800	150 000
Ferry, Alan	4		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	100 000		290 000*
galassi, peter claudel llo	5		O	2013-06-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-10	D	50 - Attribution d'options	250 000	1.5600	250 000
Murphy, Paul	5		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	450 000	1.4800	1 175 000
Noone, Daniel Joseph	4		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	300 000	1.4800	575 000
Perhat, Walter Silvano	8		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	125 000	1.4800	350 000
Sheridan, Patrick John	4		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	500 000	1.4800	2 150 000
Williams, Richard David	4		O	2013-06-17	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.4800	200 000
Huntingdon Capital Corp.									
<i>7.5 Secured Debentures</i>									
George, Zachary R.	4, 5								
Hatteras Alternative Mutual Funds LLC	PI		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 425 000.00)		\$ 75 000.00
<i>Actions ordinaires</i>									
George, Zachary R.	4, 5								
FrontFour Capital Corp.	PI		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	12.6100	8 000
Huntingdon Capital Corp.	1		O	2013-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 541	12.6500	87 394
			O	2013-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 541	12.6481	88 935
			O	2013-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 541	12.6500	90 476
			O	2013-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 541	12.6500	92 017
			O	2013-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	12.4700	93 517
			O	2013-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(26 651)		4 182
Lalani, Azim	5		O	2013-06-13	D	36 - Conversion ou échange	315	12.5300	1 379
RRSP	PI		O	2013-06-13	I	36 - Conversion ou échange	3 046	12.5300	5 072
<i>Bons de souscription</i>									
Huntingdon Capital Corp.	1		O	2011-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	94 600	3.5800	94 600
<i>Deferred Share Units</i>									
Lalani, Azim	5		O	2013-06-03	D	35 - Dividende en actions	2	12.5300	27 055
			O	2013-06-03	D	35 - Dividende en actions	5	12.5300	27 060

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2013-06-03	D	35 - Dividende en actions	34	12.5300	27 094
			O	2013-06-13	D	36 - Conversion ou échange	(3 046)	12.5300	24 048
			O	2013-06-13	D	36 - Conversion ou échange	(559)	12.5300	23 489
HUSKY ENERGY INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Manning, Terry James Coleen Manning	7 PI		O	2013-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	29.3400	838
			O	2013-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	28.2445	938
			O	2013-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	28.6033	1 238
			O	2013-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	28.5354	1 938
			O	2013-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	55	28.5954	1 993
Imaflex Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Nolan, Philip Patrick Joseph 3342913 Canada Inc.	4 PI		O	2013-06-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.3600	2 717 500
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	60 000	0.3900	2 777 500
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	110 000	0.4000	2 887 500
			O	2013-06-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.4000	2 891 000
IMAX Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Braun, Neil S.	4		O	2013-06-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 756		9 756
Demirian, Eric	4		O	2013-06-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 756		4 756
			O	2013-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	(1 539)	26.2800USD	3 217
Girvan, Gary	4		O	2013-06-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 756		78 458
Leebron, David W.	4		O	2013-06-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 756		29 348
MacMillan, Michael I.M.	4		O	2013-06-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 665
			O	2013-06-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 756		6 421
			O	2013-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	(1 517)	26.2800USD	4 904
Pompadur, I Martin	4		O	2013-06-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 756		4 756
Utay, Marc A.	4		O	2013-06-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 756		545 887
Wechsler, Bradley J.	4, 5		O	2013-06-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 469		94 769
<i>Droits Restricted Share Unit</i>									
Bonnick, Brian	5		O	2003-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 345		11 345
Braun, Neil S.	4		O	2003-06-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 756		4 756
			O	2013-06-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 756)	26.2800USD	0
Cripps, Andrew	5		O	2012-02-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 084		2 084
Demirian, Eric	4		O	2010-09-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 756		4 756
			O	2013-06-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 756)	26.2800USD	0
Girvan, Gary	4		O	2003-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 756		4 756
			O	2013-06-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 756)	26.2800USD	0
Keighley, David B.	5		O	2003-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 250		11 250
Leebron, David W.	4		O	2003-09-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 756		4 756
			O	2013-06-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 756)	26.2800USD	0
Lindzon-Jacobs, Carrie	5		O	2011-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 500		12 500
MacMillan, Michael I.M.	4		O	2013-06-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 756		4 756
			O	2013-06-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 756)	26.8200USD	0
MacNeil, Edward	5		O	2003-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 368		3 368

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
O'Reilly, Larry	5		O	2003-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 500		9 500
Pompadur, I Martin	4		O	2010-09-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 756		4 756
			O	2013-06-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 756)	26.2800USD	0
Ruby, G. Mary	5		O	2003-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 368		3 368
Sparacio, Joseph	5		O	2007-06-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 750		18 750
Utay, Marc A.	4		O	2003-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 756		4 756
			O	2013-06-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 756)	26.2800USD	0
Vance, Jeff	5		O	2006-11-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 368		3 368
Wechsler, Bradley J.	4, 5		O	2004-05-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 469		6 469
			O	2013-06-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 469)	26.2800USD	0
Welton, Mark	5		O	2003-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 750		18 750
Immeubles de bureaux Brookfield (Canada)									
<i>Parts Deferred Units</i>									
Bastable, Colum Patrick	4		O	2013-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	82		6 216
			O	2013-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	463		6 679
Fraser, Roderick Douglas	4		O	2013-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	82		6 216
			O	2013-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	463		6 679
McFarlane, Paul D.	4		O	2013-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	98		7 460
			O	2013-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	556		8 016
Riddell Rose, Susan	4		O	2013-04-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	6		6
			O	2013-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	897		903
Immobilier Granite Inc.									
<i>Deferred Share Units</i>									
Brody, Michael Lawrence	4		O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	36	36.8700	7 574
Dey, Peter James	4		O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	58	36.8700	12 362
Gilbertson, Barry Gordon	4		O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	38	36.8700	8 039
Miller, Gerald	4		O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	29	36.8700	6 260
Oran, Scott	4		O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	37	36.8700	7 955
Voorheis, George Wesley Thomas	4		O	2013-06-14	D	35 - Dividende en actions	95	36.8700	20 159
Immunotec Inc. (anciennement Magistral Biotech Inc.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Henry, Robert	4		O	2010-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2013-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2010-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options Régime d'options</i>									
Henry, Robert	4		O	2010-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2013-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2010-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Orr, Charles Lee	4, 5		O	2013-06-19	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.3000	600 000
Innergex Énergie renouvelable Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Letellier, Michel	4, 5								
RÉER	PI		O	2007-12-06	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2000	500
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.2500	900
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	9.2600	1 500
Intact Corporation financière									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Brindamour, Charles	5		O	2013-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 538	60.6700	128 695
Hindle, Byron Alexander	5		O	2013-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	782	60.6700	7 566
Marcotte, Louis	5		O	2013-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	357	60.6700	3 800
Pontbriand, Marc	5	R	O	2013-06-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	62.4000	12 669
		R	O	2013-06-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	62.4000	9 669
			O	2013-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 187	60.6700	11 856
PROVOST, MARC	5		O	2013-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 335	60.6700	20 366
<i>Stock Incentives</i>									
Brindamour, Charles	5		O	2013-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 880)	60.6700	63 652
Hindle, Byron Alexander	5		O	2013-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 459)	60.6700	4 552
Marcotte, Louis	5		O	2013-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(357)	60.6700	
			M	2013-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(714)	60.6700	4 239
Pontbriand, Marc	5		O	2013-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 371)	60.6700	11 453
PROVOST, MARC	5		O	2013-06-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 668)	60.6700	5 426
Intermap Technologies Corporation									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Burditt, Benjamin	4		O	2013-06-13	D	46 - Contrepartie de services	42 002	0.4000	153 388
Curlander, John Charles	4		O	2013-06-13	D	46 - Contrepartie de services	42 002	0.4000	140 582
Garberding, Larry	4		O	2013-06-13	D	46 - Contrepartie de services	42 002	0.4000	465 140
Gardner, Donald Ross	4		O	2013-06-13	D	46 - Contrepartie de services	42 002	0.4000	153 490
Nellor, Howard	4		O	2013-06-13	D	46 - Contrepartie de services	42 002	0.4000	331 717
International Datacasting Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lippert, Delbert	4, 5		O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	0.2000	213 500
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 500	0.2000	234 000
International Minerals Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brunsdon, Scott Murdo	5		O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.8000	5 000
InterRent Real Estate Investment Trust									
<i>Options</i>									
Awrey, Brian	5		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	20 000		70 000
Clancy, Michael Robert	5		O	2013-06-14	D	50 - Attribution d'options	25 000		50 000
McGahan, Michael Darryl	4, 5		O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	2.1300	150 000
<i>Parts de fiducie</i>									
Clancy, Michael Robert	5								
Gibraltar Holdings	PI		O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	6.0000	23 142
RRSP	PI		O	2013-06-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	5.4600	57 051
			O	2013-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	5.9900	59 551
McGahan, Michael Darryl	4, 5		O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	50 000	2.1300	1 720 562
Intrinsyc Software International, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
REES, Tracy Adrian	5		O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0550	1 327 000*
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	0.0600	1 527 000*
<i>Options</i>									
Reznik, George	1		O	2013-06-10	D	52 - Expiration d'options	(400 000)	0.6400	1 185 000*
Inventronics Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
MONETTE, SERGE	3								
RETROMOBILE INC	PI		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.2500	397 000
Ivernia Inc.									
<i>Options</i>									
Agnew, Michael	4		O	2010-12-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-11	D	50 - Attribution d'options	600 000		600 000
Begg, Margaret Patricia	7		O	2013-06-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-11	D	50 - Attribution d'options	500 000		500 000
Eyton, J. Trevor	4		O	2013-06-11	D	50 - Attribution d'options	600 000		725 000
Kodagoda, Chamath Hemaka	5		O	2013-06-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2013-06-11	D	50 - Attribution d'options	500 000		500 000
Qi, David ming	4		O	2013-06-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-11	D	50 - Attribution d'options	600 000		
			M	2013-06-11	D	50 - Attribution d'options	600 000		600 000
Robson, Peter Hammond	4		O	2013-06-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-11	D	50 - Attribution d'options	600 000		600 000
Vains, Todd Anthony	5		O	2013-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-11	D	50 - Attribution d'options	4 500 000		4 500 000
Warner, David	4		O	2013-06-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2013-06-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-11	D	50 - Attribution d'options	600 000	0.1600	600 000
Jura Energy Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Smith, Stephen Christopher	4		O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 500	0.3200	557 752
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.3200	559 752
Killam Properties Inc.									
<i>Options</i>									
Reti, George	4		O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	14 000	8.1600	43 833*
			O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	1 833	5.3200	45 666*
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 600)	8.1600	
			M	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 600)	11.0945	32 066*
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	8.1600	
			M	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	11.0501	31 666*
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 833)	8.3200	
			M	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 833)	11.0501	29 833*
Kingsway Financial Services Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Stilwell, Joseph David	4								
Stilwell Activist Fund LP	PI		O	2013-06-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	3.6400USD	30 100
Stilwell Activist Investments LP	PI		O	2013-06-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	305 000	3.6400USD	305 400
			O	2013-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 356	3.4000USD	306 756
			O	2013-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	312	3.4000USD	307 068
Stilwell Associates LP	PI		O	2013-06-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	3.6400USD	702 044
Stilwell Value Partners III LP	PI		O	2013-06-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(235 000)	3.6400USD	515 000
Kobex Minerals Inc									
<i>Actions ordinaires</i>									
van Eeden, Paul Pieter	4								
2260761 Ontario Inc.	PI		O	2013-06-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.5500	3 611 500*
			O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 000	0.5500	3 627 500*
LA SOCIÉTÉ CALDWELL INTERNATIONALE									
<i>Actions ordinaires</i>									
JC CLARK LTD.	3		O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 000)	0.8700	1 950 700
La Societe Canadian Tire Limitee									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
Canadian Tire Corporation, Limited	1		O	2013-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	81.5251	20 000
			O	2013-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)	81.5251	0
			O	2013-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	80.7051	20 000
			O	2013-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)	80.7051	0
			O	2013-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	80.2042	10 000
			O	2013-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	80.2042	0
LE CHATEAU INC.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A shares</i>									
Fishman, Courtenay	5		O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 600	3.8400	10 600
Gruan, Barry	3		O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	3.4200	3 615 427
			O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	3.4400	3 615 627
			O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	3.4500	3 616 427
			O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	3.5000	3 616 527

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	3.5100	3 617 127
			O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	3.5300	3 617 727
			O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	3.5400	3 618 327
			O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 100	3.5500	3 626 427
			O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 200	3.5600	3 630 627
			O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	3.5900	3 632 927
			O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	3.4200	3 633 427
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	3.5200	3 633 527
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.5500	3 634 527
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	3.5900	3 634 627
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	3.6300	3 635 427
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	3.6400	3 639 427
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 100	3.6500	3 643 527
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 200	3.7000	3 665 727
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	3.5900	3 666 127
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	3.6000	3 668 627
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	3.6400	3 668 727
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	3.6500	3 668 927
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	3.7000	3 670 027
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.7100	3 671 027
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.7200	3 676 027
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 300	3.7400	3 681 327
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.7300	3 682 327
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	3.7500	3 687 827
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	3.7700	3 688 227
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	3.7800	3 688 627
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	3.7900	3 689 027
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 700	3.8000	3 695 727
Le Groupe Intertape Polymer Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Carpenter, Jim Bob	5		O	2013-06-12	D	51 - Exercice d'options	10 000	2.1900	55 674
			O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 901)	11.8932	50 773
Martin, Charmaine	5		O	2013-06-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 761
Quintas, Jorge Nelson	4		O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	30 000	1.8900	127 300
			O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	7 500	2.1900	134 800
			O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	15 000	1.5500	149 800
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 143)	12.1108	136 657
Tocci, Joseph	5		O	2013-06-11	D	51 - Exercice d'options	17 500	2.1900	75 395
			O	2013-06-11	D	51 - Exercice d'options	12 500	1.8000	87 895
			O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	12.1551	57 895
Yull, Gregory	4, 5		O	2013-06-17	D	51 - Exercice d'options	69 512	3.6100	375 477
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 200)	11.9687USD	354 277
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 810)	11.9051USD	333 467
<i>Options</i>									
Carpenter, Jim Bob	5		O	2013-06-12	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	2.1900	66 250
Martin, Charmaine	5		O	2013-06-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			25 000
Quintas, Jorge Nelson	4		O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	1.8900	40 000
			O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	(7 500)	2.1900	32 500
			O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	1.5500	17 500
Tocci, Joseph	5		O	2013-04-03	D	51 - Exercice d'options	(152 439)	3.6100	
			M	2013-04-03	D	51 - Exercice d'options	(152 439)	3.6100	85 000
			O	2013-06-11	D	51 - Exercice d'options	(17 500)	2.1900	117 500
			O	2013-06-11	D	51 - Exercice d'options	(12 500)	1.8000	105 000
Yull, Gregory	4, 5		O	2013-06-17	D	51 - Exercice d'options	(69 512)	3.6100	1 034 513
Leader Energy Services Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Krueger, Jason Ralph Daniel	4, 5								

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié Porteur inscrit Jonathan & Olivia Krueger	PI		O	2013-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.1350	35 500
Legacy Oil + Gas Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Colborne, Paul	4	R	O	2013-06-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	5.3900	668 981
			O	2013-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	5.5000	673 981
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	5.3700	706 481
		R	O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	5.2000	698 981
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	5.1000	703 981
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	5.1400	713 981
Les Aliments Maple Leaf Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Breton, Jean Luc	7		O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	12.5400	18 065
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	12.7500	15 065
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	13.2360	12 065
Chantler, Maryanne Dale	7		O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	13.2500	23 012
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	13.2500	18 012
McAlpine, Rory A.	5		O	2013-03-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	195	12.3724	41 125
Les Explosies Nordex Ltee									
<i>Actions ordinaires</i>									
O'Reilly, James P. J.C.M. Holdings Ltd.	4 PI		O	2012-11-15	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	50 000	0.4500	
			M	2012-11-15	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	59 000	0.4500	59 000
			O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 000	0.5000	80 000
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Caisse de dépôt et placement du Québec	3		O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 900	41.1500	12 978 802
Logan International Inc. (formerly Destiny Resource Services Corp.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bruce, Ian	4		O	2013-06-10	D	36 - Conversion ou échange	10 526		292 500
Coppe, David	4, 6, 1		O	2013-06-10	D	36 - Conversion ou échange	10 526		25 069
David, Kennedy	4, 6		O	2013-06-10	D	36 - Conversion ou échange	10 526		143 569
Hage, Gerald	4, 5, 1		O	2013-06-10	D	36 - Conversion ou échange	36 615		624 608
Keister, Lawrence	5		O	2013-06-10	D	36 - Conversion ou échange	20 636		56 205
<i>Droits Restricted Stock Units</i>									
Coppe, David	4, 6, 1		O	2013-06-10	D	36 - Conversion ou échange	(10 526)		0
David, Kennedy	4, 6		O	2013-06-10	D	36 - Conversion ou échange	(10 526)		0
Hage, Gerald	4, 5, 1		O	2013-06-10	D	36 - Conversion ou échange	(36 615)		0
Keister, Lawrence	5		O	2013-06-10	D	36 - Conversion ou échange	(20 636)		27 584
Logistec Corporation									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class B</i>									
LOGISTEC CORPORATION	1		O	2013-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	500	29.1000	500
Lucara Diamond Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Zebra Holdings and Investments S.à.r.l.	3		O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000 000	0.8300	31 800 000
Lunetterie New Look Inc.									
<i>Options</i>									
Amiel, Antoine	4, 6, 5		O	2013-06-10	D	50 - Attribution d'options	20 000	9.7700	170 000*
Boulanger, Claire	5		O	2013-06-10	D	50 - Attribution d'options	10 000	9.7700	25 000
Deschamps, Jean-Luc	5		O	2013-06-10	D	50 - Attribution d'options	10 000	9.7700	80 000*
Echenberg, Paul S.	4, 6		O	2013-06-10	D	50 - Attribution d'options	10 000	9.7700	20 000*
Ferguson, William R.	4		O	2013-06-10	D	50 - Attribution d'options	10 000	9.7700	22 500*
Gagné, Martial	4, 5		O	2013-06-10	D	50 - Attribution d'options	20 000	9.7700	220 000*
Mercier, Marie-Josée	5		O	2013-06-10	D	50 - Attribution d'options	10 000	9.7700	25 000*
Pageau, Mario	5		O	2013-06-10	D	50 - Attribution d'options	10 000	9.7700	42 000
Reimnitz, France	5		O	2013-06-10	D	50 - Attribution d'options	10 000	9.7700	35 000*
Rouleau, Caroline	5		O	2013-06-10	D	50 - Attribution d'options	10 000	9.7700	45 000*

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
Roy, Michel	5		O	2013-06-10	D	50 - Attribution d'options	3 000	9.7700	14 000*
St-Amant, Linda	5		O	2013-06-10	D	50 - Attribution d'options	3 000	9.7700	14 300*
Magna International Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Palmer, Jeffrey Owen	5		O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	66 667	16.5450	111 216
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(66 667)	70.5800	44 549
<i>Options</i>									
Palmer, Jeffrey Owen	5		O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	(66 667)	16.5450	446 667
<i>Parts Deferred Share Units</i>									
Bonham, Scott Barclay	4		O	2013-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	29	69.7000USD	6 187
Bowie, Peter Guy	4		O	2013-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	25	69.7000USD	5 473
Eyton, J. Trevor	4		O	2013-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	56	69.7000USD	8 541
Harder, Vernon Peter	4		O	2013-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	124	69.7000USD	6 184
Judge, Barbara Thomas	4		O	2013-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	190	69.7000USD	41 686
Lauk, Kurt	4		O	2013-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	21	69.7000USD	4 599
Worrall, Lawrence	4		O	2013-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	91	69.7000USD	20 046
Young, William	4		O	2013-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	90	69.7000USD	19 589
Man GLG Emerging Markets Income Fund									
<i>Parts Class A</i>									
Man GLG Emerging Markets Income Fund	1		O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 100	8.2300	11 100
			O	2013-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	(11 100)		0
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 300	8.2300	17 300
			O	2013-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	(17 300)		0
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	8.2300	1 000
			O	2013-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 000	8.2100	18 000
			O	2013-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	(18 000)		0
Manitoba Telecom Services Inc.									
<i>Droits Director Compensation Units</i>									
Riley, Sanford	4		O	2013-06-13	D	46 - Contrepartie de services	1 122	35.6300	7 740
<i>Droits Performance Share Units</i>									
Beauregard, Paul	5		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	417	35.6300	10 693
<i>Droits Restricted Share Units</i>									
Beauregard, Paul	5		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	510	35.6300	15 010
Blouin, Pierre J.	4, 5		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 630	35.6300	40 084
Marret Resource Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gluskin, David	7		O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	36	4.0500	20 843*
Marilyn Gluskin	PI		O	2013-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	145	4.0500	40 457*
Martinrea International Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pagliari, Armando	5		O	2013-06-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	750	10.4800	10 750
<i>Options Options to purchase common shares</i>									
Arandjelovic, Zoran	4		O	2013-06-18	D	50 - Attribution d'options	25 000	10.4400	190 000
Brush, Kenneth Wayne	5		O	2013-06-18	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	7.0000	45 000
Olson, Fred Donald	4		O	2013-06-17	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	7.0000	165 000
			O	2013-06-18	D	50 - Attribution d'options	25 000	10.4400	190 000
Rashid, Suleiman Amer	4		O	2013-06-18	D	50 - Attribution d'options	25 000	10.4400	170 000
MCAN Mortgage Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Doré, Susan	4		O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	14.3500	22 551
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	14.2800	21 951
Oldenburg, Tammy	5								
BMO Nesbitt Burns #2 (non RRSP)	PI		O	2013-06-13	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(10 099)		0
BMO Nesbitt Burns (non RRSP)	PI		O	2013-06-13	I	90 - Changements relatifs à la propriété	10 099		10 099*
Medical Facilities Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié Porteur inscrit									
Medical Facilities Corporation	1		O	2013-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	14.8743	31 382 749
			O	2013-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	14.8308	31 377 749
			O	2013-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	14.7946	31 372 749
			O	2013-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	14.8370	31 367 749
MEG Energy Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
ANDERSON, Arnold Boyd	4		O	2013-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	30.9000	9 273
Hohm, Dale Jonathan	5		O	2013-06-12	D	51 - Exercice d'options	16 000	27.5000	187 428
			O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 000)	31.2500	171 428
			O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	16 000	27.5000	187 428
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 000)	32.5000	171 428
<i>Deferred Share Units</i>									
ANDERSON, Arnold Boyd	4		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 746	30.7800	
			M	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 479	30.7800	1 479
DOERR, Harvey	4		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 746	30.7800	
			M	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 479	30.7800	1 479
Hodgins, Robert Bruce	4		O	2010-09-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 746	30.7800	
			M	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 479	30.7800	1 479
Kagan, Peter Randall	4, 6		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 746	30.7800	
			M	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 479	30.7800	1 479
Krieger, David	4, 6		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 746	30.7800	
			M	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 479	30.7800	1 479
McFarland, James D.	4		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 746	30.7800	
			M	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 479	30.7800	1 479
<i>Options</i>									
BOYD, Grant William	5		O	2013-06-13	D	50 - Attribution d'options	48 100	30.7800	302 699
BUJOR, Sorin	5		O	2013-06-13	D	50 - Attribution d'options	32 500	30.7800	179 200
Carrothers, Ian Scott	5		O	2013-06-13	D	50 - Attribution d'options	24 600	30.7800	61 644
DIOTTE, Stephen R.	5		O	2013-06-13	D	50 - Attribution d'options	22 700	30.7800	55 056
EDIGER, John Kenneth	5		O	2013-06-13	D	50 - Attribution d'options	11 300	30.7800	296 300
Fitzgibbon, James	5		O	2013-06-13	D	50 - Attribution d'options	48 200	30.7800	149 737
Hohm, Dale Jonathan	5		O	2013-06-12	D	51 - Exercice d'options	16 000	27.5000	
			M	2013-06-12	D	51 - Exercice d'options	(16 000)	27.5000	224 000
			O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	(16 000)	27.5000	208 000
LAMB, Theodore Willis	5		O	2013-06-13	D	50 - Attribution d'options	25 400	30.7800	73 900
McCAFFREY, William Joseph	4, 5		O	2013-06-13	D	50 - Attribution d'options	97 000	30.7800	497 600
MOE, Donald Gregory	5		O	2013-06-13	D	50 - Attribution d'options	47 800	30.7800	97 850
NEARING, John William	5		O	2013-06-13	D	50 - Attribution d'options	24 000	30.7800	57 746
Rogers, John Martin	5		O	2013-06-13	D	50 - Attribution d'options	40 600	30.7800	137 700
SENDALL, Richard Frederick	5		O	2013-06-13	D	50 - Attribution d'options	38 600	30.7800	497 899
SLOOF, Christopher John	5		O	2013-06-13	D	50 - Attribution d'options	35 600	30.7800	145 800
SUTHERLAND, Donald	5		O	2013-06-13	D	50 - Attribution d'options	18 400	30.7800	55 253
WIZINSKY, David James	4, 5		O	2013-06-13	D	50 - Attribution d'options	8 100	30.7800	128 200
YEE, Chi-Tak	5		O	2013-06-13	D	50 - Attribution d'options	61 000	30.7800	321 300
<i>Performance Share Units</i>									
BOYD, Grant William	5		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 473	30.7800	11 473
BUJOR, Sorin	5		O	2013-04-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 753	30.7800	7 753
Carrothers, Ian Scott	5		O	2011-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 865	30.7800	5 865

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
DIOTTE, Stephen R.	5		O	2012-04-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 404	30.7800	5 404
EDIGER, John Kenneth	5		O	2010-10-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 693	30.7800	2 693
Fitzgibbon, James	5		O	2010-10-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 478	30.7800	11 478
McCAFFREY, William Joseph	4, 5		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 119	30.7800	23 119
MOE, Donald Gregory	5		O	2012-01-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 393	30.7800	11 393
NEARING, John William	5		O	2011-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 706	30.7800	5 706
Rogers, John Martin	5		O	2010-09-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 679	30.7800	9 679
SENDALL, Richard Frederick	5		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 191	30.7800	9 191
SLOOF, Christopher John	5		O	2011-02-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 478	30.7800	8 478
SUTHERLAND, Donald	5		O	2011-02-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 384	30.7800	4 384
WIZINSKY, David James	4, 5		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 930	30.7800	1 930
YEE, Chi-Tak	5		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 541	30.7800	14 541
<i>Restricted Share Units</i>									
ANDERSON, Arnold Boyd	4		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 479	30.7800	
			M	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 746	30.7800	3 830
BOYD, Grant William	5		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 917	30.7800	13 307
BUJOR, Sorin	5		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 323	30.7800	8 546
Carrothers, Ian Scott	5		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 514	30.7800	6 114
DIOTTE, Stephen R.	5		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 316	30.7800	5 119
DOERR, Harvey	4		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 479	30.7800	
			M	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 746	30.7800	3 830
EDIGER, John Kenneth	5		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 154	30.7800	3 225
Fitzgibbon, James	5		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 919	30.7800	15 255
Hodgins, Robert Bruce	4		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 479	30.7800	
			M	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 746	30.7800	3 830
Kagan, Peter Randall	4, 6		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 479	30.7800	
			M	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 746	30.7800	3 830
Krieger, David	4, 6		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 479	30.7800	
			M	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 746	30.7800	3 830
LAMB, Theodore Willis	5		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 641	30.7800	12 788
McCAFFREY, William Joseph	4, 5		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 909	30.7800	28 892
McFarland, James D.	4		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 479	30.7800	
			M	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 746	30.7800	3 830
MOE, Donald Gregory	5		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 883	30.7800	9 793
NEARING, John William	5		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 446	30.7800	5 168
Rogers, John Martin	5		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 148	30.7800	13 394
SENDALL, Richard Frederick	5		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 939	30.7800	12 067
SLOOF, Christopher John	5		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 634	30.7800	9 819
SUTHERLAND, Donald	5		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 879	30.7800	4 957
WIZINSKY, David James	4, 5		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	827	30.7800	2 561
YEE, Chi-Tak	5		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 232	30.7800	16 443
<i>Transitional Restricted Share Units</i>									
BOYD, Grant William	5		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 473	30.7800	11 473
BUJOR, Sorin	5		O	2013-04-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 753	30.7800	7 753
Carrothers, Ian Scott	5		O	2011-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 865	30.7800	5 865
DIOTTE, Stephen R.	5		O	2012-04-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 404	30.7800	5 404
EDIGER, John Kenneth	5		O	2010-10-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 693	30.7800	2 693
Fitzgibbon, James	5		O	2010-10-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 478	30.7800	11 478
McCAFFREY, William Joseph	4, 5		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 119	30.7800	23 119
MOE, Donald Gregory	5		O	2012-01-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 393	30.7800	11 393
NEARING, John William	5		O	2011-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 706	30.7800	5 706
Rogers, John Martin	5		O	2010-09-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 679	30.7800	9 679
SENDALL, Richard Frederick	5		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 191	30.7800	9 191
SLOOF, Christopher John	5		O	2011-02-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 478	30.7800	8 478
SUTHERLAND, Donald	5		O	2011-02-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 384	30.7800	4 384
WIZINSKY, David James	4, 5		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 930	30.7800	1 930
YEE, Chi-Tak	5		O	2010-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 541	30.7800	14 541
MEGA Brands Inc.									
<i>DSU</i>									
Gregson, William	4		O	2013-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 388		5 284
Melcor Real Estate Investment Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Melton, Andrew John	6								
AMH Casa Investments Ltd.	PI		O	2013-05-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 600	9.6000	2 600
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	9.4000	4 600
Young, Ralph Barclay	6		O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	9.9000	15 100
			O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	9.7000	17 800
Merus Labs International Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Guebert, David Dean	4		O	2012-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			40 000
			O	2013-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.9500	80 000
			O	2013-06-07	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	66 667	0.6000	146 667
Deborah Guebert	PI		O	2012-10-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			62 500
Pollock, Robert	4		O	2012-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			225 923
			O	2013-04-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.6400	235 923
			O	2013-04-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.6800	238 923
Michelle Pollock	PI		O	2012-10-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			464 875
Self	PI		O	2012-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 201 000
			O	2013-01-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.1400	2 202 000
			O	2013-01-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 300	1.1500	2 205 300
			O	2013-01-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	1.1600	2 213 300
			O	2013-06-07	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	550 000	0.6000	2 763 300
Sorensen, Timothy Gerald	4		O	2012-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			636 500
			O	2013-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.5500	661 500
			O	2013-06-07	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000	0.6000	761 500
Anne Sorensen	PI		O	2012-10-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 200

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Anne Sorensen - RRSP	PI		O	2012-10-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	1.2100	37 200
			O	2012-10-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	62 800	0.5541	62 800
Self - RRSP	PI		O	2012-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.5700	20 000
Self - TFSA	PI		O	2012-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.5700	4 000
Stephanie Lewis - RRSP	PI		O	2012-10-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-05-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.6000	3 000
<i>Bons de souscription</i>									
Pollock, Robert	4		O	2012-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			31 250
			O	2013-04-13	D	55 - Expiration de bons de souscription	(31 250)		0
Michelle Pollock	PI		O	2012-10-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			115 625
			O	2013-04-13	C	55 - Expiration de bons de souscription	(115 625)		0
Self	PI		O	2012-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			459 375
			O	2013-04-13	I	55 - Expiration de bons de souscription	(84 375)		375 000
Sorensen, Timothy Gerald	4		O	2012-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			88 250
			O	2013-04-13	D	55 - Expiration de bons de souscription	(62 500)		25 750
<i>Options</i>									
Guebert, David Dean	4		O	2012-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			150 000
Pollock, Robert	4		O	2012-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			150 000
Rus, Joseph	4		O	2011-12-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2012-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2012-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			150 000
Sorensen, Timothy Gerald	4		O	2012-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			150 000
Metaux Russel Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Laberge, Alice D.	4		O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13	25.8500	5 013
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13)	25.6200	5 000
<i>Droits Deferred Share Units (cash settled)</i>									
Benedetti, Alain	4		O	2013-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	248		18 523
Clark, John	4		O	2013-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	42		3 116
Dinning, James Francis	4		O	2013-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	190		14 246
Flora, Carl	4		O	2013-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	190		14 246
Griffiths, Anthony Frear	4		O	2013-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	190		14 246
Hanna, John	4		O	2013-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	40		2 970
Laberge, Alice D.	4		O	2013-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	116		8 711
Lachapelle, Lise	4		O	2013-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	190		14 246
O'Reilly, William Michael	5		O	2013-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	133		9 920
<i>Droits Restricted Share Units (cash settled)</i>									
Britton, Marion Eleanor	5		O	2013-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	328		24 534
Hedges, Brian Robie	5		O	2013-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 120		83 772
Reid, John Gregory	5		O	2013-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	165		12 315
Methanex Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
AITKEN, BRUCE	4		O	2013-06-12	D	51 - Exercice d'options	5 000	28.4300USD	143 289
			O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	43.9000	138 289
			O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	5 000	28.4300USD	143 289
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 600)	43.4100	138 689
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	43.3900	138 289
			O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	5 000	28.4300USD	143 289
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	44.5100	138 289
			O	2013-06-17	D	51 - Exercice d'options	5 000	28.4300USD	143 289
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	44.3500	138 289
			O	2013-06-18	D	51 - Exercice d'options	1 000	6.3300USD	139 289
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	44.4800	139 089
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	44.5900	138 689

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	44.7800	138 289
			O	2013-06-18	D	51 - Exercice d'options	4 000	28.4300USD	142 289
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	44.5900	138 289
Options									
AITKEN, BRUCE	4		O	2013-06-12	D	51 - Exercice d'options	(5 000)		223 000
			O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	(5 000)		218 000
			O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	(5 000)		213 000
			O	2013-06-17	D	51 - Exercice d'options	(5 000)		208 000
			O	2013-06-18	D	51 - Exercice d'options	(1 000)		207 000
			O	2013-06-18	D	51 - Exercice d'options	(4 000)		203 000
Metro inc.									
Actions ordinaires									
Goodman, Russell Andrew	4		O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	67.0000	2 000
LESSARD, Pierre H.	4, 5		O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	69.2500	181 270
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 900)	69.3500	168 370
Metro inc.	1		O	2013-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	250 000	66.5100	675 500
Microbix Biosystems Inc.									
Actions ordinaires									
Gastle, William John	4, 5, 3		O	2013-06-12	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(35 000)	0.1850	5 454 109
Middlefield Income Plus II Corp.									
Actions sans droit de vote equity shares									
Lauzon, Robert	4, 7, 5								
RFL Management Incorporated	PI		O	2012-03-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 800	10.4146	4 800
			O	2013-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	10.4833	6 000
Milestone Apartments Real Estate Investment Trust									
Parts									
Goldberg, Jeffrey Lee	5								
The Milestone Real Estate Group LP	PI		O	2013-06-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	9.6000	10 000
Landin, Robert Paul	5		O	2013-03-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	9.6000	5 000
Landin Family Investment Tru	PI		O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	9.6000	4 500
The Milestone Real Estate Group LP	PI		O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	9.6000	10 000
MILL CITY GOLD CORP.									
Actions ordinaires									
Brown, James Robert	4, 5		O	2013-06-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(16 302)		1 019*
Brown, Janice	5		O	2013-06-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 384 757)		149 046*
McKinnon, Gordon Scott Townsend	4		O	2012-10-20	D	55 - Expiration de bons de souscription	(50 000)	0.1500	250 000
			O	2013-06-10	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(235 295)		14 705
Bons de souscription									
Brown, Janice	5		O	2013-06-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(4 705 882)		294 118*
Options									
Brown, James Robert	4, 5		O	2013-01-11	D	52 - Expiration d'options	(1 100 000)		5 400 000*
			O	2013-06-12	D	52 - Expiration d'options	(300 000)		5 100 000*
			O	2013-06-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(4 800 000)		300 000*
Brown, Janice	5		O	2013-01-29	D	52 - Expiration d'options	(752 159)		5 747 841*
			O	2013-01-29	D	52 - Expiration d'options	(47 841)		5 700 000*
			O	2013-06-12	D	52 - Expiration d'options	(200 000)		5 500 000*
			O	2013-06-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(5 176 471)		323 529*
McKinnon, Gordon Scott Townsend	4		O	2013-06-10	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(564 706)		35 294
Millrock Resources Inc.									
Actions ordinaires									
Beischer, Gregory Allan	4		O	2013-06-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.1000USD	704 333
MINES ABCOURT INC.									
Actions ordinaires catégorie B									
Hinse, Renaud	4, 5								
Décochib inc.	PI		O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0750	9 742 875

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	103 000	0.0700	9 845 875
Montana Exploration Corp. (formerly AltaCanada Energy Corp.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Collins, James William	4		O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 500	0.1800USD	37 517 360
			O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	56 431	0.2000	37 573 791
		R	O	2012-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	255 000	0.1800USD	10 590 700
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	238 500	0.1800USD	37 812 291
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	53 000	0.1800USD	37 865 291
Selby, Charles Vincent	4								
Jocelyn Selby	PI		O	2003-04-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			21 590
			O	2013-06-04	C	57 - Exercice de droits de souscription	2 356	0.2000	23 946
Morguard Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Morguard Corporation	1		O	2013-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	105.1000	4 000
			O	2013-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	(4 000)		0
Morneau Shepell Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Morneau, Sr., William Frank	5		O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 050	14.0200	27 050
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	14.1300	27 150
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 100	14.0900	35 250
Helen Therese Morneau	PI		O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 250	14.0200	50 505
Morneau Investments Inc	PI		O	2013-06-12	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(70 500)	14.1400	560 089
MRF 2013 Resource Limited Partnership									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Brasseur, Jeremy	6								
MFL Management Limited	PI		O	2013-06-14	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 800)	25.0000	159 270
Middlefield Capital Corporation	PI		O	2013-06-14	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 800	25.0000	1 800
			O	2013-06-14	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 800)	24.1250	0
Nemaska Lithium Inc. (antérieurement EXPLORATION NEMASKA INC.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bourassa, guy georges	4, 5		O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1750	1 670 001
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.1750	1 672 001
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1750	1 675 001
			O	2013-06-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.1850	1 677 001
New Pacific Metals Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Austin, Jacob (Jack)	4		O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	0.5900	124 500
Kong, David TokPay	4								
Anaconda Investments Corp.	PI		O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.6000	282 000*
New Pacific Metals Corp.	1		O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	0.6200	368 786
Newalta Corporation									
<i>Deferred Share Units</i>									
Stewart, Barry D.	4	R	O	2013-05-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	952	13.9600	10 352
<i>Options</i>									
Starzer, Michael	4		O	2013-05-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2013-05-13	D	50 - Attribution d'options	12 500	13.9600	12 500
Newfoundland Capital Corporation Limited									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
Dundee Corporation	3		O	2013-06-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	9.0000	3 019 800
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	8.8197	3 019 000
<i>Actions ordinaires Class B</i>									
STEELE, HARRY RAYMOND	4, 5, 3								
Harold Raymond Steele Family Trust	PI		O	2013-06-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	9.0000	456 435*
			O	2013-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	8.9000	457 335*
Norbord Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié Porteur inscrit									
Dawson, Michael J.	5		O	2013-06-11	D	51 - Exercice d'options	10 500	6.5000	19 385
			O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	35.2500	9 385
			O	2013-06-11	D	51 - Exercice d'options	(500)	35.2100	8 885
			O	2013-06-12	D	51 - Exercice d'options	8 600	6.5000	17 485
			O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 600)	35.2000	8 885
			O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	20 000	18.2100	28 885
			O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	10 900	6.5000	39 785
			O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	20 000	14.9300	59 785
			O	2013-06-17	D	51 - Exercice d'options	10 000	6.5000	18 885
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	35.3000	49 785
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	35.4000	29 785
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 900)	35.2500	18 885
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	35.5300	8 885
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	35.1500	8 885
			O	2013-06-17	D	51 - Exercice d'options	20 000	6.5000	28 885
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	35.2500	18 885
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	35.4000	8 885
			O	2013-06-17	D	51 - Exercice d'options	10 000	14.9300	18 885
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	35.7000	8 885
			O	2013-06-17	D	51 - Exercice d'options	10 000	9.9600	18 885
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	35.5000	8 885
			O	2013-06-17	D	51 - Exercice d'options	10 000	9.9600	18 885
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	35.7000	8 885
			O	2013-06-18	D	51 - Exercice d'options	10 000	9.9600	18 885
			O	2013-06-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	35.5000	8 885
Morris, Karl Robert	5		O	2013-06-17	D	51 - Exercice d'options	21 000	6.5000	48 230
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 000)	34.0300	27 230
Options									
Dawson, Michael J.	5		O	2013-06-11	D	51 - Exercice d'options	(10 500)	6.5000	212 970
			O	2013-06-12	D	51 - Exercice d'options	(8 600)	6.5000	204 370
			O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	18.2100	184 370
			O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	(10 900)	6.5000	173 470
			O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	14.9300	153 470
			O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	6.5000	
			M	2013-06-17	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	6.5000	143 470
			O	2013-06-17	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	6.5000	123 470
			O	2013-06-17	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	14.9300	113 470
			O	2013-06-17	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	9.9600	103 470
			O	2013-06-17	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	9.9600	93 470
			O	2013-06-18	D	51 - Exercice d'options	(8 000)	9.9600	85 470
Morris, Karl Robert	5		O	2013-06-17	D	51 - Exercice d'options	(21 000)	6.5000	229 976
Nordion Inc.									
Actions ordinaires									
McIntosh, Scott Robert	5		O	2013-06-07	D	90 - Changements relatifs à la propriété	2 209		8 209
ESOP	PI		O	2013-06-07	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(2 209)		0
NorSerCo Inc.									
Actions ordinaires (Traded as Stapled Units)									
Grayston, Kevin Eric	4		O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	27.8280	3 000*
Rasmussen, Bo Anker	5	R	O	2013-06-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	28.9000	5 749
			O	2013-06-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	28.9170	6 149
			O	2013-06-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	28.9200	6 649
			O	2013-06-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15	28.9200	6 664
North American Energy Partners Inc.									
Actions ordinaires									
Ferron, Martin Robert	4, 5		O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 400	4.8100	795 500
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 300	4.6800	809 800
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	4.6900	814 800

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié Porteur inscrit									
Northern Property Real Estate Investment Trust									
<i>Parts de fiducie (Traded as Stapled Units)</i>									
Grayston, Kevin Eric	4		O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	27.8280	3 000*
Rasmussen, Bo Anker	5		O	2013-06-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	28.9000	5 749
			O	2013-06-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	28.9170	6 149
			O	2013-06-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15	28.9200	6 164
			O	2013-06-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	28.9100	6 664
Northstar Healthcare Inc.									
<i>Options</i>									
Fleming, Harry	4		O	2010-09-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2013-06-03	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.3000	500 000*
Maruca, Matthew	5		O	2011-05-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2013-06-03	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.3000	100 000
Open Text Corporation									
<i>Actions ordinaires OTEX Common</i>									
Fowlie, Randy	4		O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 148)	72.3000	50 352
			O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5)	72.4400	50 347
			O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(268)	72.4400	50 079
			O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(695)	72.4500	49 384
			O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	72.4600	49 084
			O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(702)	72.6500	48 382
			O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	72.6800	48 282
			O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32)	72.7000	48 250
			O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	72.7600	47 850
			O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	72.7700	47 450
			O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50)	72.7800	47 400
			O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	72.9000	46 800
			O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	72.9100	46 500
Orbite Aluminae Inc.									
<i>Actions Classe A</i>									
Decary, Pascal	4		O	2013-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.8800	
			M	2013-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.9200	15 000
		R	O	2013-06-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.8800	20 000
Pacific Rubiales Energy Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Arata, Jose Francisco	4, 5		O	2013-06-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	21.6474	1 015 300
Deep Blue Consultants	PI		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 000)	21.5150	1 002 300
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	21.5700	997 300
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32 600)	21.1400	964 700
			O	2013-06-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 400)	21.4100	935 300
Papiers Tissue KP Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Spraley, David A	4, 7, 6		O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	17.0000	4 300
Parallel Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Sykes, Henry William	4		O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 900	3.8700	90 380
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	3.8800	90 480
Paramount Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Claugus, Thomas Eugene	4		O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	35.4000USD	143 800
Bay	PI		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	35.4000USD	1 142 400
Bay II	PI		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	35.4000USD	1 334 300
Bay Offshore	PI		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	35.4000USD	3 195 500
Lyxor	PI		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	35.4000USD	237 900
Parex Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
Disbrow, Robert	3								
Bob Disbrow RSP	PI		O	2013-03-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 325 000
Disc Accounts	PI		O	2013-03-12	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 824 130
			O	2013-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 400	4.4000	6 828 530
Débetures convertibles									
Disbrow, Robert	3								
Bob Disbrow RSP	PI		O	2013-03-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 7 790 000.00
Disc Accounts	PI		O	2013-03-12	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 6 725 000.00
Parta Dialogue Inc.									
Débetures convertibles									
KING, GEORGE EDMUND	4		O	2012-09-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-10	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	\$ 50 000.00		\$ 50 000.00
Zuring AG	6		O	2010-11-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-10	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	\$ 100 000.00		\$ 100 000.00
Partners Real Estate Investment Trust									
Parts									
Maroun, Louis	4		O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 100)	7.0937	
			M	2013-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 100)	7.0937	28 750
			O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 750)	6.9568	
			M	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 750)	6.8516	0
Miniutti, Patrick	4, 5		O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 250	6.8400	
RRSP	PI		M	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 250	6.8400	8 026
Pason Systems Inc.									
Actions ordinaires									
Dudar, Ronald	5		O	2013-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 220
Smith, Russell	5		O	2013-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 000
Penn West Petroleum Ltd.									
Actions ordinaires									
Markin, Allan	4								
Markin Petroleum Ltd.	PI		O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	11.2900	2 313 800
Peyto Exploration & Development Corp.									
Actions ordinaires									
Gray, Don	4		O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 400)	30.1000	3 100 983
Plazacorp Retail Properties Ltd.									
Actions ordinaires									
Kimco Realty Corporation	3		O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500 000)	4.3300	1 929 932*
Polaris Minerals Corporation									
Options									
Palko, Kenneth Michael	5	R	O	2013-06-05	D	50 - Attribution d'options	100 000	1.5600	315 000
Potash Corporation of Saskatchewan Inc.									
Actions ordinaires									
Delaney, George David	7		O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	25 000	11.2200USD	149 040
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	40.3598USD	124 040
Doyle, William J.	4, 5								
DFST IV Trust	PI		O	2003-01-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-14	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	53 814		53 814
William J. Doyle Revocable Trust	PI		O	2013-06-14	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(53 814)		306 799
Options Employee Stock Options									
Delaney, George David	7		O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	11.2200USD	537 050
Power Corporation du Canada									
Actions à droit de vote subalterne									
Lemay, Stéphane	5								
REER / RRSP	PI		O	2013-06-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	85	27.2700	5 815
Options									
Lemay, Stéphane	5		O	2012-08-03	D	97 - Autre	(12 000)	18.5200	242 613

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié Porteur inscrit									
Prescient Mining Corp..									
Actions ordinaires									
levy, marc evan	4		O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	0.0400	933 223
Primary Energy Recycling Corporation									
Actions ordinaires									
Peiser, Robert	4		O	2013-06-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Redmond, Brian	4		O	2013-06-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Primeline Energy Holdings Inc.									
Actions ordinaires									
Wang, Guang Ming	4, 5		O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	130 000	0.3600	1 638 500
PYROGENÈSE CANADA INC.									
Actions ordinaires									
Pascali, Photis Peter	4, 3		O	2012-03-29	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	600 000	0.8000	
		R	M	2012-03-29	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	843 750	0.8000	26 139 750
Bons de souscription									
Pascali, Photis Peter	4, 3		O	2012-03-29	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	600 000		
		R	M	2012-03-29	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	843 750		843 750
Quincaillerie Richelieu Ltée									
Actions ordinaires									
Auclair, Antoine	5		O	2013-06-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	44	41.0426	1 399
Dion, Christian	5		O	2013-06-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12	41.0426	3 253
Grenier, Guy	5		O	2013-06-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	56	41.0426	27 583
Lord, Richard	4, 5		O	2013-06-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	58	41.0426	1 400 437
Quevillon, Geneviève	5		O	2013-06-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22	41.0426	1 230
Ram Power, Corp.									
Actions ordinaires									
Sinclair, Alistair Murray	4, 5, 3								
Helmsdale Bank Corp.	PI		O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100 000	0.1500	16 600 000
Redline Communications Group Inc.									
Actions ordinaires									
Kramer, David	3								
Patricia Kramer (RRSP)	PI		O	2013-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	6.1000	53 000
Ressources Affinor Inc.									
Actions ordinaires									
Gestion Claude Veillette Ltée	3		O	2013-06-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	800 000	0.0150	1 898 000
Nicoletti, Martin	4, 5								
Corporation Financière SKTM Ltée.	PI		O	2013-06-14	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	333 333	0.0150	615 833
Plouffe, Sébastien	4, 5		O	2013-06-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 510 000
Sédiamek Inc.	PI		O	2013-06-17	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			500 000
VEILLETTE, CLAUDE	4, 3								
Gestion Claude Veillette Ltée	PI		O	2013-06-14	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	800 000	0.0150	1 898 000
Ressources Altai Inc.									
Actions ordinaires									
AU, Maria Pui-Ching	5		O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0600	1 443 350
Ressources Cartier inc.									
Actions ordinaires									
Cloutier, Philippe	4, 5								
Sylvie Caza	PI		O	2007-05-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	115 000	0.1350	115 000
Ressources Jourdan Inc.									
Actions ordinaires									
Dehn, Michael Alexander	4, 5		O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.0500	1 622 000
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.0500	1 652 000
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	215 000	0.0500	1 867 000
Ressources KWG inc.									
Actions ordinaires									
Smeenk, Frank Cornelius	4		O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500 000	0.0500	

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500 000	0.0400	9 484 500
Ressources Métanor Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bryce, Robert	4		O	2013-06-14	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000	0.1000	150 000
Morin, Ghislain	4, 5		O	2013-06-14	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	500 000	0.1000	1 310 846
Roy, Serge	4, 5		O	2013-06-14	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	500 000	0.1000	2 076 069
RESSOURCES MINIÈRES AUGYA INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Skutezky, Ernest Michael Rhodes	4		O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 633)	0.0750	0
RRSP	PI		O	2013-06-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 000	0.0750	98 000
			O	2013-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.0750	105 000
Ressources Minières Pro-Or Inc.									
<i>Options</i>									
Lasnier, Yves	4		O	2013-06-18	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.2000	
		R	M	2013-06-10	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.2000	300 000
Ressources Minières Radisson Inc.									
<i>Actions ordinaires Catégorie A</i>									
Lachance, Denis	4		O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.0550	776 111
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.0600	784 111
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.0600	792 111
Ressources Teck Limitée									
<i>Class B Subordinate Voting Shares</i>									
Caisse de dépôt et placement du Québec	3		O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	120 500	23.9400	8 545 428
Resverlogix Corp.									
<i>Options</i>									
JOHANSSON, DR. JAN OVE	5		O	2013-06-10	D	50 - Attribution d'options	300 000		660 000
Revett Minerals Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lindsey, Timothy	4		O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.8900USD	694 521
Rogers Communications Inc.									
<i>Options</i>									
Miller, David P.	5		O	2013-06-17	D	50 - Attribution d'options	11 550		218 210
Reid, James M.	5		O	2013-06-17	D	50 - Attribution d'options	7 700		47 970
Staffieri, Anthony	5		O	2013-06-17	D	50 - Attribution d'options	20 780		90 290
<i>Performance Restricted Share Units</i>									
Miller, David P.	5		O	2013-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 960		26 561
Reid, James M.	5		O	2013-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 310		25 096
Staffieri, Anthony	5		O	2013-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 920		44 949
<i>Stock Appreciation Rights</i>									
Miller, David P.	5		O	2013-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 550		218 210
Reid, James M.	5		O	2013-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 700		47 970
Staffieri, Anthony	5		O	2013-06-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 780		90 290
Royal Host Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clarke Inc.	3								
Quinpool Holdings Partnership	PI		O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.9100	5 886 768*
<i>Débtentes convertibles 5.90 unsecured subordinated, Series D, due June 30, 2014</i>									
Clarke Inc.	3								
Quinpool Holdings Partnership	PI		O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 220 000.00	89.9300	\$ 3 836 000.00*
			O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 4 000.00	90.6200	\$ 3 840 000.00*
<i>Débtentes convertibles 6.00 unsecured subordinated, Series B, due October 31, 2015</i>									
Clarke Inc.	3								
Quinpool Holdings Partnership	PI		O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 669 000.00	90.3800	\$ 943

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
									000.00*
<i>Débetures convertibles 6.25 unsecured subordinated, Series C, due Sept 30, 2013</i>									
Clarke Inc.	3								
Quinpool Holdings Partnership	PI	O		2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 107 000.00	89.9800	\$ 3 276 000.00*
Royal Nickel Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Selby, Mark Thomas Henry	5		O	2013-06-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.4420	315 000*
Savanna Energy Services Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Moore, Rachel	5								
Andrew Moore	PI	O		2013-06-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	6.7700	15 000
NUGENT, Kevin	4								
RRSP Account	PI	O		2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 800	6.7350	4 300
Secure Energy Services Inc.									
<i>Actions ordinaires Employee Share Ownership Plan</i>									
Amirault, Rene	4, 5, 3	O		2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	207	13.5200	17 078
Gransch, Allen Peter	5	O		2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	110	13.5200	9 034
McGurk, Brian Kenneth Stanley	5	O		2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	115	13.5200	4 064
Parkinson, Dean	7	O		2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	48	13.5200	2 523
Steinke, Daniel	5	O		2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	99	13.5200	10 191
WADSWORTH, GEORGE	7	O		2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	123	13.5200	6 201
Wieler, Ronald Nicholas	5	O		2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	113	13.5200	11 926
Selwyn Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
STEVENS, GEORGE COLIN	6		O	2013-06-17	D	97 - Autre	(1)	1.0000FRF	76 655
Sierra Wireless, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sierra Wireless, Inc.	1		O	2013-06-05	D	38 - Rachat ou annulation	(297 939)		
			M	2013-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(297 939)		88 200
			O	2013-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	(88 200)		0
Silver Wheaton Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brough, John	4		O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	23.8100	5 974
SMART Technologies Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A Subordinate Voting Shares</i>									
Losch, Jeffrey Alan	5		O	2013-06-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	17 666	1.3612USD	231 566
LOWE, JEFFREY ALAN	7		O	2012-04-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			33 333
			O	2013-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 579)	1.3300USD	19 754
Ramotowski, Pamela Anne	7		O	2013-06-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	33 333	1.3612USD	61 808
			O	2013-02-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	350	1.4100USD	28 475
RODRIGUE, DANIEL L	7		O	2013-06-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	33 333	1.3612	213 116
SCHMITT, KELLY LEE	5		O	2013-06-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 666	1.3612USD	46 666
THOMAS, LINDA A	7		O	2013-06-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	33 333	1.3612USD	113 316
<i>Options Stock Options under 2010 Equity Incentive Plan</i>									
Brown, Scott Richard	7		O	2013-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			100 000
<i>Performance Share Units</i>									
Brown, Scott Richard	7		O	2013-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			250 000
SCHMITT, KELLY LEE	5		O	2013-06-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	100 000	1.3200USD	250 000
<i>Restricted Share Units</i>									
Brown, Scott Richard	7		O	2013-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 000
Losch, Jeffrey Alan	5		O	2013-06-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(17 666)	1.3612USD	53 134
LOWE, JEFFREY ALAN	7		O	2013-06-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(33 333)	1.3612USD	81 667
Ramotowski, Pamela Anne	7		O	2013-06-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(33 333)	1.3612USD	82 367
		R	O	2013-02-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(350)	1.4100USD	100 700

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
RODRIGUE, DANIEL L	7		O	2013-06-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(33 333)	1.3612USD	85 834
SCHMITT, KELLY LEE	5		O	2013-06-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 666)	1.3612USD	93 334
THOMAS, LINDA A	7		O	2013-06-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(33 333)	1.3612USD	70 834
Société minière Aurvista									
<i>Actions ordinaires</i>									
McCarvill, Gerald Patrick Norvita Resources Corporation	4, 6 PI		O	2013-04-22	I	97 - Autre	5 594 942		8 447 068
Stantec Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pappas, James	7		O	2013-06-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	202	41.4900USD	3 102
			O	2013-06-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22	41.4900USD	3 124
Stellar OrAfrique Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Giroux, Maurice	4, 5		O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.0850	561 030
Style de Vie Amica Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Allen, Brenda	5								
Computershare RRSP	PI		O	2013-06-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	231	9.0656	5 145
Ayres, Arthur John	5		O	2013-06-12	D	51 - Exercice d'options	3 000	5.4400	9 455
MacCallum, James Mckenzie	5								
Computershare (Non-Registered)	PI		O	2013-06-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	207	9.0656	1 708
Computershare RRSP	PI		O	2013-06-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	9.0656	572
Manji, Salim	4								
Manjis Holdings Ltd.	PI		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	9.2500	1 853 084
RRSP	PI		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 250	9.2300	57 206
Manji, Samir Aziz	4, 5, 3								
Manji Investments Limited	PI		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.0100	3 033 326
			O	2013-06-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 200	9.0100	3 037 526
			O	2013-06-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	9.0500	3 042 026
			O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 900	9.0100	3 048 926
Manjis Holdings Ltd.	PI		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	9.2500	617 695
Salgado, Claudia	5								
Computershare RRSP	PI		O	2013-06-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	313	9.0656	12 236
van der Lee, Charles	4		O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.0400	57 870
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.0300	58 170
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	68	9.0500	58 238
<i>Options</i>									
Ayres, Arthur John	5		O	2013-06-12	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	5.4400	140 500
Summit Industrial Income REIT									
<i>Parts de fiducie</i>									
Maroun, Louis	5		O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	5.9990	800 638
			O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	6.0630	802 638
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	6.1500	807 638
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	6.2482	812 638
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	6.4318	818 638
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.4820	819 638
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.2000	820 638
Suncor Energie Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
MacSween, Michael Roderick	5	R	O	2013-06-02	D	51 - Exercice d'options	5 000	17.2900	5 000
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	31.0228	0
			O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	5 000	20.7800	5 000
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	30.9300	0
<i>Options Key Contributor/Executive Stock Options</i>									
MacSween, Michael Roderick	5		O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	17.2900	47 900
			O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	20.7800	42 900
Superior Plus Corp.									

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
Actions ordinaires									
Bingham, Wayne Mitchell	5		O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	11.2400	189 096
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 600	11.2500	198 696
Desjardins, Luc	4, 5								
Fiducie Famille Luc Desjardins	PI		O	2013-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	11.1500	237 400
			O	2013-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	11.1700	237 600
			O	2013-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	11.1800	238 400
			O	2013-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.1900	239 400
			O	2013-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	11.2000	240 200
			O	2013-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	11.2200	242 600
			O	2013-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 400	11.2300	258 000
Surge Energy Inc.									
Actions ordinaires									
Colborne, Paul	4		O	2013-06-11	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	632 252	3.5700	1 112 052
Bons de souscription									
Colborne, Paul	4		O	2013-06-11	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 264 504	4.4600	1 548 595
Droits									
Colborne, Paul	4		O	2010-04-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-04-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-11	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 000 000		
	R		M	2013-06-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 000 000		2 000 000
Technologies Interactives Mediagrif Inc.									
Actions ordinaires									
Tapp, Patrick	7		O	2013-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
TELUS Corporation									
Actions ordinaires									
TELUS Corporation	1		O	2006-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	(634 469)		0
			O	2008-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		0
Actions sans droit de vote									
TELUS Corporation	1		O	2007-12-31	D	38 - Rachat ou annulation	(134 000)		
			M	2007-12-31	D	38 - Rachat ou annulation	(134 200)		0
			O	2006-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	(607 700)		0
TerraVest Capital Inc.									
Actions ordinaires									
TerraVest Capital Inc.	1		O	2013-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	4.0000	5 200
			O	2013-06-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	300	3.9400	5 500
			O	2013-06-04	D	38 - Rachat ou annulation	(7 800)		2 700
			O	2013-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	4.0000	8 000
Thomson Reuters Corporation									
Actions ordinaires									
The Woodbridge Company Limited	3								
Thomfam Nominees	PI		O	2013-06-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	235 509	35.7100	455 428 487
Deferred Share Units									
Binet, David W.	4, 6		O	2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	33.1000USD	327
			O	2013-06-17	D	46 - Contrepartie de services	252	33.1000USD	579
Thomson, Peter J.	4, 6		O	2013-06-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19	33.1000USD	1 930
			O	2013-06-17	D	46 - Contrepartie de services	252	33.1000USD	2 182
Timbercreek Senior Mortgage Investment Corporation									
Class A Shares									
MELO, David	5		O	2011-12-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	550	9.1000	550
Timbercreek Asset Management Inc.	2		O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	9.1000	54 500
Timbercreek Senior Mortgage Investment Corporation	1		O	2013-06-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	9.0900	
			M	2013-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	9.0900	10 000
			O	2013-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	9.0900	0
			O	2013-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	9.0950	10 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2013-06-17	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	9.0950	0
Times Three Wireless Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Middleton, William	4, 5	R	O	2013-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.0730	3 735 500
		R	O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.0850	3 737 500
		R	O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0800	3 738 500
		R	O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.0883	3 741 500
Toronto Hydro Corporation									
<i>Déventures</i>									
Lethbridge, Ave Gabriella	7		O	2013-05-07	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 2 000.00)		\$ 7 000.00
Total Energy Services Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Strilchuk, Russell Peter	5		O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	40 000	4.9700	101 984
Total Energy Services Inc	1		O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 400	14.4570	71 800
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 800	14.5422	
			M	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 800	14.5422	78 600
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 500	14.4428	85 100
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 100	14.6210	94 200
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 900	14.6596	99 100
TransCanada Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Montemurro, David	7								
Spouse's RRSP	PI		O	2013-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	47.1400	4 768
			O	2013-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5	47.1700	4 773
Trevali Mining Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Meredith, Peter	4		O	2013-05-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.5400	50 000
<i>Options</i>									
Meredith, Peter	4		O	2013-05-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Trez Capital Mortgage Investment Corporation									
<i>Class A Shares</i>									
Greene, Morley	3								
Trez Capital Group Limited Partnership	PI		O	2013-06-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	9.3500	
			M	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	9.3500	9 800
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.3300	10 000
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.3100	10 300
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1600	10 400
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1600	10 900
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.2000	11 000
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.2200	11 100
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1900	11 600
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.1900	11 800
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.1800	12 000
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1800	12 100
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1500	12 200
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1800	12 700
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1500	12 800
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.1700	13 100
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.1900	13 400
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2500	13 900
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.2900	14 300
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	9.2800	14 900
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.3200	15 100
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1900	15 200
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.1600	15 500
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1500	16 000

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié Porteur inscrit									
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	9.1600	17 100
			O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2100	17 600
			O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.2100	18 000
Lai, Kenty Hin-Fai	3								
Trez Capital Group Limited Partnership	PI		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	9.3500	9 800
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.3300	10 000
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.3100	10 300
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1600	10 400
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1600	10 900
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.2000	11 000
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.2200	11 100
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1900	11 600
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.1900	11 800
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.1800	12 000
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1800	12 100
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1500	12 200
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1800	12 700
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1500	12 800
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.1700	13 100
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.1900	13 400
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2500	13 900
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.2900	14 300
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	9.2800	14 900
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.3200	15 100
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1900	15 200
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.1600	15 500
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	9.1600	16 600
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1500	17 100
			O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2100	17 600
			O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.2100	18 000
Manson, Alexander Maxwell	4, 5, 3								
Trez Capital Group Limited Partnership	PI		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	9.3500	9 800
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.3300	10 000
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.3100	10 300
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1600	10 400
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1600	10 900
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.2000	11 000
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.2200	11 100
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1900	11 600
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.1900	11 800
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.1800	12 000
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1800	12 100
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1500	12 200
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1800	12 700
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1500	12 800
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.1700	13 100
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.1900	13 400
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2500	13 900
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.2900	14 300
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	9.2800	14 900
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.3200	15 100
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1900	15 200
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.1600	15 500
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1500	16 000
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	9.1600	17 100
			O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2100	17 600
			O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.2100	18 000

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
Nisker, Michael John Richard	4, 5, 3								
Trez Capital Group Limited Partnership	PI		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	9.3500	9 800
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.3300	10 000
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.3100	10 300
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1600	10 400
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1600	10 900
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.2000	11 000
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.2200	11 100
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1900	11 600
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.1900	11 800
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.1800	12 000
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1800	12 100
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1900	12 600
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1500	12 700
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1500	12 800
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.1700	13 100
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.1900	13 400
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2500	13 900
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.2900	14 300
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	9.2800	14 900
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.3200	15 100
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1900	15 200
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.1600	15 500
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1500	16 000
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	9.1600	17 100
			O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2100	17 600
			O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.2100	18 000
Perkins, Robert Derek	3								
Trez Capital Group Limited Partnership	PI		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	9.3500	9 800
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.3300	10 000
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.3100	10 300
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1600	10 400
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1600	10 900
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.2000	11 000
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.2200	11 100
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1900	11 600
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.1900	11 800
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.1800	12 000
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1800	12 100
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1500	12 200
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1800	12 700
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1500	12 800
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.1700	13 100
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.1900	13 400
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2500	13 900
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.2900	14 300
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	9.2800	14 900
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.3200	15 100
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1900	15 200
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.1600	15 500
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1500	16 000
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	9.1600	17 100
			O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2100	17 600
			O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.2100	18 000
Trez Capital Senior Mortgage Investment Corporation									
Class A Shares									
Greene, Morley	3								

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié Porteur inscrit									
Trez Capital Group Limited Partnership	PI		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2500	11 600
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2500	12 100
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.2500	13 100
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.2500	13 500
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.2000	13 600
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.2000	13 900
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2000	14 400
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.2500	14 600
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.2200	15 000
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.1900	15 400
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	9.2000	17 400
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	9.2200	18 900
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	9.2100	19 800
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	9.2500	20 400
			O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.1200	
			M	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.1800	21 400
			O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1700	21 900
			O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.1400	22 100
			O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.0500	22 400
			O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.0600	22 500
			O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.1300	22 800
			O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	9.1500	23 500
			O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.0600	23 700
Lai, Kenty Hin-Fai	3								
Trez Capital Group Limited Partnership	PI		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2500	11 600
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2500	12 100
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.2500	13 100
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.2500	13 500
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.2000	13 600
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.2000	13 900
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2000	14 400
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.2200	14 800
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.2500	15 000
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.1900	15 400
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	9.2000	17 400
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	9.2200	18 900
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	9.2100	19 800
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	9.2500	20 400
			O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.1200	
			M	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.1800	21 400
			O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1700	21 900
			O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.1400	22 100
			O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.0500	22 400
			O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.0600	22 500
			O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.0600	22 700
			O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.1300	23 000
			O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	9.1500	23 700
Manson, Alexander Maxwell	4, 5, 3								
Trez Capital Group Limited Partnership	PI		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2500	11 600
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2500	12 100
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.2500	13 100
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.2500	13 500
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.2000	13 600
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.2000	13 900
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2000	14 400
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.2200	14 800
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.2500	15 000

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- Re- tion tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.1900	15 400
		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	9.2000	17 400
		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	9.2200	18 900
		O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	9.2100	19 800
		O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	9.2500	20 400
		O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.1200	
		M	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.1800	21 400
		O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1700	21 900
		O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.1400	22 100
		O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.0500	22 400
		O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.0600	22 500
		O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.0600	22 700
		O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.1300	23 000
		O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	9.1500	23 700
Niskier, Michael John Richard Trez Capital Group Limited Partnership	4, 5, 3 PI	O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2500	11 600
		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2500	12 100
		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.2500	13 100
		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.2500	13 500
		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.2000	13 600
		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.2000	13 900
		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2000	14 400
		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.2200	14 800
		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.2500	15 000
		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.1900	15 400
		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	9.2000	17 400
		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	9.2200	18 900
		O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	9.2100	19 800
		O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	9.2500	20 400
		O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.1200	
		M	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.1800	21 400
		O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1700	21 900
		O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.1400	22 100
		O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.0500	22 400
		O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.0600	22 500
		O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.1300	22 800
		O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.0600	23 000
		O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	9.1500	23 700
Perkins, Robert Derek Trez Capital Group Limited Partnership	3 PI	O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2500	11 600
		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2500	12 100
		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.2500	13 100
		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.2500	13 500
		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.2000	13 600
		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.2000	13 900
		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2000	14 400
		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.2200	14 800
		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.2500	15 000
		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.1900	15 400
		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	9.2000	17 400
		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	9.2200	18 900
		O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	9.2100	19 800
		O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	9.2500	20 400
		O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.1200	
		M	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.1800	21 400
		O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.1700	21 900
		O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.1400	22 100

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.0500	22 400
			O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.0600	22 500
			O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.0600	22 700
			O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.1300	23 000
			O	2013-06-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	9.1500	23 700
Trilogy Energy Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gobert, Wilfred Arthur	4		O	2013-06-17	D	51 - Exercice d'options	16 000	6.6500	68 700
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 000)	30.9657	52 700
Riddell, James H. T.	4, 6, 5R		O	2013-04-15	D	46 - Contrepartie de services	100 000	29.4070	367 033
<i>Options</i>									
Gobert, Wilfred Arthur	4		O	2013-06-17	D	51 - Exercice d'options	(16 000)	6.6500	66 000
Troy Resources Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Doyle, Peter James	5		O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	100 000	1.3571	115 000
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	1.8836	15 000
<i>Options</i>									
Doyle, Peter James	5		O	2013-06-14	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	1.3571	250 000
True North Apartment Real Estate Investment Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Drimmer, Daniel	4, 3								
PD Kanco LP	PI		O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	8.3300	259 800
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	8.4300	261 300
			O	2013-06-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	8.4800	261 600
			O	2013-06-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	8.3972	264 100
			O	2013-06-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	8.3958	276 100
True North Commercial Real Estate Investment Trust									
<i>Options</i>									
Baryshnik, Jeff Matthew	4		O	2013-06-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(35 000)		35 000
Biggar, William John	4		O	2013-06-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(35 000)		35 000
Cardy, Roland	4		O	2013-06-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(35 000)		35 000
Drimmer, Daniel	4, 3		O	2013-06-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(256 250)		256 250
Ossip, Alon Samuel	4		O	2013-06-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(87 500)		87 500
Poklar, Sandy Ivan	4		O	2013-06-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(35 000)		35 000
Sherren, Tracy	5		O	2013-06-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(135 000)		135 000
<i>Parts de fiducie</i>									
Baryshnik, Jeff Matthew	4		O	2013-06-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(13 369)		13 369
Biggar, William John	4		O	2013-06-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(13 500)		13 500
Cardy, Roland	4		O	2013-06-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(6 685)		6 684
184124 Ontario Inc.	PI		O	2013-06-19	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(7 000)		7 000
Gorby Properties Limited	PI		O	2013-06-19	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(14 000)		14 000
Drimmer, Daniel	4, 3								
D.D. Acquisitions Partnership	PI		O	2013-06-19	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 382 261)		1 382 261
Ossip, Alon Samuel	4								
OS Investments Partnership	PI		O	2013-06-19	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(32 500)		32 500
Poklar, Sandy Ivan	4		O	2013-06-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 337)		1 337
Sherren, Tracy	5								
ACM Holdings Inc.	PI		O	2013-06-19	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(6 685)		6 684
<i>Parts de société en commandite Class B, 1 trust special voting unit per Class B</i>									
Drimmer, Daniel	4, 3								
D.D. Acquisitions Partnership	PI		O	2013-06-19	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(656 250)		656 250
Drimmer Holdings Ltd.	PI		O	2013-06-19	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(171 875)		171 875
Ossip, Alon Samuel	4								
Romoss Inc.	PI		O	2013-06-19	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(265 625)		265 625
Poklar, Sandy Ivan	4								
2332384 Ontario Inc.	PI		O	2013-06-19	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(6 250)		6 250

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
TVI Pacific Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Horejsi, Jan Richard	4		O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0250	504 000
			O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	299 000	0.0250	803 000
Thomson, Wayne	4		O	2013-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	205 000	0.0250	3 207 000
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	719 000	0.0250	3 926 000
			O	2013-06-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	76 000	0.0250	4 002 000
Unique Broadband Systems, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Morrison, Robert John	3		O	2013-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0150	13 043 000
			O	2013-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 000	0.0150	13 071 000
United Corporations Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
E-L Financial Corporation Limited	3		O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	58.5000	6 136 859
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	58.6938	6 141 859
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	58.7400	6 146 859
Uragold Bay Resources Inc. (formerly Uranium Bay Resources Inc.)									
<i>Options</i>									
Rivard, Francois	5		O	2012-06-25	D	52 - Expiration d'options	(12 500)	0.6800	687 500
Valeant Pharmaceuticals International, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Provenzio, Norma Ann	4		O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	85.2595USD	123 468
Segal, Lloyd Mitchell	4		O	2012-11-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	745		
			O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	83.5000USD	2 500
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	140	85.4500	2 640
Clarissa Desjardins	PI		O	2013-06-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	86.4400	340
			O	2013-06-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	90	86.4800	430
			O	2013-06-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	86.4500	630
RRSP	PI		M	2012-11-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	745		4 245
			O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	86.7300	4 545
Veresen Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ciccaglione Van Driel, Julia Serafina	5		O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	12.7400	12 740
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	12.8400	11 640
Vermilion Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jasinski, Mona Jean	5		O	2013-06-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	141	50.8300	44 774
			O	2013-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 000)	51.7500	30 774
Madison, William F.	4								
IRA	PI		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	50.7993USD	12 273
			O	2013-06-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 609	49.4394USD	13 882
SEP	PI		O	2013-06-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	50.7993USD	4 660
Volta Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lawrick, Victor Lewis	4								
Thorsen-Fordyce Merchant Capital Inc.	PI		O	2013-06-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	0.2400	268 600
Wesdome Gold Mines Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pollitt, Donovan Arthur	5		O	2013-06-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.4275	1 476 707
Western Energy Services Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
MacAusland, Alexander Roland Neil	5		O	2013-06-13	D	54 - Exercice de bons de souscription	2 384	2.1000	837 426
<i>Bons de souscription</i>									
MacAusland, Alexander Roland Neil	5		O	2013-06-13	D	54 - Exercice de bons de souscription	(2 384)		22 168
Western Forest Products Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
Brookfield Special Situations Management Limited CDS & Co	3 PI		O	2012-12-04	C	36 - Conversion ou échange	59 612 801		117 926 117
			O	2013-06-10	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 000 000)		115 926 117
Actions sans droit de vote									
Brookfield Special Situations Management Limited Tricap Management Limited	3 PI		O	2012-12-04	C	36 - Conversion ou échange	(59 612 801)		210 765 391
WestJet Airlines Ltd.									
Actions ordinaires - Voting									
Kenyon, Cameron	5		O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	2 326	15.4400	18 433
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 326)	22.2888	16 107
			O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	6 558	14.8700	22 665
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 558)	22.2312	16 107
Options 2011 Stock Options									
Kenyon, Cameron	5		O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	(7 462)	15.4400	29 184
			O	2013-06-13	D	51 - Exercice d'options	(19 455)	14.8700	9 729
		R	O	2011-02-17	D	50 - Attribution d'options	7 462		7 462
Whitecap Resources Inc.									
Actions ordinaires									
Dunlop, Darin Roy Belinda Dunlop	5 PI		O	2013-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 700)	10.2040	40 688*
Wi-LAN Inc.									
Actions ordinaires									
Wi-LAN Inc.	1		O	2013-06-10	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	4.3672	55 000
			O	2013-06-11	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	4.3430	60 000
			O	2013-06-12	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	4.3215	65 000
			O	2013-06-13	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	4.2827	70 000
			O	2013-06-14	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	4.2151	80 000
Williams Creek Gold Limited									
Actions ordinaires									
Interinvest Corporation Interinvest US	3 PI	R	O	2013-06-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0900USD	12 401 779
World Energy Solutions, Inc.									
Actions ordinaires									
Bischoff, Patrick	4		O	2013-06-11	D	46 - Contrepartie de services	486	3.8600USD	
			M	2013-06-11	D	46 - Contrepartie de services	486	3.8600USD	49 784
Domaleski, Richard	4		O	2013-04-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 000)	4.0622USD	
			M	2013-04-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 000)	4.0622USD	254 527
Libbey, Edward	4		O	2013-06-11	D	46 - Contrepartie de services	324	3.8600USD	
			M	2013-06-11	D	46 - Contrepartie de services	324	3.8600USD	117 506
Sheridan, Ralph	4		O	2013-06-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Wellard, John	4		O	2013-06-11	D	46 - Contrepartie de services	1 620	3.8600USD	
			M	2013-06-11	D	46 - Contrepartie de services	1 620	3.8600USD	22 016
Wolfe, Thad	4		O	2013-06-11	D	46 - Contrepartie de services	1 296	3.8600USD	
			M	2013-06-11	D	46 - Contrepartie de services	1 296	3.8600USD	24 884
Options									
Danly, Martha	5		O	2013-04-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2013-04-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			75 000
Hartwell, Robert	5		O	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	(2 519)	2.4000USD	
			M	2011-05-16	D	51 - Exercice d'options	(2 519)	2.4000USD	20 000
Merl Bamman, Jacqueline	5		O	2012-09-17	D	50 - Attribution d'options	9 000	3.8100USD	
			M	2012-09-17	D	50 - Attribution d'options	9 000	3.8100USD	38 300
Oldenburg, Carolyn	5		O	2012-09-17	D	50 - Attribution d'options	3 000	3.8100USD	
			M	2012-09-17	D	50 - Attribution d'options	3 000	3.8100USD	3 000
Parslow, James	5		O	2012-09-17	D	50 - Attribution d'options	12 000	3.8100USD	
			M	2012-09-17	D	50 - Attribution d'options	12 000	3.8100USD	104 000
Thomas, Andrew	5		O	2010-12-10	D	50 - Attribution d'options	10 000	2.8100USD	
			M	2010-12-10	D	50 - Attribution d'options	10 000	2.8100USD	20 000

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit <i>Restricted stock</i>									
Adams, Philip	5		O	2013-02-07	D	97 - Autre	25 000	5.1500USD	
			M	2013-02-07	D	97 - Autre	25 000	5.1500USD	75 000
Xebec Adsorption Inc.									
<i>Options</i>									
Beckett, William K.	4		O	2013-06-13	D	50 - Attribution d'options	258 065	0.1550	405 337
Bédard, Jean	4		O	2013-06-13	D	50 - Attribution d'options	258 065	0.1550	378 065
Palermé, Patrick	4		O	2012-11-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-13	D	50 - Attribution d'options	258 065	0.1550	258 065
Shakeshaft, John Charles	4		O	2013-06-13	D	50 - Attribution d'options	258 065	0.1550	405 337
Yamana Gold Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
CAMPBELL, RICHARD	5		O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 727		4 302
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 392)	11.2000	2 910
Cintra, Evandro	5		O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 818		127 542
Costa, Ludovico Sebastiao	5		O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	18 594		108 890
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	11.3200	78 890
Doddridge, Elizabeth	5		O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 099	11.4500	6 667
Gerardo, Fernandez-Tobar	5		O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 240		6 220
LeBlanc, Jason	5		O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 347	11.4500	24 809
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 709)	11.2000	23 100
Main, Charles	5		O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	17 355		150 102
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 860)		141 242
Martins, Ana Lucia	5		O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 727		57 436
Marud, Darcy Edward	5		O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	16 115		306 409
McKnight, Greg	5		O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 016		156 774
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 300)	11.2300	150 474
Munhoz, Nelson	5		O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 959		56 451
Nasim, Khawar	5		O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 860		3 492
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(950)		2 542
Portmann, Patrick	5		O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 480		5 653
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 266)	11.2000	4 387
Portugal, Arao	5		O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 975	2975.0000	20 129
Radu, Dave	5		O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 480		7 898
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 266)	11.2000	6 632
Soares, Betty	5		O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 347		29 393
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 766)	11.2000	27 627
Tsakos, Sofia	5		O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 058		70 015
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 114)	11.2000	65 901
<i>Deferred Share Unit</i>									
Marrone, Peter	4, 5		O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	219 187		2 143 780
<i>Restricted Shares</i>									
CAMPBELL, RICHARD	5		O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 048		46 772
			O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 727)		44 045
Cintra, Evandro	5		O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 818)		111 702
Costa, Ludovico Sebastiao	5		O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	61 901		343 025
			O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(18 594)		324 431
Doddridge, Elizabeth	5		O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 088		50 869
			O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 099)		47 770
Gerardo, Fernandez-Tobar	5		O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 341		46 411
			O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 240)		45 171
LeBlanc, Jason	5		O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 463		63 784
			O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 347)		60 437
Main, Charles	5		O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 438		312 907
			O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(17 355)		295 552
Martins, Ana Lucia	5		O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 253		51 058
			O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 727)		48 331

Émetteur Titre	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
Marud, Darcy Edward	5		O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(16 115)		199 014
Matos, Rogerio	5		O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 419		27 237
McKnight, Greg	5		O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	36 682		251 455
			O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 016)		238 439
Munhoz, Nelson	5		O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 590		77 672
			O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 959)		72 713
Nasim, Khawar	5		O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 860)		17 769
Portmann, Patrick	5		O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 336		38 635
			O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 480)		36 155
Portugal, Arao	5		O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 171		54 010
			O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 975)		51 035
Radu, Dave	5		O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 068		38 134
			O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 480)		35 654
Soares, Betty	5		O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 463		64 100
			O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 347)		60 753
Tsakos, Sofia	5		O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	27 512		146 750
			O	2013-06-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 058)		138 692
Vera, Hernan	5		O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 756		99 529
Yellow Media Limitée									
<i>Deferred Share Unit</i>									
Forman, Craig	4		O	2012-01-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 504	11.5320	6 504
Lazzarato, David	4		O	2012-02-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 504	11.5320	6 504
Leith, David Gordon	4		O	2012-02-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 504	11.5320	6 504
MACLELLAN, ROBERT FRANCIS	4		O	2012-12-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 504	11.5320	6 504
McHale, Judith	4		O	2012-12-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 504	11.5320	6 504
Morrison, Donald	4		O	2013-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 504	11.5320	6 504
Nisenholtz, Martin	4		O	2012-12-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 504	11.5320	6 504
Raina, Kalpana	4		O	2012-12-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 504	11.5320	6 504
Sifton, Michael	4		O	2012-12-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2013-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 504	11.5320	6 504
Zargon Oil & Gas Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hansen, Craig Henry	4, 5		O	2013-06-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	6.1500	544 537
			O	2013-06-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 300	6.1100	547 837
			O	2013-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 700	6.1500	559 537

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

À partir du 1^{er} novembre 2010, le délai de dépôt d'une déclaration d'initié passera donc à cinq jours civils (sauf pour les déclarations initiales)

Vous trouverez, sous la présente annexe, une liste des opérations d'initiés déclarées hors délai dans le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Il s'agit de la liste des initiés qui n'ont pas déclaré leur emprise ou une modification à leur emprise à l'intérieur des délais prescrits par la Loi. Cette liste est publiée chaque semaine, mais les opérations déclarées hors délai n'y apparaissent qu'une seule fois.

Le détail des opérations déposées en retard est publié à l'Annexe B1 (Déclarations d'initiés SEDI). Ces opérations sont codifiées « R ».

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée ci-dessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais.

Le personnel rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières (LVM), déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec de façon exacte et claire et ce, dans un délai de dix jours, sauf dans certains cas précis.

L'initié qui ne déclare pas, dans les délais requis, toute modification à son emprise sur les titres de l'émetteur à l'égard duquel il est initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire ou être passible d'une amende à la suite d'une poursuite pénale.

La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 LVM et à l'article 271.14 du Règlement sur les valeurs mobilières (RVM). Cette sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés des émetteurs assujettis pour lesquels le Québec agit à titre d'autorité principale. Afin de bien les identifier, les opérations de ces initiés apparaissent en caractère gras dans la présente Annexe. Cette sanction administrative pécuniaire est de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

L'infraction pouvant faire l'objet d'une poursuite pénale est prévue à l'article 202 LVM. Sauf disposition particulière, toute personne qui contrevient à une disposition de la LVM commet une infraction et est passible d'une amende minimale, selon le plus élevé des montants, de 2 000 \$ dans le cas d'une personne physique et de 3 000 \$ dans le cas d'autres personnes, ou du double du bénéfice réalisé. Le montant maximal de l'amende est, selon le plus élevé des montants, de 150 000 \$ dans le cas d'une personne physique et de 200 000 \$ dans le cas d'autres personnes, ou du quadruple du bénéfice réalisé. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Bardua, Bradley Dean	Avigilon Corporation	2013-04-05	2013-06-14	BC
Barry, Gery J.	CML HealthCare Inc.	2013-05-20	2013-06-18	ON
Bazinet, Patrick	Fiducie de placement immobilier Fronsac	2011-07-01	2013-06-17	QC
	Fiducie de placement immobilier Fronsac	2013-06-10	2013-06-18	QC
Chad, Gary Michael Stanley	Corporation Cameco	2013-05-06	2013-06-17	SK
Colborne, Paul	Legacy Oil + Gas Inc.	2013-06-06	2013-06-12	AB
	Legacy Oil + Gas Inc.	2013-06-12	2013-06-18	AB
	Surge Energy Inc.	2013-06-11	2013-06-18	AB
Collins, James William	Montana Exploration Corp. (formerly AltaCanada Energy Corp.)	2012-06-13	2013-06-13	AB
Decary, Pascal	Orbite Aluminae Inc.	2013-06-06	2013-06-12	QC
Dodd, Robert William	AIRBOSS OF AMERICA CORP.	2007-01-23	2013-06-18	ON
	AIRBOSS OF AMERICA CORP.	2011-05-17	2013-06-18	ON
Dowland, Graham	Aurora Oil & Gas Limited	2012-12-20	2013-06-17	ON
Fairbrother, Joseph	CML HealthCare Inc.	2013-05-20	2013-06-18	ON
Fernandes, Alexander	Avigilon Corporation	2013-03-19	2013-06-14	BC
	Avigilon Corporation	2013-04-05	2013-06-14	BC
Fisher Jr., Robert P.	CML HealthCare Inc.	2013-05-20	2013-06-18	ON
Fleming, Harry	Northstar Healthcare Inc.	2013-06-03	2013-06-12	ON
Interinvest Corporation	Williams Creek Gold Limited	2013-06-07	2013-06-17	BC
Kenyon, Cameron	WestJet Airlines Ltd.	2011-02-17	2013-06-14	AB
Lasnier, Yves	Ressources Minières Pro-Or Inc.	2013-06-10	2013-06-19	QC

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Le Bel, Guy	Capstone Mining Corp.	2013-06-03	2013-06-18	BC
MacSween, Michael Roderick	Suncor Energie Inc.	2013-06-02	2013-06-18	AB
Marginson, Bruce	Avigilon Corporation	2013-06-13	2013-06-19	BC
Maruca, Matthew	Northstar Healthcare Inc.	2013-06-03	2013-06-13	ON
McFeetors, Raymond Lindsay	Great-West Lifeco Inc.	2013-05-29	2013-06-13	MB
Merrin, Patrice	CML HealthCare Inc.	2013-05-20	2013-06-18	ON
Middleton, William	Times Three Wireless Inc.	2013-06-10	2013-06-19	AB
	Times Three Wireless Inc.	2013-06-11	2013-06-19	AB
	Times Three Wireless Inc.	2013-06-12	2013-06-19	AB
	Times Three Wireless Inc.	2013-06-13	2013-06-19	AB
Naik, Mahendra	Fortune Minerals Limited	2013-01-31	2013-06-16	ON
Palko, Kenneth Michael	Polaris Minerals Corporation	2013-06-05	2013-06-19	BC
Pascali, Photis Peter	PYROGENÈSE CANADA INC.	2012-03-29	2013-06-13	QC
	PYROGENÈSE CANADA INC.	2012-03-29	2013-06-13	QC
Pillay, Siva	Arianne Phosphate Inc.	2013-06-03	2013-06-18	QC
Pontbriand, Marc	Intact Corporation financière	2013-06-06	2013-06-13	ON
	Intact Corporation financière	2013-06-07	2013-06-13	ON
Ramotowski, Pamela Anne	SMART Technologies Inc.	2013-02-25	2013-06-14	AB
Rasmussen, Bo Anker	NorSerCo Inc.	2013-06-07	2013-06-13	AB
Riddell, James H. T.	Trilogy Energy Corp.	2013-04-15	2013-06-17	AB
Starzer, Michael	Newalta Corporation	2013-05-13	2013-06-17	AB
Stewart, Barry D.	Newalta Corporation	2013-05-13	2013-06-13	AB
Stewart, Jonathan Kingsley	Aurora Oil & Gas Limited	2012-12-10	2013-06-17	ON
van der Velden, Peter	CML HealthCare Inc.	2013-05-20	2013-06-18	ON
Vision Capital Corporation				

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	Edleun Group, Inc.	2013-06-12	2013-06-19	AB
	Edleun Group, Inc.	2013-06-12	2013-06-19	AB
Wirasekara, Anil				
	Fortress Paper Ltd.	2013-06-04	2013-06-18	BC
	Fortress Paper Ltd.	2013-06-05	2013-06-18	BC
	Fortress Paper Ltd.	2013-06-10	2013-06-18	BC
Wiseman, Stephen R.				
	CML HealthCare Inc.	2013-05-20	2013-06-18	ON
Zurel, Jo Mark				
	Group Forage Major Drilling Group International Inc.	2012-06-15	2013-06-18	ON

ANNEXE 4 - LISTE DES SOCIÉTÉS ADMISSIBLES AU RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS II

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Capital BLF Inc.	Actions inscrite	2013-02-17	Actions ordinaires	2016-12-31
CO ₂ Solution inc.	Actions inscrites	2011-08-12	Actions ordinaires	2014-12-31
Corporation Groupe Mercator Transport	Actions inscrites	2010-07-14	Actions ordinaires	2013-12-31
DEQ Systèmes Corp.	Actions inscrites	2013-06-17	Actions ordinaires	2016-12-31
Diagnocure Inc.	Actions inscrites	2010-11-23	Actions ordinaires	2013-12-31
Ergorecherche Ltée	Actions inscrites	2012-12-18	Actions ordinaires	2015-12-31
Gastem Inc.	Actions inscrites	2010-07-05	Actions ordinaires	2013-12-31
Groupe d'Alimentation MTY Inc.	Actions inscrites	2013-01-14	Actions ordinaires	2016-12-31
Groupe de Jeux Amaya Inc.	Actions inscrites	2012-07-05	Actions ordinaires	2015-12-31
Innovente inc.	Actions inscrites	2012-12-13	Actions ordinaires	2015-12-31
Les Technologies Clemex Inc.	Actions inscrites	2013-04-17	Actions ordinaires	2016-12-31
Medicago Inc.	Actions inscrites	2013-02-28	Actions ordinaires	2016-12-31
Mines Richmond Inc.	Actions inscrites	2010-02-28	Actions ordinaires	2013-12-31
Nemaska Lithium Inc.	Actions inscrites	2011-12-16	Actions ordinaires	2014-12-31
Neptune Technologies & Bioressources Inc.	Actions inscrites	2010-03-01	Actions ordinaires	2013-12-31
Novik inc.	Actions inscrites	2010-01-14	Actions ordinaires	2013-12-31
Parta Dialogue Inc.	Actions inscrites	2012-03-28	Actions ordinaires	2015-12-31
Pétrolia Inc.	Actions inscrites	2012-04-27	Actions ordinaires	2015-12-31
Prosep Inc.	Actions inscrites	2010-04-06	Actions ordinaires	2013-12-31
PyroGenèse Canada Inc.	Actions inscrites	2011-11-08	Actions ordinaires	2014-12-31
Ressources Méthanor Inc.	Actions inscrites	2012-01-16	Actions ordinaires	2015-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Sherbrook SBK Corp.	Actions inscrites	2011-06-17	Actions ordinaires	2014-12-31
Solutions Extenway Inc.	Actions inscrites	2011-07-18	Actions ordinaires	2014-12-31
Technologies D-Box inc.	Placement privé	2010-09-28	Actions ordinaires	2013-12-31
Technologies SENSIO inc.	Actions inscrites	2012-09-12	Actions ordinaires	2015-12-31
Technologies Sonomax Inc.	Actions inscrites	2011-08-17	Actions ordinaires	2014-12-31
TSO ₃ inc.	Actions inscrites	2012-04-17	Actions ordinaires	2015-12-31
Urbanimmersive Technologies Inc.	Actions inscrites	2012-10-01	Actions ordinaires	2015-12-31
Xebec Adsorption Inc.	Actions inscrites	2010-09-13	Actions ordinaires	2013-12-31
Zoommed Inc.	Actions inscrites	2010-05-10	Actions ordinaires	2013-12-31

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

7.3.1 Consultation

Aucune information

7.3.2 Publication

Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS »^{MD}) – Abolition de FINet

L'Autorité des marchés financiers publie l'avis d'entrée en vigueur des modifications d'ordre technique aux Procédés et méthodes de la CDS en vue de procéder à l'abolition de FINet.

(Les textes sont reproduits ci-après)

CHAPITRE 1 INTRODUCTION AU CDSX
Heures limites du CDSX

1.2 Heures limites du CDSX

Le CDSX prévoit des heures limites pour les activités et des restrictions à l'égard du traitement. Les procédures afférentes à chaque fonction contiennent les détails des heures limites et des restrictions relatives au traitement (p. ex., les rachats d'office, l'appariement des opérations, le processus de paiement).

Les heures limites actuelles de début et de fin des activités au CDSX sont indiquées ci-dessous.

Activités au CDSX	Heure de l'Est	Heure des Rocheuses	Heure du Pacifique
Début de l'accès en direct	7 h	5 h	4 h
Heure limite de dégagement des droits et privilèges le jour même	14 h 30	12 h 30	11 h 30
Début du processus de paiement (en dollars canadiens et américains)	16 h	14 h	13 h
Début du traitement des garanties	16 h 10	14 h 10	13 h 10
Fin du processus de paiement et du traitement des garanties	17 h	15 h	14 h
Début de la période post-processus de paiement	17 h	15 h	14 h
Arrêt du système	19 h 30	17 h 30	16 h 30
Début du jour ouvrable suivant ¹	22 h	20 h	19 h
Début du traitement de nuit des droits et privilèges ²	22 h 30	20 h 30	19 h 30
Début du traitement en direct de nuit	00 h 30	22 h 30	21 h 30
Fin du traitement en direct de nuit	4 h	2 h	1 h
Début du règlement net par lots et du Règlement net continu (RNC)	4 h	2 h	1 h
~~Début de l'établissement du solde net le jour même FINet~~	~~14 h~~	~~midi~~	~~11 h~~
~~Début de l'établissement du solde net en fin de journée FINet~~	~~17 h 30~~	~~15 h 30~~	~~14 h 30~~

¹ L'heure peut varier en fonction de l'horaire du traitement par lot. Toutes les activités de règlement effectuées après cette heure sont évaluées le jour ouvrable suivant.

² Les activités afférentes aux événements de marché et aux droits et privilèges sont traitées d'une date de traitement fixée le jour ouvrable suivant.

La CDS peut modifier les heures susmentionnées lorsque les circonstances le justifient. Le cas échéant, la CDS enverra un message à tous les adhérents pour les informer du changement survenu.

CHAPITRE 1 INTRODUCTION AU CDSX
Heures limites du CDSX

1.2.1 Restrictions relatives au règlement au CDSX

Les restrictions relatives au règlement apparaissent au tableau suivant :

Type de transaction	Accès en direct	Processus de paiement		Après le processus de paiement	Activités de nuit en direct
		Livraison des paiements	Traitement des garanties		
Règlement d'opérations	Aucune restriction	Règlement de valeurs seulement Aucun règlement de fonds Règlement restreint du compte général et du compte de garantie restreinte		Règlement de valeurs seulement Aucune restriction	Aucune restriction
Règlement de mises en gage	Aucune restriction	Règlement de valeurs seulement Aucun règlement de fonds Règlement restreint du compte général et du compte de garantie restreinte		Règlement de valeurs seulement Aucune restriction	Aucune restriction
Livraison de titres du compte général	Aucune restriction	Mise à jour restreinte Règlement restreint du compte général et du compte de garantie restreinte		Aucune restriction	
Virement de fonds	Aucune restriction	Aucun virement de fonds			Aucune restriction
Dépôt de fonds	Aucune restriction	Aucun dépôt de fonds			Aucune restriction
Émission de droits et privilèges	Aucun paiement de droits et privilèges de 14 h 30 à 20 h, heure de l'Est (de 12 h 30 à 18 h, heure des Rocheuses et de 11 h 30 à 17 h, heure du Pacifique)			Aucun paiement de droits et privilèges	
Processus RNC le jour même	Aucune restriction	Aucun traitement du processus de paiement au RNC le jour même			
~~Règlement de l'opération FINet~~	~~Aucun règlement FINet pendant le processus FINet le jour même~~	~~Aucun règlement FINet~~			~~Aucune restriction~~

CHAPITRE 1 INTRODUCTION AU CDSX

Services additionnels

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le guide *Procédés et méthodes de production de rapports de la CDS*.

1.12 Services additionnels

Les adhérents peuvent souscrire à des services additionnels offerts au CDSX, notamment :

- le service InterLink – Une solution de rechange à l'utilisation des systèmes en direct de la CDS pour transmettre les détails des transactions, recevoir des messages relatifs aux transactions et aux systèmes. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le guide *Services interactifs et par lots de la CDS - Renseignements techniques*.
- des fonctions limitées au grand livre du Service de dépôt – Les adhérents qui doivent utiliser un grand livre du Service de dépôt pour la séparation de valeurs du marché monétaire peuvent avoir un accès limité au CDSX. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le guide *Adhésion aux services de la CDS*.
- le service Notification en ligne - transfert de compte (NELTC) – ce service facilite les échanges de données sur les comptes clients entre les abonnés. Il permet de remplacer les demandes de transfert sur papier et les listes de biens connexes utilisées pour effectuer un transfert de comptes clients d'un courtier à un autre. Le service NELTC permet le transfert électronique des renseignements et offre un processus de confirmation en ligne. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le *Guide de l'utilisateur du service NELTC*.
- le Service de Bulletins – la CDS rédige et diffuse des bulletins d'information afférents aux activités cruciales résultant de l'émission quotidienne de valeurs, de l'échange quotidien de valeurs, du traitement quotidien de droits et privilèges sur valeurs et des liens internationaux. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section [Bulletins de la CDS](#) du site Web de la CDS (www.cds.ca).
- le service de transmission des fichiers – ce service offre les détails des transactions du CDSX et les renseignements sur les titres et les droits et privilèges, les détails des positions au grand livre et les renseignements sur les activités de la DTCC au début et à la fin de la journée. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le guide *Services interactifs et par lots de la CDS - Renseignements techniques*.
- ~~le Service d'établissement du solde net des titres à revenu fixe (FINet) – un service qui établit le solde net des opérations sur titres à revenus fixes admissibles, conformément aux choix d'établissement du solde net précisés par les adhérents, et qui gèrent les opérations dont le solde net est établi aux fins de règlement en temps réel.~~

À propos de ce guide

Les adhérents et non-adhérents de la CDS consultent ce guide afin d'obtenir de plus amples renseignements au sujet :

- des bureaux de la CDS et des services qu'elle offre, notamment afin de connaître la marche à suivre pour ouvrir un compte utilisateur et adhérer aux services;
- des systèmes en ligne de la CDS, notamment afin de connaître la marche à suivre pour se connecter et ouvrir une session;
- des risques financiers, notamment afin de savoir comment respecter les exigences en matière de garantie en vue d'éviter les cas de défaillance.

Pour visualiser les formulaires mentionnés dans ce guide, veuillez consulter la section [Formulaires en ligne](#) du site Web de la CDS (www.cds.ca).

Préalables

Ce guide a été rédigé en présupposant que :

- les adhérents ont signé une Demande d'adhésion aux services de la CDS;
- la terminologie utilisée dans ce guide est d'usage courant dans le secteur des valeurs mobilières;
- tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Avis de mise en œuvre des Procédés et méthodes

Le prédécesseur du CDSX est le Service de compensation des titres d'emprunt (SECTEM). Toute référence au SECTEM dans la documentation relative au CDSX ou dans toute autre documentation afférente, y compris les données, les rapports, les écrans, les formulaires, les Procédés et méthodes ou les Guides de l'utilisateur, devrait désormais être réputée se rapporter au CDSX.

Primauté

Le lecteur est prié de noter que ce guide fait partie des documents juridiques régissant l'utilisation, par les adhérents, des services de la CDS. En cas de conflit entre i) la Convention d'adhésion et les Règles à l'intention des adhérents et ii) les Procédés et méthodes ou les Guides de l'utilisateur, la primauté sera accordée à la Convention d'adhésion et aux Règles à l'intention des adhérents.

Commentaires et suggestions

Veuillez faire part de vos commentaires et suggestions au sujet de ce guide à un représentant du Service à la clientèle de la CDS.

Marques de commerce de la CDS

Les marques de commerce et les logos indiqués ci-après sont utilisés par La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée et la société Services de dépôt et de compensation CDS inc.

- NELTC^{MC} est une marque de commerce de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée;
- CDS^{MD} est une marque de commerce déposée de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée;
- cds.ca^{MC} est une marque de commerce de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée;
- CDSX^{MD} est une marque de commerce déposée de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée;
- ~~FINet^{MD} est une marque de commerce déposée de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée;~~
- ^{MC} est une marque de commerce de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée.

Les adhérents doivent présenter les marques de commerce en utilisant le traitement typographique indiqué ci-dessus et indiquer clairement qu'il s'agit d'une marque de commerce et d'une propriété de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée. Ces traitement typographiques doivent être utilisés au moins lors de la première occurrence de telles marques de commerce dans un document. Toute autre utilisation d'une marque de commerce de la CDS doit être approuvée par La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée.

Autres marques

La CDS utilise également, sans toutefois s'y limiter, les autres marques suivantes :

- SEDAR^{MD} est une marque de commerce déposée des Autorités canadiennes en valeurs mobilières;
- SWIFT est une marque de commerce de la S.W.I.F.T. SCRL.

CHAPITRE 1 INTRODUCTION À LA CDS Risque

Les adhérents paient la CDS le neuvième jour ouvrable suivant la fin du mois.

Remarque : Les adhérents qui s'abonnent au Service de messagerie affèrent aux droits et privilèges sont facturés directement par la SWIFT. Les adhérents sont donc tenus de remplir les formulaires SWIFT pertinents. Veuillez communiquer avec un représentant du Service à la clientèle pour obtenir de plus amples renseignements à cet égard.

Contestation de factures

Les rectifications seront comprises dans le montant de facturation du mois actuel, si les adhérents signalent les anomalies présentes dans le rapport entre le septième et le neuvième jour ouvrable suivant la fin du mois, et que l'enquête est terminée avant que le paiement ne soit dû. Les rectifications paraîtront dans la facture du mois suivant, lorsque le signalement ou la correction d'anomalies s'effectue après la date d'exigibilité du paiement.

Pour contester une facture, veuillez communiquer avec un représentant du Service à la clientèle de la CDS.

1.5 Risque

Le modèle de mesure du risque des services de règlement de la CDS a été mis en place pour attribuer une valeur de garantie à toutes les transactions qui ont une incidence sur les fonds canadiens d'un adhérent ou les positions au grand livre, ainsi que pour offrir une protection relative au processus de paiement dans l'éventualité d'une défaillance.

Les composantes du modèle de risque comprennent les éléments suivants :

- plafond de fonctionnement (pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le chapitre [Plafonds de fonctionnement](#) à la page 151 et le chapitre [Gestion des plafonds de fonctionnement](#) à la page 162);
- marges de crédit (pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le chapitre [Marges de crédit](#) à la page 170);
- garanties des fonds communs et des fonds des adhérents (pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le chapitre [Gestion des garanties](#) à la page 210, [le chapitre Fonds communs de garantie à la page 246 et le chapitre Fonds des adhérents au RNC à la page 237](#) ~~et le chapitre Fonds des adhérents-FINet à la page 265~~);
- valeur de la garantie globale (VGG) pour les transactions sur valeurs et limites de secteur pour la valeur des titres admissibles contrôlés au moyen de la vérification de la VGG (pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le chapitre [Valeur de la garantie globale](#) à la page 129);
- système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV).

CHAPITRE 7 ADHÉSION AUX SERVICES DE LA CDS ET RETRAIT DES SERVICES DE LA CDS

FINet

- Service d'enveloppes – règlements par certificats — Il s'agit d'un service de livraison unidirectionnel utilisé par les adhérents pour la livraison de règlements par certificats à la CDS. Lorsque la CDS reçoit les enveloppes, les adhérents viennent les cueillir à la CDS.
- Service de transfert à distance — Il s'agit d'un service de livraison bidirectionnel ou unidirectionnel utilisé par les adhérents pour la livraison de certificats non négociations aux agents des transferts à l'extérieur des villes desservies par la CDS. Ce service peut utiliser le service de courrier recommandé ou le service de messagerie par véhicules blindés.

Remarque : Les adhérents qui utilisent les services de livraison doivent assumer la responsabilité de la valeur de leurs envois. La CDS assume la responsabilité à l'égard des valeurs détenues pour le compte des adhérents et créditées aux comptes de valeurs tenus au CDSX, et ce, du dépôt jusqu'au retrait de la valeur. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter les *Règles de la CDS à l'intention des adhérents*.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des Services de livraison de la CDS, veuillez consulter le guide *Procédés et méthodes à l'intention des adhérents aux Services de livraison de la CDS*.

7.11 **FINet**

~~FINet est un service qui procède à l'établissement du solde net des opérations sur titres à revenu fixe admissibles selon les options de service précisées par les adhérents et qui gère les opérations dont le solde net est établi ainsi obtenues aux fins de règlement en temps réel.~~

7.11.1 **Admissibilité au service FINet**

~~Pour être admissibles au service FINet, les adhérents doivent suivre les directives suivantes :~~

- ~~1. Les adhérents doivent s'inscrire au service FINet en soumettant un formulaire intitulé CDS— Services en ligne (CDSX799F). Une fois qu'elle a reçu le formulaire, la CDS détermine l'exigence initiale du fonds de l'adhérent. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du service FINet, veuillez consulter les *Procédés et méthodes relatifs au règlement et aux opérations*.~~
- ~~2. Si un fichier sortant de données cumulatives afférentes aux transactions FINet est requis, les adhérents doivent soumettre un formulaire intitulé *Demande de transmission de données* (CDSX218F). Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du fichier de données cumulatives afférentes aux transactions FINet, veuillez consulter les *Procédés et méthodes intitulés Services interactifs et par lots de la CDS— Renseignements techniques*.~~

CHAPITRE 7 ADHÉSION AUX SERVICES DE LA CDS ET RETRAIT DES SERVICES DE LA CDS FINet

3. ~~Lorsque la contribution initiale au fonds de l'adhérent est établie, les adhérents doivent soumettre la garantie requise.~~

~~Apport de contributions initiales de garantie au fonds de l'adhérent FINet~~

~~Avant que les adhérents puissent commencer à utiliser FINet, ils doivent apporter une contribution initiale de garantie au fonds de l'adhérent FINet. La CDS informe les adhérents du montant de leur contribution initiale. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le chapitre intitulé Fonds des adhérents FINet à la page 266.~~

7.11.2 ~~Établissement du critère d'adhésion~~

~~Pour établir leur critère d'adhésion, les adhérents admissibles doivent suivre les directives suivantes :~~

1. ~~Les adhérents doivent établir leurs options du service. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section intitulée Établissement des options du service à la page 107.~~

~~**Remarque :** Les options du service peuvent uniquement être ajoutées au CDSX par les adhérents une fois que l'admissibilité à FINet leur a été octroyée.~~

2. ~~Faire parvenir, à la CDS, leur contribution initiale au fonds de l'adhérent à FINet. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section intitulée Apport de contributions initiales de garantie au fonds de l'adhérent FINet à la page 107.~~
3. ~~Effectuer tout test d'interface nécessaire.~~

7.11.3 ~~Établissement des options du service~~

~~Les adhérents FINet peuvent ajouter ou mettre à jour leurs options du service (critère d'établissement du solde net FINet) au moyen de la fonction de mise à jour du profil FINet (MQE) du CDSX.~~

~~Les options du service doivent être sélectionnées afin que le solde net des opérations soit établi. Le solde net des opérations du CDSX qui ne correspondent pas aux options du service de l'adhérent n'est pas établi et ces opérations sont réglées selon le processus habituel.~~

~~Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter les *Procédés et méthodes relatifs au règlement et aux opérations*.~~

CHAPITRE 7 ADHÉSION AUX SERVICES DE LA CDS ET RETRAIT DES SERVICES DE LA CDS FINet

7.11.4 Retrait de FINet

~~Avant que les adhérents puissent se retirer de FINet, ils doivent satisfaire aux obligations FINet suivantes :~~

- ~~• mettre un terme à toutes leurs opérations FINet en cours avec la CDS;~~
- ~~• payer tout montant dû évalué au marché;~~
- ~~• payer leur part de toute perte résiduelle dans le cadre d'une situation de défaillance survenue lorsqu'ils étaient des adhérents FINet.~~

~~Pour se retirer de FINet :~~

- ~~1. Remplissez le formulaire INTENTION DE SE RETIRER D'UN SERVICE DE LA CONTREPARTIE CENTRALE (CDSX805F), faites le signer par un signataire autorisé et demandez lui d'y apposer la date;~~
- ~~2. Soumettez le formulaire *Intention de se retirer d'un service de la contrepartie centrale* (CDSX805F) rempli au Service à la clientèle de la CDS par télécopieur au 416-365-0842.~~
- ~~3. Marche à suivre :~~
 - ~~• attendez que toutes les opérations FINet existantes soient réglées;~~
 - ~~• effectuez des opérations compensatoires pour réduire les opérations FINet existantes à zéro.~~
- ~~4. Supprimez les options du service (critère d'établissement du solde net FINet) au moyen de la fonction de mise à jour du profil FINet (MQE) du CDSX. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter les *Procédés et méthodes relatifs au règlement et aux opérations*.~~
- ~~5. Payez ou recevez des paiements de l'évaluation au marché.~~

~~Aux fins d'attribution de toute perte résiduelle, si un adhérent est en train de se retirer de FINet, il est encore considéré comme un adhérent FINet pendant une période de 10 jours ouvrables suivant la date à laquelle il a mis un terme à toutes ses opérations dont le solde net est établi FINet avec la CDS et a payé tout montant de l'évaluation au marché dû.~~

~~Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le guide *Procédés et méthodes relatifs au règlement et aux opérations*.~~

CHAPITRE 9 PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE FUSION

Mise à jour du profil des adhérents

Pour les fusions d'agents de valeurs, la lettre doit indiquer les renseignements suivants :

- date d'entrée en vigueur de la fusion;
 - ancien et nouvel agent (s'il s'agit d'adhérents du CDSX, indiquez l'ancien et le nouvel IDUC);
 - ancien et nouveau rôle (par ex., gardien, agent payeur, agent des transferts, agent principal).
2. La CDS travaille de concert avec l'ancien et le nouvel adhérent pour déterminer les détails particuliers de la fusion.
 3. La CDS aide les adhérents à remplir les documents nécessaires relatifs à leur profil.
 4. Une fois tous les derniers détails mis au point, la CDS avise tous ses adhérents de l'imminence de la fusion.

Traitement spécial pour les fusions d'adhérents

~~Les opérations FINet et~~ Les opérations non boursières dont le mode de règlement est SNS et les instructions de règlement de la CDCC ne sont pas comprises dans le processus de fusion.

Si l'ancien adhérent est inscrit à des services internationaux, la date d'entrée en vigueur de la fusion sera établie en fonction de la capacité de la CDS à coordonner la transition avec les partenaires étrangers de la CDS (par ex., la DTCC).

Si le nouvel adhérent doit prendre en charge des services (par ex., RNC ~~ou FINet~~) offerts par l'ancien adhérent, la date d'entrée en vigueur de la fusion est établie en fonction de la capacité de la CDS à obtenir les garanties nécessaires, sous réserve des exigences du Modèle de risque du CDSX.

9.2 Mise à jour du profil des adhérents

Les adhérents doivent suivre les étapes indiquées ci-après pour procéder à la mise à jour de leur profil d'adhérent.

1. Un ou plusieurs formulaires appartenant aux groupes de formulaires suivants doivent être remplis.
 - formulaires de profil de société (par ex., PROFIL DE LA SOCIÉTÉ (CDSX023F), PROFIL DE L'UNITÉ (CDSX028F));
 - formulaires de profil de service (par ex., PROFIL DU GRAND LIVRE (CDSX027F), LE FORMULAIRE PROFIL DETNET (CDSX766F));
 - formulaires du service Interlink.

CHAPITRE 9 PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE FUSION
Gestion et liquidation des transactions en cours au CDSX

2. Selon les renseignements convenus indiqués dans les formulaires dûment remplis, la CDS met à jour les profils des adhérents suivants :
 - renseignements sur l'agent et les relations avec l'agent dans le FPV;
 - renseignements sur l'émetteur du marché monétaire dans le FPV, au besoin;
 - événements actifs et renseignements appropriés sur l'agent.
3. Les nouveaux adhérents sont priés d'examiner leur profil dans le CDSX et d'informer le représentant de leur client que leur profil est établi tel qu'il a été demandé. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section [Révision des profils à la CDS](#) à la page 83.
4. Pour ce qui est des fusions d'agents de valeurs où les unités de l'ancien et du nouvel adhérent sont des unités de gardien, la CDS transfère les positions de gardien à la fermeture des bureaux, la veille de la date d'entrée en vigueur de la fusion.

9.3 Gestion et liquidation des transactions en cours au CDSX

1. Avant la fin de la journée, la veille de la fusion, la CDS procède comme suit :
 - elle suspend toutes les unités liées aux grands livres de l'ancien adhérent;
Remarque : Les unités de l'ancien adhérent sont suspendues de toutes les activités du CDSX (par ex., opération, mise en gage, etc.) en permanence, sauf les règlements liés aux grands livres de l'ancien adhérent.
 - elle annule tous les rachats d'office émis par l'ancien adhérent faisant l'objet de la fusion;
 - elle s'assure que toutes les activités relatives aux garanties sont achevées.
2. Après la date d'entrée en vigueur de la fusion, la CDS surveille ce qui suit :
 - règlements RNC;
 - événements en cours dont la date de clôture des registres est antérieure à la date de fusion;
 - livraisons internationales.
3. Une fois que les positions en cours au RNC de l'ancien adhérent ont été compensées, que tous les droits et privilèges ont été payés au grand livre de l'ancien adhérent et que toutes les livraisons internationales ont été achevées, la CDS suspend l'ancienne société.

La fusion a les répercussions suivantes sur les activités de la CDS :

- Les opérations non réglées en cours sont converties de l'ancien IDUC au nouvel IDUC.

CHAPITRE 9 PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE FUSION

Gestion et liquidation des transactions en cours au CDSX

- Les opérations afférentes aux livraisons internationales (initiées au moyen de la fonction de livraison internationale 1MHUB) ne sont pas converties par la fonction de fusion. Elles seront liquidées par la CDS dans la plupart des cas.
- Les opérations dont le mode de règlement est SNS ne sont pas converties. Il incombe aux adhérents de faire en sorte que ces opérations soient compensées avant la veille de la fusion.
- Les transactions de mise en gage, de dépôt et de retrait, ainsi que les transactions internationales engageant des IDUC du grand livre de l'ancien adhérent ne sont pas converties par la CDS. Les adhérents doivent les liquider (c.-à-d. les régler ou les supprimer) avant la fin de la journée, la veille de la fusion.
- Toutes les positions de l'ancien adhérent en cours au RNC, sauf celles ayant fait l'objet d'un rachat d'office, sont converties automatiquement à la fermeture des bureaux, la veille de la fusion. Ces positions en cours feront l'objet d'un règlement engageant le nouvel adhérent à la date d'entrée en vigueur de la fusion.

La veille de la fusion, la CDS suspend toutes les unités liées à l'ancien adhérent. Ainsi, les nouvelles opérations ne sont pas acceptées le jour de la fusion.

- Tous les rachats d'office qui subsistent après la fusion sont traités en fonction de l'ancien et du nouvel adhérent (c.-à-d. les transactions de liquidation sont appliquées à l'ancien adhérent alors que celles de remplacement sont appliquées au nouvel adhérent).

Une fois que tous les règlements sont effectués (c.-à-d. aux services de règlement net continu et de règlement individuel), l'ancienne société est suspendue afin d'empêcher tout règlement subséquent aux grands livres de l'ancienne société.

- Les demandes de transfert (« DT ») NELTC ne sont pas converties. Il incombe aux adhérents de s'assurer que toutes les DT indiquent l'IDUC de la société du nouvel adhérent. Après la date d'entrée en vigueur de la fusion, les opérations seront enregistrées au CDSX.
- Les réclamations en suspens ne sont pas converties. Il incombe aux adhérents de vérifier que ces transactions en suspens ont été réglées avant la fin de la journée, la veille de la fusion. Le rapport RAPPORT DES TRANSACTIONS NON REGLEES fait état des réclamations en suspens. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter les *Procédés et méthodes de production de rapports de la CDS*.
- ~~Les anciens adhérents FINet sont suspendus uniquement lorsque toutes les opérations FINet dont le solde net est établi en cours ont été réglées.~~

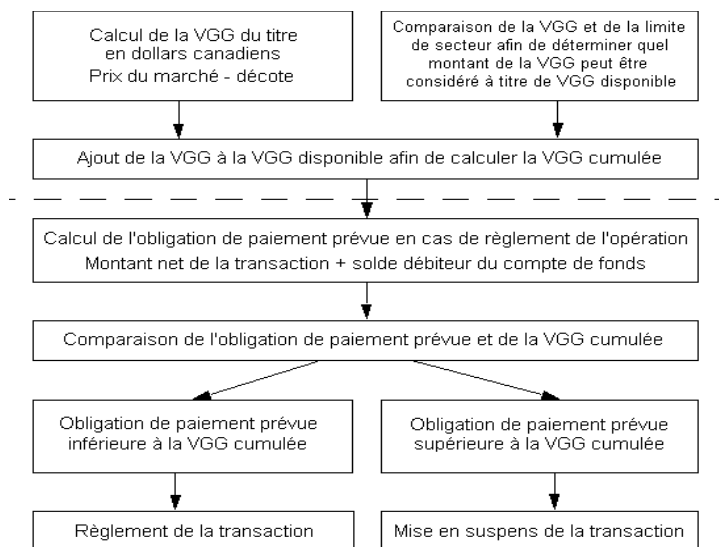
CHAPITRE 10 VALEUR DE LA GARANTIE GLOBALE

Vérification de la VGG

- la vérification de la VGG — Avant de traiter une transaction, le CDSX s'assure que la VGG cumulée d'un adhérent demeure égale ou supérieure à ses obligations de paiement au terme du règlement (pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section [Vérification de la VGG](#) à la page 130).
- la redistribution de la VGG ou des limites de secteur — Si une transaction ne passe pas la vérification de la VGG, le CDSX ne la traite pas; il lui attribue plutôt l'état « en suspens ». Pour que leurs transactions en suspens puissent être de nouveau traitées aux fins de règlement, les adhérents doivent modifier leurs positions de valeurs ou le solde de leurs comptes de fonds (pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section [Redistribution de la VGG et des limites de secteur d'un grand livre](#) à la page 149).
- le processus de paiement — Le CDS livre les valeurs à tous les adhérents, à condition qu'ils passent la vérification de la VGG au début du processus de paiement (pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section [Vérification de la VGG pendant le processus de paiement](#) à la page 131).

10.1 Vérification de la VGG

Le CDSX surveille continuellement la VGG afin de s'assurer que les adhérents ne défont pas à leurs obligations. Le diagramme ci-après illustre ce processus de surveillance, également nommé « vérification de la VGG » ;



Les transactions en suspens sont traitées de nouveau aux fins de traitement, et ce, uniquement en cas de modification des positions de valeurs ou du solde du compte de fonds de l'adhérent.

CHAPITRE 10 VALEUR DE LA GARANTIE GLOBALE

Vérification de la VGG pendant le processus de paiement

Respect des obligations de paiement

L'obligation de paiement d'un adhérent correspond au solde débiteur de son compte de fonds dans un grand livre donné. Elle exclut :

- le montant de toute marge de crédit non utilisée octroyée par un prêteur;
- le montant de tout plafond de fonctionnement non utilisé;
- tout montant inscrit au marché en cours (au RNC ~~ou à FINet~~).

Pour connaître la marche à suivre advenant que les montants de VGG ou de limites de secteur d'un adhérent ne lui permettent pas de respecter son obligation de paiement, veuillez consulter la section [Administration de montants de VGG et de limites de secteur insuffisants](#) à la page 150.

10.2 Vérification de la VGG pendant le processus de paiement

Au cours de la période de règlement des transactions entre la CDS et ses adhérents pendant le processus de paiement, les valeurs sont assujetties à une vérification de la VGG afin de garantir que les adhérents sont en mesure de :

- mettre en gage auprès de la Banque du Canada toutes les positions de type L (pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le guide *Procédés et méthodes de mise en gage et de règlement*) inscrites à leurs comptes à risque, et ce, sans que des restrictions ne leurs soient imposées.
- transiger avec la Banque du Canada la totalité des positions inscrites dans leurs comptes à risque, et ce, sans que des restrictions ne leurs soient imposées.

Au terme du processus de paiement, la vérification de la VGG n'est plus appliquée.

10.3 Virements intercomptes ayant une incidence sur la VGG

Pendant la journée, les adhérents peuvent virer des valeurs de leurs comptes séparés à leur compte général dans le but d'augmenter leur VGG. Les valeurs virées au compte séparé d'un adhérent donné pendant la nuit sont des valeurs payées appartenant à ses clients. Par la suite, ces valeurs ne peuvent plus être utilisées pour augmenter la VGG. Toute valeur qui n'aura pas été séparée au cours de la nuit fera partie de la VGG initiale de l'adhérent le lendemain.

CHAPITRE 13

Marges de crédit

Les marges de crédit fournissent un financement le jour même dans le CDSX. Les adhérents prennent des arrangements de crédit avec un prêteur. Les conditions d'une marge de crédit sont négociées à l'extérieur du CDSX. Les marges de crédit sont disponibles en dollars canadiens seulement.

Un adhérent de la CDS peut jouer l'un des rôles suivants lorsqu'il est question des marges de crédit :

- Prêteur—Fait référence à l'adhérent qui prête la marge de crédit. Ce terme englobe les fédérations adhérentes.
- Emprunteur—Fait référence à l'adhérent qui utilise la marge de crédit.

Tout adhérent, y compris un prêteur (incluant les fédérations adhérentes actives), un agent de règlement ou un emprunteur, peut utiliser les marges de crédit pour augmenter ses fonds disponibles afin de régler des transactions dans le CDSX.

Le CDSX établit automatiquement une marge de crédit lorsque le solde créditeur du compte de fonds d'un adhérent n'est pas suffisant au grand livre visé et lorsque le plafond de fonctionnement de grand livre de l'adhérent n'est pas suffisant. Les marges de crédit ne sont pas utilisées pour régler les paiements évalués au marché des services RNC ~~et FINet~~.

Lorsqu'une marge de crédit est utilisée pour régler une transaction, le compte de fonds de l'adhérent affiche un solde débiteur et une ou plusieurs marges de crédit sont prélevées pour le montant du solde débiteur. Pour les adhérents n'ayant pas de plafond de fonctionnement de grand livre, la marge de crédit en vigueur « couvre » le solde débiteur du compte de fonds. Pour les adhérents ayant un plafond de fonctionnement de grand livre, tout le solde ou une partie du solde débiteur du compte de fonds peut être couvert par le plafond de fonctionnement.

13.1 Activités afférentes aux marges de crédits

Voici les activités d'une marge de crédit :

- Adhésion—Les deux parties négocient la marge de crédit et le prêteur l'inscrit en ligne dans le CDSX. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section [Établissement de marges de crédit](#) à la page 174;
- Surveillance—Permet au prêteur d'autoriser, de réduire, de retirer ou d'augmenter les marges de crédit et à l'emprunteur de confirmer ces changements. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section [Surveillance des marges de crédit](#) à la page 176;

CHAPITRE 14 PROCÉDÉS ET MÉTHODES APPLICABLES EN CAS DE DÉFAILLANCE

Fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale

Groupes de crédit

À chaque fonds commun de garantie correspond un groupe de crédit. Si le traitement d'une suspension exige que les obligés d'un fonds commun de garantie paient à la CDS un montant supérieur à la valeur de la garantie qu'ils ont reçue, ces derniers sont tenus de payer le manque à gagner en vertu des obligations qu'ils ont contractées à titre de membres du groupe de crédit.

Groupes de crédit d'adhérents non contributeurs pour les emprunteurs

Si un emprunteur choisit de ne faire partie des fonds communs de garantie des adhérents contributeurs, il doit alors faire partie de l'un des groupes de crédit d'adhérents non contributeurs suivants :

- dollars canadiens;
- dollars américains.

Dans le cadre de leur participation (au groupes de crédit d'adhérents non contributeurs), les membres d'un tel groupe ne mettent pas de garanties en gage auprès de la CDS. Les groupes de crédit d'adhérents non contributeurs servent à régler certaines obligations d'un adhérent suspendu qu'une marge de crédit, un plafond de fonctionnement ou un fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale pourrait ne pas couvrir. Par exemple, si un adhérent suspendu ne possède pas de marge de crédit et doit des fonds à la CDS en raison de la contrepassement de droits et privilèges, cette portion de l'obligation de l'adhérent suspendu devient la responsabilité des membres du groupe de crédit des adhérents non contributeurs.

14.2 Fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale

Les fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale suivants ont été créés afin de couvrir les risques découlant de l'utilisation de l'un des services de la contrepartie centrale offerts par la CDS;

- fonds des adhérents au RNC;
- ~~fonds des adhérents FINet.~~

Les fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale couvrent uniquement les paiements au cours du marché et les risques éventuels découlant des positions en cours propres aux services de la contrepartie centrale. En cas de suspension d'un adhérent aux services de la contrepartie centrale, les fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale devront acquitter uniquement la portion des obligations de l'adhérent suspendu. Les adhérents qui utilisent un service de la contrepartie centrale sont tenus d'adhérer au fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale constitué pour le service en question.

CHAPITRE 14 PROCÉDÉS ET MÉTHODES APPLICABLES EN CAS DE DÉFAILLANCE

Garantie

14.6.2 Attribution des paiements partiels

Pour déterminer l'obligation nette due par un adhérent suspendu, la CDS attribue les paiements partiels versés directement par l'adhérent suspendu avant sa suspension à la réduction de tout solde débiteur libellé dans une même devise affiché à compte de fonds de l'adhérent suspendu. Si le paiement partiel a été livré par un banquier désigné participant au mode de paiement par inscription comptable, le paiement partiel est remboursé au banquier désigné. Si le paiement partiel a été livré par un banquier qualifié participant au mode de paiement par inscription comptable afin de réduire la marge de crédit de l'adhérent suspendu, le paiement partiel est utilisé par la CDS afin de libérer le banquier qualifié de ses responsabilités à titre de caution et est attribué au remboursement du solde débiteur du compte de fonds à partir duquel la marge de crédit a été tirée.

14.6.3 Attribution du montant dû par l'adhérent suspendu

Une fois que la CDS a établi le montant de l'obligation de l'adhérent suspendu devant être remplacé, des portions individuelles du montant dû par l'adhérent suspendu sont attribuées aux divers mécanismes de réduction des risques. L'attribution du montant dû par l'adhérent suspendu se fait de la manière décrite ci-dessous.

- montants prélevés en vertu d'un plafond de fonctionnement – Les obligés du fonds commun de garantie et du groupe de crédit correspondant dont l'adhérent suspendu fait partie qui ont établi le plafond de fonctionnement;
- montants prélevés sur une marge de crédit – Les prêteurs de l'adhérent suspendu;
- paiements évalués au marché – Les obligés du (des) fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale dont l'adhérent suspendu fait partie (c.-à-d. le RNC ~~ou FINet~~);
- autres montants supérieurs au plafond de fonctionnement ou à la marge de crédit – Les obligés du fonds commun de garantie et du groupe de crédit correspondant (ou du groupe de crédit des adhérents non contributeurs) dont l'adhérent suspendu fait partie.

14.7 Garantie

Les garanties utilisées au cours du traitement d'une suspension au CDSX peuvent provenir de différentes sources. Une portion de ces garanties provient de l'adhérent suspendu et une autre portion, du fonds commun de garantie ou du fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale dont l'adhérent suspendu fait partie.

Voici les types de garanties pouvant être utilisées en cas de suspension au CDSX.

CHAPITRE 14 PROCÉDÉS ET MÉTHODES APPLICABLES EN CAS DE DÉFAILLANCE

Garantie

- Garantie que l'adhérent suspendu a fournie au service de règlement – Les valeurs ou les fonds détenus dans les comptes à risque de l'adhérent suspendu (c.-à-d. les comptes généraux et les comptes de garantie restreints). Ce type de garantie est également connu sous le nom de garantie de la VGG puisque la vérification de la VGG a pour but de s'assurer que la garantie en question existe bel et bien et qu'elle est disponible en cas de suspension.
- Contributions de l'adhérent suspendu au fonds commun de garantie – Les valeurs que l'adhérent suspendu a mises en gage auprès d'un fonds commun de garantie et du groupe de crédit correspondant.
- Contributions de l'adhérent suspendu au fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale – Les valeurs que l'adhérent suspendu a mises en gage auprès d'un (des) fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale. L'adhérent suspendu peut être membre de plusieurs de ces fonds (p. ex., le RNC-~~ou FINet~~).
- Garantie particulière de l'adhérent suspendu – Les valeurs que l'adhérent suspendu a mises en gage auprès de la CDS à titre de garantie particulière. La CDS peut exiger qu'un adhérent donne une garantie particulière si elle juge que les activités de ce dernier présentent des risques supplémentaires pour elle ainsi que pour les autres adhérents et que ces risques pourraient ne pas être couverts par les mécanismes de réduction des risques habituels. Par exemple, la CDS peut exiger une garantie particulière de la part d'un adhérent dont les positions en cours aux services de la contrepartie centrale sont anormalement élevées ou dont les positions aux services de la contrepartie centrale sont des placements non liquides.
- Contributions des obligés au fonds commun de garantie – Les valeurs qu'ont mises en gage les autres membres du fonds commun de garantie et du groupe de crédit correspondant dont l'adhérent suspendu fait partie.
- Contributions des obligés au fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale – Les valeurs qu'ont mises en gage les autres membres du fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale dont l'adhérent suspendu fait partie.

14.7.1 Ordre de garantie

L'ordre d'utilisation des garanties est conçu pour que les risques ne retombent pas sur les autres services (comme le RNC-~~et FINet~~) et les autres mécanismes de réduction des risques. Par exemple, les obligations de paiement que couvre un fonds commun de garantie ne sont jamais transférées à un prêteur. Chaque type de garantie a une utilisation principale.

CHAPITRE 14 PROCÉDÉS ET MÉTHODES APPLICABLES EN CAS DE DÉFAILLANCE

Traitement des suspensions

4. La CDS transfère la garantie dans son grand livre de gestion des garanties de même que dans ceux de la fédération adhérente de remplacement et ceux des fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section [Garantie](#) à la page 200.

14.8.4 Traitement d'une suspension d'une fédération adhérente

Pour traiter une suspension d'une fédération adhérente :

1. La CDS demande que la fédération adhérente de remplacement effectue un paiement de remplacement équivalant à l'obligation que l'adhérent suspendu a contractée envers la CDS.
2. En ce qui a trait à chaque service de la contrepartie centrale dont l'adhérent suspendu est membre, la CDS prend des dispositions pour que le paiement de remplacement soit égal au paiement au cours du marché (le cas échéant) que l'adhérent en cause a effectué le jour de la défaillance. Afin d'obtenir les liquidités nécessaires à l'exécution du paiement de remplacement, la CDS utilise les contributions de l'adhérent suspendu au fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale ainsi que toute garantie particulière qu'il a donnée en gage à ce fonds. Au besoin, la CDS utilise également les contributions des obligés au fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale dont l'adhérent suspendu fait partie pour obtenir des liquidités.
3. La CDS transfère la garantie dans les grands livres de gestion des garanties de la CDS, de la fédération adhérente de remplacement et des fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section [Garantie](#) à la page 200.

14.8.5 Obligations en cours auprès de la contrepartie centrale

Si un adhérent suspendu a des obligations en cours auprès du service de la contrepartie centrale (p. ex., positions en cours à livrer ou à recevoir au service de RNC ~~ou dans FINet~~), la CDS exécute les transactions de clôture afin d'annuler ces positions. Par exemple, si l'adhérent suspendu a laissé une position en cours du RNC à livrer, la CDS rachète les valeurs sur le marché afin d'annuler cette dernière. De même, si l'adhérent suspendu a laissé une position en cours à recevoir, la CDS vend les valeurs sur le marché afin d'annuler cette dernière.

Toute perte découlant de l'exécution de ces transactions de clôture devient une obligation du fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale relatif au service à l'origine de la position en cours. Tout gain découlant de l'exécution de ces transactions de clôture est attribué au fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale relatif au service à l'origine de la position en cours.

CHAPITRE 15

Gestion des garanties

Chaque adhérent désigne un gestionnaire de garanties qui est responsable du maintien de son fonds commun de garantie ou de son fonds des adhérents.

En tout temps, les adhérents doivent conserver à la CDS un montant de garantie équivalant, au minimum, à leur contribution requise relative au fonds commun de garantie ou au fonds des adhérents.

Si les exigences en matière de garantie ne sont pas en place dans les délais prescrits, les adhérents peuvent être passibles d'une amende ou être suspendus, comme le décrit le tableau ci-après.

Contribution	Exigence en début de journée		Exigence en fin de journée	Mesure
	pour tous les services (sauf le fonds des adhérents de la NSCC pour le Service de liaison avec New York)	fonds des adhérents de la NSCC pour le Service de liaison avec New York seulement	pour FINet-seulement	
Initiale	midi, heure de l'Est 10 h, heure des Rocheuses 9 h, heure du Pacifique	9 h, heure de l'Est 7 h, heure des Rocheuses 6 h, heure du Pacifique	~~15 h-30, heure de l'Est~~ ~~13 h-30, heure des Rocheuses~~ ~~12 h-30, heure du Pacifique~~	Si la CDS ne reçoit pas la contribution requise avant la date limite initiale, l'adhérent se voit imposer une amende.
Finale	13 h, heure de l'Est 11 h, heure des Rocheuses 10 h, heure du Pacifique	9 h 30, heure de l'Est 7 h 30, heure des Rocheuses 6 h 30, heure du Pacifique	~~16 h, heure de l'Est~~ ~~14 h, heure des Rocheuses~~ ~~13 h, heure du Pacifique~~	Si la CDS ne reçoit pas la contribution requise avant la date limite finale, l'adhérent est suspendu.

Le rôle de la CDS en matière de gestion de la garantie comprend les tâches suivantes :

- gestion des grands livres de gestion de la garantie (CAL) pour chacun des fonds communs de garantie et des fonds des adhérents;
- soutien aux adhérents relativement au processus de constitution des garanties pour les fonds et les fonds communs;

CHAPITRE 16 FONDS DES ADHÉRENTS AU RNC

Composante évaluation au marché

16.5 Composante évaluation au marché

La CDS applique un facteur d'évaluation au marché à la totalité des opérations et des positions en cours aux services de la contrepartie centrale. Ce processus d'évaluation au marché permet de tenir compte des pertes éventuelles découlant d'un écart entre le prix de l'opération initiale et le cours actuel ou entre le dernier prix d'évaluation au marché et le cours actuel des positions en cours. La CDS procède à une première évaluation au marché des opérations lors de l'établissement du solde net et de la novation [par exemple, au cours de la soirée deux jours après la date de l'opération (T+2) pour les titres de participation au RNC], puis continue de les évaluer quotidiennement, et ce, jusqu'à ce que la position soit réglée ou que la position en cours soit compensée.

Les facteurs d'évaluation au marché sont appliqués à la totalité des opérations RNC et à l'ensemble des positions en cours de chaque valeur en fonction du cours de clôture de cette valeur la veille de la date de la valeur [de manière générale, celui-ci correspond au cours de clôture en vigueur deux jours après la date de l'opération (T+2)]. Le processus de paiement quotidien évalué au marché fait partie du processus quotidien du CDSX. En ce qui concerne les opérations réglées trois jours après la date de l'opération (T+3) pour lesquelles la CDS établit le solde net et effectue la novation des opérations RNC au cours de la soirée deux jours après la date de l'opération (T+2), l'évaluation au marché du paiement peut correspondre à une fluctuation de prix calculée sur trois jours.

Puisque le facteur d'évaluation au marché d'un adhérent au RNC est calculé et appliqué à ses comptes de fonds tôt le matin au cours du processus de règlement par lots au CDSX [soit aux environs de 5 h, heure de l'Est (3 h, heure des Rocheuses et 2 h, heure du Pacifique)], l'écriture est passée au compte de fonds d'un adhérent avant que celui-ci n'ait pu verser de garantie supplémentaire à la CDS.

Répartition proportionnelle des facteurs d'évaluation au marché

Les cotes à la fois positives et négatives du RNC ~~et de DetNet~~ sont appliquées au compte de fonds d'un adhérent. Au CDSX, un adhérent peut avoir une cote négative appliquée à son compte de fonds. Toutefois, les ventes subséquentes ou les crédits de fonds réduisent la cote exigible à la CDS. Le paiement de la cote négative réduit l'exposition du fonds de l'adhérent à l'obligation afférente à la cote négative de l'adhérent.

L'exposition résiduelle est appelée la cote impayée. Au CDSX, les cotes négatives ne sont pas mentionnées par le service (par exemple, le RNC ~~ou DetNet~~), et par conséquent, ces dernières doivent être réparties proportionnellement. La composante évaluation au marché des exigences en matière de garantie découle de la cote impayée.

CHAPITRE 16 FONDS DES ADHÉRENTS AU RNC

Calcul des exigences en matière de garantie de l'IRMS

La cote impayée est répartie proportionnellement pour le RNC selon le calcul suivant :

$$\frac{\text{Total négatif : montant cote RNC \$CA + montant cote intérêt RNC \$CA} + \text{montant cote effacement rachat d'office RNC \$CA}}{\text{Total négatif : montants de } \textcolor{red}{\text{las}} \text{ cotes } \textcolor{red}{\text{FINet et RNC}}} \times \text{cote impayée en \$CA}$$

~~La cote impayée est répartie proportionnellement pour FINet selon le calcul suivant :~~

~~$$\frac{\text{Total négatif : montant cote FINet \$CA + montant cote intérêt FINet \$CA}}{\text{Total négatif : montants des cotes FINet et RNC}} \times \text{cote impayée en \$CA}$$~~

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'effacement des rachats d'office, veuillez consulter le guide *Procédés et méthodes relatifs au règlement et aux opérations*.

Facteur d'évaluation au marché des exigences en matière de garantie

La composante évaluation au marché du fonds de l'adhérent est calculée au moyen de la plus importante cote impayée versée par l'adhérent au cours des cinquante derniers jours. Ce calcul a pour objectif de permettre à la CDS de se prémunir contre tout risque de défaillance avant la livraison de la contribution requise à la CDS par l'adhérent.

L'utilisation d'une période de 50 jours ouvrables à titre d'historique permet d'envisager avec confiance que, dans environ 99 pour cent des cas, la composante évaluation au marché couvrira les risques afférents à un défaut de paiement d'un adhérent. Cette méthode est conforme à la couverture fournie par la composante positions en cours du fonds.

16.6 Calcul des exigences en matière de garantie de l'IRMS

Les exigences en matière de garantie au SGG sont calculées au moyen de la formule suivante :

$$\sqrt{\text{Composante position en cours}^2 + \text{Composante évaluation au marché}^2}$$

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section [Composante positions en cours](#) à la page 242 ou la section [Composante évaluation au marché](#) à la page 243.

CHAPITRE 18

Fonds des adhérents FINet

~~La CDS constitue la contrepartie centrale pour toutes les opérations FINet dont le solde net est établi. Afin de gérer les risques inhérents au rôle de contrepartie centrale, la CDS prend les mesures suivantes :~~

- ~~• D'une part, elle évalue le risque auquel elle s'expose pour les opérations en cours dont le solde net est établi de chaque adhérent FINet. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Exigences quotidiennes en matière de garantie FINet à la page 266;~~
- ~~• D'autre part, elle calcule la valeur évaluée au marché quotidienne de toutes les opérations dont le solde net est établi. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Évaluation au marché FINet à la page 269.~~

18.1 Exigences quotidiennes en matière de garantie FINet

~~L'Internal Risk Management System (« IRMS ») calcule les exigences en matière de garantie pour le fonds des adhérents FINet. L'IRMS évalue le risque global au niveau du portefeuille des opérations en cours en tenant compte de la liquidité, de la concentration et de la diversification afin d'établir les exigences en matière de garantie pour le système Système de gestion des garanties.~~

~~Les exigences quotidiennes en matière de garantie pour le fonds des adhérents FINet sont établies selon une estimation de la perte éventuelle que pourrait entraîner la défaillance d'un adhérent (en d'autres mots, les adhérents doivent contribuer des exigences en matière de garantie correspondant à la fluctuation de la valeur marchande éventuelle entre la valeur à laquelle les opérations en cours dont le solde net est établi pourraient être liquidées, et la dernière valeur évaluée au marché). La contribution au fonds des adhérents FINet est établie en fonction des composantes suivantes :~~

- ~~• l'évaluation au marché. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Composante évaluation au marché FINet à la page 267;~~
- ~~• les opérations en cours dont le solde net est établi. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Composante opérations FINet en cours dont le solde net est établi à la page 268.~~

~~Les exigences en matière de garantie FINet sont calculées deux fois par jour ouvrable, soit :~~

- ~~• en début de journée, selon le cycle d'établissement du solde net en fin de journée du jour précédent;~~
- ~~• après le cycle d'établissement du solde net le jour même.~~

CHAPITRE 18 FONDS DES ADHÉRENTS FINET

Exigences quotidiennes en matière de garantie FINet

~~Si les exigences en matière de garantie ne sont pas remplies dans les délais prescrits, les adhérents reçoivent une amende ou une suspension. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des dates limites aux fins de contribution afférente à la garantie et des pénalités, veuillez consulter le chapitre intitulé Gestion des garanties à la page 210.~~

18.1.1 ~~Contribution initiale au fonds des adhérents FINet~~

~~La CDS peut déterminer le montant de la contribution initiale au fonds des adhérents FINet. Au besoin, les adhérents doivent fournir la garantie acceptable requise avant de devenir admissibles à FINet. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des garanties admissibles, veuillez consulter la section Garanties admissibles à la page 212.~~

18.1.2 ~~Comptes de garantie FINet~~

~~Les valeurs utilisées pour régler la contribution au fonds des adhérents FINet sont mises en gage, de l'IDUC de l'adhérent à l'IDUC du compte de garantie faisant l'objet de restrictions de FINet à la CDS (ZNET), au moyen de la fonction MISE EN GAGE À LA CDS. Les adhérents FINet saisissent la transaction de mise en gage sous ZNET, puis le Système de gestion des garanties confirme automatiquement la mise en gage et, pourvu que toutes les modifications requises soient apportées, procède au virement des valeurs au grand livre de ZNET de la CDS. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Mise en gage de valeurs aux fins de constitution de la garantie à la page 227.~~

18.1.3 ~~Interroger les exigences en matière de garantie FINet~~

~~Les adhérents FINet peuvent consulter leurs exigences en matière de garantie dans le Système de gestion des garanties au terme du processus RNC/RNL (7 h, heure de l'Est, 5 h, heure des Rocheuses, 4 h, heure du Pacifique) et du processus d'établissement du solde net le jour même (14 h, heure de l'Est, midi, heure des Rocheuses, 11 h, heure du Pacifique).~~

~~Les fonctions suivantes sont utilisées afin d'établir les exigences en matière de garantie des adhérents, la valeur de la garantie actuelle et les montants créditeurs et débiteurs :~~

- ~~• INTERROGATION DES EXIGENCES DE GARANTIE;~~
- ~~• INTERROGATION DE LA VALEUR DE LA GARANTIE.~~

~~Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter les sections Interrogation des exigences en matière de garantie à la page 225 et Interrogation de la valeur des garanties mises en gage à la CDS à la page 223.~~

CHAPITRE 18 FONDS DES ADHÉRENTS FINET
Exigences quotidiennes en matière de garantie FINet

18.1.4 ~~Calcul des exigences en matière de garantie FINet~~

~~Le calcul des exigences en matière de garantie FINet comporte les deux parties suivantes :~~

- ~~• la composante évaluation au marché FINet;~~
- ~~• la composante opérations FINet en cours dont le solde net est établi.~~

~~Les exigences en matière de garantie FINet sont calculées au moyen de la formule suivante :~~

$$\left\{ \begin{array}{l} \text{composante positions en cours dont} \\ \text{le solde net est établi}^2 \end{array} \right. + \text{composante évaluation au marché}^2$$

~~Composante évaluation au marché FINet~~

~~Le composante évaluation au marché est associée à la perte éventuelle découlant du non respect par un adhérent défaillant de son obligation de paiement évaluée au marché.~~

~~Cette composante est calculée au moyen de la plus importante cote impayée attribuable à un adhérent au cours des vingt (20) derniers jours ouvrables. Les cotes impayées sont réparties proportionnellement au terme du processus d'établissement du solde net le jour même et celui en fin de journée, puis elles sont appliquées au calcul des exigences en matière de garantie.~~

~~Les cotes positives et négatives au RNG et à FINet sont appliquées au compte de fonds d'un adhérent. Au CDSX, un adhérent peut voir une cote négative appliquée à son compte de fonds. Les ventes ou les crédits de fonds subséquents peuvent réduire la cote due à la CDS. Le remboursement de la cote négative réduit l'exposition des fonds de l'adhérent à l'obligation afférente à la cote négative de l'adhérent. Cette exposition résiduelle est désignée par l'expression « cote impayée ».~~

~~Au CDSX, les cotes impayées ne sont pas précisées par le service (RNG ou FINet, par exemple). Ainsi, les cotes impayées doivent faire l'objet d'une répartition proportionnelle. La cote impayée fournit la composante évaluation au marché des exigences en matière de garantie.~~

~~La cote impayée est répartie proportionnellement pour FINet en fonction du calcul suivant :~~

$$\frac{\text{Total négatif : montant cote FINet \$CA + montant cote intérêt FINet \$CA}}{\text{Total négatif : montants des cotes FINet et RNG}} \times \text{cote impayée \$CA}$$

CHAPITRE 18 FONDS DES ADHÉRENTS FINET

Exigences quotidiennes en matière de garantie FINet

~~La cote impayée est répartie proportionnellement pour RNC en fonction du calcul suivant :~~

$$\frac{\text{Total négatif : montant cote RNC \$CA + montant cote intérêt RNC \$CA + montant cote effacement rachat d'office RNC \$CA}}{\text{Total négatif : montants des cotes FINet et RNC}} \times \text{cote impayée \$CA}$$

~~Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des montants de la cote d'intérêt en dollars canadiens et des montants de la cote d'effacement du rachat d'office en dollars canadiens, veuillez consulter le guide *Procédés et méthodes relatifs au règlement et aux opérations*.~~

~~Composante opérations FINet en cours dont le solde net est établi~~

~~La composante opérations FINet en cours dont le solde net est établi découlant du calcul relatif au fonds des adhérents FINet est conçue pour couvrir le risque encouru par la CDS advenant la défaillance d'un adhérent en ce qui concerne les opérations FINet en cours dont le solde net est établi et, plus précisément, la perte éventuelle liée aux opérations dont le solde net est établi d'un adhérent défaillant découlant de fluctuations des cours des obligations et des taux de mise en pension par rapport au dernier calcul évalué au marché de la liquidation des opérations dont le solde net est établi.~~

~~Les adhérents pour lesquels la caractéristique de solde net nul figure dans les options du service n'auront aucune opération en cours dont le solde net est établi.~~

~~La composante opérations FINet en cours dont le solde net est établi est calculée deux fois par jour ouvrable (lors des processus d'établissement du solde net FINet) en utilisant l'une des méthodes suivantes :~~

- ~~• méthode de la valeur à risque (« VAR ») — fondée sur l'écart type le plus important des fluctuations de la valeur du portefeuille sur une période de 20, de 90 ou de 260 jours ouvrables;~~
- ~~• pourcentage de décote établi selon un tableau — appliqué lorsque la valeur négociée n'est pas admissible à la diversification.~~

~~Advenant une défaillance, les opérations en cours de l'adhérent sont dénouées. L'écart entre ce que la CDS verse et reçoit sur le marché pour ces transactions dénouées et ce que la CDS a versé et reçu pour les opérations initiales représente la perte ou le gain que la CDS doit couvrir au moyen du fonds de l'adhérent. Le calcul de la composante opérations en cours dont le solde net est établi constitue une estimation de ces pertes éventuelles.~~

CHAPITRE 18 FONDS DES ADHÉRENTS FINET

Évaluation au marché FINet

18.2 ~~Évaluation au marché FINet~~

~~Dans le processus d'évaluation au marché, la valeur des opérations dont le solde net est établi des adhérents FINet est appariée à la valeur marchande actuelle par l'échange de paiements entre chacun des adhérents et la CDS. Puisque l'identification des opérations de mise en pension peut être inexacte dans le système d'un adhérent (et, conséquemment, au CDSX), il est supposé que toute opération dont la date de valeur est ultérieure à trois (3) jours ouvrables après le jour ouvrable en cours est une opération de mise en pension et que toute opération dont la date de valeur correspond ou est antérieure à trois (3) jours ouvrables après le jour ouvrable en cours est une opération ordinaire (à moins qu'il ne soit précisé qu'il s'agit d'une opération de mise en pension). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Calcul de l'évaluation au marché pour FINet à la page 269.~~

~~Dans le cas du processus d'établissement du solde net en fin de journée, la CDS procède à l'évaluation au marché de toutes les nouvelles opérations FINet et les opérations FINet en cours dont le solde net est établi en utilisant le cours de clôture ce jour là. Dans le cas du processus d'établissement du solde net le jour même, la CDS procédera à l'évaluation au marché de toutes les nouvelles opérations FINet et les opérations FINet en cours dont le solde net est établi en utilisant les cours fournis le jour même.~~

18.3 ~~Calcul de l'évaluation au marché pour FINet~~

~~FINet calcule le montant de l'évaluation au marché pour chaque opération initiale deux fois par jour ouvrable. FINet utilise deux méthodes de calcul d'évaluation au marché :~~

- ~~• un calcul pour les opérations ordinaires;~~
- ~~• un calcul pour les opérations de mise en pension.~~

~~Ces deux méthodes de calcul tiennent compte des fluctuations du cours d'une valeur. Le calcul de la mise en pension tient lui aussi compte des fluctuations du taux de mise en pension et de l'intérêt éventuel afférent à la mise en pension que la CDS pourrait réaliser ou payer advenant une défaillance ou un dénouement.~~

~~FINet utilise les processus d'établissement de valeur suivants :~~

- ~~• Processus d'établissement de valeur habituel — Pour les opérations dont le type est autre que PRA, RPA, SPR ou SRA et dont la période de règlement se termine au plus tard trois (3) jours ouvrables après le jour ouvrable en cours.~~
- ~~• Processus d'établissement de valeur de la mise en pension — Pour les opérations de type PRA, RPA, SPR ou SRA et pour les opérations de tout type dont la période de règlement se termine après plus de trois (3) jours ouvrables après le jour ouvrable en cours.~~

CHAPITRE 18 FONDS DES ADHÉRENTS FINET

Calcul de l'évaluation au marché pour FINet

~~Pour obtenir de plus amples renseignements sur les types d'opérations, veuillez consulter la section Types d'opérations au CDSX dans le guide Procédés et méthodes relatifs au règlement et aux opérations.~~

~~Dans le processus d'établissement de valeur FINet, les cotes sont calculées en fonction des opérations non boursières FINet admissibles extraites de la manière suivante :~~

- ~~• Le processus d'établissement de valeur établit la cote de toutes les opérations non boursières admissibles (dont la date de valeur est antérieure, égale ou ultérieure au jour ouvrable en cours et au jour ouvrable suivant le jour ouvrable en cours.);~~
- ~~• Les cotes afférentes aux opérations non boursières sous-jacentes associées aux opérations existantes dont le solde net est établi sont calculées;~~
- ~~• Le total des cotes par grand livre est déterminé;~~
- ~~• Un signal de déclenchement est envoyé au processus de règlement au CDSX aux fins d'application des cotes aux grands livres.~~

~~Les hypothèses suivantes sont utilisées aux fins de calcul de l'évaluation au marché :~~

- ~~• Un prix de système normalisé est attribué à chaque valeur (ISIN);~~
- ~~• Un taux de mise en pension de système normalisé correspond au taux de prêt ou d'emprunt normalisé pour la CDS;~~
- ~~• FINet conserve un registre des données sur les opérations initiales jusqu'à la date de valeur;~~
- ~~• La CDS compense toute défaillance en exécutant des transactions ordinaires, des transactions de mise en pension et des transactions de prise en pension;~~
- ~~• FINet effectue toujours la mise à jour et le règlement des opérations dont le solde net est établi en fonction du dernier prix du système.~~

18.3.1 ~~Calcul de l'évaluation au marché pour les opérations ordinaires~~

~~Pour chaque opération initiale que FINet qualifie d'opération ordinaire, le montant de l'évaluation au marché de l'opération qui n'est pas une mise en pension est calculé de la manière suivante :~~

$$\text{Valeur actuelle au système} = (\text{valeur nominale initiale} \times \text{prix de référence à la date de valeur}) / 100$$

CHAPITRE 18 FONDS DES ADHÉRENTS FINET

Calcul de l'évaluation au marché pour FINet

~~La cote d'opération (autre qu'une mise en pension) est calculée pour chaque opération qui n'est pas une mise en pension de la manière suivante :~~

Cote d'opération (autre qu'une mise en pension) = montant initial net* - valeur actuelle au système
*selon les données sur les opérations

~~Si le montant initial net est supérieur à la valeur actuelle au système, la cote est imputée à l'acheteur (montant débiteur) et versée au vendeur (montant créditeur).~~

~~Si le montant initial net est inférieur à la valeur actuelle au système, la cote est imputée au vendeur (montant débiteur) et versée à l'acheteur (montant créditeur).~~

18.3.2 ~~Calcul de l'évaluation au marché pour les opérations de mise en pension~~

~~Pour chaque opération initiale que FINet qualifie de mise en pension, le montant de l'évaluation au marché de la mise en pension pour l'opération est calculé.~~

~~Pour obtenir la cote de mise en pension, la valeur actuelle au système est calculée pour chaque opération de mise en pension de la manière suivante :~~

Valeur actuelle au système = (valeur nominale initiale x prix de référence actuel) / 100

- ~~Processus d'établissement de valeur le jour même — Le prix de référence actuel calculé dans le processus d'établissement de prix comprend l'intérêt couru en date du jour ouvrable en cours. Pour les opérations de mise en pension, l'intérêt couru est calculé de la dernière date de paiement du coupon au jour ouvrable en cours.~~
- ~~Processus d'établissement de valeur en fin de journée — Le prix de référence actuel calculé dans le processus d'établissement de prix comprend l'intérêt couru en date du jour ouvrable suivant le jour ouvrable en cours. Pour les opérations de mise en pension, l'intérêt couru est calculé de la dernière date de paiement du coupon au jour ouvrable suivant le jour ouvrable en cours.~~

~~L'intérêt de la mise en pension est calculé pour chaque opération de mise en pension de la manière suivante :~~

Intérêt mise pension = taux mise en pension x jours d'intérêt mise pension / 365 x valeur actuelle au système

CHAPITRE 18 FONDS DES ADHÉRENTS FINET

Calcul de l'évaluation au marché pour FINet

où :

Taux de mise en pension = taux du système CORRA

Jours d'intérêt de mise en pension = date de règlement - jour ouvrable en cours (processus d'établissement de valeur le jour même)

Jours d'intérêt de mise en pension = date de règlement - jour ouvrable en cours + 1 (processus d'établissement de valeur en fin de journée)

~~Le montant net de la mise en pension est calculé de la manière suivante :~~

Montant net de la mise en pension = valeur actuelle au système + intérêt de mise en pension

~~Processus d'établissement de valeur le jour même — Si des paiements de coupons sont effectués entre le jour ouvrable en cours et la date de règlement, le prêteur ou le vendeur reçoit l'intérêt de la mise en pension, tandis que l'emprunteur ou l'acheteur conserve les paiements de coupons pendant la période de mise en pension. Par conséquent, le prêteur reçoit uniquement l'écart entre l'intérêt de la mise en pension et les paiements de coupons. Dans ce cas, le montant net rajusté de la mise en pension est calculé de la manière suivante :~~

Montant net rajusté de la mise en pension = montant net de la mise en pension - prochains paiements de coupons

où :

Prochains paiements de coupons = (valeur nominale x taux du coupon / nombre de distributions par année) x nombre de distributions versées entre le jour ouvrable en cours et la date de règlement

~~Processus d'établissement de la valeur en fin de journée — Si des paiements de coupons sont effectués entre le jour ouvrable suivant le jour ouvrable en cours et la date de règlement, le prêteur ou le vendeur reçoit l'intérêt de la mise en pension, tandis que l'emprunteur ou l'acheteur conserve les paiements de coupons pendant la période de mise en pension. Par conséquent, le prêteur reçoit uniquement l'écart entre l'intérêt de mise en pension et les paiements de coupons. Dans ce cas, le montant net rajusté de la mise en pension est calculé de la manière suivante :~~

Montant net rajusté de la mise en pension = montant net de la mise en pension - prochains paiements de coupons

où :

Prochains paiements de coupons = (valeur nominale x taux du coupon / nombre de distributions par année) x nombre de distributions versées entre le jour ouvrable suivant le jour ouvrable en cours et la date de règlement

CHAPITRE 18 FONDS DES ADHÉRENTS FINET

Calcul des paiements nets de l'évaluation au marché

~~La cote de mise en pension est calculée pour chaque opération de mise en pension de la manière suivante :~~

~~Cote de mise en pension = montant initial net* - montant net de mise en pension ou montant net rajusté de mise en pension~~

~~*selon les données sur l'opération~~

~~Montant initial net selon les données sur les opérations :~~

~~Si le montant initial net est supérieur au montant de mise en pension net, la cote est imputée à l'acheteur (montant débiteur) et versée au vendeur (montant créditeur).~~

~~Si le montant initial net est inférieur au montant de mise en pension net, la cote est imputée au vendeur (montant débiteur) et versée à l'acheteur (montant créditeur).~~

18.4 ~~Calcul des paiements nets de l'évaluation au marché~~

~~Dans le processus d'établissement de valeur, les quatre composantes décrites ci-après sont mises en commun afin d'obtenir le montant net de l'évaluation au marché qui doit être versé à la GDS ou reçu de la GDS à la date d'établissement de la cote.~~

Composante	Description
Addition des cotes de règlement du jour	~~Le processus d'établissement de valeur FINet additionne les cotes de règlement du jour de chaque IDUC ou de chaque IDUC d'un compte interne, selon les critères d'établissement du solde net de l'adhérent FINet. Ces données sont conservées aux fins de production de rapports. Les cotes de règlement du jour sont additionnées pour chaque grand livre.~~
Addition des cotes futures	~~Le processus d'établissement de valeur FINet additionne les cotes de règlement à venir de chaque IDUC ou de chaque IDUC d'un compte interne, selon les critères d'établissement du solde net de l'adhérent FINet. Ces données sont conservées aux fins de production de rapports. Les cotes de règlement du jour sont additionnées pour chaque grand livre.~~
Addition de l'intérêt sur les cotes futures	~~L'intérêt sur les cotes futures est additionné à chaque grand livre. L'intérêt sur les cotes futures ne s'applique qu'au processus d'établissement de valeur en fin de journée.~~
Inversion du signe (positif ou négatif) des cotes futures précédentes	~~Étant donné que le processus de l'évaluation au marché recalcule le montant de l'évaluation au marché de chaque opération initiale au cours de chacun des processus d'établissement de valeur, la cote des opérations futures doit être remise aux adhérents ou perçue auprès de ceux-ci lors de chaque processus d'établissement de valeur. Si la cote future précédente était négative, le montant est ajouté au paiement net de l'évaluation au marché. Par contre, si la cote future précédente était positive, le montant est déduit du paiement net de l'évaluation au marché.~~

CHAPITRE 18 FONDS DES ADHÉRENTS FINET
Calcul des paiements nets de l'évaluation au marché

18.4.1 **Cotes de règlement du jour**

~~Les cotes de règlement du jour décrites dans le tableau ci après sont traitées différemment dans le cadre du processus d'établissement de valeur le jour même et du processus d'établissement de valeur en fin de journée.~~

Processus	Description
Établissement de valeur le jour même	~~Les cotes (les cotes de mise en pension et les cotes d'opérations {autres qu'une mise en pension}) associées aux opérations non boursières admissibles extraites et aux opérations sous-jacentes dont la date de valeur est antérieure ou correspond au jour ouvrable en cours sont considérées comme des cotes de règlement du jour.~~
Établissement de valeur en fin de journée	~~Les cotes (les cotes de mise en pension et les cotes d'opérations {autres qu'une mise en pension}) associées aux opérations non boursières admissibles extraites et aux opérations sous-jacentes dont la date de valeur est antérieure ou correspond au jour ouvrable suivant le jour ouvrable en cours sont considérées comme des cotes de règlement du jour.~~

18.4.2 **Cotes futures**

~~Les cotes futures décrites dans le tableau ci après sont traitées différemment dans le cadre du processus d'établissement de valeur le jour même et du processus d'établissement de valeur en fin de journée.~~

Processus	Description
Établissement de valeur le jour même	~~Les cotes (les cotes de mise en pension et les cotes d'opérations {autres qu'une mise en pension}) associées aux opérations sous-jacentes dont la date de valeur est ultérieure au jour ouvrable en cours sont considérées comme des cotes futures.~~
Établissement de valeur en fin de journée	~~Les cotes (les cotes de mise en pension et les cotes d'opérations {autres qu'une mise en pension}) associées aux opérations non boursières admissibles extraites et aux opérations sous-jacentes dont la date de valeur est ultérieure au jour ouvrable suivant le jour ouvrable en cours sont considérées comme des cotes futures.~~

Intérêt sur les cotes futures

~~L'intérêt est uniquement calculé sur les cotes futures lors du processus d'établissement de valeur en fin de journée. Les adhérents qui reçoivent une cote future doivent verser de l'intérêt sur le montant afférent à la cote future. Les adhérents qui versent une cote future reçoivent de l'intérêt sur le montant.~~

CHAPITRE 18 FONDS DES ADHÉRENTS FINET
Rajustement à la suite d'une défaillance après la date de paiement du coupon

~~L'intérêt sur la cote future est calculé de la manière suivante :~~

~~Intérêt sur cote future = cote future x taux mise en pension / 365 x nombre de jours avant prochain jour ouvrable~~

~~où :~~

~~Nombre de jours avant prochain jour ouvrable = prochain jour ouvrable - jour ouvrable en cours~~

~~Par exemple, le lundi, il n'y a qu'un (1) jour avant le prochain jour ouvrable. Lorsque l'on passe une fin de semaine, il y a trois (3) jours avant le prochain jour ouvrable (soit vendredi, samedi et dimanche).~~

18.5 ~~Rajustement à la suite d'une défaillance après la date de paiement du coupon~~

~~FINet permet l'omission de livrer ou de recevoir des valeurs à la date de valeur prévue. En ce qui a trait au montant de règlement d'une opération initiale dont le règlement est prévu avant une date de paiement du coupon, on présume que l'acheteur est le détenteur de la valeur à la date de paiement du coupon. Pour toute opération FINet dont le règlement est prévu avant la date de paiement du coupon, on présume également que l'acheteur est le détenteur de la valeur à la date de paiement du coupon.~~

~~Le coût réel (coût qui comprend l'intérêt couru) d'une obligation diminue lorsque la date de paiement du coupon est passée. Si le calcul de l'évaluation au marché n'était pas rajustée en fonction de l'opération dont le solde net est établi défaillante, le processus d'établissement de valeur traiterait cette baisse de prix apparente comme un événement devant être évalué.~~

~~Le rajustement du calcul de l'évaluation au marché pour une opération nette défaillante est calculé comme suit :~~

~~Rajustement pour opération dont le solde net est établi défaillante = valeur nominale opération dont le solde net est établi défaillante x taux du coupon / nombre de coupons par année~~

~~Le rajustement est déduit du calcul de l'évaluation au marché du vendeur pour l'opération et le montant rajusté est ajouté au calcul de l'évaluation au marché de l'acheteur pour l'opération.~~

CHAPITRE 18 FONDS DES ADHÉRENTS FINET
Livraison et réception de paiements de l'évaluation au marché

18.6 Livraison et réception de paiements de l'évaluation au marché

~~FINet calcule et affiche le paiement de l'évaluation au marché de l'adhérent dans le rapport FINET — RAPPORT SOMMAIRE SUR LA COTE. Ce rapport est généré deux fois par jour ouvrable (le jour même et en fin de journée) et présente le montant que l'adhérent doit verser à la CDS ou recevoir de celle-ci. Ce montant est affiché dans le rapport FINET — RAPPORT SOMMAIRE SUR LA COTE.~~

~~Les obligations de paiement de l'évaluation au marché FINet sont débitées ou créditées et reçues par ou de la CDS au moyen des saisies effectuées par la CDS dans le compte de fonds de chaque adhérent. Ces obligations sont ensuite réglées lors du processus de paiement. Les adhérents FINet demeurent responsables de leur obligation de paiement de l'évaluation au marché FINet jusqu'au moment auquel le paiement est réellement reçu par la CDS.~~

18.7 Attribution des pertes résiduelles concernant le fonds des adhérents FINet

~~Advenant une défaillance d'un adhérent FINet et que la valeur réalisée de sa garantie pour couvrir les pertes résultantes est insuffisante, la perte résiduelle est attribuée aux adhérents FINet obligés en fonction des activités de négociation de chaque obligé avec l'adhérent défaillant.~~

~~Afin de calculer la part de la perte résiduelle de chaque obligé :~~

- ~~1. La CDS examine les opérations initiales entre l'adhérent défaillant et les obligés, opérations dont l'établissement du solde net a été effectué dans FINet au cours de la période récente.~~
~~La période récente correspond à au plus 30 jours civils avant le jour de la défaillance nécessaires à l'accumulation de la valeur en dollars des opérations initiales ayant cinq fois la valeur en dollars des opérations sur valeurs à livrer et à recevoir nettes prévues de l'adhérent défaillant qui ont été remplacées par la CDS au cours du processus de liquidation.~~
~~Si cinq fois les positions en cours n'ont pas pu être atteintes en 30 jours civils, la valeur en dollars disponible des opérations initiales cumulées est utilisée pour calculer le pourcentage de la perte.~~
- ~~2. Si aucune opération initiale n'a été effectuée au cours de la période récente, les pertes résiduelles sont attribuées en fonction de la quote part des cotisations des adhérents obligés actifs à l'ensemble du fonds des adhérents.~~

CHAPITRE 18 FONDS DES ADHÉRENTS FINET
Attribution des pertes résiduelles concernant le fonds des adhérents FINet

~~Le calcul de la quote-part des pertes résiduelles (P) pour FINet de chaque obligé se fait comme suit :~~

$$P = \frac{\text{la valeur en \$ des opérations initiales de l'obligé avec l'adhérent défaillant au cours de la période récente}}{\text{la valeur totale en \$ de l'ensemble des opérations initiales des obligés avec l'adhérent défaillant au cours de la période récente}}$$

CHAPITRE 19

Etablissement du plafond de la contrepartie centrale

La CDS et ses adhérents doivent être en mesure de limiter l'exposition maximale au risque qu'ils introduisent aux services de la contrepartie centrale (soit ~~FINet et~~ le RNC). L'établissement du plafond de la contrepartie centrale a pour objectif de limiter les pertes que devraient acquitter les obligés d'un service de la contrepartie centrale au terme de la défaillance d'un adhérent dont la garantie ne suffirait pas à acquitter ses obligations. Ces pertes découlent de l'incapacité d'un adhérent défaillant à verser la cote due le jour au cours duquel la défaillance survient et le coût de remplacement au cours du marché des obligations de réception et de livraison de valeurs de l'adhérent défaillant au terme de la défaillance (pertes imputables au coût de remplacement). Les exigences en matière de garantie pour les services de la contrepartie centrale sont calculées de manière à ce que les contributions suffisent à couvrir 99 pour cent des pertes engagées au RNC ~~et 97 pour cent des pertes engagées à FINet~~. L'objectif principal de l'établissement du plafond de la contrepartie centrale est de fournir aux adhérents le montant maximal en espèces de la perte qu'ils auraient à assumer en cas de défaillance à un service de la contrepartie centrale.

19.1 Retrait d'un obligé d'un service de la contrepartie centrale

Le droit de retrait d'un obligé d'un service de la contrepartie centrale est un mécanisme permettant aux adhérents à un service de la contrepartie centrale de limiter le montant dont ils sont responsables au terme de l'attribution de la perte en cas de défaillance d'au moins un adhérent au service en se retirant dudit service. Ce droit ne peut être exercé qu'en cas de défaillance et n'a aucune incidence sur le retrait régulier d'un adhérent d'un service de la contrepartie centrale en l'absence de défaillance.

Les règles et restrictions indiquées ci-après régissent le droit d'un obligé de se retirer d'un service de la contrepartie centrale :

- Un adhérent peut uniquement se retirer d'un service de la contrepartie centrale au sein duquel un adhérent est défaillant.
- Le jour du retrait, un adhérent doit mettre en gage :
 - ~~s'il se retire de FINet, une garantie supplémentaire correspondant à 500 pour cent de ses exigences en matière de garantie à FINet;~~
 - s'il se retire du RNC, une garantie supplémentaire correspondant à 700 pour cent de ses exigences en matière de garantie au RNC.

CHAPITRE 19 ÉTABLISSEMENT DU PLAFOND DE LA CONTREPARTIE CENTRALE
Retrait d'un obligé d'un service de la contrepartie centrale

- Une fois qu'un adhérent s'est retiré d'un service de la contrepartie centrale, il ne peut y être réintroduit avant d'avoir acquitté toute responsabilité à l'égard de toute perte qu'il aurait assumée s'il ne s'était pas retiré du service et d'avoir obtenu l'approbation du Conseil d'administration.
- Lorsque la CDS procède à l'attribution des pertes, la garantie de l'adhérent se retirant d'un service de la contrepartie centrale peut être utilisée si un montant est toujours impayé.
- Un adhérent se retirant d'un service de la contrepartie centrale est responsable de tout autre défaillance survenue au sein du service dont il s'est retiré pour une période de quinze (15) jours ouvrables suivant son retrait.

En cas de défaillance :

1. L'adhérent qui a l'intention de se retirer d'un service de la contrepartie centrale doit communiquer avec un représentant du Service à la clientèle de la CDS afin de l'informer de son intention et il doit lui indiquer :
 - le nom du (ou des) service(s) de la contrepartie centrale dont il a l'intention de se retirer;
 - la défaillance ayant provoqué leur décision.
2. Lorsque l'intention de se retirer est confirmée, un représentant du Service à la clientèle de la CDS demande à l'adhérent de présenter officiellement un CCP NOTICE OF INTENT TO WITHDRAW (Avis d'intention de retrait d'un service de la contrepartie centrale) (CDSX805).
3. L'adhérent doit envoyer par télécopieur son avis CCP NOTICE OF INTENT TO WITHDRAW (CDSX805) officiel à l'intention du Service à la clientèle de la CDS, et ce, au plus tard à 11 h, heure de l'Est (9 h, heure des Rocheuses, et 8 h, heure du Pacifique) le jour de l'entrée en vigueur de son retrait. Ce formulaire devra avoir été dûment signé par un fondé de pouvoir désigné à l'Annexe B de la Demande d'adhésion.
4. L'adhérent doit verser la garantie due à la CDS (les exigences du jour ouvrable courant plus le montant de marge supplémentaire) au Système de gestion de la garantie à l'heure limite initiale le jour de l'entrée en vigueur de son retrait. Le montant de marge supplémentaire équivaut au quintuple des exigences en matière de garantie du jour ouvrable courant pour le service dont l'adhérent se retire.

CHAPITRE 19 ÉTABLISSEMENT DU PLAFOND DE LA CONTREPARTIE CENTRALE
Retrait d'un obligé d'un service de la contrepartie centrale

5. Si l'adhérent omet de verser la garantie due ou s'il verse une garantie inférieure à celle qui est due avant l'heure limite initiale, l'adhérent se voit imposer une amende. Si la contribution n'est pas reçue au plus tard à l'heure limite finale, l'adhérent est suspendu et les procédés et méthodes applicables en cas de défaillance sont appliqués. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le chapitre intitulé [Procédés et méthodes applicables en cas de défaillance](#) à la page 192.
6. Si l'adhérent verse sa contribution pour le jour ouvrable courant avant l'heure limite initiale, mais qu'il ne verse pas le montant de marge supplémentaire, il n'a pas satisfait les conditions lui permettant de se retirer d'un service de la contrepartie centrale. Le Groupe de gestion des défaillances lui envoie un avis officiel écrit afin de l'informer de la situation.
7. Si l'adhérent a satisfait les conditions lui permettant de se retirer d'un service de la contrepartie centrale, le Groupe de gestion de la garantie fournit les renseignements indiqués ci-après au Groupe de gestion des défaillances :
 - le montant de son exigence pour le jour ouvrable courant;
 - le montant de sa marge supplémentaire;
 - le montant de sa contribution finale.
8. Une fois que l'adhérent a liquidé la totalité de ses positions en cours et que la CDS a établi le solde de l'ensemble des défaillances pertinentes et procédé à l'attribution de la perte résiduelle, l'adhérent peut demander à ce que toute garantie excédentaire lui soit rendue. La CDS dégage cette garantie uniquement après avoir obtenu l'approbation du Groupe de gestion des défaillances.
9. Lorsqu'un adhérent se retire du RNC pour les opérations intérieures :
 - a. La CDS modifie l'indicateur d'établissement de solde net de l'adhérent afin que ce dernier ne puisse plus établir de soldes nets au RNC.
 - b. L'adhérent doit immédiatement prendre les mesures qui s'imposent afin de liquider ses positions en cours. À la demande écrite de ce dernier, la CDS pourrait accepter qu'il effectue des opérations afin de réduire le montant de ses positions en cours en attente d'établissement de solde net. L'adhérent doit envoyer une demande écrite au Service à la clientèle de la CDS pour préciser quelles opérations doivent être soumises à l'établissement du solde net et justifier son choix desdites opérations.
10. ~~Lorsqu'un adhérent se retire de FNet :~~

CHAPITRE 19 ÉTABLISSEMENT DU PLAFOND DE LA CONTREPARTIE CENTRALE

Plafond de la contrepartie centrale

- a. ~~L'adhérent doit immédiatement prendre les mesures qui s'imposent afin de liquider ses positions FINet en cours. À la demande écrite de ce dernier, la CDS pourrait accepter qu'il effectue des opérations afin de réduire le montant de ses positions en cours en attente d'établissement de solde net. L'adhérent doit envoyer une demande écrite au Service à la clientèle de la CDS pour préciser quelles opérations doivent être soumises à l'établissement du solde net et justifier son choix desdites opérations.~~
- b. ~~La CDS retire l'admissibilité au service et l'adhérent supprime ses options de service.~~

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des dates limites aux fins de contribution afférente à la garantie et des pénalités, veuillez consulter le chapitre intitulé [Gestion des garanties](#) à la page 210.

19.2 Plafond de la contrepartie centrale

Le plafond de la contrepartie centrale est un mécanisme qui permet de limiter à un montant préétabli le risque introduit par un seul adhérent ~~au à l'ensemble des services~~ de la contrepartie centrale dont il est membre. Le plafond de la contrepartie centrale est établi à ~~7080~~ millions de dollars pour l'ensemble des adhérents. Les adhérents peuvent demander que leur plafond de la contrepartie centrale soit modifié, en suivant les procédures décrites à la section [Demande de modification au plafond de la contrepartie centrale](#) à la page 283. Le montant servant au calcul de la limite correspond à la somme des risques introduits par chacune des positions en cours de chaque adhérent dans les services de la contrepartie centrale. Le risque introduit par ces positions en cours est calculé en fonction de la portion de l'exigence en matière de garantie suffisant à couvrir les opérations échues au RNC ~~et les opérations postdatées non réglées et échues à FINet.~~

Le risque introduit à la contrepartie centrale par chaque adhérent est calculé quotidiennement en ajoutant la composante position en cours de l'adhérent pour ses exigences en matière de garantie pour tous les services de la contrepartie centrale dont il est membre.

Remarque : La marge supplémentaire aux fins de contribution en cas de retrait d'un service et la composante évaluation au marché ne sont pas comprises.

CHAPITRE 1 INTRODUCTION AUX RAPPORTS DE LA CDS
Liste de rapports

1.2 Liste de rapports

Le tableau présenté ci-dessous fait état des catégories de rapports offertes, des noms de rapports et des codes (ID) des rapports.

Catégorie de rapports	Nom du rapport	Code de rapport
Rapports sur la fusion de l'agent et de l'adhérent	Rapport RAPPORT DE CONVERSION DES POSITIONS RNC	000270
	Rapport RAPPORT DETAILLE DES SOLDES AU GRAND LIVRE	000084
	Rapport CONVERSION DE GRAND LIVRE – RAPPORT DU GARDIEN	000264
	Rapport CONVERSION DE GRAND LIVRE – RAPPORT DU CLIENT	000265
	Rapport AGENT DES TRANSFERTS – REGROUPEMENT – RAPPORT DE CONVERSION D'OPERATIONS	000271
Rapports du Système de désignation des fondés de pouvoir	Rapport RAPPORT RECH ANTIC (rapport de recherche anticipée)	001957
	Rapport RAPPORT AVIS PROCUR (rapport avis de procuration)	001976
	Rapport RAPP CLOT REG PROCUR (rapport de date de clôture des registres - procuration)	001977
Rapports du service de Notification en ligne — transfert de comptes (NELTC)	Rapport BIENS ENVOYES A FUNDSERV	000529
	Rapport RAPPORT QUOTIDIEN	000306
	Rapport RAPPORT QUOTIDIEN – RUPTURE DE MARIAGE	000376
	Rapport DEMANDE DE RAPPORT DE NUIT	000305
	Rapport RAPPORT DT REFUSEES	000307
Rapports de vérification	Rapport RAPPORT DE VERIFICATION DES VALEURS	000026
Rapports de facturation	Rapport RAPPORT DES TRANSACTIONS DE FACTURATION	000027
Rapports sur le rachat d'office	Rapport RAPPORT OBLIGATIONS REALISABLES MAXIMALES (LIVR R. OFFICE)	000530 000098
	Rapport RAPPORT ACTIVITES RACHAT OFFICE - DESTINATAIRE	000195F 000531F 000099F
	Rapport NSCC CNS BUY-IN ACTIVITY	003441
Rapports sur la gestion de la garantie	Rapport RAPPORT DETAILLE EVALUATION GARANTIE	000037
	Rapport RAPPORT SOMMAIRE EVALUATION GARANTIE	000031

CHAPITRE 1 INTRODUCTION AUX RAPPORTS DE LA CDS
Liste de rapports

Catégorie de rapports	Nom du rapport	Code de rapport
Rapports du Service de règlement net continu (RNC)	Rapport RAPPORT DES OPERATIONS ATTRIBUEES – DDJ	002536
	Rapport RAPPORT DES OPERATIONS ATTRIBUEES – FDJ	000133
	Rapport CNS ACTIVITY	000439
	Rapport SOMM ENCAISSE RNC-POST RNC/RNL (sommaire de l'encaisse au RNC-post RNC/RNL)	000010
	Rapport RAPPORT D'ECART DE COTE DU RNC	000229
	Rapport RAPPORT DE MISE A JOUR DES POSITIONS AU RNC EN COURS	000227
	Rapport RAPPORT DES OPERATIONS RNC – EXCEPTIONS	000300
	Rapport RAPPORT DES OPERATIONS CONVERTIES AU RNC	000233
	Rapport RAPPORT DONNEES SUR LES COTES DE DEFAT DE RECEPTION	000124F
Rapports sur les crédits et les plafonds de fonctionnement	Rapport SOMMAIRE DES MARGES DE CREDIT CONFIRMEEES	00036B
	Rapport RAPPORT PLAFOND DE FONCTIONNEMENT CHOISI	000029
	Rapport SOMMAIRE DES MARGES DE CREDIT	000046
Rapports sur les dépôts et les retraits	Rapport RAPPORT DE TRANSACTIONS DE GARDIEN – DEPOTS ET RETRAITS	000182
	Rapport RAPPORT DES FRAIS DE TRANSFERT DEPOT ET RETRAIT	000183
	Rapport RAPPORT SOMMAIRE SUR LES FRAIS DE TRANSFERT DES DEPOTS ET RETRAITS - GARDIEN	001077
	Rapport RAPPORT SOMMAIRE SUR LES FRAIS DE TRANSFERT DES DEPOTS ET RETRAITS – ADHERENT	001076
	Rapport AVIS DE DEPOT	000021B
	Rapport AVIS DE DEPOT DE VALEUR	000014
	Rapport AVIS DE RETRAIT DE VALEUR	000015
	Rapport RAPPORT DE DEPOT NON CONFIRME – INSTANTANE (GARDIEN)	000283
	Rapport RAPPORT DE DEPOT NON CONFIRME – REGULIER (GARDIEN)	000284
	Rapport UNCONFIRMED WITHDRAWALS REPORT – INSTANT (CUSTODIAN)	000053
	Rapport UNCONFIRMED WITHDRAWALS REPORT – REGULAR (CUSTODIAN)	000052

CHAPITRE 1 INTRODUCTION AUX RAPPORTS DE LA CDS
Liste de rapports

Catégorie de rapports	Nom du rapport	Code de rapport
~~Rapports FINet~~	~~FINet — RAPPORT SOMMAIRE SUR LA COTE~~	~~000262F~~
	~~FINet — RAPPORT DONNEES SUR OPERATIONS~~	~~000335F~~
	~~FINet — RAP DONNEES SUR REGLEMENT PARTIEL~~	~~000304F~~
Rapport sur les droits et privilèges	Rapport RAP DECLARATION AU MOYEN FORM 1042-S	000234
	Rapport RAPPORT DE POSITIONS APPELEES	000209
	Rapport DATE LIMITE A LA CDS – LISTE DES EVENEMENTS A VENIR	REPORT01930
	Rapport RECLAMATIONS POSITIONS RNC ET OPERATIONS EN COURS	000238F
	Rapport RECLAMATIONS POSITIONS RNC EN COURS ET OPERATIONS REGLEES	000369
	Rapport RAPPORT DE CALCUL DES EFFETS PAYABLES	000239
	Rapport RAPPORT SOUMISSION A L'ADJUDICATION A PRIX UNIFORME	000105F
	Rapport RAPPORT CALEN. EVENEMENT (rapport calendrier des événements)	00086
	Rapport RAPPORT INTERROG EVENEMENT (rapport interrogation des événements)	00085
	Rapport PORTEURS INSCRITS POUR UN EVENEMENT	000205
	Rapport DETENTEUR INSCRIT – PAPIER COMMERCIAL ECHEANCE REPORTABLE	000123
	Rapport RAPPORT DE NUIT - DEGAGEMENT DE PAIEMENTS	000217
	Rapport RAPPORT DE PAIEMENTS PREVUS POUR LES ADHERENTS	000201
	Rapport RAPPORT DE PAIEMENTS PREVUS POUR LES AGENTS PAYEURS	000203
	Rapport RAPPORT DE REFUS D'INSTRUCTIONS DE CHOIX – AGENT DEPOSITAIRE	000250
	Rapport RAPPORT DE REFUS D'INSTRUCTIONS DE CHOIX - ADHERENT	000251

CHAPITRE 1 INTRODUCTION AUX RAPPORTS DE LA CDS
Liste de rapports

Catégorie de rapports	Nom du rapport	Code de rapport
Rapports sur le risque	Rapport DETAILS DES EXIGENCES EN MATIERE DE GARANTIE	000116
	Rapport RISQUE MAXIMAL COURU PAR LE PRETEUR	000095B
	~~Rapport FINet — RAPPORT DONNEES SUR LES COTES DE DEFAUT DE RECEPTION~~	~~000303F~~
	~~Rapport IRMS — FINet — RAP DONNEES SUR EXIGENCES GARANTIE~~	~~000314F~~
	~~Rapport IRMS — RAPP ATTRIBUT PERTE FINet~~	~~000325F~~
	Rapport IRMS - RAPP ATTRIB PERTE (IRMS - rapport d'attribution de perte)	00041
	Rapport RAPPORT CONCENTRATION DE VGG AU PROCESSUS PAIEMENT	000383F
Rapports du fichier principal des valeurs	Rapport CHANGEMENTS AUX RAPPORTS D'ADMISSIBILITE DE VALEURS DE LA DTCC	REPORT01946
	Rapport RAPP AVERT. CODE D'EMETTEUR (rapport avertissement de code d'émetteur)	000174F
	Rapport RAPPORT DE CODES D'EMETTEUR POUR LES EFFETS DU MARCHE MONETAIRE ADMISSIBLES	REPORT00156
	Rapport VALEURS NON ADMISSIBLES A LA DTCC	REPORT01947
Rapports sur la gestion du service	Rapport JOURNAL DE VERIFICATION DES TRANSACTIONS – UTILISATEUR	000093B
	Rapport JOURNAL DE VERIFICATION DES TRANSACTIONS – ACTIVITES DE L'UTILISATEUR	000094B
	Rapport JOURNAL DES CODES D'OUVERTURE DE SESSION MODIFIES	000089B
	Rapport JOURNAL DES MOTS DE PASSE ERRONES	000100B
	Rapport USER PROFILE LIST	000087

CHAPITRE 12

Rapports FINet

~~Les rapports FINet contiennent des renseignements sur les paiements évalués au marché requis des adhérents.~~

~~Le tableau présenté ci-dessous fait état des rapports FINet offerts et des codes (ID) des rapports.~~

Rapport	Code de rapport
~~Rapport FINet — RAPPORT SOMMAIRE SUR LA COTE~~	~~000262F~~
~~Rapport FINet — RAPPORT DONNEES SUR OPERATIONS~~	~~000335F~~
~~Rapport FINet — RAP DONNEES SUR REGLEMENT PARTIEL~~	~~000304F~~

12.1 FINet — RAPPORT SOMMAIRE SUR LA COTE

Code de rapport	000262F
Disponible	~~15 h, heure de l'Est (13 h, heure des Rocheuses et midi, heure du Pacifique) quotidiennement~~ ~~19 h, heure de l'Est (17 h, heure des Rocheuses et 16 h, heure du Pacifique) quotidiennement~~
Données disponibles	~~Le jour même~~ ~~En fin de journée~~
Période d'archivage	Sept ans
Ordre de tri	IDUC, COMPTE INTERNE
Regroupement	Aucun

~~Ce rapport fait état du total des paiements évalués au marché pour un grand livre précis et de la répartition pour les IDUC et les comptes internes. Ce rapport est également généré lorsque l'établissement du solde net ou l'évaluation au marché le jour même sont lancés manuellement.~~

12.2 FINet — RAPPORT DONNEES SUR OPERATIONS

Code de rapport	000335F
Disponible	~~15 h, heure de l'Est (13 h, heure des Rocheuses et midi, heure du Pacifique) quotidiennement~~ ~~19 h, heure de l'Est (17 h, heure des Rocheuses et 16 h, heure du Pacifique) quotidiennement~~
Données disponibles	~~Le jour même~~ ~~En fin de journée~~

CHAPITRE 12 RAPPORTS FINET
FINet – RAP DONNEES SUR REGLEMENT PARTIEL

Période d'archivage	Sept ans
Ordre de tri	~~MONNAIE, DATE VAL (ordre croissant), ISIN (ordre croissant), COMPTE INTERNE, CODE OPÉR. (ordre croissant) pour les opérations dont le solde net est établi, CODE OPÉR. (ordre croissant) pour les opérations supprimées~~
Regroupement	~~Total partiel des cotes de rachat et des cotes de non rachat à la suite de la rupture de la combinaison d'ISIN et de date de valeur~~ ~~RÈGLEMENTS DU JOUR, RÈGLEMENTS À VENIR, TOUS LES RÈGLEMENTS (pour COTE NON RACHAT, COTE RACHAT et COTE GLOBALE)~~

~~Ce rapport fait état de toutes les opérations FINet dont le solde net est établi le jour même et en fin de journée et de leurs opérations originales pour un IDUC précis.~~

~~Ce rapport comporte les renseignements suivants :~~

- ~~une liste des opérations FINet dont le solde net est établi;~~
- ~~les données sur les opérations initiales dont le solde net est établi et qui ont été supprimées (utilisées à des fins de rapprochement seulement);~~
- ~~un résumé des cotes FINet.~~

12.3 ~~FINet – RAP DONNEES SUR REGLEMENT PARTIEL~~

Code de rapport	000304F
Disponible	Quotidiennement, après le processus de paiement
Données disponibles	En fin de journée
Période d'archivage	Sept ans
Ordre de tri	~~ISIN (ordre alphabétique), CODE OPÉR. (ordre alphabétique)~~
Regroupement	Aucun

~~Ce rapport fait état des renseignements suivants :~~

- ~~les obligations dont le solde net est établi qui ont été supprimées dans le cadre du processus de règlement partiel;~~
- ~~les obligations dont le solde net est établi nouvellement créées;~~
- ~~l'état des obligations dont le solde net est établi.~~

CHAPITRE 20

Rapports sur le risque

Les rapports sur le risque font état de renseignements relatifs au risque potentiel au CDSX de l'adhérent.

Le tableau présenté ci-dessous fait état des rapports sur le risque offerts et des codes (ID) des rapports.

Rapport	Code de rapport
Rapport DETAILS DES EXIGENCES EN MATIERE DE GARANTIE	000116F
Rapport RISQUE MAXIMAL COURU PAR LE PRETEUR	000095B
~~Rapport FINet — RAPPORT DONNEES SUR LES COTES DE DEF AUT DE RECEPTION~~	~~000303F~~
~~Rapport IRMS — FINet — RAP DONNEES SUR EXIGENCES GARANTIE~~	~~000314F~~
~~Rapport IRMS — RAPP ATTRIBUT PERTE FINet~~	~~000325F~~
Rapport IRMS – RAPP ATTRIBUT PERTE FINet	000041F
Rapport RAPPORT CONCENTRATION DE VGG AU PROCESSUS PAIEMENT	000383F

20.1 Rapport DETAILS DES EXIGENCES EN MATIERE DE GARANTIE

Code de rapport	000116F
Disponible	Quotidiennement
Données disponibles	En début de journée
Période d'archivage	Sept ans
Ordre de tri	Organisme de compensation, monnaie, grand livre
Regroupement	SOCIÉTÉ

Le présent rapport fournit aux adhérents les composantes en circulation et les composantes de cote au RNC de leurs exigences en matière de garantie.

20.2 Rapport RISQUE MAXIMAL COURU PAR LE PRETEUR

Code de rapport	000095B
Disponible	Quotidiennement
Données disponibles	En fin de journée
Période d'archivage	Sept ans

CHAPITRE 20 RAPPORTS SUR LE RISQUE
Rapport FINet – RAPPORT DONNEES SUR LES COTES DE DEFAULT DE RECEPTION

Ordre de tri	COMPANY
Regroupement	Aucun

Le présent rapport fait état du risque maximal couru (soit la somme des chèques certifiés, le total des fonds négatifs et les marges de crédit utilisées) par les prêteurs.

Seuls certains utilisateurs peuvent consulter ce rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'obtention d'un accès à ce rapport, veuillez consulter la section [Obtention d'un accès au SGR](#) à la page 33.

20.3 ~~Rapport FINet – RAPPORT DONNEES SUR LES COTES DE DEFAULT DE RECEPTION~~

~~Code de rapport~~	~~000303F~~
~~Disponible~~	~~6 h, heure de l'Est (14 h, heure des Rocheuses et 13 h, heure du Pacifique) quotidiennement~~
~~Données disponibles~~	~~En fin de journée (jour précédent)~~
~~Période d'archivage~~	~~Sept ans~~
~~Ordre de tri~~	~~Société, grand livre, monnaie, code d'organisme de compensation, montant de la cote nette (ordre décroissant)~~
~~Regroupement~~	~~MONTANT (PAR MONNAIE)~~

~~Le présent rapport énumère tous les montants afférents à la cote d'intérêt, par valeur, qui ont été calculés selon les quantités FINet qui n'ont pas été réglées au cours du jour en question.~~

20.4 ~~Rapport IRMS – FINet – RAP DONNEES SUR EXIGENCES GARANTIE~~

~~Code de rapport~~	~~000314F~~
~~Disponible~~	~~15 h, heure de l'Est (13 h, heure des Rocheuses et midi, heure du Pacifique) quotidiennement~~ ~~7 h, heure de l'Est (5 h, heure des Rocheuses et 4 h, heure du Pacifique) quotidiennement~~
~~Données disponibles~~	~~Le jour même~~ ~~En fin de journée~~
~~Période d'archivage~~	~~Sept ans~~
~~Ordre de tri~~	~~Organisme de compensation, monnaie, grand livre~~
~~Regroupement~~	~~SOCIÉTÉ~~

~~Le présent rapport fournit aux adhérents les composantes en circulation et les composantes de cote FINet de leurs exigences en matière de garantie.~~

CHAPITRE 20 RAPPORTS SUR LE RISQUE
Rapport IRMS – RAPP ATTRIBUT PERTE FINet

20.5 Rapport IRMS – RAPP ATTRIBUT PERTE FINet

Code de rapport	000325F
Disponible	15 h, heure de l'Est (13 h, heure des Rocheuses et midi, heure du Pacifique) hebdomadairement (lundi) 7 h, heure de l'Est (5 h, heure des Rocheuses et 4 h, heure du Pacifique) hebdomadairement (lundi)
Données disponibles	Le jour même En fin de journée
Période d'archivage	Sept ans
Ordre de tri	Organisme de compensation, dates de contrôle ex post, date de la garantie, numéro de cycle de la garantie
Regroupement	Aucun

Le présent rapport fait état de la valeur en dollars d'une perte éventuelle découlant de la défaillance éventuelle du client (IDUC) au service FINet. Lorsqu'il y n'y a aucun risque potentiel de perte, le rapport affiche « NO DATA TO REPORT ».

20.6 Rapport IRMS - RAPP ATTRIB PERTE (IRMS - rapport d'attribution de perte)

Code de rapport	000041F
Disponible	7 h, heure de l'Est (5 h, heure des Rocheuses et 4 h, heure du Pacifique) hebdomadairement (lundi). La période couverte va du mercredi de la semaine précédente au mardi de la semaine en cours.
Données disponibles	La journée de production du rapport
Période d'archivage	Sept ans
Ordre de tri	CLEARING ORGANIZATION, BACK TEST DATES
Regroupement	Aucun

Le présent rapport fait état de la valeur en dollars d'une perte éventuelle découlant de la défaillance éventuelle du client (IDUC) au RNC. Lorsqu'il y n'y a aucun risque potentiel de perte, le rapport affiche « NO DATA TO REPORT ».

20.7 Rapport RAPPORT CONCENTRATION DE VGG AU PROCESSUS PAIEMENT

Code de rapport	000383F
Disponible	Quotidiennement
Données disponibles	Processus de paiement
Période d'archivage	Sept ans

CHAPITRE 25 RAPPORTS DE TRANSACTIONS
Rapport RAPPORT D'OPERATIONS POSTDATEES

Ordre de tri	LEDGER (grand livre), CUID (IDUC), LEDGER (grand livre), UNIT (unité), SECURITY TYPE (type de valeur), SECURITY NUMBER (numéro de la valeur), ACCOUNT TYPE (type de compte), ACCOUNT NUMBER (numéro de compte)
Regroupement	Aucun

Ce rapport fait état de toutes les mises en gage et transactions d'opérations supprimées dans l'unité du grand livre d'un adhérent, dont les transactions suivantes :

- les opérations supprimées en ligne par l'initiateur;
- les opérations supprimées du système;
- ~~les opérations supprimées par FINet;~~
- les mises en gage entièrement remboursées;
- les nouvelles mises en gage qui n'ont pas été réglées à la date de règlement et qui ont été supprimées;
- les mises en gage avec des articles de prêt de titres ajoutés non réglés (signalées avec l'état UAL);
- les mises en gage avec des articles de prêt de titres supprimés (Les mises en gage réglées avec des articles de prêt de titres supprimés sont signalées avec l'état DLI. Les mises en gage non réglées avec des articles de prêt de titres non supprimés sont signalées avec l'état UDL);
- les mises en gage supprimées (signalées avec l'état S).

25.4 Rapport RAPPORT D'OPERATIONS POSTDATEES

Code de rapport	000231
Disponible	Quotidiennement
Données disponibles	En fin de journée
Période d'archivage SGR	35 jours
Période d'archivage Web	45 jours
Ordre de tri	TRANSACTION TYPE, JULIAN DATE, SEQUENCE NUMBER
Regroupement	Aucun

Ce rapport fait état de toutes les mises en gage postdatées et les dépôts ou retraits non confirmés (peu importe la date de règlement) d'un grand livre en particulier.

À propos de ce guide

Les adhérents de la CDS consultent le présent guide afin d'obtenir de plus amples renseignements au sujet de la gestion des opérations et du règlement de celles-ci, y compris au sujet :

- des comptes de règlement, notamment afin de savoir comment les créer et les mettre à jour;
- des opérations boursières et non boursières, notamment afin de savoir comment les ajouter, les modifier, les régler et les supprimer;
- ~~des opérations FINet, notamment afin de savoir comment les régler et les surveiller;~~
- du Service d'appariement des opérations;
- de l'Interface dédiée aux opérations institutionnelles appariées;
- des activités de rachat d'office, notamment afin de savoir comment les exécuter, les effacer et les rapprocher.

Pour visualiser les formulaires mentionnés dans ce guide, veuillez consulter la section [Formulaires de la CDS en ligne](#) du site Web de la CDS (www.cds.ca).

Préalables

Ce guide a été rédigé en présumant que :

- les adhérents ont signé la demande d'adhésion aux services de la CDS;
- la terminologie utilisée dans ce guide est d'usage courant au sein du secteur des valeurs mobilières;
- tous les montants mentionnés sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Avis de mise en œuvre des Procédés et méthodes

Le prédécesseur du CDSX est le Service de compensation des titres d'emprunt (« SECTEM »). Toute référence au SECTEM dans la documentation relative au CDSX ou dans toute autre documentation afférente, y compris les données, les rapports, les écrans, les formulaires, les Procédés et méthodes ou les Guides de l'utilisateur, devrait désormais être réputée se rapporter au CDSX.

CHAPITRE 1 INTRODUCTION AU RÈGLEMENT ET AUX OPÉRATIONS

Règlement des opérations au CDSX

Les adhérents peuvent sélectionner les opérations qu'ils régleront au moyen du règlement individuel ou du règlement net continu.

À compter de la date de valeur, les adhérents peuvent examiner les activités de règlement au CDSX dans les rapports ou les messages de règlement ou, encore, dans les fichiers transmis en fin de journée.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le chapitre [Règlement d'opérations](#) à la page 90.

Comptes utilisés aux fins de règlement d'opérations

Les opérations sont réglées à partir du compte général, du compte séparé ou du compte RÉR. Les adhérents ont la possibilité de déterminer des comptes implicites en vue du règlement des opérations. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le chapitre [Comptes de règlement implicites et supplémentaires](#) à la page 21.

1.4.1 Heures limites pour les activités d'opérations et de règlement

Les heures limites de début et de fin des activités d'opérations et de règlement sont présentées ci-dessous.

Activités d'opérations et de règlement au CDSX	Heure de l'Est	Heure des Rocheuses	Heure du Pacifique
Enregistrement et gestion des opérations ¹	7 h à 16 h ²	5 h à 14 h	4 h à 13 h
Règlement des opérations devant être réglées par RI à l'aide de processus de règlement en temps réel			
~~Règlement en temps réel d'opérations-FINet~~			
~~Aucun règlement d'opérations FINet dont le solde net est établi ou d'opérations admissibles à FINet au cours de l'établissement du solde net FINet le jour même~~			
Règlement en temps réel des opérations visées par les instructions de règlement de la CDCC			
Règlement des positions en cours au RNC à l'aide de processus de règlement en temps réel			
Aucun règlement en temps réel au RNC lors de l'établissement du solde net le jour même			

CHAPITRE 1 INTRODUCTION AU RÈGLEMENT ET AUX OPÉRATIONS
Règlement des opérations au CDSX

Activités d'opérations et de règlement au CDSX	Heure de l'Est	Heure des Rocheuses	Heure du Pacifique
Au cours du processus de paiement, le règlement de valeurs et le règlement individuel restreint (VGG) sont effectués. ~~Aucun règlement en temps réel d'opérations FINet~~ Aucun règlement au RNC en temps réel Règlement en temps réel des opérations visées par les instructions de règlement de la CDCC	16 h à 17 h	14 h à 15 h	13 h à 14 h
Après le processus de paiement, seul le règlement individuel de valeurs a lieu et la vérification de la VGG n'est plus applicable ¹ ~~Aucun règlement en temps réel d'opérations FINet~~ Aucun règlement au RNC en temps réel Règlement en temps réel des opérations visées par les instructions de règlement de la CDCC	17 h à 19 h 30	15 h à 17 h 30	14 h à 16 h 30
Arrêt du système	19 h 30	17 h 30	16 h 30
Traitement des activités en ligne de nuit pour les transactions RI ³ ~~Règlement en temps réel d'opérations FINet~~ Règlement en temps réel des opérations visées par les instructions de règlement de la CDCC Aucun règlement au RNC en temps réel	0 h 30 à 4 h	22 h 30 à 2 h	21 h 30 à 1 h
Processus de règlement net continu et par lots combiné	À compter de 4 h	À compter de 2 h	À compter de 1 h

¹ L'heure peut varier en fonction du déroulement du traitement par lots.

² Heure à laquelle débute le processus de paiement

³ L'heure peut varier en fonction du déroulement du traitement par lots.

Le CDSX exécute des processus de paiement distincts pour les opérations en dollars canadiens et américains. Le début des deux processus de paiement est généralement prévu pour 16 h, heure de l'Est (14 h, heure des Rocheuses et 13 h, heure du Pacifique). Toutefois, pour différentes raisons, le début et la fin des processus de paiement peuvent être reportés.

CHAPITRE 1 INTRODUCTION AU RÈGLEMENT ET AUX OPÉRATIONS

Service FINet

1.5 ~~Service FINet~~

~~FINet est un service qui établit le solde net d'opérations sur titres à revenu fixe conformément aux options du service indiquées par les adhérents et qui permet la gestion des opérations résultantes dont le solde net a été établi aux fins de règlement en temps réel.~~

~~Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le chapitre FINet à la page 54.~~

1.6 Service d'appariement des opérations

Le Service d'appariement des opérations constitue une méthode de rechange pour la confirmation des opérations non boursières dont le type d'opération est DP (adhérent-mandant) et pour lesquelles les deux parties à l'opération sont admissibles à l'appariement des opérations. Le destinataire n'est pas tenu d'attendre que l'initiateur entre les détails de l'opération, puisque les deux parties peuvent entrer les mêmes détails de l'opération au CDSX. Le service apparie les opérations, supprime les opérations initiales et les remplace par une nouvelle opération confirmée. Les adhérents n'ont qu'à gérer les exceptions (c'est-à-dire les opérations non confirmées). Un processus d'immobilisation permet de faire en sorte que toutes les opérations soient confirmées au plus tard un jour ouvrable après l'entrée des données.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le chapitre Appariement des opérations à la page 74.

1.7 Interface dédiée aux opérations institutionnelles appariées

L'Interface dédiée aux opérations institutionnelles appariées permet d'apparier des opérations institutionnelles au moyen d'un dispositif d'appariement virtuel (DAV) et de les soumettre ensuite à la CDS. Les opérations admissibles sont ensuite créées au CDSX à titre d'opérations non boursières confirmées.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le chapitre Interface dédiée aux opérations institutionnelles appariées à la page 86.

1.8 Service de virements transfrontaliers entre la CDS et la DTC

Un virement transfrontalier est une transaction inscrite en compte entre la CDS et la Depository Trust Company (« DTC »). Ce service est utilisé par les adhérents de la CDS pour virer des positions valeurs entre la CDS et la DTC.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le guide *Procédés et méthodes de l'adhérent au Service de virements transfrontaliers entre la CDS et la DTC*.

CHAPITRE 2

Comptes de règlement implicites et supplémentaires

La CDS désigne le compte GA 000 à titre de compte de règlement implicite pour les nouveaux IDUC. Toutefois, les adhérents peuvent en tout temps modifier leur compte de règlement implicite. Les comptes de règlement supplémentaires sont établis en fonction de l'IDUC, des types d'opération et du numéro de la valeur.

Le type de compte doit être général, séparé ou RÉR. Le numéro de compte doit aussi être présent dans le grand livre de l'IDUC.

Si le compte n'est pas spécifié, le compte de règlement implicite sera utilisé lors de l'entrée de l'opération afin d'assigner un compte au destinataire et à l'initiateur de l'opération. Lors de la configuration de nouvelles opérations, le CDSX affiche automatiquement le compte de règlement implicite dans le champ COMPTE.

2.1 Mise à jour des comptes de règlement implicites

Les adhérents peuvent utiliser la fonction M À J COMPTES DE RÈGLEMENT PAR DÉFAUT pour modifier le compte de règlement implicite initialement attribué par la CDS ou pour déterminer les comptes à utiliser en premier aux fins de règlement des transactions.

Remarque : Le compte implicite de règlement des opérations sélectionnées aux fins de règlement net continu est le compte GA 000. ~~Le compte de règlement des opérations FINet est indiqué dans les options du service FINet d'un adhérent.~~

La CDCC indique le compte de règlement d'un adhérent dans les instructions de règlement de la CDCC. Si aucun compte n'est désigné par la CDCC, le compte de règlement implicite de l'adhérent est utilisé.

1. Accédez à l'écran **OPÉRATIONS - MENU** (à la page 13). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section [Accès à l'écran OPÉRATIONS – MENU](#) à la page 12.
2. Tapez le chiffre correspondant à M À J COMPTES DE RÈGLEMENT PAR DÉFAUT dans le champ SÉLECTION et appuyez sur ENTRÉE. L'écran **COMPTE PAR DÉFAUT – DÉTAILS** (à la page 22) apparaît.

CHAPITRE 4

Opérations non boursières

Les opérations non boursières ne sont pas négociées en bourse. Les opérations non boursières sont enregistrées au CDSX directement par les adhérents, à l'aide d'un processus automatique du CDSX ou d'un service pris en charge par la CDS.

Les opérations non boursières peuvent provenir de l'un des services suivants de la CDS :

- ~~Service d'établissement du solde net des titres à revenu fixe (FINet);~~
- Règlement net continu (RNC);
- Appariement des opérations;
- Système de garde et de compensation réseau (SGCR);
- Notification en ligne — transfert de comptes (NELTC);
- Service de virements transfrontaliers entre la CDS et la DTC;
- Interface dédiée aux opérations institutionnelles appariées;
- Service d'opérations en fonds seulement liées à des CPG.

Selon le service à la CDS, les opérations non boursières peuvent être créées avec un état confirmé (C), inconnu (DK) ou non confirmé (U). Ces opérations sont également assujetties à diverses restrictions. Pour obtenir de plus amples renseignements à l'égard des restrictions relatives aux opérations, veuillez consulter la documentation afférente au CDSX portant spécifiquement sur ces services.

Remarque : Les adhérents ont la possibilité d'enregistrer des opérations non boursières intérieures visant des émissions confirmées ou provisoires. Les émissions provisoires peuvent faire l'objet d'une opération avant d'être confirmées. Toutefois, l'émission doit être confirmée avant que le CDSX ne règle l'opération.

Pour savoir comment les adhérents peuvent enregistrer des opérations non boursières au CDSX, veuillez consulter la section [Méthodes d'entrée et de gestion des opérations non boursières](#) à la page 41.

Livraisons internationales

Afin d'obtenir des renseignements à l'égard d'opérations non boursières afférentes aux livraisons internationales, veuillez utiliser la fonction « Interroger une opération non boursière ». Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter les *Procédés et méthodes relatifs aux Services internationaux*.

CHAPITRE 4 OPÉRATIONS NON BOURSÈRES

Modification des opérations non boursières

4.7 Modification des opérations non boursières

Une fois qu'une opération non boursière est entrée au CDSX, l'initiateur et le destinataire peuvent effectuer les activités énumérées dans le tableau suivant à l'aide de la fonction MODIFIER OPÉRATION NON BOURSÈRE.

~~Pour obtenir des renseignements à l'égard des modifications apportées afférentes aux opérations FINet, veuillez consulter le chapitre FINet à la page 54.~~ Pour obtenir de plus amples renseignements sur les opérations dont le mode de règlement est « SNS », veuillez consulter le chapitre [Traitement d'opérations CDCC](#) à la page 145.

Activités	Conditions associées à la modification des opérations non boursières au CDSX
Modification des détails de l'opération	L'initiateur peut modifier les détails financiers d'une opération seulement si le destinataire attribue le code DK à l'opération pour indiquer que les parties ne connaissent pas ou n'acceptent pas les détails de l'opération. L'initiateur peut modifier l'état d'une opération de DK à U (non confirmé) sans modifier les détails de l'opération. Tant l'initiateur que le destinataire peut modifier l'indicateur de contrôle de règlement (le champ RÉGL), le compte de règlement et le numéro de référence à tout moment avant le règlement.
Suppression des opérations	L'initiateur peut supprimer une opération non réglée indépendamment de son état. Aucune règle particulière ne s'applique à la suppression des opérations pendant ou après le processus de paiement. Une fois supprimée, l'opération ne peut être ni modifiée ni rétablie. L'initiateur peut supprimer une seule opération ou les adhérents peuvent faire afficher une liste d'opérations et en supprimer plusieurs successivement.
Attribution du code DK à des opérations	Si le destinataire n'accepte pas les détails de l'opération, il attribue à l'opération le code DK (<i>don't know</i> – inconnu) au lieu de la confirmer. L'initiateur peut modifier les détails de l'opération. Le destinataire confirme par la suite les nouveaux détails ou leur attribue le code DK. Seul le destinataire peut attribuer le code DK à une opération. Toutefois, le destinataire peut modifier l'état d'une opération de DK à C (confirmé) si les circonstances l'exigent (à l'exception ~~des opérations FINet et~~ des opérations soumises par la CDCC). Il est possible d'attribuer le code DK à une opération et de la corriger aussi souvent qu'il est nécessaire.
Renouvellement et confirmation des opérations	Les règles et les conditions associées au renouvellement et à la confirmation des opérations sont présentées dans la section Renouvellement et confirmation des opérations pendant et après le processus de paiement à la page 50

CHAPITRE 4 OPÉRATIONS NON BOURSIÈRES

Renouvellement et confirmation des opérations pendant et après le processus de paiement

OPÉRATION NON BOURSIÈRE – DÉTAILS

```

MTM2 SERVICES DE DEPOT ET DE COMPENSATION CDS INC. 13:56:54 04-05-26
MODIFIER OPERATION NON BOURSIERE - DETAILS
TOMA
CODE OPER : T04147-23901 ETAT : ☐ REGL : Y REGL-AUTRE : Y
TYPE OPER : DP ROLE : S IDUC : TOMA DATE OPER : 2004-05-26
MODE REGLEMENT : TFT DATE VALEUR : 2004-05-29
CODE ETAT RAPP : NM DATE DERNIERE MODIF : 2011-03-04 HEURE : 14.44.47
AUTRE IDUC : MONA NOM IDUC : MON LTDA
COTE INT SMTR : NUMERO : SEEIR :
COTE INT ACTR(SA) : NOM CLIENT :
NO VALEUR : CA04033A1185 TYPE : E NOM : BIG BELL COMPANY LIMITED
COMPTE : GA 000 NO MISE PENSION :

MONNAIE : CAD INTERETS COURUS :
VAL NOM/QUANT : 10,000.00+ PAIEMENT INT :
RENDEMENT : TAXE :
PRIX : 55.000000000 F/X :
MONTANT BRUT : 550,000.00+ COMMISSION :
MONTANT NET : 550,000.00+ AUTRE :
NOTE :

PF: 1/AIDE 3/SORTIE 4/MENU 5/REGENERER 9/MESS 10/SAUV
OPTION: DONNEES:
Te DUT0NU76

```

5. Modifiez les champs de l'écran **OPÉRATION NON BOURSIÈRE – DÉTAILS** (à la page 50) comme l'indique le tableau suivant :

Pour	Description
Attribuer le code DK à une opération, supprimer ou confirmer une opération.	Modifiez le champ ÉTAT (DK pour inconnu, D pour supprimer ou C pour confirmer)
Modifier l'indicateur de contrôle de règlement.	Modifiez le champ RÉGL
Renouveler une opération.	Tapez Y dans le champ RENOU
Modifier les détails d'une opération.	Modifiez au besoin les détails de l'opération.

6. Appuyez sur ENTRÉE pour valider les renseignements et sur PF10 pour les sauvegarder.

4.8 Renouvellement et confirmation des opérations pendant et après le processus de paiement

Après le début du processus de paiement, les opérations doivent être renouvelées pour être réglées. Le processus de renouvellement est conçu pour permettre aux deux parties d'une opération d'approuver le règlement de l'opération après le début du processus de paiement. L'initiateur renouvelle l'opération et le destinataire la confirme.

Les livraisons sans contrepartie doivent également être renouvelées.

CHAPITRE 4 OPÉRATIONS NON BOURSIÈRES

Renouvellement et confirmation des opérations pendant et après le processus de paiement

L'initiateur ne peut renouveler qu'une seule opération à la fois.

Une opération dont la date de valeur est la date du jour ou une date antérieure et qui n'est pas réglée avant le début du processus de paiement (c'est-à-dire que l'opération est en attente) se voit attribuer l'état confirmé et l'indicateur de renouvellement est réglé à N (non) par le CDSX. L'initiateur doit renouveler l'opération en réglant l'indicateur de renouvellement à Y (oui). Lorsque l'opération est renouvelée, l'état de l'opération passe à U (non confirmé). Le destinataire peut par la suite confirmer l'opération.

L'indicateur de renouvellement d'une nouvelle opération générée par la CDS après le début du processus de paiement est réglé à N au moment de l'entrée de l'opération dans le système. La nouvelle opération doit être renouvelée avec les exceptions suivantes :

- une livraison transfrontalière sans contrepartie (entrée au système avec un état renouvelé);
- une opération enregistrée par un DAV ne peut être renouvelée durant ou après le processus de paiement.

Une opération qui est entrée avant le début du processus de paiement et qui n'est pas en attente au début du processus de paiement (c'est-à-dire que son état est U, DK ou C) doit être renouvelée par l'initiateur avant que le destinataire puisse la confirmer.

Une opération dont la date de valeur est la date du jour ou une date antérieure et qui est entrée après le début du processus de paiement est automatiquement renouvelée. Le destinataire doit seulement confirmer l'opération. Si une opération postdatée est entrée après le début du processus de paiement, elle est traitée de la même manière que si elle avait été entrée avant le début du processus de paiement.

Une opération qui est réglée après le début du processus de paiement entraîne seulement la mise à jour des positions valeurs des deux parties à l'opération, et non de leurs positions fonds. Par conséquent, le vendeur ne recevra pas les fonds au CDSX. Pour faire en sorte que le vendeur accepte le règlement de l'opération après le début du processus de paiement, l'initiateur doit renouveler l'opération et le destinataire doit la confirmer.

Remarque : ~~Les opérations FINet ne peuvent pas être renouvelées pendant et après le processus de paiement. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des opérations FINet, veuillez consulter le chapitre FINet à la page 54.~~ Les instructions de règlement de la CDCC datées du jour soumises après le processus de paiement ne sont pas automatiquement renouvelées.

CHAPITRE 5

FINet

~~FINet est un service qui établit le solde net d'opérations sur titres à revenu fixe admissibles conformément aux options du service indiquées par les adhérents et qui gère les opérations résultantes dont le solde net a été établi aux fins de règlement en temps réel.~~

5.1 Heures limites au FINet

~~Le tableau indiqué ci-après fait état des heures limites pour les activités FINet afférentes.~~

Remarque : ~~Les obligations évaluées au marché FINet calculées la veille au soir sont traitées aux comptes de fonds des adhérents avant le début du processus RNG/ RNL.~~

Activités FINet	Heure de l'Est	Heure des Rocheuses	Heure du Pacifique
Début de l'établissement du solde net le jour même	14-h	12-h	11-h
Heure limite initiale des exigences en matière de garantie le jour même	15-h 30	13-h 30	12-h 30
Heure limite finale des exigences en matière de garantie le jour même	16-h	14-h	13-h
Début de l'établissement du solde net en fin de journée	17-h 30	15-h 30	14-h 30
Heure limite initiale des exigences en matière de garantie en fin de journée (le jour ouvrable suivant)	12-h	10-h	9-h
Heure limite finale des exigences en matière de garantie en fin de journée (le jour ouvrable suivant)	13-h	11-h	10-h

5.2 Admissibilité des adhérents

~~L'abonnement au service FINet est facultatif. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le guide *Adhésion aux services de la CDS*.~~

5.3 Admissibilité des valeurs

~~Les types d'effets indiqués ci-après sont admissibles à FINet.~~

- ~~obligations du gouvernement du Canada~~
- ~~bons du Trésor du gouvernement du Canada~~

CHAPITRE 5 FINET

Admissibilité des opérations

- ~~autres titres adossés à des créances (garantis par le gouvernement fédéral)~~
- ~~obligations des provinces~~
- ~~billets des provinces~~
- ~~bons du Trésor des provinces~~

~~Certaines valeurs qui correspondent à ces types d'effets peuvent ne pas être admissibles à FINet, et ce, au gré de la CDS (par exemple, les valeurs qui versent un dividende en dollars américains ne sont pas admissibles à FINet). Afin de déterminer l'admissibilité des valeurs à FINet, accédez à la fonction INTERROGER UNE VALEUR du CDSX.~~

5.4 ~~Admissibilité des opérations~~

~~Afin qu'une opération puisse être admissible à FiNet, les critères indiqués ci après doivent être respectés :~~

- ~~L'opération doit s'effectuer entre deux adhérents FINet. Les deux adhérents doivent préciser les options du service avant l'établissement du solde net des opérations admissibles. Les opérations admissibles qui existaient avant la date d'entrée en vigueur des options du service ne sont pas prises en considération aux fins d'établissement du solde net à moins que les opérations ne soient modifiées.~~
- ~~L'opération doit viser une valeur admissible à FINet. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Admissibilité des valeurs à la page 54.~~
- ~~L'opération doit être une opération non boursière confirmée (ou avoir un état en attente) avec les détails suivants :~~
 - ~~Le type d'opération doit être A, NI, P, PRA, SRA, SPR, DP, C ou RPA. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Types d'opération au CDSX à la page 13.~~
 - ~~Le type de compte doit être GA.~~
 - ~~Les données de l'opération doivent correspondre à celles des options du service indiquées par l'adhérent (par exemple, compte interne ou numéro de compte indiqué).~~
 - ~~Le mode de règlement doit être un règlement individuel (TFT).~~
 - ~~La monnaie doit être en dollars canadiens.~~
 - ~~Le montant net de l'opération doit être supérieur au seuil indiqué (1,00 \$).~~
 - ~~L'opération doit provenir d'un adhérent, d'un DAV (par exemple, OMGEO, FMC, etc.) ou du dispositif d'appariement du CDSX.~~

CHAPITRE 5 FINET

Options du service FINet

- ~~La date d'échéance de la valeur visée par l'opération doit être ultérieure à la date du jour ouvrable en cours pour l'établissement du solde net le jour même et ultérieure à la date suivant la date du jour ouvrable en cours pour l'établissement du solde net en fin de journée.~~
- ~~La date de valeur de l'opération ne peut pas être ultérieure ou correspondante à la date d'échéance de la valeur.~~

~~Même si une opération répond à tous les critères d'admissibilité décrits ci-dessus, elle peut tout de même être exclue du processus d'établissement du solde net afin de s'assurer que le solde de toutes les positions soit égal à zéro pour les IDUC ou les groupes de comptes internes admissibles à FINet. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Solde net nul à la page 67.~~

5.5 Options du service FINet

~~Il incombe aux adhérents d'établir et de mettre à jour leurs propres options du service FINet. Les options du service FINet doivent être définies afin que les opérations admissibles puissent être prises en considération dans le cadre des processus d'établissement du solde net FINet.~~

~~Les options du service sont définies au moyen de l'écran OPTIONS DU SERVICE FINET DÉTAIL à la page 61. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Accès à l'écran OPTIONS DU SERVICE FINET DÉTAILS à la page 60.~~

~~L'établissement du solde net des opérations admissibles peut être effectué au moyen de l'un des numéros suivants :~~

- ~~le numéro de compte. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Établissement du solde net par numéro de compte à la page 62.~~
- ~~le numéro de compte interne. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Établissement du solde net par numéro de compte interne à la page 63.~~

CHAPITRE 5 FINET
Options du service FINet

5.5.1 ~~Description des options du service et considérations à prendre~~

~~Le tableau indiqué ci-après présente une description des options du service FINet et indique les considérations qui devraient être prises lors de l'établissement et de la mise à jour de ces options.~~

~~Option du service~~	~~Description et considérations~~
~~NUMÉRO COMPTE-ADMISSIBLE~~	~~Cette option indique le numéro de compte pour toutes les opérations admissibles prises en considération aux fins d'établissement du solde net.~~ ~~Les opérations admissibles au CDSX existantes ne sont pas prises en considération aux fins d'établissement du solde net si la valeur indiquée dans ce champ est modifiée. Les opérations admissibles existantes doivent être modifiées avant de pouvoir être prises en considération aux fins d'établissement du solde net.~~ ~~Les adhérents peuvent effectuer l'établissement du solde net par numéro de compte et laisser le champ NUMÉRO-COMPTE-ADMISSIBLE vierge afin d'inclure toutes les opérations peu importe les sous-comptes.~~ ~~Ce champ doit rester vierge si le champ COMPTE-INTERNE ÉTAB SOLDE NET est rempli.~~
~~COMPTE INTERNE ÉTAB-SOLDE NET~~	~~Cette option indique le client de l'adhérent pour lequel l'option du service s'applique. Le solde net est établi seulement pour les opérations admissibles dont le compte interne est précisé.~~ ~~Une fois le numéro de compte saisi, cette option ne peut pas être modifiée. Les options du service doivent être ajoutées ou supprimées.~~ ~~Cette option doit rester vierge si l'établissement du solde net est effectué par numéro de compte admissible.~~ ~~Une valeur identique ne peut pas être saisie dans deux champs COMPTE INTERNE ÉTAB SOLDE NET (même si une option du service est en attente de suppression).~~

CHAPITRE 5 FINET
Options du service FINet

Option du service	Description et considérations
À COMBN	Cette option permet aux opérations dont le solde net est établi d'être combinées au niveau de l'IDUC. Une option du service au niveau du compte interne avec un indicateur de demande de combinaison établi à Y (oui) peut être modifiée à N (non) s'il ne s'agit pas de la seule option dont l'indicateur de demande de combinaison est établi à Y. Si l'indicateur de solde net nul d'une option du service est établi à Y, l'indicateur de demande de combinaison peut être établi à N ou à Y. Un indicateur de demande de combinaison peut être établi à N ou à Y si plusieurs options du service existent avec l'indicateur de solde net nul établi à Y. Si le compte interne aux fins d'établissement du solde net d'une option du service correspond au compte interne de règlement, l'indicateur de demande de combinaison pour cette option du service doit être établi à Y.
ÉTB SLD NET INTRJ SCI	Cette option permet aux opérations dont le solde net est établi et dont les dates de valeur correspondent à la date du jour ouvrable en cours d'être retenues au terme du processus d'établissement du solde net FINet le jour même. À la date de valeur, les opérations dont le solde est établi sont retenues si l'indicateur de contrôle de règlement est établi à N.
SCI APRÈS RNL	Cette option permet aux opérations dont le solde net est établi et dont les dates de valeur correspondent à la date du jour ouvrable en cours d'être retenues après le processus RNL/RNC. À la date de valeur, les opérations dont le solde est établi sont retenues si l'indicateur de contrôle de règlement est établi à N.
COMPTE DE RÉGLEMENT	Cette option indique le type et le numéro de compte devant être affichés à l'égard de l'opération dont le solde net est établi. Tout numéro de compte GA (compte général) ou SA (compte séparé) valide peut être saisi (par exemple, 000).

CHAPITRE 5 FINET
Options du service FINet

Option du service	Description et considérations
~~COMPTE INTERNE DE RÉGLEMENT~~	~~Cette option indique le compte interne affiché dans le champ du compte interne de l'accepteur à l'égard de l'opération dont le solde net est établi dans le cas d'un établissement du solde net par compte admissible ou par compte interne pour lequel l'indicateur de demande de combinaison est Y.~~ ~~Lorsque l'établissement du solde net est effectué au niveau du compte interne avec l'indicateur de demande de combinaison N, le compte interne pour une opération FINet dont le solde net est établi correspond au compte indiqué par un adhérent au champ COMPTE INTERNE ÉTAB SOLDE NET. S'il y a plusieurs comptes internes indiqués, dont certains seulement doivent être combinés, le compte interne de règlement peut être modifié.~~ ~~Lorsque l'établissement du solde net est effectué au niveau du compte interne avec l'indicateur de demande de combinaison Y, le compte interne de règlement pour une opération FINet dont le solde net est établi indique FINET (implicitement), à moins que l'adhérent n'ait indiqué un compte interne de règlement différent à l'écran <u>OPTIONS DU SERVICE FINET – DÉTAIL</u>.~~ ~~Lorsque l'établissement du solde net est effectué par numéro de compte admissible ayant l'indicateur de demande de combinaison établi à Y, le compte interne de règlement indique FINET (implicitement), à moins que l'adhérent n'ait indiqué un compte interne de règlement différent à l'écran <u>OPTIONS DU SERVICE FINET – DÉTAIL</u>.~~ ~~La valeur indiquée dans le champ COMPTE INTERNE DE RÉGLEMENT ne peut pas correspondre à la valeur indiquée au champ COMPTE INTERNE ÉTAB SOLDE NET si l'indicateur de demande de combinaison de cette option du service est N.~~
~~S-NET-NUL~~	~~Cette option, lorsqu'elle est sélectionnée, permet d'appliquer l'option de solde net nul au cours de l'établissement du solde net.~~ ~~Une fois sélectionnée, cette option ne peut pas être modifiée de N à Y. Les options du service doivent être ajoutées ou supprimées.~~ ~~Les indicateurs de demande de combinaison des adhérents qui ont plusieurs lignes d'options du service (c'est à dire, un établissement du solde net au niveau du compte interne) avec des indicateurs de solde net nul Y et N peuvent tous être N. Si l'un des indicateurs de solde net nul est Y, l'indicateur de demande de combinaison doit correspondre à N pour toutes les lignes de l'option du service solde net nul qui sont N.~~

CHAPITRE 5 FINET

Options du service FINet

~~Les renseignements indiqués ci-après devraient être pris en considération lors de l'ajout, de la modification ou de la suppression des options du service :~~

- ~~• L'établissement du solde net des opérations FINet admissibles n'est pas effectué avant que les adhérents n'aient établi leurs options du service.~~
- ~~• Les nouveaux adhérents FINet peuvent préciser que leurs options du service entrent en vigueur le même jour que leur admissibilité au service (pourvu que leur admissibilité au service soit ultérieure à la date du jour ouvrable en cours).~~
- ~~• Lors de l'ajout des options du service, une date ultérieure à la date du jour ouvrable en cours doit être indiquée.~~
- ~~• Lors de la modification des options du service, les modifications n'entrent pas en vigueur avant le prochain cycle d'établissement du solde net FINet.~~
- ~~• Lors de la suppression des options du service, les suppressions sont mises en attente jusqu'au moment où toutes les opérations afférentes en cours dont le solde net est établi ont été réglées ou les dates de valeurs de toutes les opérations initiales afférentes dont le solde net est établi ont été atteintes.~~
- ~~• Les options du service indiquées aux champs ÉTB SLD NET INTRJ SCI et SCI APRÈS RNL (par exemple, Y ou N) sont appliquées à toutes les opérations dont le solde net est établi et dont la date de valeur a été atteinte.~~
- ~~• L'exactitude des modifications ou des suppressions des options du service doit être confirmée avant la sauvegarde de celles-ci. Des changements de ce type ne peuvent pas toujours être annulés immédiatement.~~

5.5.2 ~~Accès à l'écran~~ OPTIONS DU SERVICE FINET DÉTAILS

~~Pour accéder à l'écran OPTIONS DU SERVICE DÉTAILS :~~

- ~~1. Connectez-vous avec les systèmes de la CDS. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le guide *Adhésion aux services de la CDS*.~~
- ~~2. À l'écran SERVICES DE DÉPÔT ET DE COMPENSATION CDS INC. MENU PRINCIPAL, tapez le chiffre correspondant à CDSX FONCTIONS DU CLIENT dans le champ SÉLECTION, puis appuyez sur ENTRÉE. L'écran CDSX FONCTIONS DU CLIENT (à la page 12) apparaît.~~
- ~~3. Tapez le chiffre correspondant à METTRE À JOUR LE PROFIL DU CLIENT dans le champ SÉLECTION, puis appuyez sur ENTRÉE. L'écran PROFIL DU CLIENT MENU à la page 61 apparaît.~~

CHAPITRE 5 FINET

Options du service FINET

~~PROFIL DU CLIENT - MENU~~

```

MN10          SERVICES DE DEPOT ET DE COMPENSATION CDS INC.      15:18:17
                  PROFIL DU CLIENT - MENU                        04-03-05

      1 INTERROGER LE PROFIL DU CLIENT      (MSIO)
      2 MISE A JOUR DU PROFIL FINET        (MQEO)

SELECTION: _

PF: 1/AIDE  3/SRTIE  4/MENU  9/MESS
OPTION:      DONNEES:
Tg          DVTONZNA
  
```

4. ~~Tapez le chiffre correspondant à METTRE À JOUR LE PROFIL FINET dans le champ SÉLECTION, puis appuyez sur ENTRÉE. L'écran OPTIONS DU SERVICE FINET DÉTAIL (à la page 61) apparaît.~~

~~OPTIONS DU SERVICE FINET - DÉTAIL~~

```

MQEO          SERVICES DE DEPOT ET DE COMPENSATION CDS INC.      09:51:51  03-12-15
                  OPTIONS DU SERVICE FINET - DETAILS

TOMA
SOCIETE: TON  NOM : TON LTD
UNITE:  A    NOM : TON LTDA

MONNAIE: CAD
DATE ENTREE UTG. SERV.: 2003-10-09
COMPTE INTERNE DE REGLEMENT: FINET
NUMERO COMPTE ADMISSIBLE : 000
ETB SLD NET INTRJ SCI: Y      E S NET SCI POST BNS: Y

CODE  COMPTE INTERNE  COMPTE DE          S NET  A    DT ENTREE  SUPPR EN
D ACTN ETAB SOLDE NET  REGLEMENT          NUL   COMBN UTG   ATEN

      GA 000          N    Y    2003-12-16

PF: 1/AIDE  3/SORTIE  4/MENU  5/REGENERER 7/RECULER  8/AVANCE  9/MESS  10/SA
OPTION:      DATA:
DATA:
  
```

CHAPITRE 5 FINET

Options du service FINet

5.5.3 ~~Établissement du solde net par numéro de compte~~

~~Les adhérents peuvent préciser que les opérations admissibles (avec le type de compte GA) pour un seul numéro de compte ou pour tout numéro de compte peuvent être prises en considération aux fins d'établissement du solde net. Les modifications apportées aux options du service entrent en vigueur au cours du cycle d'établissement du solde net suivant.~~

~~Autrement, les adhérents peuvent préciser un établissement du solde net par numéro de compte interne. Toutes les opérations en cours dont le solde net est établi doivent être réglées avant de procéder au changement de l'établissement du solde net par numéro de compte à l'établissement du solde net par numéro de compte interne. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'établissement du solde net par numéro de compte interne, veuillez consulter la section Établissement du solde net par numéro de compte interne à la page 63.~~

~~Pour effectuer un établissement du solde net par numéro de compte :~~

~~- 1. Accédez à l'écran OPTIONS DU SERVICE FINET DÉTAIL (à la page 61). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Accès à l'écran OPTIONS DU SERVICE FINET DÉTAILS à la page 60.
- 2. Remplissez les champs indiqués dans le tableau ci après. Seule une option du service peut être définie.~~

Option du service- (champ)	Description
DT-ENTRÉE VIG-	Saisissez la date d'entrée en vigueur pour la ligne d'options du service. La date d'entrée en vigueur doit être ultérieure à la date du jour ouvrable en cours.
NUMÉRO COMPTE- ADMISSIBLE	Laissez ce champ vierge si les opérations initiales comprenant tout numéro de compte GA peuvent être prises en considération aux fins d'établissement du solde net (par exemple, 001, 002 etc.) Saisissez le numéro de compte GA pour une opération initiale devant être prise en considération aux fins d'établissement du solde net (par exemple, si le numéro de compte 001 est saisi, seules les opérations admissibles avec ce numéro de compte sont prises en considération aux fins d'établissement du solde net).
COMPTE INTERNE- ÉTAB-SOLDE-NET	Laissez ce champ vierge si l'établissement du solde net se fait par numéro de compte.
À-COMBN	Saisissez Y si l'établissement du solde net se fait par numéro de compte.
S-NET-NUL	Saisissez Y ou N

CHAPITRE 5 FINET
Options du service FINet

5.5.4 ~~Établissement du solde net par numéro de compte interne~~

~~Les adhérents peuvent préciser que les opérations admissibles avec des numéros de compte interne précis soient prises en considération aux fins d'établissement du solde net. Les modifications apportées aux options du service entrent en vigueur au cours du cycle d'établissement du solde net suivant.~~

~~Autrement, les adhérents peuvent préciser un établissement du solde net par numéro de compte. Toutes les opérations en cours dont le solde net est établi doivent être réglées avant de procéder au changement de l'établissement du solde net par numéro de compte interne à l'établissement du solde net par un numéro de compte. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'établissement du solde net par numéro de compte, veuillez consulter la section Établissement du solde net par numéro de compte à la page 62.~~

~~Pour effectuer un établissement du solde net par numéro de compte interne :~~

- ~~1. Accédez à l'écran OPTIONS DU SERVICE FINET – DÉTAIL (à la page 61). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Accès à l'écran OPTIONS DU SERVICE FINET – DÉTAILS à la page 60.~~
- ~~2. Remplissez les champs indiqués dans le tableau ci après. Au besoin, plusieurs options du service peuvent être définies (par exemple, plusieurs options du service doivent être définies si des opérations initiales comprenant plus d'un compte interne doivent être prises en considération aux fins d'établissement du solde net).~~

Option du service- (champ)	Description
DT-ENTRÉE VIG-	Saisissez la date d'entrée en vigueur pour la ligne d'options du service. La date d'entrée en vigueur doit être ultérieure à la date du jour ouvrable en cours.
NUMÉRO COMPTE- ADMISSIBLE	Laissez ce champ vierge. Les opérations initiales admissibles sont prises en considération aux fins d'établissement du solde net peu importe leur numéro de compte (conformément aux options du service indiquées).

CHAPITRE 5 FINET
Options du service FINet

Option du service (champ)	Description
COMPTE INTERNE- ÉTAB SOLDE NET	Saisissez le numéro de compte interne auquel les opérations initiales admissibles doivent être associées afin d'être prises en considération aux fins d'établissement du solde net. Plusieurs numéros de compte peuvent être saisis. Si l'adhérent est l'initiateur de l'opération initiale, seules les opérations admissibles contenant la valeur précisée dans le champ CPTE INT SMTR sont prises en considération aux fins d'établissement du solde net. Si l'adhérent est le destinataire de l'opération initiale, seules les opérations admissibles contenant la valeur précisée dans le champ CPTE INT ACTR (SA) sont prises en considération aux fins d'établissement du solde net.
À COMBN	Saisissez Y si les opérations dont le solde net a été établi découlant de l'option du service sélectionnée doivent être combinées au niveau de l'IDUC (les rapports afférents sont générés au niveau de l'IDUC). Saisissez N si les opérations dont le solde net est établi découlant de l'option du service sélectionnée doivent être gardées à part des opérations dont le solde net est établi découlant des autres rangées d'options du service (les rapports afférents sont générés au niveau du compte interne aux fins d'établissement du solde net). Remarque : L'efficience de l'établissement du solde net peut être réduite si l'option du service de demande de combinaison (À COMBN) est N étant donné que des opérations dont le solde net est établi distinctes sont établies pour les opérations dont le solde net est établi initiales qui sont associées aux options du service dont leurs options du service de demande de combinaison sont N.
S NET NUL	Saisissez Y ou N

5.5.5 **Ajout et modification apportés aux options du service**

Les adhérents pour lesquels l'établissement du solde net se fait par numéro de compte interne peuvent ajouter des options du service supplémentaires ou modifier les options du service existantes afin d'établir le solde net des opérations admissibles ayant un compte interne autre que celui indiqué dans leurs autres options du service. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Description des options du service et considérations à prendre à la page 57.

Les adhérents pour lesquels l'établissement du solde net se fait par numéros de comptes admissibles ou par numéros de comptes internes peuvent modifier leurs options du service. Les modifications apportées aux options du service entrent en vigueur au cours du cycle d'établissement du solde net suivant.

CHAPITRE 5 FINET
Options du service FINet

Pour ajouter ou modifier des options du service :

1. ~~Accédez à l'écran OPTIONS DU SERVICE FINET DÉTAIL (à la page 61). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Accès à l'écran OPTIONS DU SERVICE FINET DÉTAILS à la page 60.~~
2. ~~Saisissez A (ajout) ou M (modification) dans le champ ACT.~~
3. ~~Ajoutez ou modifiez les options du service, de la manière indiquée dans le tableau présenté ci-après. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des options du service, veuillez consulter le guide *Services interactifs et par lots de la GDS* *Renseignements techniques*.~~

Option du service (champ)	Description
DT-ENTRÉE-VIG-	Saisissez la date d'entrée en vigueur pour le service. La date d'entrée en vigueur doit être ultérieure à la date du jour ouvrable en cours. Au terme de la saisie, ce champ ne peut pas être modifié.
NUMÉRO-COMPTÉ-ADMISSIBLE	Saisissez ou modifiez le numéro de compte admissible.
COMPTÉ INTERNE ÉTAB-SOLDE-NET	Saisissez le numéro de compte interne. Au terme de la saisie, ce champ ne peut pas être modifié.
ÉTB-SLD-NET-INTRJ-SCI	Saisissez Y ou N. À la date de valeur, les opérations dont le solde est établi sont retenues au terme du processus d'établissement du solde net FINet le jour même si l'indicateur de contrôle de règlement est établi à N.
SCI-APRÈS-RNL	Saisissez Y ou N. À la date de valeur, les opérations dont le solde est établi sont retenues au terme du processus RNL/RNC si l'indicateur de contrôle de règlement est établi à N.
COMPTÉ-DE-RÈGLEMENT	Saisissez ou modifiez le type et le numéro de compte interne.
COMPTÉ INTERNE-DE-RÈGLEMENT	Saisissez ou modifiez le numéro de compte interne.
À-COMBN	Saisissez Y ou N.
S-NET-NUL	Saisissez Y ou N. Au terme de la saisie, cette option ne peut pas être modifiée de N à Y.

4. ~~Appuyez sur ENTRÉE pour valider les renseignements, puis appuyez sur PF10 pour sauvegarder.~~

~~L'exactitude des modifications ou des suppressions des options du service doit être confirmée avant la sauvegarde de celles-ci. Des changements de ce type ne peuvent pas toujours être annulés immédiatement.~~

CHAPITRE 5 FINET
Établissement du solde net FINet

5.5.6 ~~Suppression des options du service~~

~~Les adhérents pour lesquels l'établissement du solde net se fait par comptes internes peuvent supprimer des options du service. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Description des options du service et considérations à prendre à la page 57.~~

~~Lorsque des options du service ont été supprimées (ou lorsque la suppression d'une option du service est en attente), les opérations initiales afférentes à cette option du service ne sont plus prises en considération aux fins d'établissement du solde net. Les modifications apportées aux options du service entrent en vigueur au cours du cycle d'établissement du solde net suivant.~~

~~Pour supprimer des options du service :~~

- ~~1. Accédez à l'écran OPTIONS DU SERVICE FINET DÉTAIL (à la page 61). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Accès à l'écran OPTIONS DU SERVICE FINET DÉTAILS à la page 60.~~
- ~~2. Saisissez D (suppression) dans le champ ACT.~~

~~Si une option du service ne peut pas être immédiatement supprimée ou que la date de valeur d'une opération initiale n'a pas été atteinte, Y apparaît dans le champ SUPPR-EN ATTEN.~~

~~Les suppressions d'options du service seront en attente si des opérations en cours dont le solde net est établi (afférentes à l'option du service étant supprimée) sont présentes ou si des dates de valeur d'opérations initiales dont le solde net a été établi n'ont pas été atteintes. Les options du service en attente sont supprimées au cours du traitement par lots de nuit.~~

~~L'exactitude des modifications ou des suppressions des options du service doit être confirmée avant la sauvegarde de celles-ci. Des changements de ce type ne peuvent pas toujours être annulés immédiatement.~~

5.6 ~~Établissement du solde net FINet~~

~~Les opérations admissibles à FINet sont enregistrées et confirmées au CDSX de la même façon que toutes les autres opérations non boursières. Toutefois, lorsque le processus d'établissement du solde net FINet (le jour même ou en fin de journée) est lancé, les opérations dont le solde net est établi ne peuvent pas être modifiées au moyen de l'interface en ligne, de messages ou de fichiers InterLink. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Admissibilité des opérations à la page 50.~~

CHAPITRE 5 FINET

Règlement en temps réel FINet

~~Le processus d'établissement du solde net FINet le jour même établit uniquement le solde net des opérations admissibles dont les dates de valeur correspondent ou sont antérieures au jour ouvrable en cours, tandis que le processus d'établissement du solde net FINet en fin de journée établit le solde net des opérations admissibles sans tenir compte de leurs dates de valeur.~~

~~Au cours du processus d'établissement du solde net FINet (le jour même ou en fin de journée), les opérations sont passées en revue afin de vérifier leur admissibilité à FINet et le solde net de ces opérations est établi comme suit :~~

- ~~• Les opérations distinctes sont supprimées du CDSX et sont remplacées par une opération unique dont le solde net a été établi. L'opération dont le solde net a été établi est une opération de vente ou d'achat, entre l'IDUC de la CDS (ZNET) et chaque adhérent FINet pour chaque combinaison de valeur et de date de valeur.~~
- ~~• Au fur et à mesure que le solde net d'un plus grand nombre d'opérations est établi pour chaque combinaison d'ISIN et de date de valeur, les détails d'une opération dont le solde net a été établi existante (s'il en existe déjà une) sont modifiés ou une nouvelle opération dont le solde net a été établi est créée (s'il n'en existe pas déjà).~~

~~FINet effectue les saisies et les modifications d'opération nécessaires pour toutes les opérations dont le solde net a été établi FINet. Les adhérents ne doivent réaliser aucune activité associée aux opérations dont le solde net a été établi FINet.~~

5.6.1 ~~Solde net nul~~

~~L'option S NET NUL (solde net nul) a été conçue dans le but de permettre aux adhérents d'établir le solde net de leurs positions FINet quotidiennes afin d'obtenir un solde nul. L'option de solde net nul élimine du processus d'établissement du solde net les opérations initiales pour chaque combinaison de date de valeur et de numéro de valeur, afin que le solde net de toutes les positions soit égal à zéro pour les IDUC ou les groupes de comptes internes admissibles à FINet.~~

~~Les opérations dont le solde net n'a pas été établi en raison de l'option de solde net nul demeurent inchangées au CDSX. L'établissement du solde net de ces opérations pourra se faire au cours des processus d'établissement du solde net FINet suivants.~~

~~Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'établissement de l'option de solde net nul, veuillez consulter la section Options du service FINet à la page 56~~

5.7 ~~Règlement en temps réel FINet~~

~~Les opérations FINet peuvent être réglées intégralement ou partiellement pendant la période de nuit entre 00 h 30 et 4 h, heure de l'Est (20 h 30 à 2 h, heure des Rocheuses et 21 h 30 à 1 h, heure du Pacifique) et du démarrage du système au début du processus de paiement (CAD).~~

CHAPITRE 5 FINET

Règlement en temps réel FINet

~~Les opérations FINet dont le solde est établi et les opérations admissibles à FINet ne sont pas réglées lorsque le processus d'établissement du solde net le jour même est en cours. Les opérations FINet dont le solde net est établi peuvent seulement être réglées intégralement durant le processus d'établissement du solde net RNL/RNG.~~

~~À la date de valeur, dans la mesure où tous les critères de règlement sont remplis (c'est à dire, une position valeur, des fonds et une VGG suffisants existent) le processus de règlement en temps réel FINet suit les étapes indiquées ci après afin de régler une opération FINet ayant atteint sa date de valeur :~~

- ~~1. Il y a une tentative de règlement intégral FINET (c'est à dire, la valeur nominale entière a été livrée ou reçue).~~
- ~~2. Si le règlement intégral n'est pas possible (c'est à dire, l'adhérent destinataire dispose de fonds insuffisants ou d'une VGG insuffisante ou l'adhérent livreur dispose d'une quantité insuffisante à livrer ou d'une VGG insuffisante), un règlement partiel est effectué.~~
- ~~3. Si le règlement partiel FINet est possible :~~
 - ~~• L'opération en cours dont le solde net est établi (l'opération qui n'a pas pu être réglée intégralement) est supprimée. L'état de l'opération ne passe pas de l'état confirmé (C) à en attente (P).~~
 - ~~• Les nouvelles opérations en cours dont le solde net est établi, lesquelles correspondent à la valeur nominale de l'opération en cours dont le solde net est établi supprimée, sont créées avec un état confirmé (C).~~
 - ~~• L'opération en cours, dont le solde net est établi qui est disponible aux fins de règlement est réglée. L'état de l'opération passe à l'état réglé (S) et l'opération en cours restante peut par la suite faire l'objet d'une autre tentative de règlement.~~

~~Le processus de règlement partiel permet de régler les opérations en cours si la valeur nominale minimale limite (10 000 000 \$) est atteinte ou si l'opération de contrepassation a une valeur nominale inférieure à 10 000 000 \$ qu'il peut régler.~~

~~La valeur nominale résiduelle résultante d'une opération dont le solde net est établi créée par le processus de règlement partiel peut être égale ou inférieure au règlement partiel (valeur nominale minimale).~~

~~Les détails des opérations supprimées dont le solde net est établi avec les nouvelles opérations dont le solde net est établi correspondantes sont inscrits au rapport FINET – RAP DONNÉES SUR REGLEMENT PARTIEL ET AU RAPPORT DES TRANSACTIONS REGLÉES.~~

CHAPITRE 5 FINET
Règlement en temps réel FINet

5.7.1 ~~Division des montants de règlement FINet~~

~~Avant la date de valeur, FINet tient à jour toutes les opérations dont le solde net a été établi comme une opération pour chaque combinaison d'ISIN et de date de valeur. FINet divise les opérations dont le solde net a été établi de grande valeur pendant le processus d'établissement du solde net le jour même du jour ouvrable en cours et pendant le processus d'établissement du solde net en fin de journée la veille de la date de valeur.~~

~~Pour l'établissement du solde net le jour même, les opérations sont automatiquement établies en multiples de 50 000 000 \$ si la date de valeur correspond à la date du jour ouvrable en cours.~~

~~FINet divise automatiquement les opérations dont le solde net a été établi de grande valeur en blocs de 50 millions de dollars (par exemple, une opération dont le solde net a été établi d'une valeur nominale de 270 millions de dollars sera divisée par FINet en cinq opérations de 50 millions de dollars et en une opération résiduelle de 20 millions de dollars (5 opérations X 50 millions de dollars + 1 opération X 20 millions de dollars correspond à 6 opérations totalisant 270 millions de dollars)).~~

5.7.2 ~~Traitement des défaillances de règlement FINet~~

~~Les adhérents doivent régler la totalité de leurs opérations dont le solde net a été établi FINet à leur date de valeur. Cependant, il se peut qu'une opération ne soit pas réglée à sa date de valeur.~~

~~Dans ce cas, les opérations sont combinées à l'opération dont le solde net est établi du lendemain ou sont supprimées et établies avec la date de valeur du jour suivant (s'il n'existe pas d'opération dont le solde net est établi pour cette combinaison de valeur et de date de valeur).~~

~~Les opérations échouées du jour précédent figurent au rapport FINET—RAPPORT-DONNEES SUR OPERATIONS, dans la section des renseignements sur les opérations initiales. Les opérations échouées portent la mention « PREVIOUS FAIL ». Ces défauts de livraison sont traités comme des opérations initiales et leur solde net est établi par FINet.~~

~~Des frais et une cote de défaut de réception de la contrepartie centrale pourraient être imposées aux adhérents en défaut de réception à la date de valeur. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le chapitre Frais et cote d'intérêt de défaut de réception de la contrepartie centrale à la page 142.~~

CHAPITRE 5 FINET

Rachat d'office FINet

5.8 Rachat d'office FINet

~~Les adhérents qui sont en position de défaut de réception pendant au moins 20 jours ouvrables consécutifs (c'est à dire, l'adhérent est l'acheteur ou le destinataire d'une opération FINet dont le solde net est établi en défaut de règlement pendant au moins 20 jours ouvrables consécutifs) et qui ont été en mesure de prendre livraison (c'est à dire, leur opération FINet dont le solde est établi n'était pas en retenue et l'adhérent disposait de fonds et d'une valeur de la garantie globale suffisants) peuvent demander un rachat d'office FINet. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Défaut de réception de rachats d'office FINet à la page 70.~~

~~Les adhérents qui sont en position de défaut de livraison (c'est à dire, l'adhérent est le vendeur ou le livreur d'une opération FINet dont le solde net est établi engageant la même valeur qui est en défaut de règlement depuis sa date de valeur initiale) peuvent être tenus responsables pour un rachat d'office FINet. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Défaut de réception de rachats d'office FINet à la page 70.~~

Frais de rachat d'office

~~Les destinataires et les livreurs sont assujettis à des frais afférents aux rachats d'office FINet. Tous les frais associés au rachat d'office FINet (engagés par la CDS lors de l'acquisition de la valeur nominale de la valeur faisant l'objet du rachat d'office) sont imputés aux adhérents en défaut de livraison.~~

~~Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Barème de prix sur le site Web de la CDS (www.cds.ca).~~

5.8.1 Défaut de réception de rachats d'office FINet

~~Du point de vue du destinataire, le processus de rachat d'office FINet est effectué en suivant les étapes suivantes :~~

- ~~1. Le destinataire prend les mesures suivantes :~~
 - ~~a. Remplit le formulaire DEMANDE DE RACHAT D'OFFICE FINET (CDSX833F);~~
 - ~~b. Fait parvenir par télécopieur le formulaire DEMANDE DE RACHAT D'OFFICE FINET à la CDS (rachats d'office à Toronto ou à Montréal) ainsi que la documentation justificative afférente (c'est à dire les rapports FINET — RAPPORT DONNEES SUR OPERATIONS indiquant que l'opération FINet était en défaut de règlement pendant au moins 20 jours ouvrables consécutifs) et les rapports FINET — RAPPORT DONNEES SUR LES COTES DE DEFAUT DE RECEPTION pour les 20 jours consécutifs.~~
- ~~2. La CDS prend les mesures suivantes :~~

CHAPITRE 5 FINET

Rachat d'office FINet

- a. ~~Elle valide la demande de rachat d'office FINet et communique avec le destinataire pour l'informer de la validité de la demande de rachat d'office FINet :~~
 - ~~Si la demande de rachat d'office FINet n'est pas valide, les raisons sont fournies et le processus de rachat d'office FINet est annulé;~~
 - ~~Si la demande de rachat d'office FINet est valide, la CDS tente d'acquérir la valeur nominale pour le compte du destinataire.~~
 - b. ~~Elle informe le destinataire de la réussite ou de l'échec de la tentative d'acquisition de la valeur nominale du rachat d'office :~~
 - ~~Si la CDS n'est pas en mesure d'acquérir la valeur nominale, le processus de rachat d'office FINet est arrêté.~~
 - ~~Si la CDS est en mesure d'acquérir la valeur nominale, elle demande au destinataire de mettre en attente toutes ses opérations non boursières non afférentes à FINet (avec des dates de valeurs antérieures ou correspondantes à la date du jour ouvrable en cours) engageant la valeur faisant l'objet du rachat d'office (c'est à dire les indicateurs de contrôle de règlement sont Y).~~
 - c. ~~Elle informe le destinataire lorsque le processus de rachat d'office FINet est terminé. Une fois le processus terminé, les retenues peuvent être retirées des opérations non boursières non afférentes à FINet engageant la valeur ayant fait l'objet du rachat d'office.~~
3. ~~Les activités afférentes au rachat d'office FINet peuvent être rapprochées au moyen des rapports RAPPORT D'OPÉRATIONS QUOTIDIENNES ET RAPPORT DES TRANSACTIONS REGLÉES.~~

5.8.2 ~~Défaut de livraison de rachats d'office FINet~~

~~Du point de vue du livreur, le processus de rachat d'office FINet est effectué en suivant les étapes suivantes :~~

1. ~~La CDS prend les mesures suivantes :~~
 - a. ~~Elle informe les adhérents (au moyen du formulaire AVIS DE RACHAT D'OFFICE FINET (CDSX835F)) que le processus de rachat d'office FINet a été lancé;~~
 - b. ~~Elle demande aux livreurs de retenir toutes les opérations non boursières non afférentes à FINet (avec des dates de valeurs antérieures ou correspondantes à la date du jour ouvrable en cours) engageant la valeur (c'est à dire les indicateurs de contrôle de règlement sont Y);~~
 - c. ~~Elle informe les livreurs (au moyen du formulaire AVIS D'EXÉCUTION DE RACHAT D'OFFICE FINET (CDSX834F)) des données déposées relatives au rachat d'office FINet;~~

CHAPITRE 5 FINET

Surveillance des opérations FINet

- d. ~~Elle demande aux livreurs de confirmer l'opération non boursière (sous l'IDUC du rachat d'office FINet) permettant de faire passer la valeur nominale de la valeur au grand livre des livreurs.~~
L'opération non boursière sous l'IDUC de rachat d'office FINet est réglée et la position résultante est reçue par le livreur permet le règlement des opérations FINet dont le solde net est établi visées (c'est à dire celles des livreurs et des destinataires);
 - e. ~~Elle informe les livreurs lorsque le processus de rachat d'office FINet a été réalisé. Une fois le processus réalisé, les retenues peuvent être retirées des opérations non boursières non afférentes à FINet engageant la valeur.~~
2. ~~Les activités afférentes au rachat d'office FINet peuvent être rapprochées au moyen des rapports RAPPORT D'OPÉRATIONS QUOTIDIENNES ET RAPPORT DES TRANSACTIONS REGLÉES.~~

5.9 Surveillance des opérations FINet

~~Avant sa date de valeur, l'état d'une opération FINet est DK (inconnu). Au cours du processus d'établissement du solde net en fin de journée, toutes les opérations FINet dont le règlement est prévu pour le lendemain sont confirmées (c'est à dire que leur l'état passe à C). Les opérations dont le solde net est établi avec des dates de valeur correspondantes à la date du jour ouvrable en cours sont établies aux fins d'établissement du solde net le jour même avec un état C (confirmé).~~

~~Les adhérents peuvent utiliser la fonction INTÉRROGER OPÉRATION NON BOURSIÈRE pour passer en revue toutes les opérations FINet en cours :~~

1. ~~Accédez à l'écran OPÉRATIONS — MENU (à la page 13). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Accès à l'écran OPÉRATIONS — MENU à la page 12.~~
2. ~~Saisissez le chiffre correspondant à INTÉRROGER OPÉRATION NON BOURSIÈRE dans le champ SÉLECTION, puis appuyez sur ENTRÉE. L'écran OPÉRATION NON BOURSIÈRE — SÉLECTION (à la page 48) apparaît.~~
3. ~~Saisissez ZNET dans le champ AUTRE IDUC et appuyez sur ENTRÉE. L'écran OPÉRATION NON BOURSIÈRE — LISTE (à la page 49) affiche alors une liste d'opérations dont le solde net a été établi FINet.~~
4. ~~Saisissez X dans le champ SÉL en regard de l'opération pertinente et appuyez sur ENTRÉE. L'écran OPÉRATION NON BOURSIÈRE — DÉTAILS (à la page 50) apparaît.~~
5. ~~Examinez les données afférentes à l'opération FINet.~~
6. ~~Examinez les opérations dont le solde net a été établi FINet dans les rapports et les fichiers suivants :~~

CHAPITRE 5 FINET
Surveillance des opérations FINet

- ~~FINET – RAPPORT DONNÉES SUR OPÉRATIONS (JOUR MÊME et FDJ);~~
- ~~FINET – RAPPORT DONNÉES SUR OPÉRATIONS (FDJ);~~
- ~~les fichiers FINET CUMULATIVE TRANSACTION DETAIL (font état des mêmes renseignements que les rapports FINET – RAPPORT DONNÉES SUR OPÉRATIONS).~~

CHAPITRE 8

Règlement d'opérations

Le tableau ci-dessous fait état des modes de règlement d'opérations au CDSX.

~~Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du règlement d'opérations FINet, veuillez consulter la section Règlement en temps réel FINet à la page 67.~~

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du règlement d'opérations visées par des instructions de règlement de la CDCC, veuillez consulter la section Règlement CDCC en temps réel à la page 156.

Mode de règlement	Description
TFT – Règlement individuel (RI)	Les opérations devant être réglées au moyen du RI seront réglées individuellement.
CNS – Règlement net continu (RNC)	Le solde net des opérations devant être réglées par RNC ayant atteint leur date de valeur est établi quotidiennement avec les quantités en cours non réglées ou partiellement réglées. Les positions en jeu dans ces opérations doivent être détenues dans le compte général de l'adhérent afin d'être considérées pour le règlement. Le CDSX classe les quantités non réglées (ou « défaillances ») en tant que positions en cours. Le vendeur détient la position de livraison des quantités non réglées et l'acheteur détient la position de réception. Les critères de classement des positions en cours au RNC du CDSX sont les suivants : grand livre, valeurs, monnaie et organisme de compensation.

Les opérations enregistrées au CDSX dont le mode de règlement est RPC ne peuvent pas être réglées.

Il incombe à l'adhérent de gérer les positions à son compte général (GA000). Si l'adhérent ne veut pas que les actions d'un certain titre soient réglées au RNC, il doit effectuer l'une des démarches qui suit :

- retirer cette position de son compte général avant le début du processus RNC/RNL;
- retirer cette position de son compte général au cours de la journée pendant que se déroule le processus de règlement au RNC en temps réel;
- mettre en attente les positions en cours à livrer.

Vérification de la VGG lors du règlement

Le CDSX prend en charge les règlements en dollars canadiens et américains.

CHAPITRE 10

Frais et cote d'intérêt de défaut de réception de la contrepartie centrale

La CDS génère une cote d'intérêt afin d'automatiquement indemniser les livreurs pour les pertes subites en raison de l'incapacité des destinataires de recevoir les valeurs au RNC ~~et à FINet~~. Les adhérents qui sont en défaut de réception sont responsables de ces cotes d'intérêt. La CDS applique des frais de défaut de réception de la contrepartie centrale afin de dissuader les destinataires d'omettre de procéder au règlement au RNC ~~et dans FINet~~.

La cote d'intérêt et les frais sont uniquement applicables si le livreur n'a pas pu livrer ses valeurs.

10.1 Cote d'intérêt de défaut de réception

Aux fins de distribution des charges imputables au paiement des intérêts, la CDS utilise une cote d'intérêt de défaut de réception. Cette cote est appliquée conformément aux règles suivantes :

- La cote d'intérêt est appliquée aux grands livres de la même manière que les autres cotes.
- La cote d'intérêt n'est pas prélevée des plafonds ou des marges de crédit.
- Les cotes positives ou négatives n'ont aucune incidence sur la VGG.
- Au terme de la conversion des cotes d'intérêt libellées en dollars américains négatives en dollars canadiens, les cotes d'intérêt négatives sont incluses dans la composante évaluation au marché des exigences en matière de garantie de l'IRMS. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le guide *Adhésion aux services de la CDS*.

10.1.1 Calcul de la cote d'intérêt de défaut de réception au RNC

La cote d'intérêt de défaut de réception totale est calculée en fonction de la valeur des actions qu'un livreur n'a pas pu livrer au RNC le jour en cours multipliée par un taux de référence, multiplié par le nombre de jour avant le jour ouvrable suivant. S'il y a plus d'un destinataire en défaut à l'égard d'une livraison donnée, la portion de la cote à l'égard de laquelle un destinataire en défaut est responsable fait l'objet d'une répartition proportionnelle en fonction de la quantité en défaut. Le calcul est effectué à 17 h 30, heure de l'Est (15 h 30, heure des Rocheuses et 14 h 30, heure du Pacifique) chaque jour ouvrable au moyen des renseignements sur le règlement.

CHAPITRE 10 FRAIS ET COTE D'INTÉRÊT DE DÉFAUT DE RÉCEPTION DE LA CONTREPARTIE CENTRALE

Cote d'intérêt de défaut de réception

Les cotes d'intérêt de défaut de réception sont créditées au compte de fonds du livreur et débitées du compte de fonds du destinataire. La monnaie des cotes d'intérêt de défaut de réception dépend de la monnaie qui est associée à la position en cours au RNC. Ces virements de fonds entrent en vigueur le jour ouvrable suivant.

Les taux de référence en dollars canadiens et en dollars américains sont établis de la manière suivante :

- dollars canadiens - le taux cible du financement à un jour de la Banque du Canada + 50 points de base;
- dollars américains - taux des fonds fédéraux + 50 points de base.

Le taux de référence est rajusté au CDSX le jour de l'annonce du changement de taux.

10.1.2 ~~Calcul de la cote d'intérêt de défaut de réception à FINet~~

~~La cote d'intérêt de défaut de réception à FINet est calculée en fonction du montant net qu'un livreur n'a pas pu livrer un jour donné multipliée par un taux de référence, multiplié par le nombre de jour avant le jour ouvrable suivant. S'il y a plus d'un destinataire en défaut à l'égard d'une livraison donnée, la portion de la cote à l'égard de laquelle un destinataire en défaut est responsable fait l'objet d'une répartition proportionnelle en fonction de la quantité en défaut.~~

~~Le calcul est effectué à 16 h, heure de l'Est (14 h, heure des Rocheuses et 13 h, heure du Pacifique) chaque jour ouvrable. Les opérations FINet ne peuvent pas être réglées une fois que le processus de paiement en dollars canadiens a été lancé.~~

~~Les cotes d'intérêt de défaut de réception sont créditées au compte de fonds du livreur et débitées du compte de fonds du destinataire. Ces virements de fonds entrent en vigueur le jour ouvrable suivant.~~

~~Le taux de référence en dollars canadiens est établi de la manière suivante :~~

- ~~dollars canadiens — le taux cible du financement à un jour de la Banque du Canada + 50 points de base.~~
- ~~Le taux de référence est rajusté au CDSX le jour de l'annonce du changement de taux.~~

10.1.3 Frais de défaut de réception

En plus des cotes de défaut de réception au RNC ~~et à FINet~~, des frais de défaut de réception sont imputés aux destinataires qui omettent de procéder au règlement au RNC ~~ou à FINet~~. Des frais de défaut de réception de la contrepartie centrale seront imputés au plus une fois par jour, par destinataire et par service de la contrepartie centrale.

CHAPITRE 1 INTRODUCTION AU CDSX

Heures limites du CDSX

1.2 Heures limites du CDSX

Le CDSX prévoit des heures limites pour les activités et des restrictions à l'égard du traitement. Les procédures afférentes à chaque fonction contiennent les détails des heures limites et des restrictions relatives au traitement (p. ex., les rachats d'office, l'appariement des opérations, le processus de paiement).

Les heures limites actuelles de début et de fin des activités au CDSX sont indiquées ci-dessous.

Activités au CDSX	Heure de l'Est	Heure des Rocheuses	Heure du Pacifique
Début de l'accès en direct	7 h	5 h	4 h
Heure limite de dégagement des droits et privilèges le jour même	14 h 30	12 h 30	11 h 30
Début du processus de paiement (en dollars canadiens et américains)	16 h	14 h	13 h
Début du traitement des garanties	16 h 10	14 h 10	13 h 10
Fin du processus de paiement et du traitement des garanties	17 h	15 h	14 h
Début de la période post-processus de paiement	17 h	15 h	14 h
Arrêt du système	19 h 30	17 h 30	16 h 30
Début du jour ouvrable suivant ¹	22 h	20 h	19 h
Début du traitement de nuit des droits et privilèges ²	22 h 30	20 h 30	19 h 30
Début du traitement en direct de nuit	00 h 30	22 h 30	21 h 30
Fin du traitement en direct de nuit	4 h	2 h	1 h
Début du règlement net par lots et du Règlement net continu (RNC)	4 h	2 h	1 h

¹ L'heure peut varier en fonction de l'horaire du traitement par lot. Toutes les activités de règlement effectuées après cette heure sont évaluées le jour ouvrable suivant.

² Les activités afférentes aux événements de marché et aux droits et privilèges sont traitées d'une date de traitement fixée le jour ouvrable suivant.

La CDS peut modifier les heures susmentionnées lorsque les circonstances le justifient. Le cas échéant, la CDS enverra un message à tous les adhérents pour les informer du changement survenu.

CHAPITRE 1 INTRODUCTION AU CDSX
Heures limitées du CDSX

1.2.1 Restrictions relatives au règlement au CDSX

Les restrictions relatives au règlement apparaissent au tableau suivant :

Type de transaction	Accès en direct	Processus de paiement		Après le processus de paiement	Activités de nuit en direct
		Livraison des paiements	Traitement des garanties		
Règlement d'opérations	Aucune restriction	Règlement de valeurs seulement Aucun règlement de fonds Règlement restreint du compte général et du compte de garantie restreinte		Règlement de valeurs seulement Aucune restriction	Aucune restriction
Règlement de mises en gage	Aucune restriction	Règlement de valeurs seulement Aucun règlement de fonds Règlement restreint du compte général et du compte de garantie restreinte		Règlement de valeurs seulement Aucune restriction	Aucune restriction
Livraison de titres du compte général	Aucune restriction	Mise à jour restreinte Règlement restreint du compte général et du compte de garantie restreinte		Aucune restriction	
Virement de fonds	Aucune restriction	Aucun virement de fonds			Aucune restriction
Dépôt de fonds	Aucune restriction	Aucun dépôt de fonds			Aucune restriction
Émission de droits et privilèges	Aucun paiement de droits et privilèges de 14 h 30 à 20 h, heure de l'Est (de 12 h 30 à 18 h, heure des Rocheuses et de 11 h 30 à 17 h, heure du Pacifique)			Aucun paiement de droits et privilèges	
Processus RNC le jour même	Aucune restriction	Aucun traitement du processus de paiement au RNC le jour même			

Les rapports en direct ne sont pas disponibles entre 15 h 58 et 16 h 10, heure de l'Est (entre 13 h 58 et 14 h 10, heure des Rocheuses et entre 12 h 58 et 13 h 10, heure du Pacifique).

CHAPITRE 1 INTRODUCTION AU CDSX

Services additionnels

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le guide *Procédés et méthodes de production de rapports de la CDS*.

1.12 Services additionnels

Les adhérents peuvent souscrire à des services additionnels offerts au CDSX, notamment :

- le service InterLink – Une solution de rechange à l'utilisation des systèmes en direct de la CDS pour transmettre les détails des transactions, recevoir des messages relatifs aux transactions et aux systèmes. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le guide *Services interactifs et par lots de la CDS - Renseignements techniques*.
- des fonctions limitées au grand livre du Service de dépôt – Les adhérents qui doivent utiliser un grand livre du Service de dépôt pour la séparation de valeurs du marché monétaire peuvent avoir un accès limité au CDSX. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le guide *Adhésion aux services de la CDS*.
- le service Notification en ligne - transfert de compte (NELTC) – ce service facilite les échanges de données sur les comptes clients entre les abonnés. Il permet de remplacer les demandes de transfert sur papier et les listes de biens connexes utilisées pour effectuer un transfert de comptes clients d'un courtier à un autre. Le service NELTC permet le transfert électronique des renseignements et offre un processus de confirmation en ligne. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le *Guide de l'utilisateur du service NELTC*.
- le Service de Bulletins – la CDS rédige et diffuse des bulletins d'information afférents aux activités cruciales résultant de l'émission quotidienne de valeurs, de l'échange quotidien de valeurs, du traitement quotidien de droits et privilèges sur valeurs et des liens internationaux. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section [Bulletins de la CDS](#) du site Web de la CDS (www.cds.ca).
- le service de transmission des fichiers – ce service offre les détails des transactions du CDSX et les renseignements sur les titres et les droits et privilèges, les détails des positions au grand livre et les renseignements sur les activités de la DTCC au début et à la fin de la journée. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le guide *Services interactifs et par lots de la CDS - Renseignements techniques*.
- le Service d'appariement des opérations – Un service qui effectue l'appariement des opérations non boursières. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le guide *Procédés et méthodes relatifs au règlement et aux opérations*.

À propos de ce guide

Les adhérents et non-adhérents de la CDS consultent ce guide afin d'obtenir de plus amples renseignements au sujet :

- des bureaux de la CDS et des services qu'elle offre, notamment afin de connaître la marche à suivre pour ouvrir un compte utilisateur et adhérer aux services;
- des systèmes en ligne de la CDS, notamment afin de connaître la marche à suivre pour se connecter et ouvrir une session;
- des risques financiers, notamment afin de savoir comment respecter les exigences en matière de garantie en vue d'éviter les cas de défaillance.

Pour visualiser les formulaires mentionnés dans ce guide, veuillez consulter la section [Formulaires en ligne](#) du site Web de la CDS (www.cds.ca).

Préalables

Ce guide a été rédigé en présupposant que :

- les adhérents ont signé une Demande d'adhésion aux services de la CDS;
- la terminologie utilisée dans ce guide est d'usage courant dans le secteur des valeurs mobilières;
- tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Avis de mise en œuvre des Procédés et méthodes

Le prédécesseur du CDSX est le Service de compensation des titres d'emprunt (SECTEM). Toute référence au SECTEM dans la documentation relative au CDSX ou dans toute autre documentation afférente, y compris les données, les rapports, les écrans, les formulaires, les Procédés et méthodes ou les Guides de l'utilisateur, devrait désormais être réputée se rapporter au CDSX.

Primauté

Le lecteur est prié de noter que ce guide fait partie des documents juridiques régissant l'utilisation, par les adhérents, des services de la CDS. En cas de conflit entre i) la Convention d'adhésion et les Règles à l'intention des adhérents et ii) les Procédés et méthodes ou les Guides de l'utilisateur, la primauté sera accordée à la Convention d'adhésion et aux Règles à l'intention des adhérents.

Commentaires et suggestions

Veuillez faire part de vos commentaires et suggestions au sujet de ce guide à un représentant du Service à la clientèle de la CDS.

Marques de commerce de la CDS

Les marques de commerce et les logos indiqués ci-après sont utilisés par La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée et la société Services de dépôt et de compensation CDS inc.

- NELTC^{MC} est une marque de commerce de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée;
- CDS^{MD} est une marque de commerce déposée de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée;
- cds.ca^{MC} est une marque de commerce de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée;
- CDSX^{MD} est une marque de commerce déposée de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée;
- ^{MC} est une marque de commerce de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée.

Les adhérents doivent présenter les marques de commerce en utilisant le traitement typographique indiqué ci-dessus et indiquer clairement qu'il s'agit d'une marque de commerce et d'une propriété de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée. Ces traitement typographiques doivent être utilisés au moins lors de la première occurrence de telles marques de commerce dans un document. Toute autre utilisation d'une marque de commerce de la CDS doit être approuvée par La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée.

Autres marques

La CDS utilise également, sans toutefois s'y limiter, les autres marques suivantes :

- SEDAR^{MD} est une marque de commerce déposée des Autorités canadiennes en valeurs mobilières;
- SWIFT est une marque de commerce de la S.W.I.F.T. SCRL.

CHAPITRE 1 INTRODUCTION À LA CDS *Risque*

Les adhérents paient la CDS le neuvième jour ouvrable suivant la fin du mois.

Remarque : Les adhérents qui s'abonnent au Service de messagerie afférent aux droits et privilèges sont facturés directement par la SWIFT. Les adhérents sont donc tenus de remplir les formulaires SWIFT pertinents. Veuillez communiquer avec un représentant du Service à la clientèle pour obtenir de plus amples renseignements à cet égard.

Contestation de factures

Les rectifications seront comprises dans le montant de facturation du mois actuel, si les adhérents signalent les anomalies présentes dans le rapport entre le septième et le neuvième jour ouvrable suivant la fin du mois, et que l'enquête est terminée avant que le paiement ne soit dû. Les rectifications paraîtront dans la facture du mois suivant, lorsque le signalement ou la correction d'anomalies s'effectue après la date d'exigibilité du paiement.

Pour contester une facture, veuillez communiquer avec un représentant du Service à la clientèle de la CDS.

1.5 Risque

Le modèle de mesure du risque des services de règlement de la CDS a été mis en place pour attribuer une valeur de garantie à toutes les transactions qui ont une incidence sur les fonds canadiens d'un adhérent ou les positions au grand livre, ainsi que pour offrir une protection relative au processus de paiement dans l'éventualité d'une défaillance.

Les composantes du modèle de risque comprennent les éléments suivants :

- plafond de fonctionnement (pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le chapitre [Plafonds de fonctionnement](#) à la page 151 et le chapitre [Gestion des plafonds de fonctionnement](#) à la page 162);
- marges de crédit (pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le chapitre [Marges de crédit](#) à la page 170);
- garanties des fonds communs et des fonds des adhérents (pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le chapitre [Gestion des garanties](#) à la page 210, le chapitre [Fonds communs de garantie](#) à la page 246 et le chapitre [Fonds des adhérents au RNC](#) à la page 237);
- valeur de la garantie globale (VGG) pour les transactions sur valeurs et limites de secteur pour la valeur des titres admissibles contrôlés au moyen de la vérification de la VGG (pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le chapitre [Valeur de la garantie globale](#) à la page 129);
- système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV).

CHAPITRE 7 ADHÉSION AUX SERVICES DE LA CDS ET RETRAIT DES SERVICES DE LA CDS

Service de rapports des dividendes déterminés

- Service d'enveloppes – règlements par certificats — Il s'agit d'un service de livraison unidirectionnel utilisé par les adhérents pour la livraison de règlements par certificats à la CDS. Lorsque la CDS reçoit les enveloppes, les adhérents viennent les cueillir à la CDS.
- Service de transfert à distance — Il s'agit d'un service de livraison bidirectionnel ou unidirectionnel utilisé par les adhérents pour la livraison de certificats non négociations aux agents des transferts à l'extérieur des villes desservies par la CDS. Ce service peut utiliser le service de courrier recommandé ou le service de messagerie par véhicules blindés.

Remarque : Les adhérents qui utilisent les services de livraison doivent assumer la responsabilité de la valeur de leurs envois. La CDS assume la responsabilité à l'égard des valeurs détenues pour le compte des adhérents et créditées aux comptes de valeurs tenus au CDSX, et ce, du dépôt jusqu'au retrait de la valeur. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter les *Règles de la CDS à l'intention des adhérents*.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des Services de livraison de la CDS, veuillez consulter le guide *Procédés et méthodes à l'intention des adhérents aux Services de livraison de la CDS*.

7.11 Service de rapports des dividendes déterminés

Le Service de rapports des dividendes déterminés fournit aux adhérents de la CDS des renseignements à l'égard des désignations de dividendes déterminés des sociétés canadiennes. Ces désignations déterminent si les dividendes versés par les sociétés canadiennes (en vertu des lois fiscales canadiennes) sont admissibles à un traitement fiscal favorable.

Remarque : La CDS est uniquement responsable de la compilation des renseignements à l'égard des dividendes déterminés fournis par les émetteurs. Les renseignements fournis dans le cadre de ce service ne devraient pas être utilisés par les adhérents ou leurs clients dans le but d'offrir des conseils fiscaux.

Les renseignements à l'égard des dividendes déterminés offerts dans le cadre de ce service touchent les versements de dividendes sur des émissions canadiennes admissibles au CDSX et non admissibles au CDSX pour chaque année d'imposition, et ce, depuis le 1^{er} janvier 2007.

Pour accéder aux renseignements offerts dans le cadre de ce service, les adhérents peuvent opter pour les choix de services (payants et sans frais) suivants :

- Fichier d'archives sur les dividendes déterminés (service payant) — Les adhérents peuvent s'abonner afin de recevoir un fichier intégré comprenant la totalité des renseignements à l'égard des dividendes déterminés pour une année d'imposition donnée.

CHAPITRE 7 ADHÉSION AUX SERVICES DE LA CDS ET RETRAIT DES SERVICES DE LA CDS

Service de liaison directe avec la DTC

- Fichier mensuel sur les dividendes déterminés (service payant) — Les adhérents peuvent s'abonner afin de recevoir un fichier faisant état des renseignements cumulatifs à l'égard des dividendes déterminés déclarés pendant l'année d'imposition en cours, et ce, jusqu'à la fin du mois précédent.
- Avis par courriel (service payant) — Les adhérents peuvent s'abonner à un service d'avis par courriel les informant des ajouts et des modifications effectuées du 1^{er} janvier au 31 janvier à l'égard des versements de dividendes payables pendant l'année d'imposition précédente.
- Consultation en ligne (service sans frais) — Les adhérents peuvent consulter les renseignements à l'égard des dividendes déterminés pour des émissions données sur le site Web de la CDS (www.cdsinnovations.ca).

Remarque : Les services payants sont facturés annuellement à chaque IDUC qui les utilise.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des fichiers, veuillez consulter les sections concernant le fichier d'archives sur les dividendes déterminés et le fichier mensuel sur les dividendes déterminés du guide *Services interactifs et par lots de la CDS – Renseignements techniques*.

Les adhérents peuvent s'abonner à ce service en remplissant le formulaire intitulé DEMANDE DE TRANSMISSION DE DONNÉES (CDSX218F).

7.12 Service de liaison directe avec la DTC

Le Service de liaison directe avec la DTC est offert aux adhérents qui souhaitent utiliser les services de dépôt et de compensation de la Depository Trust & Clearing Corporation (DTCC). La CDS parraine les adhérents qui veulent devenir membre de la DTCC. Le Service de liaison directe avec la DTC permet aux adhérents d'utiliser les services de garde, de compensation par une institution et de règlement qui sont offerts par la DTCC et de régler les opérations une par une. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le guide *Procédés et méthodes de l'adhérent au Service de liaison directe avec la DTC*.

Les adhérents adhèrent à ce service en sélectionnant l'option SERVICE DE LIAISON DIRECTE AVEC LA DTC à la DEMANDE D'ADHÉSION : ANNEXE C (CDSX789F).

Les adhérents doivent également remplir les documents suivants :

- le formulaire INTERNATIONAL PARTICIPANT CONTACT LIST AND NOTICE OF ACCOUNT SPECIFICATION (CDSX806);
- le formulaire PARTICIPANT TERMINAL SYSTEM ORDER FORM;
- le formulaire W-8IMY et la PREMIÈRE DÉCLARATION DE RETENUE FISCALE (CDSX753F).

CHAPITRE 7 ADHÉSION AUX SERVICES DE LA CDS ET RETRAIT DES SERVICES DE LA CDS ECHO

7.13 ECHO

ECHO est une application de la CDS utilisée pour la gestion des opérations, des mises en gage et du grand livre. Elle est conçue pour interfacer avec le CDSX et elle permet aux adhérents :

- d'entrer des opérations non boursières, des virements intercomptes et des mises en gage;
- de surveiller le règlement des opérations boursières et non boursières existantes;
- de surveiller le règlement des mises en gage nouvelles et existantes;
- d'obtenir des renseignements et un rapport sur les opérations et les positions au grand livre;
- d'obtenir des renseignements et un rapport sur l'état des mises en gage;
- de créer des rapports et des demandes personnalisés.

Une fois que les adhérents ont accédé à l'application ECHO, ils peuvent consulter l'aide en ligne ECHO pour obtenir plus de renseignements.

Les adhérents adhèrent à ECHO en remplissant le formulaire ECHO APPLICATION FORM (CDSX778), lequel précise les modalités requises pour devenir un utilisateur de l'application ECHO de la CDS. Les adhérents à la CDS qui veulent obtenir plus de renseignements à propos d'ECHO devraient communiquer avec le Service à la clientèle de la CDS.

Une fois que le Service à la clientèle de la CDS a reçu le formulaire ECHO APPLICATION FORM (CDSX778), le personnel de soutien technique de la CDS communique avec le représentant de la technologie de l'information interne désigné pour les adhérents afin d'établir le calendrier d'installation.

Les adhérents qui se retirent d'ECHO doivent en informer par écrit le Service à la clientèle de la CDS (p. ex., par courriel). Les adhérents doivent retourner toutes les copies relatives à l'application ECHO à la CDS immédiatement après leur retrait du service. La CDS ne remboursera pas les frais déjà payés par les adhérents pour le soutien ou toute interface personnalisée.

7.14 Service de messagerie afférent aux droits et privilèges

Les adhérents peuvent recevoir des messages afférents aux droits et privilèges en temps réel au moyen du Service de messagerie afférent aux droits et privilèges. Les messages respectant la norme ISO 15022 sont envoyés au moyen des réseaux de la SWIFT ou MQ.

Les adhérents adhèrent à ce service en remplissant les formulaires suivants :

- SERVICE INTERLINK/SWIFT - DEMANDE DE MESSAGES (ADHÉRENT) (CDSX377F);

CHAPITRE 7 ADHÉSION AUX SERVICES DE LA CDS ET RETRAIT DES SERVICES DE LA CDS

Service de liaison avec Euroclear-France

- DÉTAILS AFFÉRENTS À L'ADMISSIBILITÉ AUX SERVICES (CDSX799F);
- UNIT PROFILE (CDSX028);
- SUBSCRIPTION AGREEMENT - INTERNATIONAL SERVICES (EXCLUDING BULLETINS) (CDSX810).

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le guide *Services interactifs et par lots de la CDS - Renseignements techniques*.

Remarque : Les adhérents qui s'abonnent au Service de messagerie affèrent aux droits et privilèges sont facturés directement par la SWIFT. Les adhérents sont donc tenus de remplir les formulaires SWIFT pertinents. Veuillez communiquer avec un représentant du Service à la clientèle pour obtenir de plus amples renseignements à cet égard.

7.15 Service de liaison avec Euroclear-France

Le Service de liaison avec Euroclear-France est un lien de garde unilatéral établi par la CDS avec Euroclear-France pour faciliter les virements de valeurs françaises inscrites en compte (admissibles au Service de liaison avec Euroclear-France) entre les deux dépositaires.

Afin d'adhérer ou de se retirer du service, les adhérents doivent remplir le formulaire SUPPORT - SERVICE ELIGIBILITY DETAILS LEDGER FUNCTIONS (CDSX798) des services en ligne de la CDS.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter les Procédés et méthodes relatifs aux Services internationaux.

7.16 Service de transmission de fichiers

Le service de transmission de fichiers fournit, au début et à la fin de la journée, les détails sur les transactions du CDSX de même que les renseignements sur les valeurs et les droits et privilèges ayant trait aux activités sur le marché intérieur et international. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des services offerts, veuillez consulter le guide *Services interactifs et par lots de la CDS – Renseignements techniques*.

Les adhérents adhèrent à ce service en remplissant le formulaire intitulé DEMANDE DE TRANSMISSION DE DONNÉES (CDSX218F).

CHAPITRE 9 PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE FUSION

Mise à jour du profil des adhérents

Pour les fusions d'agents de valeurs, la lettre doit indiquer les renseignements suivants :

- date d'entrée en vigueur de la fusion;
 - ancien et nouvel agent (s'il s'agit d'adhérents du CDSX, indiquez l'ancien et le nouvel IDUC);
 - ancien et nouveau rôle (par ex., gardien, agent payeur, agent des transferts, agent principal).
2. La CDS travaille de concert avec l'ancien et le nouvel adhérent pour déterminer les détails particuliers de la fusion.
 3. La CDS aide les adhérents à remplir les documents nécessaires relatifs à leur profil.
 4. Une fois tous les derniers détails mis au point, la CDS avise tous ses adhérents de l'imminence de la fusion.

Traitement spécial pour les fusions d'adhérents

Les opérations non boursières dont le mode de règlement est SNS et les instructions de règlement de la CDCC ne sont pas comprises dans le processus de fusion.

Si l'ancien adhérent est inscrit à des services internationaux, la date d'entrée en vigueur de la fusion sera établie en fonction de la capacité de la CDS à coordonner la transition avec les partenaires étrangers de la CDS (par ex., la DTCC).

Si le nouvel adhérent doit prendre en charge des services (par ex., RNC) offerts par l'ancien adhérent, la date d'entrée en vigueur de la fusion est établie en fonction de la capacité de la CDS à obtenir les garanties nécessaires, sous réserve des exigences du Modèle de risque du CDSX.

9.2 Mise à jour du profil des adhérents

Les adhérents doivent suivre les étapes indiquées ci-après pour procéder à la mise à jour de leur profil d'adhérent.

1. Un ou plusieurs formulaires appartenant aux groupes de formulaires suivants doivent être remplis.
 - formulaires de profil de société (par ex., PROFIL DE LA SOCIÉTÉ (CDSX023F), PROFIL DE L'UNITÉ (CDSX028F));
 - formulaires de profil de service (par ex., PROFIL DU GRAND LIVRE (CDSX027F), LE FORMULAIRE PROFIL DETNET (CDSX766F));
 - formulaires du service Interlink.

CHAPITRE 9 PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE FUSION
Gestion et liquidation des transactions en cours au CDSX

2. Selon les renseignements convenus indiqués dans les formulaires dûment remplis, la CDS met à jour les profils des adhérents suivants :
 - renseignements sur l'agent et les relations avec l'agent dans le FPV;
 - renseignements sur l'émetteur du marché monétaire dans le FPV, au besoin;
 - événements actifs et renseignements appropriés sur l'agent.
3. Les nouveaux adhérents sont priés d'examiner leur profil dans le CDSX et d'informer le représentant de leur client que leur profil est établi tel qu'il a été demandé. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section [Révision des profils à la CDS](#) à la page 83.
4. Pour ce qui est des fusions d'agents de valeurs où les unités de l'ancien et du nouvel adhérent sont des unités de gardien, la CDS transfère les positions de gardien à la fermeture des bureaux, la veille de la date d'entrée en vigueur de la fusion.

9.3 Gestion et liquidation des transactions en cours au CDSX

1. Avant la fin de la journée, la veille de la fusion, la CDS procède comme suit :
 - elle suspend toutes les unités liées aux grands livres de l'ancien adhérent;
Remarque : Les unités de l'ancien adhérent sont suspendues de toutes les activités du CDSX (par ex., opération, mise en gage, etc.) en permanence, sauf les règlements liés aux grands livres de l'ancien adhérent.
 - elle annule tous les rachats d'office émis par l'ancien adhérent faisant l'objet de la fusion;
 - elle s'assure que toutes les activités relatives aux garanties sont achevées.
2. Après la date d'entrée en vigueur de la fusion, la CDS surveille ce qui suit :
 - règlements RNC;
 - événements en cours dont la date de clôture des registres est antérieure à la date de fusion;
 - livraisons internationales.
3. Une fois que les positions en cours au RNC de l'ancien adhérent ont été compensées, que tous les droits et privilèges ont été payés au grand livre de l'ancien adhérent et que toutes les livraisons internationales ont été achevées, la CDS suspend l'ancienne société.

La fusion a les répercussions suivantes sur les activités de la CDS :

- Les opérations non réglées en cours sont converties de l'ancien IDUC au nouvel IDUC.

CHAPITRE 9 PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE FUSION

Traitement des opérations non réglées

- Les opérations afférentes aux livraisons internationales (initiées au moyen de la fonction de livraison internationale 1MHUB) ne sont pas converties par la fonction de fusion. Elles seront liquidées par la CDS dans la plupart des cas.
- Les opérations dont le mode de règlement est SNS ne sont pas converties. Il incombe aux adhérents de faire en sorte que ces opérations soient compensées avant la veille de la fusion.
- Les transactions de mise en gage, de dépôt et de retrait, ainsi que les transactions internationales engageant des IDUC du grand livre de l'ancien adhérent ne sont pas converties par la CDS. Les adhérents doivent les liquider (c.-à-d. les régler ou les supprimer) avant la fin de la journée, la veille de la fusion.
- Toutes les positions de l'ancien adhérent en cours au RNC, sauf celles ayant fait l'objet d'un rachat d'office, sont converties automatiquement à la fermeture des bureaux, la veille de la fusion. Ces positions en cours feront l'objet d'un règlement engageant le nouvel adhérent à la date d'entrée en vigueur de la fusion.

La veille de la fusion, la CDS suspend toutes les unités liées à l'ancien adhérent. Ainsi, les nouvelles opérations ne sont pas acceptées le jour de la fusion.

- Tous les rachats d'office qui subsistent après la fusion sont traités en fonction de l'ancien et du nouvel adhérent (c.-à-d. les transactions de liquidation sont appliquées à l'ancien adhérent alors que celles de remplacement sont appliquées au nouvel adhérent).

Une fois que tous les règlements sont effectués (c.-à-d. aux services de règlement net continu et de règlement individuel), l'ancienne société est suspendue afin d'empêcher tout règlement subséquent aux grands livres de l'ancienne société.

- Les demandes de transfert (« DT ») NELTC ne sont pas converties. Il incombe aux adhérents de s'assurer que toutes les DT indiquent l'IDUC de la société du nouvel adhérent. Après la date d'entrée en vigueur de la fusion, les opérations seront enregistrées au CDSX.
- Les réclamations en suspens ne sont pas converties. Il incombe aux adhérents de vérifier que ces transactions en suspens ont été réglées avant la fin de la journée, la veille de la fusion. Le rapport RAPPORT DES TRANSACTIONS NON REGLEES fait état des réclamations en suspens. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter les *Procédés et méthodes de production de rapports de la CDS*.

9.4 Traitement des opérations non réglées

Toutes les opérations non réglées engageant des IDUC de l'ancien adhérent sont automatiquement converties à la fermeture des bureaux, la veille de la fusion, et sont appliquées au nouvel adhérent au plus tôt le jour de la fusion. Les opérations afférentes aux livraisons internationales (1MHUB) ne sont pas converties. Toutes les nouvelles opérations déclarées après la date de fusion sont refusées et retournées à l'initiateur de la transaction.

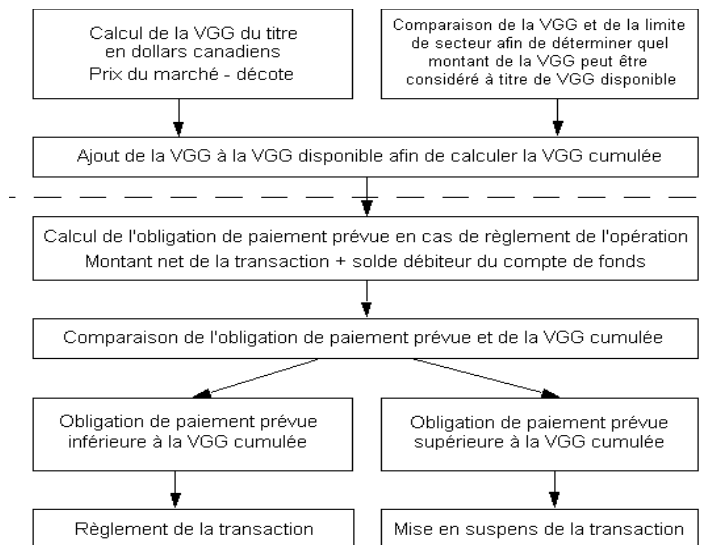
CHAPITRE 10 VALEUR DE LA GARANTIE GLOBALE

Vérification de la VGG

- la vérification de la VGG — Avant de traiter une transaction, le CDSX s'assure que la VGG cumulée d'un adhérent demeure égale ou supérieure à ses obligations de paiement au terme du règlement (pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section [Vérification de la VGG](#) à la page 130).
- la redistribution de la VGG ou des limites de secteur — Si une transaction ne passe pas la vérification de la VGG, le CDSX ne la traite pas; il lui attribue plutôt l'état « en suspens ». Pour que leurs transactions en suspens puissent être de nouveau traitées aux fins de règlement, les adhérents doivent modifier leurs positions de valeurs ou le solde de leurs comptes de fonds (pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section [Redistribution de la VGG et des limites de secteur d'un grand livre](#) à la page 149).
- le processus de paiement — Le CDS livre les valeurs à tous les adhérents, à condition qu'ils passent la vérification de la VGG au début du processus de paiement (pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section [Vérification de la VGG pendant le processus de paiement](#) à la page 131).

10.1 Vérification de la VGG

Le CDSX surveille continuellement la VGG afin de s'assurer que les adhérents ne défont pas à leurs obligations. Le diagramme ci-après illustre ce processus de surveillance, également nommé « vérification de la VGG » ;



Les transactions en suspens sont traitées de nouveau aux fins de traitement, et ce, uniquement en cas de modification des positions de valeurs ou du solde du compte de fonds de l'adhérent.

CHAPITRE 10 VALEUR DE LA GARANTIE GLOBALE

Vérification de la VGG pendant le processus de paiement

Respect des obligations de paiement

L'obligation de paiement d'un adhérent correspond au solde débiteur de son compte de fonds dans un grand livre donné. Elle exclut :

- le montant de toute marge de crédit non utilisée octroyée par un prêteur;
- le montant de tout plafond de fonctionnement non utilisé;
- tout montant inscrit au marché en cours (au RNC).

Pour connaître la marche à suivre advenant que les montants de VGG ou de limites de secteur d'un adhérent ne lui permettent pas de respecter son obligation de paiement, veuillez consulter la section [Administration de montants de VGG et de limites de secteur insuffisants](#) à la page 150.

10.2 Vérification de la VGG pendant le processus de paiement

Au cours de la période de règlement des transactions entre la CDS et ses adhérents pendant le processus de paiement, les valeurs sont assujetties à une vérification de la VGG afin de garantir que les adhérents sont en mesure de :

- mettre en gage auprès de la Banque du Canada toutes les positions de type L (pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le guide *Procédés et méthodes de mise en gage et de règlement*) inscrites à leurs comptes à risque, et ce, sans que des restrictions ne leurs soient imposées.
- transiger avec la Banque du Canada la totalité des positions inscrites dans leurs comptes à risque, et ce, sans que des restrictions ne leurs soient imposées.

Au terme du processus de paiement, la vérification de la VGG n'est plus appliquée.

10.3 Virements intercomptes ayant une incidence sur la VGG

Pendant la journée, les adhérents peuvent virer des valeurs de leurs comptes séparés à leur compte général dans le but d'augmenter leur VGG. Les valeurs virées au compte séparé d'un adhérent donné pendant la nuit sont des valeurs payées appartenant à ses clients. Par la suite, ces valeurs ne peuvent plus être utilisées pour augmenter la VGG. Toute valeur qui n'aura pas été séparée au cours de la nuit fera partie de la VGG initiale de l'adhérent le lendemain.

CHAPITRE 13

Marges de crédit

Les marges de crédit fournissent un financement le jour même dans le CDSX. Les adhérents prennent des arrangements de crédit avec un prêteur. Les conditions d'une marge de crédit sont négociées à l'extérieur du CDSX. Les marges de crédit sont disponibles en dollars canadiens seulement.

Un adhérent de la CDS peut jouer l'un des rôles suivants lorsqu'il est question des marges de crédit :

- Prêteur—Fait référence à l'adhérent qui prête la marge de crédit. Ce terme englobe les fédérations adhérentes.
- Emprunteur—Fait référence à l'adhérent qui utilise la marge de crédit.

Tout adhérent, y compris un prêteur (incluant les fédérations adhérentes actives), un agent de règlement ou un emprunteur, peut utiliser les marges de crédit pour augmenter ses fonds disponibles afin de régler des transactions dans le CDSX.

Le CDSX établit automatiquement une marge de crédit lorsque le solde créditeur du compte de fonds d'un adhérent n'est pas suffisant au grand livre visé et lorsque le plafond de fonctionnement de grand livre de l'adhérent n'est pas suffisant. Les marges de crédit ne sont pas utilisées pour régler les paiements évalués au marché des services RNC.

Lorsqu'une marge de crédit est utilisée pour régler une transaction, le compte de fonds de l'adhérent affiche un solde débiteur et une ou plusieurs marges de crédit sont prélevées pour le montant du solde débiteur. Pour les adhérents n'ayant pas de plafond de fonctionnement de grand livre, la marge de crédit en vigueur « couvre » le solde débiteur du compte de fonds. Pour les adhérents ayant un plafond de fonctionnement de grand livre, tout le solde ou une partie du solde débiteur du compte de fonds peut être couvert par le plafond de fonctionnement.

13.1 Activités afférentes aux marges de crédits

Voici les activités d'une marge de crédit :

- Adhésion—Les deux parties négocient la marge de crédit et le prêteur l'inscrit en ligne dans le CDSX. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section [Établissement de marges de crédit](#) à la page 174;
- Surveillance—Permet au prêteur d'autoriser, de réduire, de retirer ou d'augmenter les marges de crédit et à l'emprunteur de confirmer ces changements. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section [Surveillance des marges de crédit](#) à la page 176;

CHAPITRE 14 PROCÉDÉS ET MÉTHODES APPLICABLES EN CAS DE DÉFAILLANCE

Fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale

Groupes de crédit

À chaque fonds commun de garantie correspond un groupe de crédit. Si le traitement d'une suspension exige que les obligés d'un fonds commun de garantie paient à la CDS un montant supérieur à la valeur de la garantie qu'ils ont reçue, ces derniers sont tenus de payer le manque à gagner en vertu des obligations qu'ils ont contractées à titre de membres du groupe de crédit.

Groupes de crédit d'adhérents non contributeurs pour les emprunteurs

Si un emprunteur choisit de ne faire partie des fonds communs de garantie des adhérents contributeurs, il doit alors faire partie de l'un des groupes de crédit d'adhérents non contributeurs suivants :

- dollars canadiens;
- dollars américains.

Dans le cadre de leur participation (au groupes de crédit d'adhérents non contributeurs), les membres d'un tel groupe ne mettent pas de garanties en gage auprès de la CDS. Les groupes de crédit d'adhérents non contributeurs servent à régler certaines obligations d'un adhérent suspendu qu'une marge de crédit, un plafond de fonctionnement ou un fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale pourrait ne pas couvrir. Par exemple, si un adhérent suspendu ne possède pas de marge de crédit et doit des fonds à la CDS en raison de la contrepassement de droits et privilèges, cette portion de l'obligation de l'adhérent suspendu devient la responsabilité des membres du groupe de crédit des adhérents non contributeurs.

14.2 Fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale

Les fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale suivants ont été créés afin de couvrir les risques découlant de l'utilisation de l'un des services de la contrepartie centrale offerts par la CDS;

- fonds des adhérents au RNC;

Les fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale couvrent uniquement les paiements au cours du marché et les risques éventuels découlant des positions en cours propres aux services de la contrepartie centrale. En cas de suspension d'un adhérent aux services de la contrepartie centrale, les fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale devront acquitter uniquement la portion des obligations de l'adhérent suspendu. Les adhérents qui utilisent un service de la contrepartie centrale sont tenus d'adhérer au fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale constitué pour le service en question.

CHAPITRE 14 PROCÉDÉS ET MÉTHODES APPLICABLES EN CAS DE DÉFAILLANCE

Garantie

14.6.2 Attribution des paiements partiels

Pour déterminer l'obligation nette due par un adhérent suspendu, la CDS attribue les paiements partiels versés directement par l'adhérent suspendu avant sa suspension à la réduction de tout solde débiteur libellé dans une même devise affiché à compte de fonds de l'adhérent suspendu. Si le paiement partiel a été livré par un banquier désigné participant au mode de paiement par inscription comptable, le paiement partiel est remboursé au banquier désigné. Si le paiement partiel a été livré par un banquier qualifié participant au mode de paiement par inscription comptable afin de réduire la marge de crédit de l'adhérent suspendu, le paiement partiel est utilisé par la CDS afin de libérer le banquier qualifié de ses responsabilités à titre de caution et est attribué au remboursement du solde débiteur du compte de fonds à partir duquel la marge de crédit a été tirée.

14.6.3 Attribution du montant dû par l'adhérent suspendu

Une fois que la CDS a établi le montant de l'obligation de l'adhérent suspendu devant être remplacé, des portions individuelles du montant dû par l'adhérent suspendu sont attribuées aux divers mécanismes de réduction des risques. L'attribution du montant dû par l'adhérent suspendu se fait de la manière décrite ci-dessous.

- montants prélevés en vertu d'un plafond de fonctionnement – Les obligés du fonds commun de garantie et du groupe de crédit correspondant dont l'adhérent suspendu fait partie qui ont établi le plafond de fonctionnement;
- montants prélevés sur une marge de crédit – Les prêteurs de l'adhérent suspendu;
- paiements évalués au marché – Les obligés du (des) fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale dont l'adhérent suspendu fait partie (c.-à-d. le RNC);
- autres montants supérieurs au plafond de fonctionnement ou à la marge de crédit – Les obligés du fonds commun de garantie et du groupe de crédit correspondant (ou du groupe de crédit des adhérents non contribuants) dont l'adhérent suspendu fait partie.

14.7 Garantie

Les garanties utilisées au cours du traitement d'une suspension au CDSX peuvent provenir de différentes sources. Une portion de ces garanties provient de l'adhérent suspendu et une autre portion, du fonds commun de garantie ou du fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale dont l'adhérent suspendu fait partie.

Voici les types de garanties pouvant être utilisées en cas de suspension au CDSX.

CHAPITRE 14 PROCÉDÉS ET MÉTHODES APPLICABLES EN CAS DE DÉFAILLANCE

Garantie

- Garantie que l'adhérent suspendu a fournie au service de règlement – Les valeurs ou les fonds détenus dans les comptes à risque de l'adhérent suspendu (c.-à-d. les comptes généraux et les comptes de garantie restreints). Ce type de garantie est également connu sous le nom de garantie de la VGG puisque la vérification de la VGG a pour but de s'assurer que la garantie en question existe bel et bien et qu'elle est disponible en cas de suspension.
- Contributions de l'adhérent suspendu au fonds commun de garantie – Les valeurs que l'adhérent suspendu a mises en gage auprès d'un fonds commun de garantie et du groupe de crédit correspondant.
- Contributions de l'adhérent suspendu au fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale – Les valeurs que l'adhérent suspendu a mises en gage auprès d'un (des) fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale. L'adhérent suspendu peut être membre de plusieurs de ces fonds (p. ex., le RNC).
- Garantie particulière de l'adhérent suspendu – Les valeurs que l'adhérent suspendu a mises en gage auprès de la CDS à titre de garantie particulière. La CDS peut exiger qu'un adhérent donne une garantie particulière si elle juge que les activités de ce dernier présentent des risques supplémentaires pour elle ainsi que pour les autres adhérents et que ces risques pourraient ne pas être couverts par les mécanismes de réduction des risques habituels. Par exemple, la CDS peut exiger une garantie particulière de la part d'un adhérent dont les positions en cours aux services de la contrepartie centrale sont anormalement élevées ou dont les positions aux services de la contrepartie centrale sont des placements non liquides.
- Contributions des obligés au fonds commun de garantie – Les valeurs qu'ont mises en gage les autres membres du fonds commun de garantie et du groupe de crédit correspondant dont l'adhérent suspendu fait partie.
- Contributions des obligés au fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale – Les valeurs qu'ont mises en gage les autres membres du fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale dont l'adhérent suspendu fait partie.

14.7.1 Ordre de garantie

L'ordre d'utilisation des garanties est conçu pour que les risques ne retombent pas sur les autres services (comme le RNC) et les autres mécanismes de réduction des risques. Par exemple, les obligations de paiement que couvre un fonds commun de garantie ne sont jamais transférées à un prêteur. Chaque type de garantie a une utilisation principale.

CHAPITRE 14 PROCÉDÉS ET MÉTHODES APPLICABLES EN CAS DE DÉFAILLANCE

Traitement des suspensions

4. La CDS transfère la garantie dans son grand livre de gestion des garanties de même que dans ceux de la fédération adhérente de remplacement et ceux des fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section [Garantie](#) à la page 200.

14.8.4 Traitement d'une suspension d'une fédération adhérente

Pour traiter une suspension d'une fédération adhérente :

1. La CDS demande que la fédération adhérente de remplacement effectue un paiement de remplacement équivalant à l'obligation que l'adhérent suspendu a contractée envers la CDS.
2. En ce qui a trait à chaque service de la contrepartie centrale dont l'adhérent suspendu est membre, la CDS prend des dispositions pour que le paiement de remplacement soit égal au paiement au cours du marché (le cas échéant) que l'adhérent en cause a effectué le jour de la défaillance. Afin d'obtenir les liquidités nécessaires à l'exécution du paiement de remplacement, la CDS utilise les contributions de l'adhérent suspendu au fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale ainsi que toute garantie particulière qu'il a donnée en gage à ce fonds. Au besoin, la CDS utilise également les contributions des obligés au fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale dont l'adhérent suspendu fait partie pour obtenir des liquidités.
3. La CDS transfère la garantie dans les grands livres de gestion des garanties de la CDS, de la fédération adhérente de remplacement et des fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section [Garantie](#) à la page 200.

14.8.5 Obligations en cours auprès de la contrepartie centrale

Si un adhérent suspendu a des obligations en cours auprès du service de la contrepartie centrale (p. ex., positions en cours à livrer ou à recevoir au service de RNC), la CDS exécute les transactions de clôture afin d'annuler ces positions. Par exemple, si l'adhérent suspendu a laissé une position en cours du RNC à livrer, la CDS rachète les valeurs sur le marché afin d'annuler cette dernière. De même, si l'adhérent suspendu a laissé une position en cours à recevoir, la CDS vend les valeurs sur le marché afin d'annuler cette dernière.

Toute perte découlant de l'exécution de ces transactions de clôture devient une obligation du fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale relatif au service à l'origine de la position en cours. Tout gain découlant de l'exécution de ces transactions de clôture est attribué au fonds des adhérents aux services de la contrepartie centrale relatif au service à l'origine de la position en cours.

CHAPITRE 15

Gestion des garanties

Chaque adhérent désigne un gestionnaire de garanties qui est responsable du maintien de son fonds commun de garantie ou de son fonds des adhérents.

En tout temps, les adhérents doivent conserver à la CDS un montant de garantie équivalant, au minimum, à leur contribution requise relative au fonds commun de garantie ou au fonds des adhérents.

Si les exigences en matière de garantie ne sont pas en place dans les délais prescrits, les adhérents peuvent être passibles d'une amende ou être suspendus, comme le décrit le tableau ci-après.

Contribution	Exigence en début de journée			Mesure
	pour tous les services (sauf le fonds des adhérents de la NSCC pour le Service de liaison avec New York)	fonds des adhérents de la NSCC pour le Service de liaison avec New York seulement		
Initiale	midi, heure de l'Est 10 h, heure des Rocheuses 9 h, heure du Pacifique	9 h, heure de l'Est 7 h, heure des Rocheuses 6 h, heure du Pacifique		Si la CDS ne reçoit pas la contribution requise avant la date limite initiale, l'adhérent se voit imposer une amende.
Finale	13 h, heure de l'Est 11 h, heure des Rocheuses 10 h, heure du Pacifique	9 h 30, heure de l'Est 7 h 30, heure des Rocheuses 6 h 30, heure du Pacifique		Si la CDS ne reçoit pas la contribution requise avant la date limite finale, l'adhérent est suspendu.

Le rôle de la CDS en matière de gestion de la garantie comprend les tâches suivantes :

- gestion des grands livres de gestion de la garantie (CAL) pour chacun des fonds communs de garantie et des fonds des adhérents;
- soutien aux adhérents relativement au processus de constitution des garanties pour les fonds et les fonds communs;
- traitement du virement des garanties, au besoin, en cas de défaillance.

CHAPITRE 16 FONDS DES ADHÉRENTS AU RNC

Composante évaluation au marché

16.5 Composante évaluation au marché

La CDS applique un facteur d'évaluation au marché à la totalité des opérations et des positions en cours aux services de la contrepartie centrale. Ce processus d'évaluation au marché permet de tenir compte des pertes éventuelles découlant d'un écart entre le prix de l'opération initiale et le cours actuel ou entre le dernier prix d'évaluation au marché et le cours actuel des positions en cours. La CDS procède à une première évaluation au marché des opérations lors de l'établissement du solde net et de la novation [par exemple, au cours de la soirée deux jours après la date de l'opération (T+2) pour les titres de participation au RNC], puis continue de les évaluer quotidiennement, et ce, jusqu'à ce que la position soit réglée ou que la position en cours soit compensée.

Les facteurs d'évaluation au marché sont appliqués à la totalité des opérations RNC et à l'ensemble des positions en cours de chaque valeur en fonction du cours de clôture de cette valeur la veille de la date de la valeur [de manière générale, celui-ci correspond au cours de clôture en vigueur deux jours après la date de l'opération (T+2)]. Le processus de paiement quotidien évalué au marché fait partie du processus quotidien du CDSX. En ce qui concerne les opérations réglées trois jours après la date de l'opération (T+3) pour lesquelles la CDS établit le solde net et effectue la novation des opérations RNC au cours de la soirée deux jours après la date de l'opération (T+2), l'évaluation au marché du paiement peut correspondre à une fluctuation de prix calculée sur trois jours.

Puisque le facteur d'évaluation au marché d'un adhérent au RNC est calculé et appliqué à ses comptes de fonds tôt le matin au cours du processus de règlement par lots au CDSX [soit aux environs de 5 h, heure de l'Est (3 h, heure des Rocheuses et 2 h, heure du Pacifique)], l'écriture est passée au compte de fonds d'un adhérent avant que celui-ci n'ait pu verser de garantie supplémentaire à la CDS.

Répartition proportionnelle des facteurs d'évaluation au marché

Les cotes à la fois positives et négatives du RNC sont appliquées au compte de fonds d'un adhérent. Au CDSX, un adhérent peut avoir une cote négative appliquée à son compte de fonds. Toutefois, les ventes subséquentes ou les crédits de fonds réduisent la cote exigible à la CDS. Le paiement de la cote négative réduit l'exposition du fonds de l'adhérent à l'obligation afférente à la cote négative de l'adhérent.

L'exposition résiduelle est appelée la cote impayée. Au CDSX, les cotes négatives ne sont pas mentionnées par le service (par exemple, le RNC), et par conséquent, ces dernières doivent être réparties proportionnellement. La composante évaluation au marché des exigences en matière de garantie découle de la cote impayée.

CHAPITRE 16 FONDS DES ADHÉRENTS AU RNC

Calcul des exigences en matière de garantie de l'IRMS

La cote impayée est répartie proportionnellement pour le RNC selon le calcul suivant :

$$\frac{\text{Total négatif : montant cote RNC \$CA + montant cote intérêt RNC \$CA} \\ + \text{montant cote effacement rachat d'office RNC \$CA}}{\text{Total négatif : montants de la cote RNC}} \times \text{cote impayée en \$CA}$$

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'effacement des rachats d'office, veuillez consulter le guide *Procédés et méthodes relatifs au règlement et aux opérations*.

Facteur d'évaluation au marché des exigences en matière de garantie

La composante évaluation au marché du fonds de l'adhérent est calculée au moyen de la plus importante cote impayée versée par l'adhérent au cours des cinquante derniers jours. Ce calcul a pour objectif de permettre à la CDS de se prémunir contre tout risque de défaillance avant la livraison de la contribution requise à la CDS par l'adhérent.

L'utilisation d'une période de 50 jours ouvrables à titre d'historique permet d'envisager avec confiance que, dans environ 99 pour cent des cas, la composante évaluation au marché couvrira les risques afférents à un défaut de paiement d'un adhérent. Cette méthode est conforme à la couverture fournie par la composante positions en cours du fonds.

16.6 Calcul des exigences en matière de garantie de l'IRMS

Les exigences en matière de garantie au SGG sont calculées au moyen de la formule suivante :

$$\sqrt{\text{Composante position en cours}^2 + \text{Composante évaluation au marché}^2}$$

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section [Composante positions en cours](#) à la page 242 ou la section [Composante évaluation au marché](#) à la page 243.

16.6.1 Exigences en matière de garantie au RNC

Les adhérents au RNC peuvent consulter le SGG au terme du processus de règlement net continu et de règlement net par lots afin de connaître le montant de leurs exigences en matière de garantie (soit vers 7 h, heure de l'Est, 5 h, heure des Rocheuses, et 4 h, heure du Pacifique).

CHAPITRE 19 ÉTABLISSEMENT DU PLAFOND DE LA CONTREPARTIE CENTRALE

Retrait d'un obligé d'un service de la contrepartie centrale

- Lorsque la CDS procède à l'attribution des pertes, la garantie de l'adhérent se retirant d'un service de la contrepartie centrale peut être utilisée si un montant est toujours impayé.
- Un adhérent se retirant d'un service de la contrepartie centrale est responsable de tout autre défaut survenue au sein du service dont il s'est retiré pour une période de quinze (15) jours ouvrables suivant son retrait.

En cas de défaillance :

1. L'adhérent qui a l'intention de se retirer d'un service de la contrepartie centrale doit communiquer avec un représentant du Service à la clientèle de la CDS afin de l'informer de son intention et il doit lui indiquer :
 - le nom du (ou des) service(s) de la contrepartie centrale dont il a l'intention de se retirer;
 - la défaillance ayant provoqué leur décision.
2. Lorsque l'intention de se retirer est confirmée, un représentant du Service à la clientèle de la CDS demande à l'adhérent de présenter officiellement un CCP NOTICE OF INTENT TO WITHDRAW (Avis d'intention de retrait d'un service de la contrepartie centrale) (CDSX805).
3. L'adhérent doit envoyer par télécopieur son avis CCP NOTICE OF INTENT TO WITHDRAW (CDSX805) officiel à l'intention du Service à la clientèle de la CDS, et ce, au plus tard à 11 h, heure de l'Est (9 h, heure des Rocheuses, et 8 h, heure du Pacifique) le jour de l'entrée en vigueur de son retrait. Ce formulaire devra avoir été dûment signé par un fondé de pouvoir désigné à l'Annexe B de la Demande d'adhésion.
4. L'adhérent doit verser la garantie due à la CDS (les exigences du jour ouvrable courant plus le montant de marge supplémentaire) au Système de gestion de la garantie à l'heure limite initiale le jour de l'entrée en vigueur de son retrait. Le montant de marge supplémentaire équivaut au quintuple des exigences en matière de garantie du jour ouvrable courant pour le service dont l'adhérent se retire.
5. Si l'adhérent omet de verser la garantie due ou s'il verse une garantie inférieure à celle qui est due avant l'heure limite initiale, l'adhérent se voit imposer une amende. Si la contribution n'est pas reçue au plus tard à l'heure limite finale, l'adhérent est suspendu et les procédés et méthodes applicables en cas de défaillance sont appliqués. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le chapitre intitulé [Procédés et méthodes applicables en cas de défaillance](#) à la page 192.

CHAPITRE 19 ÉTABLISSEMENT DU PLAFOND DE LA CONTREPARTIE CENTRALE
Retrait d'un obligé d'un service de la contrepartie centrale

6. Si l'adhérent verse sa contribution pour le jour ouvrable courant avant l'heure limite initiale, mais qu'il ne verse pas le montant de marge supplémentaire, il n'a pas satisfait les conditions lui permettant de se retirer d'un service de la contrepartie centrale. Le Groupe de gestion des défaillances lui envoie un avis officiel écrit afin de l'informer de la situation.
7. Si l'adhérent a satisfait les conditions lui permettant de se retirer d'un service de la contrepartie centrale, le Groupe de gestion de la garantie fournit les renseignements indiqués ci-après au Groupe de gestion des défaillances :
 - le montant de son exigence pour le jour ouvrable courant;
 - le montant de sa marge supplémentaire;
 - le montant de sa contribution finale.
8. Une fois que l'adhérent a liquidé la totalité de ses positions en cours et que la CDS a établi le solde de l'ensemble des défaillances pertinentes et procédé à l'attribution de la perte résiduelle, l'adhérent peut demander à ce que toute garantie excédentaire lui soit rendue. La CDS dégage cette garantie uniquement après avoir obtenu l'approbation du Groupe de gestion des défaillances.
9. Lorsqu'un adhérent se retire du RNC pour les opérations intérieures :
 - a. La CDS modifie l'indicateur d'établissement de solde net de l'adhérent afin que ce dernier ne puisse plus établir de soldes nets au RNC.
 - b. L'adhérent doit immédiatement prendre les mesures qui s'imposent afin de liquider ses positions en cours. À la demande écrite de ce dernier, la CDS pourrait accepter qu'il effectue des opérations afin de réduire le montant de ses positions en cours en attente d'établissement de solde net. L'adhérent doit envoyer une demande écrite au Service à la clientèle de la CDS pour préciser quelles opérations doivent être soumises à l'établissement du solde net et justifier son choix desdites opérations.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des dates limites aux fins de contribution afférente à la garantie et des pénalités, veuillez consulter le chapitre intitulé [Gestion des garanties](#) à la page 210.

CHAPITRE 19 ÉTABLISSEMENT DU PLAFOND DE LA CONTREPARTIE CENTRALE

Plafond de la contrepartie centrale

19.2 Plafond de la contrepartie centrale

Le plafond de la contrepartie centrale est un mécanisme qui permet de limiter à un montant préétabli le risque introduit par un seul adhérent au service de la contrepartie centrale dont il est membre. Le plafond de la contrepartie centrale est établi à 70 millions de dollars pour l'ensemble des adhérents. Les adhérents peuvent demander que leur plafond de la contrepartie centrale soit modifié, en suivant les procédures décrites à la section [Demande de modification au plafond de la contrepartie centrale](#) à la page 282. Le montant servant au calcul de la limite correspond à la somme des risques introduits par chacune des positions en cours de chaque adhérent dans les services de la contrepartie centrale. Le risque introduit par ces positions en cours est calculé en fonction de la portion de l'exigence en matière de garantie suffisant à couvrir les opérations échues au RNC.

Le risque introduit à la contrepartie centrale par chaque adhérent est calculé quotidiennement en ajoutant la composante position en cours de l'adhérent pour ses exigences en matière de garantie pour tous les services de la contrepartie centrale dont il est membre.

Remarque : La marge supplémentaire aux fins de contribution en cas de retrait d'un service et la composante évaluation au marché ne sont pas comprises.

Le plafond de fonctionnement de la contrepartie centrale sert à calculer les exigences en matière de garantie supplémentaire. Ainsi :

1. Premier seuil : Dès que le total des contributions d'un adhérent aux services de la contrepartie centrale excède 75 pour cent du plafond, ou 60 millions de dollars, la CDS en informe par écrit l'adhérent et sa haute direction, puis envoie un exemplaire de l'avis à l'organisme de réglementation dont l'adhérent relève principalement. L'adhérent doit informer la CDS des raisons pour lesquelles le seuil n'est pas respecté et du moment auquel il prévoit pouvoir diminuer ses contributions afin de respecter celui-ci.
2. Deuxième seuil : Chaque jour au cours duquel le total des contributions de l'adhérent excède 100 pour cent du plafond, ou 80 millions de dollars, l'adhérent doit verser à la CDS une garantie supplémentaire correspondant au montant de l'excédent. Par exemple, si les contributions d'un adhérent atteignent 105 pour cent du plafond et que le risque qu'il introduit aux services de la contrepartie centrale s'élève à 84 millions de dollars, il doit verser une garantie supplémentaire de l'ordre de 4 millions de dollars (soit les 5 pour cent excédentaires). La première journée au cours de laquelle l'adhérent excède le seuil, la CDS en informe par écrit l'adhérent et sa haute direction, puis envoie un exemplaire de l'avis à l'organisme de réglementation dont l'adhérent relève principalement et à tous les autres membres des services dont est membre l'adhérent. Les exigences en matière de garantie supplémentaire demeurent les mêmes jusqu'à ce que le montant des contributions de l'adhérent soit inférieur au deuxième seuil.

CHAPITRE 1 INTRODUCTION AUX RAPPORTS DE LA CDS
Liste de rapports

1.2 Liste de rapports

Le tableau présenté ci-dessous fait état des catégories de rapports offertes, des noms de rapports et des codes (ID) des rapports.

Catégorie de rapports	Nom du rapport	Code de rapport
Rapports sur la fusion de l'agent et de l'adhérent	Rapport RAPPORT DE CONVERSION DES POSITIONS RNC	000270
	Rapport RAPPORT DETAILLE DES SOLDES AU GRAND LIVRE	000084
	Rapport CONVERSION DE GRAND LIVRE – RAPPORT DU GARDIEN	000264
	Rapport CONVERSION DE GRAND LIVRE – RAPPORT DU CLIENT	000265
	Rapport AGENT DES TRANSFERTS – REGROUPEMENT – RAPPORT DE CONVERSION D'OPERATIONS	000271
Rapports du Système de désignation des fondés de pouvoir	Rapport RAPPORT RECH ANTIC (rapport de recherche anticipée)	001957
	Rapport RAPPORT AVIS PROCUR (rapport avis de procuration)	001976
	Rapport RAPP CLOT REG PROCUR (rapport de date de clôture des registres - procuration)	001977
Rapports du service de Notification en ligne — transfert de comptes (NELTC)	Rapport BIENS ENVOYES A FUNDSERV	000529
	Rapport RAPPORT QUOTIDIEN	000306
	Rapport RAPPORT QUOTIDIEN – RUPTURE DE MARIAGE	000376
	Rapport DEMANDE DE RAPPORT DE NUIT	000305
	Rapport RAPPORT DT REFUSEES	000307
Rapports de vérification	Rapport RAPPORT DE VERIFICATION DES VALEURS	000026
Rapports de facturation	Rapport RAPPORT DES TRANSACTIONS DE FACTURATION	000027
Rapports sur le rachat d'office	Rapport RAPPORT OBLIGATIONS REALISABLES MAXIMALES (LIVR R. OFFICE)	000530 000098
	Rapport RAPPORT ACTIVITES RACHAT OFFICE - DESTINATAIRE	000195F 000531F 000099F
	Rapport NSCC CNS BUY-IN ACTIVITY	003441
Rapports sur la gestion de la garantie	Rapport RAPPORT DETAILLE EVALUATION GARANTIE	000037
	Rapport RAPPORT SOMMAIRE EVALUATION GARANTIE	000031

CHAPITRE 1 INTRODUCTION AUX RAPPORTS DE LA CDS
Liste de rapports

Catégorie de rapports	Nom du rapport	Code de rapport
Rapports du Service de règlement net continu (RNC)	Rapport RAPPORT DES OPERATIONS ATTRIBUEES – DDJ	002536
	Rapport RAPPORT DES OPERATIONS ATTRIBUEES – FDJ	000133
	Rapport CNS ACTIVITY	000439
	Rapport SOMM ENCAISSE RNC-POST RNC/RNL (sommaire de l'encaisse au RNC-post RNC/RNL)	000010
	Rapport RAPPORT D'ECART DE COTE DU RNC	000229
	Rapport RAPPORT DE MISE A JOUR DES POSITIONS AU RNC EN COURS	000227
	Rapport RAPPORT DES OPERATIONS RNC – EXCEPTIONS	000300
	Rapport RAPPORT DES OPERATIONS CONVERTIES AU RNC	000233
	Rapport RAPPORT DONNEES SUR LES COTES DE DEFAT DE RECEPTION	000124F
Rapports sur les crédits et les plafonds de fonctionnement	Rapport SOMMAIRE DES MARGES DE CREDIT CONFIRMEEES	00036B
	Rapport RAPPORT PLAFOND DE FONCTIONNEMENT CHOISI	000029
	Rapport SOMMAIRE DES MARGES DE CREDIT	000046
Rapports sur les dépôts et les retraits	Rapport RAPPORT DE TRANSACTIONS DE GARDIEN – DEPOTS ET RETRAITS	000182
	Rapport RAPPORT DES FRAIS DE TRANSFERT DEPOT ET RETRAIT	000183
	Rapport RAPPORT SOMMAIRE SUR LES FRAIS DE TRANSFERT DES DEPOTS ET RETRAITS - GARDIEN	001077
	Rapport RAPPORT SOMMAIRE SUR LES FRAIS DE TRANSFERT DES DEPOTS ET RETRAITS – ADHERENT	001076
	Rapport AVIS DE DEPOT	000021B
	Rapport AVIS DE DEPOT DE VALEUR	000014
	Rapport AVIS DE RETRAIT DE VALEUR	000015
	Rapport RAPPORT DE DEPOT NON CONFIRME – INSTANTANE (GARDIEN)	000283
	Rapport RAPPORT DE DEPOT NON CONFIRME – REGULIER (GARDIEN)	000284
	Rapport UNCONFIRMED WITHDRAWALS REPORT – INSTANT (CUSTODIAN)	000053
	Rapport UNCONFIRMED WITHDRAWALS REPORT – REGULAR (CUSTODIAN)	000052

CHAPITRE 1 INTRODUCTION AUX RAPPORTS DE LA CDS
Liste de rapports

Catégorie de rapports	Nom du rapport	Code de rapport
Rapport sur les droits et privilèges	Rapport RAP DECLARATION AU MOYEN FORM 1042-S	000234
	Rapport RAPPORT DE POSITIONS APPELEES	000209
	Rapport DATE LIMITE A LA CDS – LISTE DES EVENEMENTS A VENIR	REPORT01930
	Rapport RECLAMATIONS POSITIONS RNC ET OPERATIONS EN COURS	000238F
	Rapport RECLAMATIONS POSITIONS RNC EN COURS ET OPERATIONS REGLEES	000369
	Rapport RAPPORT DE CALCUL DES EFFETS PAYABLES	000239
	Rapport RAPPORT SOUMISSION A L'ADJUDICATION A PRIX UNIFORME	000105F
	Rapport RAPPORT CALEN. EVENEMENT (rapport calendrier des événements)	00086
	Rapport RAPPORT INTERROG EVENEMENT (rapport interrogation des événements)	00085
	Rapport PORTEURS INSCRITS POUR UN EVENEMENT	000205
	Rapport DETENTEUR INSCRIT – PAPIER COMMERCIAL ECHEANCE REPORTABLE	000123
	Rapport RAPPORT DE NUIT - DEGAGEMENT DE PAIEMENTS	000217
	Rapport RAPPORT DE PAIEMENTS PREVUS POUR LES ADHERENTS	000201
	Rapport RAPPORT DE PAIEMENTS PREVUS POUR LES AGENTS PAYEURS	000203
	Rapport RAPPORT DE REFUS D'INSTRUCTIONS DE CHOIX – AGENT DEPOSITAIRE	000250
	Rapport RAPPORT DE REFUS D'INSTRUCTIONS DE CHOIX - ADHERENT	000251

CHAPITRE 1 INTRODUCTION AUX RAPPORTS DE LA CDS
Liste de rapports

Catégorie de rapports	Nom du rapport	Code de rapport
Rapports du grand livre	Rapport RAPPORT DE CONTROLE D'APPARIEMENT-GARDIEN	001913
	Rapport RAPPORT D'EXCEPTION D'APPARIEMENT DU GARDIEN	001916
	Rapport POSITIONS VALEURS DU GARDIEN	001918
	Rapport TRANSACTIONS DU GARDIEN-RAJUSTEMENTS AU GRAND LIVRE/TRANSFERT ENTRE UNITES ET ENTRE GARDIENS	000232
	Rapport RAPPORT DE CONTROLE D'APPARIEMENT – CLIENT	001921
	Rapport RAPPORT D'EXCEPTION D'APPARIEMENT – CLIENT	001924
	Rapport AVIS DE VIREMENT DE FONDS	000022
	Rapport REDRESSEMENT DU GRAND LIVRE	000416F
	Rapport RAPPORT DETAILLE DES ECARTS AU GRAND LIVRE	001941
	Rapport RAPPORT DE MODIFICATIONS AU GRAND LIVRE	001942
Rapports sur le processus de paiement	Rapport RAPPORT DES OPERATIONS BANCAIRES	000096B
	Rapport RAPPORT CONSOLIDE DE L'ENCAISSE	000040B
	Rapport RAPPORT DETAILLE FINAL DE L'ENCAISSE	000039B
	Rapport RAPPORT CONSOLIDE FINAL DE L'ENCAISSE	000090B
Rapports de mise en gage	Rapport AVIS D'ENTREE DE MISE EN GAGE	000241
	Rapport AVIS DE MODIFICATION DE MISE EN GAGE	000242
	Rapport SOMMAIRE DES ARTICLES DE PRET ET DE GARANTIE DE MISE EN GAGE	001945
	Rapport SOMMAIRE DES ARTICLES DE PRET ET DE GARANTIE DE MISE EN GAGE – CLIENT	001944
Rapports sur le risque	Rapport DETAILS DES EXIGENCES EN MATIERE DE GARANTIE	000116
	Rapport RISQUE MAXIMAL COURU PAR LE PRETEUR	000095B
	Rapport IRMS - RAPP ATTRIB PERTE (IRMS - rapport d'attribution de perte)	00041
	Rapport RAPPORT CONCENTRATION DE VGG AU PROCESSUS PAIEMENT	000383F

CHAPITRE 20

Rapports sur le risque

Les rapports sur le risque font état de renseignements relatifs au risque potentiel au CDSX de l'adhérent.

Le tableau présenté ci-dessous fait état des rapports sur le risque offerts et des codes (ID) des rapports.

Rapport	Code de rapport
Rapport DETAILS DES EXIGENCES EN MATIERE DE GARANTIE	000116F
Rapport RISQUE MAXIMAL COURU PAR LE PRETEUR	000095B
Rapport IRMS – RAPP ATTRIBUT PERTE FINet	000041F
Rapport RAPPORT CONCENTRATION DE VGG AU PROCESSUS PAIEMENT	000383F

20.1 Rapport DETAILS DES EXIGENCES EN MATIERE DE GARANTIE

Code de rapport	000116F
Disponible	Quotidiennement
Données disponibles	En début de journée
Période d'archivage	Sept ans
Ordre de tri	Organisme de compensation, monnaie, grand livre
Regroupement	SOCIÉTÉ

Le présent rapport fournit aux adhérents les composantes en circulation et les composantes de cote au RNC de leurs exigences en matière de garantie.

20.2 Rapport RISQUE MAXIMAL COURU PAR LE PRETEUR

Code de rapport	000095B
Disponible	Quotidiennement
Données disponibles	En fin de journée
Période d'archivage	Sept ans
Ordre de tri	COMPANY
Regroupement	Aucun

Le présent rapport fait état du risque maximal couru (soit la somme des chèques certifiés, le total des fonds négatifs et les marges de crédit utilisées) par les prêteurs.

CHAPITRE 20 RAPPORTS SUR LE RISQUE
Rapport IRMS - RAPP ATTRIB PERTE (IRMS - rapport d'attribution de perte)

Seuls certains utilisateurs peuvent consulter ce rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'obtention d'un accès à ce rapport, veuillez consulter la section [Obtention d'un accès au SGR](#) à la page 33.

20.3 Rapport IRMS - RAPP ATTRIB PERTE (IRMS - rapport d'attribution de perte)

Code de rapport	000041F
Disponible	7 h, heure de l'Est (5 h, heure des Rocheuses et 4 h, heure du Pacifique) hebdomadairement (lundi). La période couverte va du mercredi de la semaine précédente au mardi de la semaine en cours.
Données disponibles	La journée de production du rapport
Période d'archivage	Sept ans
Ordre de tri	CLEARING ORGANIZATION, BACK TEST DATES
Regroupement	Aucun

Le présent rapport fait état de la valeur en dollars d'une perte éventuelle découlant de la défaillance éventuelle du client (IDUC) au RNC. Lorsqu'il y n'y a aucun risque potentiel de perte, le rapport affiche « NO DATA TO REPORT ».

20.4 Rapport RAPPORT CONCENTRATION DE VGG AU PROCESSUS PAIEMENT

Code de rapport	000383F
Disponible	Quotidiennement
Données disponibles	Processus de paiement
Période d'archivage	Sept ans
Ordre de tri	SOMMAIRE POSITIONS FONDS, SECTEURS DE TITRES D'EMPRUNT, SECTEUR DE TITRES DE PARTICIPATION, POSITION DE VALEURS CONCENTRÉES (en ordre décroissant, selon les % VGG)
Regroupement	SOLDE TOTAL, SOUS-TOTAL TITRES D'EMPRUNT (% VGG et VALEUR VGG), SOUS-TOTAL TITRES PARTICIP. (% VGG et VALEUR VGG), TOTAL (% VGG et VALEUR VGG)

Le présent rapport permet aux adhérents de surveiller la concentration de la VGG au CDSX et dans quels effets celle-ci est concentrée.

CHAPITRE 25 RAPPORTS DE TRANSACTIONS
Rapport RAPPORT D'OPERATIONS POSTDATEES

Ordre de tri	LEDGER (grand livre), CUID (IDUC), LEDGER (grand livre), UNIT (unité), SECURITY TYPE (type de valeur), SECURITY NUMBER (numéro de la valeur), ACCOUNT TYPE (type de compte), ACCOUNT NUMBER (numéro de compte)
Regroupement	Aucun

Ce rapport fait état de toutes les mises en gage et transactions d'opérations supprimées dans l'unité du grand livre d'un adhérent, dont les transactions suivantes :

- les opérations supprimées en ligne par l'initiateur;
- les opérations supprimées du système;
- les mises en gage entièrement remboursées;
- les nouvelles mises en gage qui n'ont pas été réglées à la date de règlement et qui ont été supprimées;
- les mises en gage avec des articles de prêt de titres ajoutés non réglés (signalées avec l'état UAL);
- les mises en gage avec des articles de prêt de titres supprimés (Les mises en gage réglées avec des articles de prêt de titres supprimés sont signalées avec l'état DLI. Les mises en gage non réglées avec des articles de prêt de titres non supprimés sont signalées avec l'état UDL);
- les mises en gage supprimées (signalées avec l'état S).

25.4 Rapport RAPPORT D'OPERATIONS POSTDATEES

Code de rapport	000231
Disponible	Quotidiennement
Données disponibles	En fin de journée
Période d'archivage SGR	35 jours
Période d'archivage Web	45 jours
Ordre de tri	TRANSACTION TYPE, JULIAN DATE, SEQUENCE NUMBER
Regroupement	Aucun

Ce rapport fait état de toutes les mises en gage postdatées et les dépôts ou retraits non confirmés (peu importe la date de règlement) d'un grand livre en particulier.

25.5 Rapport SOMMAIRE MENSUEL DES ESPECES ENGAGEES

Code de rapport	001948
Disponible	Mensuel

À propos de ce guide

Les adhérents de la CDS consultent le présent guide afin d'obtenir de plus amples renseignements au sujet de la gestion des opérations et du règlement de celles-ci, y compris au sujet :

- des comptes de règlement, notamment afin de savoir comment les créer et les mettre à jour;
- des opérations boursières et non boursières, notamment afin de savoir comment les ajouter, les modifier, les régler et les supprimer;
- du Service d'appariement des opérations;
- de l'Interface dédiée aux opérations institutionnelles appariées;
- des activités de rachat d'office, notamment afin de savoir comment les exécuter, les effacer et les rapprocher.

Pour visualiser les formulaires mentionnés dans ce guide, veuillez consulter la section [Formulaires de la CDS en ligne](#) du site Web de la CDS (www.cds.ca).

Préalables

Ce guide a été rédigé en présupposant que :

- les adhérents ont signé la demande d'adhésion aux services de la CDS;
- la terminologie utilisée dans ce guide est d'usage courant au sein du secteur des valeurs mobilières;
- tous les montants mentionnés sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Avis de mise en œuvre des Procédés et méthodes

Le prédécesseur du CDSX est le Service de compensation des titres d'emprunt (« SECTEM »). Toute référence au SECTEM dans la documentation relative au CDSX ou dans toute autre documentation afférente, y compris les données, les rapports, les écrans, les formulaires, les Procédés et méthodes ou les Guides de l'utilisateur, devrait désormais être réputée se rapporter au CDSX.

Primauté

Le lecteur est prié de noter que ce guide fait partie des documents juridiques régissant l'utilisation, par les adhérents, des services de la CDS. En cas de conflit entre i) la Convention d'adhésion et les Règles à l'intention des adhérents et ii) les Procédés et méthodes ou les Guides de l'utilisateur, la primauté sera accordée à la Convention d'adhésion et aux Règles à l'intention des adhérents.

CHAPITRE 1 INTRODUCTION AU RÈGLEMENT ET AUX OPÉRATIONS

Règlement des opérations au CDSX

Les adhérents peuvent sélectionner les opérations qu'ils régleront au moyen du règlement individuel ou du règlement net continu.

À compter de la date de valeur, les adhérents peuvent examiner les activités de règlement au CDSX dans les rapports ou les messages de règlement ou, encore, dans les fichiers transmis en fin de journée.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le chapitre [Règlement d'opérations](#) à la page 90.

Comptes utilisés aux fins de règlement d'opérations

Les opérations sont réglées à partir du compte général, du compte séparé ou du compte RÉR. Les adhérents ont la possibilité de déterminer des comptes implicites en vue du règlement des opérations. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le chapitre [Comptes de règlement implicites et supplémentaires](#) à la page 21.

1.4.1 Heures limites pour les activités d'opérations et de règlement

Les heures limites de début et de fin des activités d'opérations et de règlement sont présentées ci-dessous.

Activités d'opérations et de règlement au CDSX	Heure de l'Est	Heure des Rocheuses	Heure du Pacifique
Enregistrement et gestion des opérations ¹ Règlement des opérations devant être réglées par RI à l'aide de processus de règlement en temps réel Règlement en temps réel des opérations visées par les instructions de règlement de la CDCC Règlement des positions en cours au RNC à l'aide de processus de règlement en temps réel Aucun règlement en temps réel au RNC lors de l'établissement du solde net le jour même	7 h à 16 h ²	5 h à 14 h	4 h à 13 h
Au cours du processus de paiement, le règlement de valeurs et le règlement individuel restreint (VGG) sont effectués. Aucun règlement au RNC en temps réel Règlement en temps réel des opérations visées par les instructions de règlement de la CDCC	16 h à 17 h	14 h à 15 h	13 h à 14 h

CHAPITRE 1 INTRODUCTION AU RÈGLEMENT ET AUX OPÉRATIONS
Service d'appariement des opérations

Activités d'opérations et de règlement au CDSX	Heure de l'Est	Heure des Rocheuses	Heure du Pacifique
Après le processus de paiement, seul le règlement individuel de valeurs a lieu et la vérification de la VGG n'est plus applicable ¹ Aucun règlement au RNC en temps réel Règlement en temps réel des opérations visées par les instructions de règlement de la CDCC	17 h à 19 h 30	15 h à 17 h 30	14 h à 16 h 30
Arrêt du système	19 h 30	17 h 30	16 h 30
Traitement des activités en ligne de nuit pour les transactions RI ³ Règlement en temps réel des opérations visées par les instructions de règlement de la CDCC Aucun règlement au RNC en temps réel	0 h 30 à 4 h	22 h 30 à 2 h	21 h 30 à 1 h
Processus de règlement net continu et par lots combiné	À compter de 4 h	À compter de 2 h	À compter de 1 h

¹ L'heure peut varier en fonction du déroulement du traitement par lots.

² Heure à laquelle débute le processus de paiement

³ L'heure peut varier en fonction du déroulement du traitement par lots.

Le CDSX exécute des processus de paiement distincts pour les opérations en dollars canadiens et américains. Le début des deux processus de paiement est généralement prévu pour 16 h, heure de l'Est (14 h, heure des Rocheuses et 13 h, heure du Pacifique). Toutefois, pour différentes raisons, le début et la fin des processus de paiement peuvent être reportés.

1.5 Service d'appariement des opérations

Le Service d'appariement des opérations constitue une méthode de rechange pour la confirmation des opérations non boursières dont le type d'opération est DP (adhérent-mandant) et pour lesquelles les deux parties à l'opération sont admissibles à l'appariement des opérations. Le destinataire n'est pas tenu d'attendre que l'initiateur entre les détails de l'opération, puisque les deux parties peuvent entrer les mêmes détails de l'opération au CDSX. Le service apparie les opérations, supprime les opérations initiales et les remplace par une nouvelle opération confirmée. Les adhérents n'ont qu'à gérer les exceptions (c'est-à-dire les opérations non confirmées). Un processus d'immobilisation permet de faire en sorte que toutes les opérations soient confirmées au plus tard un jour ouvrable après l'entrée des données.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le chapitre [Appariement des opérations](#) à la page 74.

CHAPITRE 2

Comptes de règlement implicites et supplémentaires

La CDS désigne le compte GA 000 à titre de compte de règlement implicite pour les nouveaux IDUC. Toutefois, les adhérents peuvent en tout temps modifier leur compte de règlement implicite. Les comptes de règlement supplémentaires sont établis en fonction de l'IDUC, des types d'opération et du numéro de la valeur.

Le type de compte doit être général, séparé ou RÉR. Le numéro de compte doit aussi être présent dans le grand livre de l'IDUC.

Si le compte n'est pas spécifié, le compte de règlement implicite sera utilisé lors de l'entrée de l'opération afin d'assigner un compte au destinataire et à l'initiateur de l'opération. Lors de la configuration de nouvelles opérations, le CDSX affiche automatiquement le compte de règlement implicite dans le champ COMPTE.

2.1 Mise à jour des comptes de règlement implicites

Les adhérents peuvent utiliser la fonction M À J COMPTES DE RÈGLEMENT PAR DÉFAUT pour modifier le compte de règlement implicite initialement attribué par la CDS ou pour déterminer les comptes à utiliser en premier aux fins de règlement des transactions.

Remarque : Le compte implicite de règlement des opérations sélectionnées aux fins de règlement net continu est le compte GA 000. La CDCC indique le compte de règlement d'un adhérent dans les instructions de règlement de la CDCC. Si aucun compte n'est désigné par la CDCC, le compte de règlement implicite de l'adhérent est utilisé.

1. Accédez à l'écran **OPÉRATIONS - MENU** (à la page 13). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section [Accès à l'écran OPÉRATIONS – MENU](#) à la page 12.
2. Tapez le chiffre correspondant à M À J COMPTES DE RÈGLEMENT PAR DÉFAUT dans le champ SÉLECTION et appuyez sur ENTRÉE. L'écran **COMPTE PAR DÉFAUT – DÉTAILS** (à la page 22) apparaît.

CHAPITRE 4

Opérations non boursières

Les opérations non boursières ne sont pas négociées en bourse. Les opérations non boursières sont enregistrées au CDSX directement par les adhérents, à l'aide d'un processus automatique du CDSX ou d'un service pris en charge par la CDS.

Les opérations non boursières peuvent provenir de l'un des services suivants de la CDS :

- Règlement net continu (RNC);
- Appariement des opérations;
- Système de garde et de compensation réseau (SGCR);
- Notification en ligne — transfert de comptes (NELTC);
- Service de virements transfrontaliers entre la CDS et la DTC;
- Interface dédiée aux opérations institutionnelles appariées;
- Service d'opérations en fonds seulement liées à des CPG.

Selon le service à la CDS, les opérations non boursières peuvent être créées avec un état confirmé (C), inconnu (DK) ou non confirmé (U). Ces opérations sont également assujetties à diverses restrictions. Pour obtenir de plus amples renseignements à l'égard des restrictions relatives aux opérations, veuillez consulter la documentation afférente au CDSX portant spécifiquement sur ces services.

Remarque : Les adhérents ont la possibilité d'enregistrer des opérations non boursières intérieures visant des émissions confirmées ou provisoires. Les émissions provisoires peuvent faire l'objet d'une opération avant d'être confirmées. Toutefois, l'émission doit être confirmée avant que le CDSX ne règle l'opération.

Pour savoir comment les adhérents peuvent enregistrer des opérations non boursières au CDSX, veuillez consulter la section [Méthodes d'entrée et de gestion des opérations non boursières](#) à la page 41.

Livraisons internationales

Afin d'obtenir des renseignements à l'égard d'opérations non boursières afférentes aux livraisons internationales, veuillez utiliser la fonction « Interroger une opération non boursière ». Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter les *Procédés et méthodes relatifs aux Services internationaux*.

CHAPITRE 4 OPÉRATIONS NON BOURSÈRES

Modification des opérations non boursières

4.7 Modification des opérations non boursières

Une fois qu'une opération non boursière est entrée au CDSX, l'initiateur et le destinataire peuvent effectuer les activités énumérées dans le tableau suivant à l'aide de la fonction MODIFIER OPÉRATION NON BOURSÈRE.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les opérations dont le mode de règlement est « SNS », veuillez consulter le chapitre [Traitement d'opérations CDCC](#) à la page 145.

Activités	Conditions associées à la modification des opérations non boursières au CDSX
Modification des détails de l'opération	L'initiateur peut modifier les détails financiers d'une opération seulement si le destinataire attribue le code DK à l'opération pour indiquer que les parties ne connaissent pas ou n'acceptent pas les détails de l'opération. L'initiateur peut modifier l'état d'une opération de DK à U (non confirmé) sans modifier les détails de l'opération. Tant l'initiateur que le destinataire peut modifier l'indicateur de contrôle de règlement (le champ RÉGL), le compte de règlement et le numéro de référence à tout moment avant le règlement.
Suppression des opérations	L'initiateur peut supprimer une opération non réglée indépendamment de son état. Aucune règle particulière ne s'applique à la suppression des opérations pendant ou après le processus de paiement. Une fois supprimée, l'opération ne peut être ni modifiée ni rétablie. L'initiateur peut supprimer une seule opération ou les adhérents peuvent faire afficher une liste d'opérations et en supprimer plusieurs successivement.
Attribution du code DK à des opérations	Si le destinataire n'accepte pas les détails de l'opération, il attribue à l'opération le code DK (<i>don't know</i> – inconnu) au lieu de la confirmer. L'initiateur peut modifier les détails de l'opération. Le destinataire confirme par la suite les nouveaux détails ou leur attribue le code DK. Seul le destinataire peut attribuer le code DK à une opération. Toutefois, le destinataire peut modifier l'état d'une opération de DK à C (confirmé) si les circonstances l'exigent (à l'exception des opérations soumises par la CDCC). Il est possible d'attribuer le code DK à une opération et de la corriger aussi souvent qu'il est nécessaire.
Renouvellement et confirmation des opérations	Les règles et les conditions associées au renouvellement et à la confirmation des opérations sont présentées dans la section Renouvellement et confirmation des opérations pendant et après le processus de paiement à la page 50

Pour modifier une opération non boursière au CDSX :

1. Accédez à l'écran [OPÉRATIONS - MENU](#) (à la page 13). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section [Accès à l'écran OPÉRATIONS – MENU](#) à la page 12.

CHAPITRE 4 OPÉRATIONS NON BOURSIÈRES***Renouvellement et confirmation des opérations pendant et après le processus de paiement***

6. Appuyez sur ENTRÉE pour valider les renseignements et sur PF10 pour les sauvegarder.

4.8 Renouvellement et confirmation des opérations pendant et après le processus de paiement

Après le début du processus de paiement, les opérations doivent être renouvelées pour être réglées. Le processus de renouvellement est conçu pour permettre aux deux parties d'une opération d'approuver le règlement de l'opération après le début du processus de paiement. L'initiateur renouvelle l'opération et le destinataire la confirme.

Les livraisons sans contrepartie doivent également être renouvelées.

L'initiateur ne peut renouveler qu'une seule opération à la fois.

Une opération dont la date de valeur est la date du jour ou une date antérieure et qui n'est pas réglée avant le début du processus de paiement (c'est-à-dire que l'opération est en attente) se voit attribuer l'état confirmé et l'indicateur de renouvellement est réglé à N (non) par le CDSX. L'initiateur doit renouveler l'opération en réglant l'indicateur de renouvellement à Y (oui). Lorsque l'opération est renouvelée, l'état de l'opération passe à U (non confirmé). Le destinataire peut par la suite confirmer l'opération.

L'indicateur de renouvellement d'une nouvelle opération générée par la CDS après le début du processus de paiement est réglé à N au moment de l'entrée de l'opération dans le système. La nouvelle opération doit être renouvelée avec les exceptions suivantes :

- une livraison transfrontalière sans contrepartie (entrée au système avec un état renouvelé);
- une opération enregistrée par un DAV ne peut être renouvelée durant ou après le processus de paiement.

Une opération qui est entrée avant le début du processus de paiement et qui n'est pas en attente au début du processus de paiement (c'est-à-dire que son état est U, DK ou C) doit être renouvelée par l'initiateur avant que le destinataire puisse la confirmer.

Une opération dont la date de valeur est la date du jour ou une date antérieure et qui est entrée après le début du processus de paiement est automatiquement renouvelée. Le destinataire doit seulement confirmer l'opération. Si une opération postdatée est entrée après le début du processus de paiement, elle est traitée de la même manière que si elle avait été entrée avant le début du processus de paiement.

CHAPITRE 4 OPÉRATIONS NON BOURSILIÈRES***Traitement des opérations non boursilières pendant la période de traitement en ligne de nuit***

Une opération qui est réglée après le début du processus de paiement entraîne seulement la mise à jour des positions valeurs des deux parties à l'opération, et non de leurs positions fonds. Par conséquent, le vendeur ne recevra pas les fonds au CDSX. Pour faire en sorte que le vendeur accepte le règlement de l'opération après le début du processus de paiement, l'initiateur doit renouveler l'opération et le destinataire doit la confirmer.

Remarque : Les instructions de règlement de la CDCC datées du jour soumises après le processus de paiement ne sont pas automatiquement renouvelées.

4.9 Traitement des opérations non boursilières pendant la période de traitement en ligne de nuit

Les fonctions de règlement des opérations sont disponibles pendant la période de traitement en ligne de nuit. Les règles d'entrée des opérations qui s'appliquent pendant cette période sont les mêmes que celles de la période de traitement en ligne de jour.

Les opérations confirmées pendant la nuit peuvent être réglées immédiatement.

Les opérations confirmées antérieurement qui ont atteint leur date de valeur ne peuvent pas être réglées pendant cette période. Elles sont plutôt traitées dans le processus RNL/RNC. Si les adhérents doivent régler leurs opérations pendant cette période, ils doivent modifier l'opération en question (par exemple, régler leur indicateur de contrôle de règlement à N et sauvegarder, puis régler à nouveau le champ à Y et sauvegarder).

4.10 Suppression des opérations non boursilières

Les adhérents peuvent examiner le rapport AVIS DE SUPPRESSION D'OPERATION, qui énumère toutes les opérations non boursilières confirmées en cours qui doivent être supprimées. Ce rapport indique les opérations qui doivent être supprimées 365 jours civils après leur date d'entrée ou de valeur, selon la date la plus éloignée.

Les opérations sont automatiquement supprimées du système selon l'horaire indiqué ci-après :

État	Calendrier de suppression du système
Non confirmé (U) ou inconnu (DK)	Date d'entrée ou de valeur, selon la date la plus éloignée, plus dix jours civils Remarque : Les opérations dont le type d'opération est IBO et dont l'état est non confirmé (U) ou inconnu (DK) sont supprimées après la date d'entrée ou de valeur, selon la date la plus éloignée, plus 365 jours civils.
Confirmé (C)	Date d'entrée ou de valeur, selon la date la plus éloignée, plus 365 jours civils

CHAPITRE 8

Règlement d'opérations

Le tableau ci-dessous fait état des modes de règlement d'opérations au CDSX.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du règlement d'opérations visées par des instructions de règlement de la CDCC, veuillez consulter la section [Règlement CDCC en temps réel](#) à la page 156.

Mode de règlement	Description
TFT – Règlement individuel (RI)	Les opérations devant être réglées au moyen du RI seront réglées individuellement.
CNS – Règlement net continu (RNC)	Le solde net des opérations devant être réglées par RNC ayant atteint leur date de valeur est établi quotidiennement avec les quantités en cours non réglées ou partiellement réglées. Les positions en jeu dans ces opérations doivent être détenues dans le compte général de l'adhérent afin d'être considérées pour le règlement. Le CDSX classe les quantités non réglées (ou « défaillances ») en tant que positions en cours. Le vendeur détient la position de livraison des quantités non réglées et l'acheteur détient la position de réception. Les critères de classement des positions en cours au RNC du CDSX sont les suivants : grand livre, valeurs, monnaie et organisme de compensation.

Les opérations enregistrées au CDSX dont le mode de règlement est RPC ne peuvent pas être réglées.

Il incombe à l'adhérent de gérer les positions à son compte général (GA000). Si l'adhérent ne veut pas que les actions d'un certain titre soient réglées au RNC, il doit effectuer l'une des démarches qui suit :

- retirer cette position de son compte général avant le début du processus RNC/ RNL;
- retirer cette position de son compte général au cours de la journée pendant que se déroule le processus de règlement au RNC en temps réel;
- mettre en attente les positions en cours à livrer.

Vérification de la VGG lors du règlement

Le CDSX prend en charge les règlements en dollars canadiens et américains.

CHAPITRE 10

Frais et cote d'intérêt de défaut de réception de la contrepartie centrale

La CDS génère une cote d'intérêt afin d'automatiquement indemniser les livreurs pour les pertes subites en raison de l'incapacité des destinataires de recevoir les valeurs au RNC. Les adhérents qui sont en défaut de réception sont responsables de ces cotes d'intérêt. La CDS applique des frais de défaut de réception de la contrepartie centrale afin de dissuader les destinataires d'omettre de procéder au règlement au RNC.

La cote d'intérêt et les frais sont uniquement applicables si le livreur n'a pas pu livrer ses valeurs.

10.1 Cote d'intérêt de défaut de réception

Aux fins de distribution des charges imputables au paiement des intérêts, la CDS utilise une cote d'intérêt de défaut de réception. Cette cote est appliquée conformément aux règles suivantes :

- La cote d'intérêt est appliquée aux grands livres de la même manière que les autres cotes.
- La cote d'intérêt n'est pas prélevée des plafonds ou des marges de crédit.
- Les cotes positives ou négatives n'ont aucune incidence sur la VGG.
- Au terme de la conversion des cotes d'intérêt libellées en dollars américains négatives en dollars canadiens, les cotes d'intérêt négatives sont incluses dans la composante évaluation au marché des exigences en matière de garantie de l'IRMS. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le guide *Adhésion aux services de la CDS*.

10.1.1 Calcul de la cote d'intérêt de défaut de réception au RNC

La cote d'intérêt de défaut de réception totale est calculée en fonction de la valeur des actions qu'un livreur n'a pas pu livrer au RNC le jour en cours multipliée par un taux de référence, multiplié par le nombre de jour avant le jour ouvrable suivant. S'il y a plus d'un destinataire en défaut à l'égard d'une livraison donnée, la portion de la cote à l'égard de laquelle un destinataire en défaut est responsable fait l'objet d'une répartition proportionnelle en fonction de la quantité en défaut. Le calcul est effectué à 17 h 30, heure de l'Est (15 h 30, heure des Rocheuses et 14 h 30, heure du Pacifique) chaque jour ouvrable au moyen des renseignements sur le règlement.

CHAPITRE 10 FRAIS ET COTE D'INTÉRÊT DE DÉFAUT DE RÉCEPTION DE LA CONTREPARTIE CENTRALE

Cote d'intérêt de défaut de réception

Les cotes d'intérêt de défaut de réception sont créditées au compte de fonds du livreur et débitées du compte de fonds du destinataire. La monnaie des cotes d'intérêt de défaut de réception dépend de la monnaie qui est associée à la position en cours au RNC. Ces virements de fonds entrent en vigueur le jour ouvrable suivant.

Les taux de référence en dollars canadiens et en dollars américains sont établis de la manière suivante :

- dollars canadiens - le taux cible du financement à un jour de la Banque du Canada + 50 points de base;
- dollars américains - taux des fonds fédéraux + 50 points de base.

Le taux de référence est rajusté au CDSX le jour de l'annonce du changement de taux.

10.1.2 Frais de défaut de réception

En plus des cotes de défaut de réception au RNC, des frais de défaut de réception sont imputés aux destinataires qui omettent de procéder au règlement au RNC. Des frais de défaut de réception de la contrepartie centrale seront imputés au plus une fois par jour, par destinataire et par service de la contrepartie centrale.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Barème de prix sur le site Web de la CDS (www.cds.ca).

10.1.3 Surveillance des cotes d'intérêt

Les adhérents peuvent surveiller les cotes d'intérêt au moyen des documents suivants :

- le rapport RAPPORT D'OPERATIONS QUOTIDIENNES. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section RAPPORT D'OPERATIONS QUOTIDIENNES dans le guide *Procédés et méthodes de production de rapports de la CDS*.
- le rapport RAPPORT DONNEES SUR LES COTES DE DEFAULT DE RECEPTION. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section RAPPORT DONNEES SUR LES COTES DE DEFAULT DE RECEPTION dans le guide *Procédés et méthodes de production de rapports de la CDS*.
- le RAPPORT DES TRANSACTIONS REGLEES. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section RAPPORT DES TRANSACTIONS REGLEES dans le guide *Procédés et méthodes de production de rapports de la CDS*.
- le fichier LEDGER UPDATE – MARK-TO-MARKET TRANSACTION. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Mise à jour de grands livres – transactions évaluées au marché dans le guide *Services interactifs et par lots de la CDS — Renseignements techniques*.



Trousse de départ — Liste de vérification

Conventions juridiques

☐ Demande d'adhésion	☐ Entente de garde
☐ Ledger Authorization for Release of Information	☐ Copie attestée d'une résolution du Conseil d'administration
☐ Extender of Credit Agreement	☐ Terms and Conditions of Subscription
☐ Fichier principal des valeurs	☐ Entitlement Products

Formulaires afférents aux profils

☐ Profil de la société (CDSX023F)	☐ Profil de la société émettrice (CDSX024F)
☐ Profil du grand livre (CDSX027F)	☐ Profil de l'unité (CDSX028F)
☐ Unit Profile (Internal) (CDSX029)	☐ Profil du client de la société émettrice (CDSX030F)
☐ Profil de l'utilisateur (CDSX031F)	☐ Accès de l'utilisateur (externe) (CDSX032F)
☐ Accès de l'utilisateur (interne) (CDSX125F)	☐ Demande -- Gestionnaire de la sécurité interne (CDSX107F)
☐ Profil de la facturation (CDSX123F)	☐ Demande de mise à jour du profil de jours fériés (CDSX269F)
☐ Demande -- Gestionnaire de l'accès aux services (CDSX106F)	

Services additionnels

- ☐ Demande de transmission de données (CDSX218F)
- ☐ Système de gestion des rapports -- Demande de rapports par lots (CDSX219F)
- ☐ Système de gestion des rapports -- Demande de code d'utilisateur (CDSX220F)
- ☐ Demande de code ID de transmission par lots (CDSX228F)
- ☐ Service InterLink -- Demande de messages (CDSX377F)
- ☐ Service InterLink -- Demande de messages sur les opérations du SECTEM (CDSX378F)
- ☐ Service InterLink -- Demande de messages du SECTEM (gardien) (CDSX757F)
- ☐ ~~Service FINet^{MD} (CDSX799F)~~

Commentaires

Gestionnaire du profil du client

Date

Services de dépôt et de compensation CDS inc.
CDSX229F (1+9908/13)



Service FINet ^{MD}

Mesure: ☐ Ajout

Code de la société	Unité	Dénomination sociale de la société
Date	Nom et numéro de téléphone de la personne-ressource	

Date d'entrée en vigueur demandée de l'ajout	Fondé de pouvoir (en lettres moulées)	Fondé de pouvoir (signature)	Date

À L'USAGE DE LA CDS SEULEMENT

Traité par	Numéro de téléphone	Date d'activation

Services de dépôt et de compensation CDS inc.
CDSX766F (11/08)



CDS - Services en ligne

Soutien - Détails afférents à l'admissibilité aux services

Fonctions de l'unité

Code de la société :	Dénomination sociale :		
Unité :			
Description du service	Admissibilité		Date d'entrée en vigueur
	Oui	Non	
Enregistrement des opérations par un tiers – Freedom International Brokerage Company			
Enregistrement des opérations par un tiers – ICAP			
Enregistrement des opérations par un tiers – Shorcan Brokers Limited			
Enregistrement des opérations par un tiers – Tullett Prebon Canada Ltd.			
Enregistrement des opérations par un tiers – Autre _____			
FINet^{MD}			
InterLink			
Service de traitement des opérations institutionnelles - CANDEAL (DAV)			
Service de traitement des opérations institutionnelles - FMC SS&C (DAV)			
Service de traitement des opérations institutionnelles - ITMS (DAV)			
Service de traitement des opérations institutionnelles - OMGEO (DAV)			
Système d'établissement du solde net SOLA (dollars canadiens)			
SWIFT			
Appariement des opérations libellées en dollars canadiens			
Appariement des opérations libellées en dollars américains			
Rapprochement des opérations - AATS			
Rapprochement des opérations - CCCPD			
Rapprochement des opérations - CHIX			
Rapprochement des opérations - CNQ			
Rapprochement des opérations - OMEG			
Rapprochement des opérations - hors cote			
Rapprochement des opérations - PURE			
Rapprochement des opérations - Bourse de Toronto			
Rapprochement des opérations - Bourse de croissance TSX			
Rapprochement des opérations - TriAct (TCM)			
Signature :	Date :		

Services de dépôt et de compensation CDS inc.
CDSX799F (08/4213)



Intention de se retirer d'un service ~~de la~~ contrepartie centrale

Attention immédiate requise

Destinataire : Service à la clientèle de la CDS

À l'attention de : (Nom du gestionnaire des comptes à la CDS) _____

Veuillez noter que (dénomination sociale de la société) _____,

code de la société à la CDS _____, a l'intention de se retirer du service de RNC (interne) ~~de la contrepartie centrale suivant :~~

- ☐ ~~FINet^{MC}~~
- ☐ ~~RNC (intérieur)~~

L'adhérent de la CDS défaillant ayant provoqué l'intention de se retirer est

(dénomination sociale de la société) _____.

Date :	Fondé de pouvoir désigné à l'Annexe B (en lettres moulées) :
Signature du fondé de pouvoir :	Fondé de pouvoir désigné à l'Annexe B (signature) :

Services de dépôt et de compensation CDS inc.
CDSX805F (09/08/08/13)



~~Demande de rachat d'office au FINet~~

À: ~~SERVICE DE RACHAT D'OFFICE DE LA CDS~~ Date:

Dénomination sociale de la société:	Grand livre/IDUC:

Conformément aux Procédés et méthodes relatifs au règlement et aux opérations de la société Services de dépôt et de compensation CDS inc., veuillez amorcer le processus de rachat d'office au FINet pour notre compte, tel qu'il est indiqué ci-après :

ISIN	Code d'opération	Valeur nominale faisant l'objet du rachat d'office	Date de valeur initiale

~~Personne-ressource~~

~~Signature autorisée~~

~~Téléphone~~

Rachat d'office annulé ou refusé (À L'USAGE DE LA CDS SEULEMENT)

Votre demande de rachat d'office au FINet a été annulée ou refusée pour les raisons suivantes :

~~Fondé de pouvoir pour les rachats d'office à la CDS~~

Date _____



Avis d'exécution de rachat d'office au FINet

Date: _____ Dénomination sociale de la société: _____ Grand livre/IDUC: _____

Conformément aux Procédés et méthodes relatifs au règlement et aux opérations de la société Services de dépôt et de compensation CDS inc., le processus de rachat d'office au FINet a été réalisé le _____ (date de règlement) et votre société a été tenue responsable. (MM/JJJ/AAAA)

Les détails afférents à l'opération de remplacement de rachat d'office au FINet sont les suivants :

ISIN	Valeur nominale	Prix	Code d'opération	Désignation de la valeur

Personne-ressource à la CDS

Téléphone

Services de dépôt et de compensation CDS inc.
EDSX834F (10/08)



Avis de rachat d'office au FINet

Date : _____ Dénomination-
sociale de la société : _____ Grand livre/IDUC : _____

Conformément aux Procédés et méthodes relatifs au règlement et aux opérations de la société Services de dépôt et de compensation CDS inc., le processus de rachat d'office au FINet a été amorcé.

Puisque votre société est en position en défaut de livraison à l'égard de la valeur faisant l'objet du rachat d'office, veuillez noter que votre société peut être tenue responsable du rachat d'office au FINet si la livraison de votre position en cours n'est pas reçue avant l'ouverture des bureaux le _____.

(MM/JJ/AAAA)

ISIN	Valeur nominale faisant l'objet du rachat d'office

Personne-ressource à la CDS

Téléphone

Services de dépôt et de compensation CDS inc.
CDSX835F (10/08)



Trousse de départ — Liste de vérification

Conventions juridiques

☐ Demande d'adhésion	☐ Entente de garde
☐ Ledger Authorization for Release of Information	☐ Copie attestée d'une résolution du Conseil d'administration
☐ Extender of Credit Agreement	☐ Terms and Conditions of Subscription
☐ Fichier principal des valeurs	☐ Entitlement Products

Formulaires afférents aux profils

☐ Profil de la société (CDSX023F)	☐ Profil de la société émettrice (CDSX024F)
☐ Profil du grand livre (CDSX027F)	☐ Profil de l'unité (CDSX028F)
☐ Unit Profile (Internal) (CDSX029)	☐ Profil du client de la société émettrice (CDSX030F)
☐ Profil de l'utilisateur (CDSX031F)	☐ Accès de l'utilisateur (externe) (CDSX032F)
☐ Accès de l'utilisateur (interne) (CDSX125F)	☐ Demande -- Gestionnaire de la sécurité interne (CDSX107F)
☐ Profil de la facturation (CDSX123F)	☐ Demande de mise à jour du profil de jours fériés (CDSX269F)
☐ Demande -- Gestionnaire de l'accès aux services (CDSX106F)	

Services additionnels

- ☐ Demande de transmission de données (CDSX218F)
- ☐ Système de gestion des rapports -- Demande de rapports par lots (CDSX219F)
- ☐ Système de gestion des rapports -- Demande de code d'utilisateur (CDSX220F)
- ☐ Demande de code ID de transmission par lots (CDSX228F)
- ☐ Service InterLink -- Demande de messages (CDSX377F)
- ☐ Service InterLink -- Demande de messages sur les opérations du SECTEM (CDSX378F)
- ☐ Service InterLink -- Demande de messages du SECTEM (gardien) (CDSX757F)

Commentaires

Gestionnaire du profil du client

Date

Services de dépôt et de compensation CDS inc.
CDSX229F (08/13)



CDS - Services en ligne

Soutien - Détails afférents à l'admissibilité aux services

Fonctions de l'unité

Code de la société :	Dénomination sociale :		
Unité :			
Description du service	Admissibilité		Date d'entrée en vigueur
	Oui	Non	
Enregistrement des opérations par un tiers – Freedom International Brokerage Company			
Enregistrement des opérations par un tiers – ICAP			
Enregistrement des opérations par un tiers – Shorcan Brokers Limited			
Enregistrement des opérations par un tiers – Tullett Prebon Canada Ltd.			
Enregistrement des opérations par un tiers – Autre _____			
InterLink			
Service de traitement des opérations institutionnelles - CANDEAL (DAV)			
Service de traitement des opérations institutionnelles - FMC SS&C (DAV)			
Service de traitement des opérations institutionnelles - ITMS (DAV)			
Service de traitement des opérations institutionnelles - OMGEO (DAV)			
Système d'établissement du solde net SOLA (dollars canadiens)			
SWIFT			
Appariement des opérations libellées en dollars canadiens			
Appariement des opérations libellées en dollars américains			
Rapprochement des opérations - AATS			
Rapprochement des opérations - CCCPD			
Rapprochement des opérations - CHIX			
Rapprochement des opérations - CNQ			
Rapprochement des opérations - OMEG			
Rapprochement des opérations - hors cote			
Rapprochement des opérations - PURE			
Rapprochement des opérations - Bourse de Toronto			
Rapprochement des opérations - Bourse de croissance TSX			
Rapprochement des opérations - TriAct (TCM)			

Signature :	Date :

Services de dépôt et de compensation CDS inc.
CDSX799F (08/13)



Intention de se retirer d'un service de la contrepartie centrale

Attention immédiate requise

Destinataire : Service à la clientèle de la CDS

À l'attention de : *(Nom du gestionnaire des comptes à la CDS)* _____

Veuillez noter que *(dénomination sociale de la société)* _____,
code de la société à la CDS _____, a l'intention de se retirer du service de RNC (interne).

L'adhérent de la CDS défaillant ayant provoqué l'intention de se retirer est

(dénomination sociale de la société) _____.

Date :	Fondé de pouvoir désigné à l'Annexe B <i>(en lettres moulées)</i> :
Signature du fondé de pouvoir :	Fondé de pouvoir désigné à l'Annexe B <i>(signature)</i> :

Services de dépôt et de compensation CDS inc.
CDSX805F (08/13)

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.